ALLIANCE DES MAISONS D'ÉDUCATION CHRÉTIENNE

MORCEAUX CHOISIS

DES PÈRES DE L'ÉGLISE LATINE

ANNOTÉS A L'USAGE DES CLASSES

DE LA CINQUIÈME A LA RHÉTORIQUE

PAR

M. F. MONIER

SUPÉRIEUR DE L'ÉCOLE DES CARMES

CLASSE DE QUATRIÈME

QUATRIÈME ÉDITION



PARIS

LIBRAIRIE CH. POUSSIELGUE

RUE CASSETTE, 15

1897



MORCEAUX CHOISIS

DES PÈRES DE L'ÉGLISE LATINE

PRÉFACE

DES PRÉCÉDENTES ÉDITIONS

PREMIÈRE ÉDITION — 1869

De la polémique encore récente, et trop ardente peut-être, entre les partisans des classiques païens et ceux des classiques chrétiens, il est sorti comme un compromis qui réunit aujourd'hui les champions des deux camps.

De part et d'autre, on est resté d'accord que, sans exclure les classiques païens, qui resteront toujours les modèles de la meilleure latinité, on devait admettre, dans une mesure légitime, les classiques chrétiens, qui égalent souvent les premiers par la beauté littéraire et les surpassent presque toujours par la noblesse des sentiments et l'élévation des pensées.

Ce principe posé et admis, il restait à en faire l'application. Pendant que les latinistes discutaient, un modeste et pieux savant préparait la conclusion pratique du débat, en consacrant ses veilles à l'étude de la Patrologie latine.

Les *Mélanges littéraires* de l'abbé Gorini, renfermant plus de 1,000 extraits empruntés à cent auteurs chrétiens, avec notices, notes et une excellente traduction en regard, présentent, par le nombre, la variété, le choix et le goût des citations, la collection classique la mieux étudiée et la plus complète qu'on puisse désirer.

C'est de ce riche fonds que nous avons tiré les *Nouveaux Classiques latins*, que nous offrons en toute confiance à ceux qui veulent améliorer l'enseignement en y introduisant l'élément chrétien.

C'est une pensée chrétienne qui a inspiré notre travail. Nous le dédions et confions au zèle des maîtres chrétiens: c'est sur eux que nous comptons, après Dieu, pour lui faire porter des fruits.

DEUXIÈME ÉDITION — 1873

En faisant paraître, il y a peu d'années, le premier volume de nos *Nouveaux Classiques latins*, nous recommandions cette modeste publication au zèle de tous ceux qui ont vraiment à cœur de faire passer dans le domaine de la pratique le programme que le Saint-Siège traçait à l'enseignement chrétien, dans la célèbre encyclique qui mit fin, en 1853, à la controverse sur les classiques: *...ut... germanam dicendi eloquentiam scribendique elegantiam, tum ex sapientissimis sanctorum Patrum operibus, tum ex clarissimis ethnicis scriptoribus ab omni labe purgatis, addiscere... valeant.*

Notre appel a été entendu.

La preuve en est dans cette deuxième édition dont nous commen-

çons aujourd'hui la publication, et à laquelle nous avons été obligés de mettre la main presque avant l'achèvement de la première.

La preuve en est surtout dans les transformations profondes que nous y avons fait subir à notre travail, et qui, pour la plupart, sont le fruit des avis aussi judicieux que bienveillants par lesquels un grand nombre de maîtres chrétiens ont bien voulu, ainsi que nous les y avions invités, nous transmettre les résultats de leur expérience : de sorte que, à partir de cette édition, nos *Classiques* pourront à bon droit être considérés par nos zélés correspondants comme une œuvre collective, laquelle, s'il plaît à Dieu et s'ils veulent bien, de leur côté, nous continuer leur précieux concours, ira toujours en s'améliorant.

La première amélioration introduite dans ce volume consiste dans le choix même des extraits, qui a été revu avec le plus grand soin, dans le but particulier de rendre les exercices de version plus accessibles à l'intelligence des élèves.

Dans le même but, nous avons multiplié les notices et préambules destinés à donner à l'élève une idée générale de chaque fragment à traduire, en le transportant, par l'exposé historique des circonstances, dans le milieu où se meut la pensée de l'auteur.

C'est là aussi l'objet principal des notes abondantes que nous avons ajoutées au bas des pages, et dans lesquelles nous avons le plus souvent visé à l'explication des *choses* plutôt qu'à celle des *mots*.

AVANT-PROPOS

DE LA TROISIÈME ÉDITION

En donnant au public cette troisième édition de nos *Extraits des Pères latins*, nous obéissons au vœu plusieurs fois exprimé, et d'une façon trop bienveillante pour nous, dans les récents congrès de l'*Alliance des maisons d'éducation chrétienne* [1].

Cette bienveillance même nous imposait le devoir de rendre ces modestes classiques moins indignes de la faveur qui leur était accordée : nous les avons donc soumis à une nouvelle et sévère revision.

La plupart des textes ont été scrupuleusement collationnés sur les éditions critiques parues dans ces dernières années, en particulier sur celles du *Corpus* de l'Académie de Vienne.

Les notes ont été pareillement revues avec soin. Elles s'attachaient plutôt, dans les éditions précédentes, à l'explication des

[1] C'est aux membres de ces congrès que se rapportait par anticipation la parole que le Souverain Pontife daignait adresser dans une lettre latine du 28 mars 1874, à Mgr Martin, notre éminent collaborateur de la première heure : *Gratulatur autem tibi Sanctissimus Pater quod tuo operi benevolens, jam favor prudentium virorum accesserit.*

choses ; nous avons cru devoir y faire une plus large part aux observations grammaticales, en signalant au passage les expressions et les tours contraires aux bons usages de la langue. C'était là, nous semblait-il, le meilleur moyen de prévenir l'unique objection sérieuse que l'on puisse opposer à l'introduction des auteurs chrétiens dans l'enseignement classique.

Un autre procédé plus radical a été indiqué dans ces derniers temps : il consisterait à corriger les textes eux-mêmes pour les rendre entièrement conformes aux règles communes exposées dans les grammaires.

Certes, l'idée de proposer à nos jeunes élèves, comme sujet d'exercice, un latin remanié ou de facture moderne ne nous déplaît aucunement. Nous approuverions fort, nous désirerions même qu'un bon latiniste fît pour l'histoire ecclésiastique ce que Lhomond a fait pour les hommes illustres de Rome. Mais il faut convenir pourtant que la lecture du *De viris,* quelque intéressante qu'elle puisse être, ne dispensera jamais de celle de Tite-Live ou de Tacite, et nul n'osera proposer de ramener ces derniers, en les dépouillant de leurs idiotismes, au type cicéronien.

Ce que nous ne ferions pas pour Tacite, nous pouvons d'autant moins le faire pour nos auteurs chrétiens que la langue de ceux-ci n'est point pour nous une langue morte : cette langue, nous la parlons, nous prêtres, tous les jours, et nos élèves, dans une certaine mesure, la parlent avec nous.

Nous leur donnons à lire, et même à apprendre par cœur le Nouveau Testament : or les idiotismes de la langue des Pères se rencontrent à chaque pas dans notre Vulgate latine : porterons-nous la main sur ce texte consacré ?

Nous récitons, et nos élèves récitent avec nous leurs prières en latin : nous déciderons-nous à raturer la formule du signe de la croix, qui s'ouvre par un emploi incorrect de la préposition *in ?* Corrigerons-nous, dans la première invocation du *Pater,* ce pluriel du mot *cælum,* dont on ne trouve qu'un seul exemple dans Lucrèce, et, au premier article du symbole des apôtres, la construction *Credo in Deum,* dont la théologie nous fait admirer le sens profond, mais dont les dictionnaires ne nous offrent aucun exemple classique ?

Enfin, nos élèves nous servent la messe : il nous faudra donc modifier, à leur intention, dès l'*Introibo ad altare Dei,* ce singulier *altare* plus étranger encore à la langue classique que le pluriel de *cælum,* et cette formule de l'évangile : *In illo tempore,* qui ne s'emploie correctement, comme chacun sait, que dans le sens de « en cette circonstance critique ».

On le voit, le système proposé nous mènerait bien loin.

Il nous a donc semblé qu'il valait mieux respecter les textes, et que les droits de la latinité classique seraient suffisamment sauvegardés en signalant à l'attention du lecteur les formes de langage qui s'en éloignent.

C'est ce que nous avons essayé de faire dans nos annotations.

D'aucuns nous reprocheront de l'avoir fait avec une excessive prolixité; d'autres, au contraire, nous reprocheront peut-être trop de parcimonie. Les derniers auraient raison, si nous avions eu la prétention de donner de nos textes un commentaire complet. Mais telle n'était pas notre pensée. C'est aux professeurs que nous nous adressons la plupart du temps, et nous le faisons au moyen de simples indications, qu'il ne leur sera pas difficile de compléter par analogie, surtout s'ils veulent bien recourir aux ouvrages spéciaux auxquels nous nous référons de temps en temps.

Avec ces précautions, l'explication des auteurs chrétiens, loin de présenter des inconvénients, aura un double avantage.

Par cette confrontation perpétuelle entre les deux langues, le professeur aura souvent l'occasion de mieux faire comprendre à ses élèves, en l'exposant avec plus de précision, la portée des règles classiques. Non que nos textes chrétiens soient destinés à jouer, dans l'enseignement du latin, le rôle détestable de ces exercices de *cacographie* usités autrefois dans les écoles. Les particularités de la langue des Pères, surtout dans les extraits que nous choisissons, sont rarement des fautes brutales : elles sont plutôt le résultat de cette évolution naturelle dont M. Gaston Boissier, dans une de ses leçons au Collège de France, saisissait déjà les premiers symptômes dans la langue philosophique de Cicéron, et qui, sous l'action des changements apportés dans les idées et dans les mœurs par l'influence du christianisme et par les révolutions sociales [1], a préparé l'avènement de nos idiomes modernes. Aujourd'hui que les programmes imposent à nos élèves l'étude des origines de notre langue, on estimera peut-être que le travail de comparaison auquel nos textes chrétiens les convient, peut avoir, même à ce point de vue, son intérêt particulier.

[1] C'est l'idée que S. S. Pie IX exprimait magistralement dans le fameux bref par lequel, s'adressant au cardinal d'Avanzo, il commentait lui-même, le 1er avril 1875, les prescriptions de son encyclique de 1853 : *Acceptissimam habemus eruditam epistolam a te concinnatam de* mixta *latinæ linguæ institutione. Scitissime namque ab ipsa vindicatur decus Christianæ latinitatis, quam multi corruptionis insimularunt veteris sermonis; dum patet, linguam, utpote mentis, morum, usum publicorum enuntiationem, necessario novam induere debuisse formam post invectam a Christo legem, quæ sicuti consortium humanum extulerat et refinxerat ad spiritualia, sic indigebat nova eloquii indole ab eo discreta, quod societatis carnalis, fluxis tantum addictæ rebus, ingenium diu retulerat.*

MORCEAUX CHOISIS

DES PÈRES DE L'ÉGLISE LATINE

SAINT CYPRIEN

Ce grand nom nous est déjà connu : nous en avons déjà fait l'objet d'une étude qui a rempli les premières pages de notre précédent volume.

Mais cette étude, nos jeunes lecteurs s'en souviennent, nous l'avons commencée par la fin. Partant de ce principe, que l'étude de l'écrivain ne peut point se séparer de l'étude de l'homme, et que, d'autre part, c'est la fin surtout qui, selon un mot fameux, montre ce qu'est l'homme, nous sommes allés du premier coup au dénouement de cette grande vie : aucune préface ne pouvait illuminer d'un meilleur jour ces lettres pastorales où, sous des formes diverses, l'éloge du martyre tient une si grande place ; aucun commentaire ne pouvait mieux restituer à cette parole d'évêque cet accent profond de conviction qui en faisait la principale éloquence.

Il nous reste maintenant à revenir sur nos pas, et à recueillir le bénéfice de cette excursion anticipée en étudiant, à la lumière rétrospective que leur envoie son héroïque fin, les écrits et la vie de l'évêque. Nous ferons les deux choses à la fois, encadrant toujours l'examen des écrits dans le récit des actes : les écrits d'ailleurs, pour un évêque du caractère de saint Cyprien, sont toujours des actes. C'est donc la méthode historique que nous emploierons dans la suite de nos études sur l'illustre évêque de Carthage, et particulièrement dans celle d'aujourd'hui, que nous pourrions intituler : *Une année d'épiscopat.*

Lorsque, en l'an 248 (peut-être au commencement de 249), Cyprien passa, presque sans intervalle, de la chaire de rhétorique, qu'il avait illustrée, au siège épiscopal de la métropole

de l'Afrique, l'Église venait de traverser, depuis la mort de Septime-Sévère en l'an 211, une longue période de paix, un instant seulement interrompue par les violences passagères de Maximin. Mais cette paix touchait à son terme, et il était expédient, à la veille des épreuves qui se faisaient pressentir, de resserrer, dans les différents ordres de la hiérarchie, les liens de la discipline qu'un repos prolongé avait contribué à relâcher. Ce fut l'objet des premiers travaux du nouvel évêque, dont il nous reste deux principaux monuments : l'un dans la lettre au clergé de Furnes, où nous le voyons appliquer avec une ferme énergie les canons disciplinaires qui interdisaient au prêtre l'immixtion dans les affaires du siècle ; l'autre dans le traité *de Habitu virginum*, destiné à rappeler aux vierges consacrées à Dieu les saintes obligations de leur profession.

Mais la persécution de Dèce, qui éclata vers la fin de 249 ou au commencement de 250, venait d'ouvrir à l'activité de l'évêque un champ plus large et plus difficile. Cette persécution, l'une des plus violentes que l'Église ait eu à subir, fut aussi l'une des plus courtes : elle ne dura guère plus d'un an, l'invasion des Goths ayant, dès le milieu de l'an 251, appelé l'attention de l'empereur sur des ennemis plus redoutables que les chrétiens, et coupé court à ses fureurs[1]. C'est pendant cette période terrible que nous allons suivre l'évêque au milieu des mille difficultés que nous verrons se dresser devant lui : la persécution et le schisme désolant à la fois son troupeau ; les déchirements des envieux, les défaillances des lâches, puis leurs orgueilleux retours, l'arrogance de leur pénitence ajoutant son scandale à celui de leur apostasie ; au milieu de tout cela, la calomnie allant jusqu'à Rome dénaturer les intentions du pontife et mettre en suspicion sa conduite, et les martyrs eux-mêmes favorisant parfois par leur molle condescendance les insolentes prétentions des *tombés :* tel est le cadre où nous allons voir saint Cyprien déployer cet admirable ensemble de qualités, cette union si rare, à ce degré du moins, de la force pour maintenir les principes, et de la prudence pour en diriger l'application, qui nous permettra d'admirer dans sa personne le vrai portrait de l'évêque dans les temps de crise, et dans ses écrits, ajoute Mgr Freppel, « le modèle de l'éloquence pastorale au IIIe siècle[2] ».

[1] Et à sa vie, pouvons-nous ajouter ; car, dès la fin de 251, l'empereur Dèce succomba misérablement dans une rencontre avec les barbares, laissant à Lactance, pour son traité *de Mortibus persecutorum*, le sujet d'un court mais éloquent chapitre, que nous lirons plus loin.

[2] *Saint Cyprien et l'Église d'Afrique au IIIe siècle*, 10e leçon.

I

Au clergé en temps de persécution.

Les premières menaces de la persécution furent naturellement pour l'évêque. L'édit impérial, rendu à Rome, était à peine promulgué à Carthage, que, dans toutes les assemblées païennes, au cirque et dans l'amphithéâtre, ce cri résonnait déjà : « Cyprien aux lions [1] ! »

Malgré son désir du martyre, dont nous allons bientôt voir sous sa plume l'expression ardente, l'évêque ne crut pas devoir, en s'offrant prématurément à une mort certaine, exposer son troupeau à demeurer sans chef au moment du danger. Se conformant donc à l'avis que le Sauveur lui-même nous donne dans son Évangile [2], il se hâta, après avoir recueilli toutes les ressources pécuniaires dont il pouvait disposer et les avoir distribuées à ses clercs pour subvenir en son absence aux besoins des confesseurs, de gagner, en compagnie de quelques diacres, une retraite sûre, qui, en le dérobant aux recherches des persécuteurs, pût néanmoins lui permettre de continuer, en ces temps d'épreuve, la conduite et l'administration de son peuple [3].

C'est de cette retraite, dont le lieu précis nous est demeuré inconnu, que sont écrites une bonne partie des lettres de saint Cyprien. Ce sont les plus touchantes, celles qui, selon la remarque de Mgr Freppel [4], font le mieux revivre sous nos yeux le drame sanglant des persécutions.

« Pour trouver quelque chose de comparable dans la littérature des premiers siècles, ajoute l'éminent auteur, il faut lire ces lettres si pleines d'onction et de tendresse que Athanase, exilé au fond des Gaules, écrivait au peuple d'Alexandrie. Cyprien a l'œil à tout ; pas de besoin auquel il ne cherche

[1] Voir l'ép. 55, au pape Corneille, que nous lirons dans le vol. de la *Rhétorique ;* voir aussi, dans l'ép. 14 au clergé romain, que nous citons plus bas : *Cum me clamore violento frequenter populus flagitasset...*

[2] *Cum autem persequentur vos in civitate ista, fugite in aliam.* (Matth., x, 23.)

[3] C'est la conduite que tinrent vers le même temps deux autres illustres évêques, saint Grégoire le Thaumaturge et saint Denys d'Alexandrie.

[4] *Ubi supra,* 8e leçon.

à subvenir ; pas de désordre qu'il ne s'efforce de réprimer : joies et douleurs, tout ce qui affecte son Église trouve de l'écho dans son cœur, et il y répond aussitôt par une de ces pièces où s'épanche son âme attristée ou ravie. »

Voici la première lettre datée de l'exil : elle est adressée aux prêtres et aux diacres de Carthage.

Cyprianus presbyteris et diaconis, fratribus carissimis, salutem.

Saluto vos incolumis per Dei gratiam, fratres carissimi, lætus quod circa [1] incolumitatem quoque vestram omnia integra esse cognoverim. Et quoniam mihi interesse nunc non permittit [2] loci condicio, peto vos [3] pro fide et religione vestra fungamini illic et vestris partibus et meis, ut nihil vel ad disciplinam vel ad diligentiam [4] desit. Quantum autem ad sumptus suggerendos, sive iis qui, gloriosa voce Dominum confessi [5], in carcere sunt constituti, sive iis qui pauperes et indigentes laborant et tamen in Domino [6]

[1] *Circa,* « au sujet de. » — « Depuis Quintilien, cette prép. s'emploie pour rendre des idées qu'exprime en grec la prép. κατά ; elle se substitue dans une foule de locutions aux mots *in, de, ad, erga,* qui suffisaient aux écrivains de la bonne époque. » (Gœlzer, *Lat. de saint Jérôme,* p. 332.)

[2] *Permitto* ou « *concedo* alicui *facere* aliquid » est une construction rare, quoique classique. (Riemann, *Synt. latine,* § 180, *a,* 1°.)

[3] *Petere* avec l'acc. de la personne, par imitation du grec αἰτεῖν τινά, est une tournure insolite et incorrecte, qui de la Vulgate est passée dans les auteurs ecclésiastiques. Quant à l'emploi du simple subjonctif : *peto fungamini,* c'est une construction familière que les meilleurs auteurs se permettent quelquefois avec *petere* et les autres verbes de sens analogue. Notre auteur va employer, au commencement du paragraphe suivant, la tournure régulière *peto ut.* (Cf. Riemann, §§ 185 et 191.)

[4] *Vel... vel,* qui, dans la langue classique, a toujours le caractère disjonctif, est devenu, dans la langue post-classique, une simple conjonction copulative, équivalente à *et... et.* On peut en dire autant de *sive... sive,* que notre auteur va employer dans la phrase suivante.

[5] *Dominum confiteri :* ces mots réclameraient après eux, dans la langue classique, une proposition subordonnée, telle que : *esse verum Deum,* etc. Mais la langue chrétienne a employé la formule absolue *confiteri Dominum, Christum, fidem,* etc., ou tout simplement *confiteri,* en sous-entendant l'objet, et en donnant à ce mot, qui, dans le langage classique, désigne l'aveu d'une faute, un sens glorieux et héroïque. Même observation pour les dérivés *confessio, confessor ;* pareillement pour les mots *credere, fides, fidelis,* etc., et pour les mots opposés *negare, negator,* etc.

[6] *In Domino :* hébraïsme. Dans

perseverant, peto nihil desit, cum summula omnis quæ redacta est illic sit apud clericos [1] distributa propter ejusmodi casus, ut haberent plures unde [2] ad necessitates et pressuras [3] singulorum operari possint.

Peto quoque ut ad procurandam quietem sollertia et sollicitudo vestra non desit. Nam, etsi fratres [4] pro dilectione sua cupidi sunt ad [5] conveniendum et visitandum confessores bonos [6], quos illustravit jam gloriosis initiis divina dignatio [7], tamen caute hoc, et non glomeratim, nec per multitudinem simul junctam puto esse faciendum, ne ex hoc ipso invidia concitetur et introeundi aditus denegetur, et, dum insatiabiles multum volumus,

la Vulgate, et par suite dans la langue ecclésiastique, la prép. *in* s'emploie, comme la prép. correspondante en hébreu, pour exprimer une foule de rapports divers, le moyen, l'instrument, le but, la fin, le point de vue, etc., et peut, selon les cas, se traduire par les mots « par, au moyen de, pour, avec », etc. etc.

[1] *Apud clericos*, pour *clericis*. *Clericus*, adj. pris substantivement, « clerc, » et *clerus*, « clergé » (de κλῆρος, « sort, » et par suite « portion d'héritage »), parce que, selon le mot de saint Jérôme à Népotien, le clerc est l'héritage du Seigneur et que le Seigneur est son héritage. Mais le nom de « clercs » désigne plus spécialement les membres du clergé appartenant aux ordres inférieurs. Nous voyons, par la formule usitée encore aujourd'hui dans l'ordination des « portiers », que les fonctions de trésoriers leur étaient confiées.

[2] *Unde possint*. Les adverbes relatifs *ubi*, *quo*, *unde*, *qua*, s'emploient très bien pour le pronom relatif avec une préposition. Quant à la syntaxe de la phrase, se rappeler que les prop. relatives marquant le but auquel telle personne ou tel objet est destiné veulent le subjonctif. (Cf. Riemann, § 223.)

[3] *Pressura*, « souffrance, » n'est employé par la langue classique que dans le sens propre du verbe *premo*, « presser. »

[4] *Fratres* est employé simplement par les apôtres, et, après eux, dans la littérature chrétienne, pour désigner les fidèles, membres de l'Église. De là aussi l'expression abstraite et collective, *fraternitas*, que l'auteur va employer à la fin de sa lettre, et que nous trouvons déjà dans les écrits apostoliques. (I Pet., v, 9.)

[5] *Cupidi sunt ad*... *Cupidus* se se construit ordinairement avec le gérondif en *di*; mais l'exemple de Cicéron, qui l'emploie avec la prép. *in*, semble excuser la construction avec *ad*.

[6] *Confessores bonos*, expressions qui semblent faire allusion à la formule *bona confessio* employée deux fois par saint Paul, et où l'épithète doit s'entendre dans le sens emphatique du grec καλός.

[7] *Dignatio*, « bonté, » du verbe *dignor*, dans le sens de « vouloir bien, daigner ».

totum perdamus [1]. Consulite ergo et providete ut cum temperamento hoc agi tutius possit, ita ut presbyteri quoque, qui illic apud confessores offerunt [2], singuli cum singulis diaconis per vices alternent, quia et mutatio personarum et vicissitudo convenientium minuit invidiam. Circa omnia enim mites et humiles [3], ut servis Dei congruit, temporibus servire et quieti prospicere et plebi providere debemus.

Opto vos, fratres carissimi ac desiderantissimi [4], semper bene valere et nostri meminisse. Fraternitatem universam salutate. Salutant vos Victor diaconus et qui mecum sunt.

Valete.

Ep. v.

II

Aux confesseurs de Carthage.

(Mélanges, t. I, p. 94.)

Comme on le voit, les débuts de la persécution de Dèce furent relativement modérés. Les confesseurs étaient soumis à l'emprisonnement ; mais cette peine, si dure qu'elle fût, ne leur enlevait pas toute communication avec leurs frères, et elle leur laissait même, moyennant l'emploi de certaines précautions, la faculté d'assister dans leur prison au sacrifice eucharistique; consolation dont, quelques années plus tard, la persécution de Valérien ne devait point leur laisser la ressource [5]. Cette modé-

[1] Allusion au proverbe : *Qui totum vult, totum perdit.*

[2] *Offerre* s'emploie absolument, chez les auteurs chrétiens, dans le sens de *offerre sacrificium*, de même que *facere* dans la langue classique.

[3] Allusion à la fameuse sentence du Sauveur (Matth., XI, 29). Remarquer le sens chrétien du mot *humilis*, qui, dans les classiques païens, ne se prend jamais qu'en mauvaise part.

[4] *Desiderantissimi*, dans le sens passif, « très dignes d'affection : » acception très usitée à partir du IIe siècle. Peut-être cette anomalie doit-elle s'expliquer simplement par la subtitution du *d* au *t* dans la forme régulière *desiderandissimi*. On sait que Quintilien nous signale la *parenté* de ces lettres, et leur substitution fréquente dans certains mots latins. (*Inst.*, I, 4, 16.)

[5] Nous avons lu au vol. précé-

ration relative, que les lettres de saint Cyprien nous font constater pendant les premiers mois de l'année 250, était, au fond, le calcul d'un génie plus raffiné, qui, visant à faire des apostats plutôt que des martyrs, aimait mieux lasser la patience des confesseurs par les ennuis d'une détention prolongée que d'exalter leur courage par le spectacle des tortures.

Mais la persécution ne devait pas tarder à glisser sur la pente sanglante. Dès le mois d'avril, la nouvelle arrive tout à coup que Mappalicus et ses compagnons, détenus à Carthage, viennent de subir l'épreuve des tourments. Quelques-uns y ont déjà trouvé, dans une mort glorieuse, la récompense de leur courage; d'autres, destinés à un nouveau combat, portent déjà, dans ces cicatrices qui couvrent leur corps, les arrhes de leur prochain triomphe.

L'évêque ne peut, à cette nouvelle, contenir les sentiments qui débordent de son âme, et, dans une lettre toute palpitante d'émotion, il se hâte, en célébrant la gloire des vainqueurs couronnés la veille, de préparer les héroïques survivants aux luttes du lendemain.

C'est, comme saint Cyprien nous le dit ailleurs, le coup de clairon, *classico nostræ vocis*, au commencement de la bataille.

Quibus ego vos laudibus prædicem[1], fortissimi fratres? Robur pectoris vestri et perseverantiam fidei quo præconio vocis exornem? Tolerastis usque ad consummationem gloriæ durissimam quæstionem, nec cessistis suppliciis, sed vobis potius supplicia cesserunt. Finem doloribus, quem tormenta non dabant, coronæ dederunt. Quæstio gravior ad hoc diu perseveravit, non ut stantem fidem dejiceret, sed ut homines Dei[2] ad Dominum velocius mit-

dent, p. 6, la belle lettre où saint Cyprien, s'adressant à quelques-uns de ses frères emprisonnés pour la foi, essaye de les consoler de cette douloureuse privation.

[1] *Quibus ego vos laudibus prædicem?* Dans l'interrogation directe, l'emploi du subj. donne à la phrase un sens délibératif : remarquer toutefois que cette délibération n'est souvent, comme c'est ici le cas, qu'une tournure oratoire : « Par quelle louange *faut-il* vous célébrer? » (Voir Riemann, §§ 166 et 167, *a;* cf. Ragon, *Grammaire grecque*, § 232.)

[2] *Homines Dei*, « les hommes de Dieu, » c'est-à-dire les hommes dévoués à Dieu : tournure familière à la langue sainte et qui peut se rapporter à l'emploi du gén. *possessif*. (Cf. I Tim., VI, 11.)

teret. Vidit admirans præsentium multitudo cæleste certamen, certamen Dei[1], certamen spiritale, prœlium Christi, stetisse[2] servos ejus voce libera, mente incorrupta, virtute divina, telis quidem secularibus nudos[3], sed armis fidei credentes[4] armatos. Steterunt torti torquentibus fortiores, et pulsantes ac laniantes ungulas pulsata ac laniata membra vicerunt. Inexpugnabilem fidem superare non potuit sæviens diu plaga repetita, quamvis, rupta compage viscerum[5], torquerentur in servis Dei jam non membra, sed vulnera. Fluebat sanguis qui incendium persecutionis exstingueret[6], qui flammas et ignes gehennæ[7]

[1] *Certamen Dei*, « le combat de Dieu : » c'est ici, au contraire, ce que les grammairiens appellent le génitif *objectif*, comme dans la formule *amor Dei*, « l'amour pour Dieu » : avec cette particularité, que la langue classique n'emploie guère cette espèce de génitif qu'après les noms dérivés d'un verbe transitif. (Cf. Riemann, § 48, *a*.) Les adjectifs *cæleste*, *spiritale*, expriment aussi la même idée : « combat céleste, spirituel, » c'est-à-dire « pour le Ciel, pour les choses de l'esprit ».

[2] Remarquer le verbe *vidit* régissant à la fois, par une irrégularité de construction assez fréquente dans les auteurs, des substantifs à l'accusatif, *certamen... prœlium...*, et une proposition infinitive, *stetisse servos ejus* : cette dernière doit être considérée comme l'explication des substantifs qui précèdent.

[3] *Telis secularibus nudos*, « privés d'armes temporelles, » ces derniers mots faisant antithèse avec l'armure de la foi, *armis fidei*; car, la foi ayant pour objet les choses de l'éternité, le mot *seculum*, ainsi que ses dérivés, désigne, dans la langue chrétienne, le temps, les choses du temps, en tant qu'elles font opposition aux choses de la foi, aux choses de l'éternité.

[4] Voir p. 4, n. 5.

[5] Mot à mot : « Le tissu de leurs chairs étant déchiré. » Noter que le mot *viscera*, qui, dans un sens restreint, désigne les parties internes du corps (viscères, intestins, entrailles), sert aussi à désigner d'une manière générale la *chair* considérée comme partie intégrante d'un corps organique, par opposition à la peau et à la charpente osseuse. (Barrault, *Traité des syn. de la langue lat.*, p. 464.)

[6] *Qui exstingueret* : la proposition relative se met au subjonctif quand l'antécédent renferme l'idée d'un objet, « qui est de telle nature que..., qui répond à une condition de... » (Cf. Riemann, § 224.)

[7] *Gehenna*, *æ*, du nom d'une vallée au sud-est de Jérusalem, où l'on immolait des enfants à Moloch, a servi par la suite, à cause du feu allumé pour ces sacrifices, à désigner métaphoriquement le lieu de l'éternel supplice, l' « enfer ». — *Glorioso cruore*, « de ses flots glorieux, » en observant la distinction précise que les classiques mettent entre *sanguis* et *cruor*, le premier servant de terme général, et le se-

glorioso cruore sopiret. O quale illud fuit spectaculum Domino[1], quam sublime, quam magnum, quam Dei oculis sacramento ac devotione[2] militis ejus acceptum! sicut scriptum est in Psalmis, Spiritu sancto loquente ad nos pariter et monente : *Pretiosa est in conspectu Dei mors justorum ejus*[3]. (Ps. cxv, 15.) Pretiosa mors hæc est[4], quæ emit immortalitatem pretio sui sanguinis, quæ accepit coronam de[5] consummatione virtutis...

Et sur ce ton tout frémissant d'enthousiasme l'évêque continue, en célébrant le nom des heureux vainqueurs, son hymne au martyre. Puis, revenant à ceux qui survivent, il les exhorte, quoi que l'avenir leur réserve, à se montrer toujours dignes d'eux-mêmes. Si la lutte doit désormais recommencer, qu'ils sachent, sous l'œil de Dieu qui les contemple, couronner leur glorieuse confession. Que si le rétablissement de la paix doit frustrer leur héroïque attente, eh bien ! l'Église a pour eux d'autres couronnes : à défaut de roses sanglantes, qu'elle puisse du moins déposer sur leur front les lis d'une vertu sans tache.

Si vos acies vocaverit, si certaminis vestri dies venerit, militate fortiter, dimicate constanter, scientes vos sub oculis præsentis Domini dimicare, confessione nomi-

cond réveillant l'idée de sang coulant par une blessure :

E nostro cum corpore sanguis
Emicat exsultans alte spargitque cruorem.
(Lucr., II, 194.)

[1] *Domino*, « pour le Seigneur, » *id est*, comme l'auteur va dire lui-même, « aux yeux du Seigneur : » c'est le datif *de relation*, désignant la personne par rapport à laquelle une affirmation est vraie. (Cf. Riemann, § 46, *f*.)

[2] *Sacramento et devotione*, « par la foi et le dévouement, » expression appartenant à la langue militaire. *Sacramentum* signifie proprement le « serment » qui attache le soldat au drapeau ; mais de là, par métonymie, ce mot peut désigner la « fidélité » même à ce serment.

[3] La Vulgate dit : *Pretiosa in conspectu Domini mors Sanctorum ejus*. Nos lecteurs auront déjà remarqué que la Vulgate diffère souvent de l'ancienne version latine employée par les anciens Pères. Mais l'exemple présent nous montre le peu d'importance de la plupart de ces variantes.

[4] Application au cas présent du texte qui précède : « Oui, précieuse est cette mort, qui... »

[5] *De consummatione virtutis* : nous voyons l'auteur rendre par la prép. *de* l'idée de prix qu'à la ligne précédente il a, selon l'usage de la langue classique (cf. Riemann, § 57), rendue par le simple ablatif. — Nous

nis ejus ad ipsius[1] gloriam pervenire : qui non sic est ut[2] servos suos tantum spectet, sed et ipse luctatur in nobis, ipse congreditur, ipse in certamine agonis[3] nostri et coronat pariter et coronatur. Quod si ante diem certaminis vestri, de indulgentia Domini[4], pax supervenerit, vobis tamen manet voluntas integra et conscientia gloriosa. Nec constristetur aliquis[5] ex vobis quasi illis[6] minor sit qui ante vos tormenta perpessi, victo et calcato seculo[7], ad Dominum glorioso itinere venerunt. Dominus scrutator est renis et cordis[8], arcana perspicit, et intuetur occulta. Ad coronam de eo promerendam sufficit ipsius[9] testimonium solum qui judicaturus est. Ergo utraque res,

aurons souvent à remarquer la tendance du latin ecclésiastique à remplacer l'ablatif dit *instrumental*, ainsi que les ablatifs s'y rattachant, comme ceux de matière, de cause, de moyen, de prix, par la prép. *de*. Dans la plupart des cas, cet emploi de la prép. *de* pourrait s'autoriser de quelques exemples classiques. Mais ces constructions qui, dans le latin de la bonne époque, sont des raretés, ou des tournures réservées à la poésie, ont été généralisées par le latin postérieur, qui a donné à *de* le sens presque universel que la préposition correspondante « de » a gardé dans nos langues romanes.

[1] *Ipsius*, employé abusivement pour *ejus*, simplement afin de varier l'expression.

[2] « Il n'est point tel que... Ce n'est point dans sa nature de se borner à... » en prenant *sic* dans le sens du pronom *is*, comme dans cette phrase de Cicéron, et autres semblables : « Sic vita hominum est, ut... » (*Rosc. Am.*, 30, 84.)

[3] *Agon, onis,* mot grec, latinisé déjà par Pline le Jeune et par Suétone, et qui s'entend spécialement des combats dans l'amphithéâtre : « Lui-même, dans cet amphithéâtre où nous combattons, décerne à la fois et reçoit la couronne. »

[4] *De indulgentia Domini :* voir la p. 9, n. 5.

[5] *Aliquis*, pour *quisquam*, plus usité dans une phrase négative. (Cf. Riemann, § 13.)

[6] *Illis* pour *iis*. « Celui qui » se rend, dans la latinité classique, par *is qui*, et non par *hic qui, ille qui,* qui signifient proprement « celui-ci qui..., celui-là qui... » (Cf. Riemann, § 16 *bis*.) Nous venons de constater, dans une note précédente, et nous aurons souvent à signaler la tendance du latin ecclésiastique à confondre la valeur des divers démonstratifs.

[7] *Seculo*, « le siècle, » dans le sens indiqué p. 8, n. 3.

[8] Les anciens considéraient les reins, aussi bien que le cœur, comme le siège des affections de l'homme : d'où la locution que notre auteur emprunte à la langue biblique. (Cf. Ps. VII, 10; Ap. II, 23.) Seulement, la Bible (et elle s'accorde en cela avec la langue classique) emploie toujours le mot *renes* au pluriel : le singulier n'a pour lui qu'un exemple de Plaute.

[9] *Ipsius qui*, pour *ejus qui :* voir plus haut, note 1 et note 6.

fratres carissimi, sublimis pariter et illustris. Illa securior, ad Dominum victoriæ consummatione properare[1]; hæc lætior, accepto post gloriam commeatu[2], in Ecclesiæ laude florere[3]. O beatam Ecclesiam nostram, quam sic honor divinæ dignationis[4] illuminat, quam temporibus nostris gloriosus martyrum sanguis illustrat! Erat ante in operibus fratrum candida; nunc facta est in martyrum cruore purpurea : floribus ejus nec lilia nec rosæ desunt. Certent nunc singuli ad utriusque honoris amplissimam dignitatem. Accipiant coronas vel de[5] opere candidas, vel de passione purpureas. In cœlestibus castris et pax et acies habent flores suos, quibus miles Christi ob gloriam coronetur.

Opto vos, fortissimi ac beatissimi[6] fratres, semper in Domino bene valere et nostri meminisse.

Valete.

Ep. x.

[1] *Ad Dominum... properare :* prop. infinitive jointe comme apposition au sujet de la phrase *illa* (*res*).

[2] *Commeatus*, expression empruntée à la langue militaire : un «congé», c'est-à-dire une prolongation de vie.

[3] *In Ecclesiæ laude florere*, «fleurir pour l'honneur de l'Église,» belle image qui va inspirer à l'écrivain, dans les dernières lignes de sa lettre, le plus gracieux des développements. La préposition *in*, que nous prenons ici dans le sens de « pour », va être prise, quelques lignes plus loin, dans le sens de « par » : *In martyrum cruore purpurea*, « empourprée par le sang des martyrs; » et, dans la salutation finale, *In Domino*, « dans le Seigneur, » c'est-à-dire, « par le secours du Seigneur. » (Voir plus haut, page 4, note 6.)

[4] *Divinæ dignationis :* voir plus haut, p. 5, n. 7.

[5] *De opere, de passione : de* marquant la cause, tournure que la langue classique réserve à la poésie. (Voir p. 9, n. 5 ; cf. Riemann, § 109, rem. 1.) — Remarquer *passio*, dans le sens de « souffrance, supplice », expression postérieure à la langue classique.

[6] *Beatissimi*, « bienheureux, » ou « très saints ». Remarquer que les mots *beati* et *sancti* n'avaient pas encore le sens liturgique qu'ils ont aujourd'hui, pour désigner ceux qui sont l'objet d'un culte public dans l'Église. (Voir Martigny, *Dict. des ant. chrét.*, au mot *Saint.*)

III

Règles de conduite à l'égard de ceux qui sont tombés.

Mais à ces généreux accents tous ne répondaient point avec un égal courage. Amollies par une longue paix, bien des âmes n'avaient plus le ressort nécessaire pour résister à une persécution aussi raffinée que celle de Dèce. De nombreuses chutes, plus nombreuses qu'en aucune autre persécution, ne tardèrent pas à affliger l'Église, et elle eut la douleur d'avoir désormais à diviser ses enfants en deux catégories, que la langue de l'époque désigne par ces noms : d'un côté, ceux qui étaient restés debout, *stantes;* de l'autre, ceux qui étaient tombés, *lapsi.*

Ces derniers, il est vrai, ne tardaient pas à demander aux expiations de la pénitence le pardon de leur défaillance ; mais cette pénitence même allait soulever dans le sein de l'Église des querelles aggravant encore le scandale de leur chute : c'est ce qu'on appela la question des *tombés.*

L'usage, en effet, s'était introduit, dès le IIe siècle, que les confesseurs détenus dans les prisons accordassent aux malheureux qu'un instant de faiblesse avait entraînés dans l'apostasie des lettres de recommandation, en considération desquelles l'Église adoucissait à leur égard les rigueurs de la discipline. C'est ce qui était arrivé à Carthage. Les martyrs dont saint Cyprien vient de célébrer la gloire lui avaient adressé une lettre en faveur de ceux de leurs frères qui avaient défailli dans la lutte : cette lettre était respectueuse et mesurée, et ne dépassait point dans ses requêtes les limites marquées dans les sacrés canons. Mais, grâce aux intrigues de quelques prêtres[1], qui, dès l'élection de saint Cyprien, s'étaient élevés contre lui, et dont l'irréconciliable jalousie était restée depuis à l'affût de toutes les occasions de troubles, cette légitime intervention, qui n'était que l'application du principe catholique de la communion des saints, allait devenir un brandon de discorde. Les

[1] Cette faction comptait cinq prêtres, dont le chef était Novat; mais elle se mit, peu de temps après, à la suite du diacre Félicissime, quand celui-ci eut levé ouvertement contre saint Cyprien l'étendard de la rébellion.

confesseurs furent, en effet, circonvenus dans leurs prisons, assiégés de demandes importunes : des billets d'indulgence leur furent arrachés, livrés au hasard, sans discrétion ni mesure, et des prêtres se rencontrèrent pour sanctionner ces faiblesses par de complaisantes absolutions.

La sollicitude de saint Cyprien devait s'émouvoir de ces abus. Dès le mois de juillet, trois mois après la lettre précédente, nous trouvons de lui cinq lettres ayant trait à ce regrettable sujet, et s'adressant soit aux prêtres, pour leur reprocher leur facilité à absoudre en dehors des règles canoniques; soit aux confesseurs, pour condamner leur molle condescendance; soit enfin aux fidèles eux-mêmes, pour les engager à contenir par de sages conseils l'impatience des malheureux apostats.

Nous transcrivons celle qui s'adresse aux fidèles, et dans laquelle, après une touchante effusion des tendresses de son cœur, il précise, en cette matière délicate, les sages règles de la discipline chrétienne, à égale distance du rigorisme de Montan, que Novatien allait bientôt ressusciter à Rome [1], et du laxisme sans frein dont Novat se faisait le patron à Carthage.

Cyprianus fratribus in plebe consistentibus [2] salutem.

Ingemiscere vos et dolere ruinas fratrum nostrorum ex me scio, fratres carissimi, qui et ipse vobiscum pro singulis ingemisco pariter et doleo, et patior ac sentio quod beatus Apostolus dixit : *Quis infirmatur*, inquit, *et ego non infirmor? quis scandalizatur, et ego non uror* [3]?

[1] C'est, en effet, contre cette première erreur que semble dirigée cette phrase de la lettre : *Quibus potens est divina misericordia medelam dare.* — Détail piquant, mais qui n'est pas rare dans l'histoire des ennemis de l'Église : malgré les erreurs diamétralement opposées que professaient les schismatiques Novat et Novatien, on les voit, peu de temps après, faire cause commune dans leurs luttes contre leurs pasteurs légitimes; la haine de l'Église leur servit de trait d'union.

[2] *Fratribus*, dans le sens marqué plus haut, p. 5, n. 4. Quant au mot *plebs*, il désigne souvent, dans la langue ecclésiastique, la masse des fidèles, par opposition au clergé. Nous allons voir une des lettres suivantes adressée *presbyteris et diaconis et plebi*.

[3] *Et ego non...*, construction répondant à la tournure française « sans que je... ». (Dutrey, *Gramm. lat.*, § 492, 9.) *Scandalum, scandalizo*, mots grecs que la langue chrétienne a popularisés dans le sens de « scandale, occasion de chute ». *Uro*, employé souvent par Horace dans le sens général de « blesser ». (*Ep.* I, x, 43; xiii, 6; xvi, 47; *Sat.* II, vii, 58.)

(II Cor., xi, 29.) Et iterum posuit[1] in epistola sua dicens : *Si patitur membrum unum, compatiuntur et cetera membra ; et si lætatur membrum unum, collætantur et cetera membra*[2]. (I Cor., xii, 26.) Compatior ergo et condoleo fratribus nostris qui, lapsi et persecutionis infestatione prostrati, partem nostrorum viscerum secum trahentes, parem dolorem nobis suis vulneribus intulerunt : quibus potens est divina misericordia medelam dare[3]. Properandum tamen non puto, nec incaute aliquid et festinanter gerendum, ne, dum temere pax usurpatur[4], divinæ indignationis offensa gravius provocetur.

Fecerunt ad nos de quibusdam beati martyres litteras[5], petentes examinari[6] desideria sua. Cum, pace nobis omnibus a Domino prius data, ad Ecclesiam regredi cœperimus, tunc examinabuntur singula præsentibus et judicantibus vobis[7]. Audio tamen quosdam de presbyte-

[1] *Ponere*, dans le sens classique de « dire, avancer, prétendre, déclarer ».

[2] Remarquons encore une fois que saint Cyprien cite l'Écriture sainte selon l'ancienne version italique, à laquelle la Vulgate a apporté quelques modifications.— *Compatior, collætor, condoleo*, expressions postérieures à l'époque classique, mais dont le sens est clair. De même, pour le mot *infestatio*, régulièrement dérivé des expressions classiques *infestus*, *infestare*. *Persecutionis infestatione*, « sous les coups de la persécution. »

[3] *Potens est... dare* : cette construction de l'adjectif *potens* avec l'infinitif ne se rencontre pas avant le ive siècle ; mais elle est conforme aux habitudes de la prose classique, qui construit régulièrement avec l'infinitif les *participes pris adjectivement* des verbes qui se construisent eux-mêmes avec l'infinitif. (Cf. Riemann, §§ 246 et 182.)

[4] *Usurpare*, dans le sens propre et très classique d' « employer, pratiquer ». *Ne, dum...*, « de peur que la pratique indiscrète de la réconciliation ne provoque encore plus le courroux de la divine justice. »

[5] C'est la lettre dont nous avons parlé dans le préambule.

[6] *Peto* avec l'inf. est postérieur à l'époque classique. (Voir plus haut, p. 4, n. 3.)

[7] Saint Cyprien nous dit, en effet, dans une de ses premières lettres, qu'il s'était imposé la loi, dès le commencement de son épiscopat, de ne rien faire sans l'avis de son clergé et le consentement de son peuple (*Ep.* 5). Quelques auteurs ont abusé de ces textes et d'autres semblables pour conclure à l'existence, dans l'histoire de l'Église, d'une période démocratique où l'élément populaire aurait eu le rôle prépondérant. Voir, dans la *Défense de l'Église* (IIe p., ch. i, § 2), la savante discussion dans laquelle l'abbé Gorini montre qu'il ne s'agit ici que d'un privilège gracieusement con-

ris[1], nec Evangelii memores, nec quid ad nos martyres scripserint cogitantes, nec episcopo honorem sacerdotii sui[2] et cathedræ reservantes, jam cum lapsis communicare[3] cœpisse, et offerre[4] pro illis[5] et Eucharistiam dare, quando oporteat ad hæc per ordinem perveniri[6]. Nam, cum in minoribus delictis[7], quæ non in Deum committuntur, pænitentia agatur justo tempore, et exomologesis[8] fiat, inspecta vita ejus qui agit pænitentiam, nec ad communi-

cédé par l'évêque, et non d'un droit formel reconnu par lui. D'ailleurs, sans sortir de notre lettre, il suffit de voir avec quelle énergie saint Cyprien revendique, dès la phrase suivante, les prérogatives de la dignité épiscopale, pour reconnaître que ce rôle du peuple dans les procédures ecclésiastiques demeurait toujours un rôle subordonné, ayant pour fin, comme nous l'indiqueront les dernières lignes, de faciliter à l'évêque l'exercice de son pouvoir : *ut..., secundum vestram sententiam..., examinare possimus.*

[1] *Quosdam de presbyteris :* remarquer l'emploi de *de* avec la signification partitive, signification admise dans la langue classique pour un petit nombre de locutions, comme *unus de multis*, *homo de plebe*, etc., mais que le latin postérieur a généralisé. Cette acception de la prép. *de* a passé également dans nos langues romanes. (Voir p. 9, n. 5.)

[2] On sait que l'expression *sacerdos* était employée, au IIIe et au IVe siècle, pour désigner les évêques. Quant à l'usage de la chaire, *cathedra*, considérée comme symbole de l'autorité épiscopale, voir Martigny, *Dict. des ant. chrét.*, au mot *Chaire.*

[3] *Communicare,* et, quelques lignes plus loin, *communicatio*, employés dans le sens abolu et sans régime, pour exprimer l' « action d'entrer en communication » avec quelqu'un, n'appartiennent pas à la latinité classique. On en trouve pourtant un exemple dans Justin, au IIe siècle.

[4] *Offerre*, pris aussi dans le sens absolu, comme plus haut. (Voir p. 6, n. 2.)

[5] *Pro illis*, employé pour *pro iis ; ille,* en effet, est un pronom d'annonce et non de rappel : de même, dans les lignes suivantes, *nisi prius illi*, pour *nisi prius ei*, *nisi illos*, pour *nisi eos.* (Voir p. 10, n. 6.)

[6] *Quando*, pour *cum*, dans le sens de « alors que, bien que, quoique ». (Voir Riemann, § 200, *c.*)

[7] *In* avec l'ablatif est très classique pour signifier « quand il s'agit de, à l'endroit de, à propos de ». (Cf. Riemann, § 107, *c.*)

[8] *Exomologesis,* « confession, » mot transporté du grec dans la langue chrétienne, de même que *Eucharistia*, que nous venons aussi de rencontrer. Il s'agit ici de la confession publique, puisque nous la voyons suivie d'une *imposition des mains* accomplie collectivement par l'évêque et par tout le clergé. Cette confession publique était, en effet, imposée pour certains grands crimes et particulièrement pour l'apostasie. Voir dans Mgr Freppel (*ubi supra,* 10e leçon), et dans Martigny (au mot *Exomologèse*), les textes qui en établissent le caractère sacramentel, ainsi que l'obligation d'accomplir, à son défaut, la confession privée, telle qu'elle est demeurée en usage dans l'Église catholique.

cationem venire quis possit nisi prius illi ab episcopo et clero manus fuerit imposita : quanto magis in his gravissimis et extremis delictis caute omnia et moderate, secundum disciplinam Domini, observari oportet? Quod quidem nostros presbyteri et diaconi monere debuerant[1], ut commendatas sibi oves foverent et divino magisterio ad viam deprecandæ salutis instruerent.

Ego plebis nostræ et quietem novi pariter et timorem: qui in satisfactione Dei et deprecatione vigilarent[2], nisi illos quidam de presbyteris gratificantes[3] decepissent. Vel[4] vos itaque singulos regite, et consilio ac moderatione vestra, secundum divina præcepta, lapsorum animos temperate. Nemo importuno adhuc tempore acerba poma decerpat. Nemo navem suam quassatam et perforatam fluctibus, priusquam diligenter refecerit, in altum denuo committat. Nemo tunicam scissam accipere et induere properet, nisi eam ab artifice perito sartam viderit et a fullone curatam receperit. Audiant, quæso, patienter consilium nostrum; exspectent regressionem[5] nostram, ut, cum ad vos per Dei misericordiam venerimus, convocatis coepiscopis[6] pluribus, secundum Domini disciplinam beatorum[7] martyrum litteras et desideria examinare possimus. De hoc et ad clerum et ad martyres et confessores[8] litteras feci, quas utrasque legi vobis mandavi.

[1] *Debuerant*, pour *debuissent*. Cet emploi de l'ind. pour le subj. dans le sens du conditionnel français est à peu près général en latin avec les verbes exprimant l'idée de *devoir*, de *convenance*, de *possibilité*, de *facilité*. (Voir Riemann, § 158.) Sur l'emploi du pronom *quod* à l'acc., comme acc. de *qualification*, voir le même auteur, § 36.

[2] *Qui vigilarent* : « et certes, ils consacreraient leurs veilles à satisfaire à Dieu et à le prier »; le verbe au pluriel, comme se rapportant au substantif collectif *plebs* exprimé dans la proposition précédente. (Cf. Riemann, § 26, *b*.)

[3] *Gratificari*, est très classique dans le sens de « chercher à être agréable ». L'auteur va plus loin employer dans le même sens l'adjectif *gratiosus*.

[4] *Vel*, employé dans un sens restrictif semblable à celui de *saltem* : « Vous donc, au moins... »

[5] *Regressio*, « retour, » expression de l'âge d'argent; dans l'âge d'or, on disait *regressus*.

[6] *Coepiscopi, compresbyteri*, « collègues dans l'épiscopat, dans le sacerdoce : » expressions familières à saint Cyprien.

[7] Voir plus haut, p. 11, n. 6.

[8] On pourra s'étonner de l'em-

Opto vos, fratres carissimi ac desiderantissimi[1], in Domino semper bene valere et nostri meminisse.

Valete.

Ep. XVII.

IV

Justification de l'évêque.

Mais les ennemis de Cyprien ne se contentaient pas de troubler le troupeau par leurs menées subversives de la discipline pénitentiaire : ils allaient jusqu'à Rome calomnier le pasteur, mettant en regard, dans de spécieux plaidoyers, la lâche pusillanimité qui lui avait fait déserter le champ de bataille et sa sévérité à l'égard de ceux qui, y étant demeurés, avaient éprouvé un instant les défaillances de la nature.

Le siège de Rome était alors vacant par la mort du pape saint Fabien, qui avait été une des premières victimes de la persécution[2]. Le collège des prêtres et des diacres, qui, comme aujourd'hui les cardinaux, administrait l'Église en attendant que les circonstances permissent de lui donner un chef[3], crut de son devoir d'adresser une lettre au clergé de Carthage[4],

ploi simultané de ces deux titres pour désigner les mêmes personnages ; car on sait que si le titre de *confesseur* était attribué, comme nous l'avons dit plus haut, page 4, note 5, à quiconque avait rendu témoignage à sa foi et souffert pour elle dans la persécution, celui de *martyr* était réservé à ceux qui avaient couronné leur confession par le sacrifice effectif de leur vie. Mais nous renvoyons nos lecteurs à une savante dissertation de M. de Rossi, dans laquelle l'illustre archéologue, tout en établissant avec précision la ligne de démarcation que la langue officielle conserva toujours entre le *martyr* et le *confesseur*, constate néanmoins que le premier titre était quelquefois donné par surabondance d'honneur à ceux qui, dans la rigueur des termes, n'avaient droit qu'au second. C'est ici le cas. (*Bull. d'arch. chrét.*, année 1874, *Valeur du titre* Confessor.)

[1] Voir, sur l'expression *desiderantissimi,* la note 4 de la page 6.

[2] Il avait été martyrisé le 20 janvier 250, et fut enseveli dans la crypte pontificale du cimetière de Calliste, où M. de Rossi a découvert sa tombe.

[3] L'élection du pape saint Corneille n'eut lieu, par suite des rigueurs de la persécution, que le 4 juin de l'année suivante. « Le tyran, écrivait saint Cyprien, aurait été moins irrité d'apprendre qu'un rival lui disputait l'empire, que de savoir qu'un pontife de Dieu venait de s'établir à Rome. » (*Ep.* 55.)

[4] *Ep.* 8, dans le recueil des lettres de saint Cyprien.

pour l'exhorter, en l'absence de son évêque, à garder dans l'épreuve une courageuse fidélité.

L'évêque put voir dans cette démarche une critique indirecte de sa conduite. Il ne crut pas au-dessous de lui de se justifier. Après s'être assuré, par une première lettre[1], de l'authenticité du document remis entre ses mains, il y répondit, du fond de sa retraite, par le rapport suivant, qui, en même temps qu'il résume avec clarté la conduite de l'évêque en ces temps difficiles, nous atteste éloquemment, remarque Mgr Freppel, « sa déférence pour l'Église de Rome et les sentiments d'humilité chrétienne dont son cœur était pénétré[2]. »

Cyprianus presbyteris et diaconis Romæ consistentibus fratribus salutem.

Quoniam comperi, fratres carissimi, minus simpliciter et minus fideliter[3] vobis renuntiari quæ hic a nobis et gesta sunt et geruntur, necessarium duxi has ad vos litteras facere, quibus vobis actus nostri[4] et disciplinæ et diligentiæ ratio redderetur. Nam, sicut Domini mandatis instruimur, orto statim turbationis impetu primo, cum me clamore violento frequenter populus flagitasset, non tam meam salutem quam quietem fratrum publicam cogitans, interim secessi, ne per inverecundam præsentiam nostram seditio quæ cœperat plus provocaretur. Absens tamen corpore[5], nec spiritu nec actu nec monitis meis defui, quominus, secundum Domini præcepta, fratribus nostris in quibus possem mea mediocritate consulerem.

Et quid egerim loquuntur vobis epistolæ pro temporibus emissæ numero tredecim[6], quas ad vos transmisi,

[1] *Ep.* 9.

[2] *Ubi supra*, p. 175.

[3] Le comparatif d'augmentation ou de diminution s'emploie souvent dans un sens voisin du superlatif; on s.-e. *æquo*, *solito*, ou tout autre mot semblable, selon la phrase. (Dutrey, § 212, IV.)

[4] *Actus, us,* ici et quelques lignes plus loin, a le sens collectif et très classique de « actes, conduite ». Quant aux deux expressions qui suivent, la première, *disciplina* (de *discere*), indique les « règles », les « principes » qui dirigent les actes, et *diligentia* (de *deligere*), le « zèle » qui les inspire.

[5] Allusion aux paroles de saint Paul : *Ego quidem absens corpore, præsens autem spiritu.* (I Cor., V, 3.)

[6] *Pro temporibus* (on dit plus souvent *pro tempore*), « selon les circonstances, selon les besoins. » Des treize lettres dont parle ici saint Cyprien, et dont il indique les sujets,

in quibus nec clero consilium[1], nec confessoribus exhortatio, nec extorribus, quando oportuit, objurgatio, nec universæ fraternitati ad deprecandam Dei misericordiam allocutio et persuasio nostra defuit, quantum, secundum legem fidei et timorem Dei, Domino suggerente, nostra mediocritas potuit eniti. Posteaquam vero et tormenta venerunt, sive jam tortis fratribus nostris, sive adhuc[2] ut torquerentur inclusis, ad corroborandos et confirmandos eos noster sermo penetravit[3]. Item, cum comperissem eos qui sacrilegis contactibus manus suas atque ora maculassent, vel nefandis libellis nihilominus conscientiam polluissent[4], exambire[5] ad martyres passim, confessores quoque importuna et gratiosa[6] deprecatione corrumpere, ut sine ullo discrimine atque examine singulorum darentur quotidie libellorum millia[7] contra Evangelii legem, litteras

sept seulement sont parvenues jusqu'à nous. Nous venons de lire les trois plus importantes.

[1] *Nec clero consilium... defuit...* : l'évêque désigne par ces mots l'épître 5, par laquelle s'ouvre ce volume. Quant aux trois lettres qu'il indique ensuite comme ayant été adressées, soit aux confesseurs pour les exhorter, soit aux exilés (probablement aux exilés revenus dans leurs foyers et qui tenaient parfois, après leur retour, une conduite peu régulière) pour les réprimander, soit enfin à la communauté des fidèles (*fraternitati*, dans le sens marqué plus haut, p. 5, n. 4) pour l'encourager à la prière, aucune d'entre elles ne nous est parvenue.

[2] *Adhuc*, « encore », ne s'emploie pas avec le passé. (Riemann, p. 225, note.)

[3] L'auteur résume ainsi l'éloquente lettre que nous avons lue plus haut sous ce titre : *Aux Confesseurs de Carthage.*

[4] Les *tombés* se divisaient en quatre classes principales : *blasphemati*, ceux qui avaient abjuré leur foi par leurs paroles ; *turificati*, qui avaient offert de l'encens aux idoles; *sacrificati*, qui s'étaient associés aux sacrifices des païens en mangeant de la chair des victimes ou autrement, et enfin *libellatici*, qui, par une singulière aberration de conscience, achetaient, pour sauver leur vie, des attestations d'une infidélité dont ils n'étaient point coupables. (Voir Martigny, au mot *Lapsi.*) Saint Cyprien désigne ici clairement les trois dernières catégories.

[5] *Exambire* : la langue classique n'emploie que le simple *ambire*.

[6] Voir plus haut, p. 16, n. 3.

[7] Il s'agit ici des billets d'indulgence par lesquels les confesseurs recommandaient les apostats à la miséricorde de l'Église. Les expressions employées par saint Cyprien confirment ce que nous avons dit plus haut sur le nombre des *tombés*, surtout si l'on prend garde qu'un grand nombre de ces billets avaient une valeur largement collective. En voici une formule que saint Cyprien cite dans la lettre même qu'il analyse ici : *Communicet ille... cum suis.* (*Ep.* 15)

feci quibus martyres et confessores consilio meo quantum possem ad Dominica præcepta revocarem. Item presbyteris et diaconis non defuit sacerdotii vigor[1], ut quidam, minus disciplinæ memores[2] et temeraria festinatione præcipites, qui cum lapsis communicare[3] jam cœperant, comprimerentur, intercedentibus nobis. Plebi quoque ipsi quantum potuimus animum composuimus, et ut ecclesiastica disciplina servaretur instruximus[4]...

Ep. xx.

V

L'année du martyr.

A cet exposé (que nous avons abrégé pour ne pas faire double emploi avec les citations que nous allons bientôt emprunter au traité *de Lapsis*), à cet exposé, modeste à la fois et ferme, de la conduite de l'évêque, le clergé romain répondit dès le mois d'août par une lettre éloquente[5], qui, en même temps qu'elle approuvait les règles suivies dans la question délicate de la réconciliation des *tombés*, rendait hommage au zèle pastoral de Cyprien et à sa courageuse sollicitude : et c'est le ton qui règne désormais dans les nombreuses missives qui, du centre de la catholicité à la retraite obscure de l'évêque, ne cessent d'être échangées jusqu'à la fin de la persécution.

Nous empruntons à cette correspondance le fragment suivant d'une lettre de saint Cyprien, dont tous les auteurs ont vanté avec raison la touchante et poétique éloquence.

[1] *Sacerdotii vigor*, « la vigueur » (la sévérité) « de notre sacerdoce », c'est-à-dire, (d'après notre observation de la page 15, note 2) « de notre autorité épiscopale ». L'auteur désigne ici la lettre 16, qui commence, en effet, par cet exorde vigoureux : *Diu patientiam meam tenui !...*

[2] *Minus memores :* voir plus haut, p. 18, n. 3.

[3] *Communicare,* dans le sens marqué à la page 15, note 3.

[4] *Instruximus,* non dans le sens d' « instruire », qui réclamerait le régime indirect de la chose, mais dans le sens très classique de « munir du nécessaire, préparer, armer ». Il s'agit ici de la lettre même que nous avons lue en dernier lieu sous ce titre : *Conduite à l'égard de ceux qui sont tombés.*

[5] *Ep.* 30.

On était à la fin de l'année terrible : les mois s'étaient succédé, et une foule de confesseurs continuaient à languir au fond des cachots. C'est à eux qu'il s'adresse, pour les féliciter de cette constance que les ennuis de la prison, pas plus que les tourments, n'ont pu faire démentir ; et dans une série de tableaux qui n'ont que le défaut, nous dit Mgr Freppel, d'être trop brillants peut-être pour une simple lettre [1], faisant passer sous leurs yeux les saisons diverses dont le ciel, depuis qu'ils n'en voient plus la lumière, n'a point cessé pourtant de ramener le cours, il oppose à ces vicissitudes de l'année les phases diverses du long sacrifice qu'ils n'ont cessé d'accomplir pour Jésus-Christ.

... Beatum facit prima et una confessio : vos toties confitemini, quoties, rogati ut de carcere recedatis [2], carcerem fide et virtute præeligitis. Tot vestræ laudes, quot dies; quot mensium curricula, tot incrementa meritorum. Semel vincit qui statim patitur : at qui, manens semper in pœnis, congreditur cum dolore nec vincitur, quotidie coronatur.

Eant nunc [3] magistratus, et consules sive proconsules, annuæ dignitatis insignibus et duodecim fascibus glorientur. Ecce dignitas cælestis in vobis honoris annui claritate signata est, et jam revertentis anni volubilem circulum victricis gloriæ diuturnitate transgressa est. Illu-

[1] *Ubi supra*, p. 186.

[2] *Recedere* se construit plutôt avec *ab* ; mais nous aurons souvent à constater la tendance de la prép. *de* à empiéter, au sens local, sur les prép. *ab* et *ex*. (Voir plus haut, p. 9, n. 5.) Quant au fond de la pensée, se souvenir que les martyrs avaient souvent à subir de la part de leurs proches des sollicitations qui étaient pour eux la plus dangereuse des épreuves et dont Chateaubriand a fait l'une des plus belles scènes de ses *Martyrs*. (Voir le livre XXIII.) Il arrivait même souvent que la sollicitation venait de la part des juges : « Consule tibi, » disait le proconsul à saint Cyprien lui-même, dans les *Actes* que nous avons lus au vol. de la *Cinq*. (Cf., au même vol., le récit de la mort des quarante martyrs par saint Gaudence, p. 62, et l'interrogatoire de sainte Eulalie, dans l'hymne que Prudence lui a consacré, p. 214.)

[3] Les divers impératifs de *eo* sont fréquemment employés par les classiques comme expression de mépris, d'ironie ou d'indignation. « Viennent maintenant les magistrats, consuls ou proconsuls : » *magistratus*, désignant le genre, et *consules sive proc.*, les espèces supérieures, reliées au genre par la prép. *et* dans le sens de « même ».

minabat mundum sol oriens et luna decurrens : sed vobis idem, qui solem fecit et lunam, majus in carcere lumen fuit; et in corde ac mentibus vestris Christi claritudo resplendens, horribiles ceteris atque funestas pœnalis loci tenebras æterna illa et candida luce radiavit[1]. Per vicissitudines mensium transmeavit hibernum[2] : sed vos inclusi tempora hiemis persecutionis hieme pensabatis. Successit hiemi verna temperies rosis læta et floribus coronata : sed vobis rosæ et flores de paradisi deliciis[3] aderant, et caput vestrum serta cælestia coronabant. Æstas ecce messium fertilitate fecunda est, et area frugibus plena est : sed vos, qui gloriam seminastis, frugem gloriæ metitis, atque, in Domini area constituti, exuri paleas inexstinguibili igne conspicitis; ipsi, ut tritici grana purgata et frumenta pretiosa, jam probati et conditi, hospitium carceris horreum computatis[4]. Nec deest au-

[1] *Radiare*, « rendre rayonnant, faire rayonner, » n'est employé par les classiques qu'au passif et dans le sens de « rayonner ». Remarquer *illa*, dans le sens emphatique.

[2] *Hibernum* (s.-ent. *tempus*) est l'adj. de *hiems*, formé à l'aide de la terminaison *rnus* propre aux adjectifs de temps, comme *diurnus* de *dies*, *nocturnus* de *nox*, *hodiernus* de *hodie*, *hesternus* de *heri*, etc. A partir du IIIe siècle on trouve *hibernum* employé substantivement, et c'est l'origine de notre mot français « hiver ». C'est par l'hiver que l'auteur commence son énumération des saisons; car, comme nous l'avons dit plus haut, la persécution éclata vers le commencement de 250, dans les mois rigoureux de l'année.

[3] *Paradisus*, mot grec d'origine persane, signifiant proprement « parc », et qui a servi dans la langue sainte à désigner d'abord le jardin délicieux qui fut le séjour de nos premiers parents, et de là, par métaphore, le ciel, séjour des bienheureux. — Quant à l'emploi de la prép. *de* dans les formules *flores de paradisi deliciis*, et plus loin, *de Domini vinea racemi*, il est ici tout à fait conforme à l'usage des bons auteurs. *De*, en effet, sert très bien, dans la langue classique, à désigner le lieu où, comme dans son séjour habituel, dans son origine, dans sa source, on va chercher quelque chose, ce qui est précisément ici le cas : cf. Tibulle : *Nostro de rure corona* (*Carm.*, I, 15); Cicéron : *Declamator aliquis de ludo* (*Or.*, 15, 47), et *alibi passim*.

[4] Développement inspiré par cette phrase de saint Jean-Baptiste rapportée par l'Évangile : *Purgabit aream suam, et congregabit triticum in horreum suum; paleas autem comburet igni inexstinguibili.* (Luc., III, 17.) Remarquer *computare*, dans le sens de *æstimare*, sens tout à fait étranger à la bonne latinité.

-tumno ad munera fungenda temporis gratia spiritalis [1]. Vindemia foris premitur, et profutura poculis in torcularibus uva calcatur : vos de Domini vinea [2] pingues racemi, et jam maturis fructibus botrui [3], pressuræ secularis infestatione [4] calcati, torcular vestrum carcere torquente sentitis, et vini vice sanguinem funditis ; ad passionis [5] tolerantiam fortes, martyrii poculum libenter hauritis [6]. Sic apud servos Dei annus evolvitur ; sic spiritalibus meritis et cœlestibus [7] præmiis temporum vicissitudo celebratur.

Ep. XXXVII.

Une ordination.

(Mélanges, t. I, p. 102.)

Mais la persécution n'était pas seulement pour les fidèles l'arène des vertus que le Ciel couronne : pour beaucoup, la prison devenait aussi l'école de vertus plus hautes, que l'Église dès ici-bas couronnait à sa manière par les honneurs périlleux de son sacerdoce. Plusieurs fois, dans sa retraite ignorée, nous voyons l'évêque accomplir sur les membres meurtris des confesseurs de la foi les rites sacrés de l'ordination. Lui-même nous en parle dans quatre de ses lettres [8] : nous en détachons une, qui se rapporte précisément à l'époque où la lettre précédente nous a conduits et qui forme un des derniers épisodes, non le moins émouvant, de la persécution.

Il s'agit d'un jeune homme, d'un enfant presque (*in annis*

[1] *Spiritalis*. Voir plus haut, p. 8, n. 1.

[2] *Domini vinea* : image familière à la langue biblique.

[3] *Botrus, i*, du mot grec βότρυς, υος, « grappe, » que Pline traduit plus régulièrement par *botrys, yos*, et dont nous trouvons dans Apulée l'adj. *botruosus*.

[4] *Pressuræ* (cf. plus haut, p. 5, n. 3) *secularis* (cf. p. 8, n. 3) *infestatione* (cf. p. 14, n. 2).

[5] *Passionis* : voir plus haut, p. 11, n. 5.

[6] Remarquer, dans toute cette phrase, avec quel art saint Cyprien, en continuant dans tous les détails la comparaison du fidèle avec le raisin destiné au pressoir, nous conduit à cette belle image : « boire la coupe du martyre ! »

[7] Voir de nouveau, p. 8, n. 1.

[8] *Ep.* 29, 38, 39, 40.

adhuc novellus, nous dit-il), qui, avec une fermeté supérieure à son âge, avait deux fois, d'abord par l'exil, puis par les tourments [1], confessé vaillamment le nom de Jésus-Christ. L'évêque écrit à son peuple qu'il a cru devoir récompenser par l'ordre vénérable du lectorat les mérites de cette vertu précoce; et rien de plus touchant que les considérations par lesquelles il montre la convenance qu'il y a à placer les oracles du Christ sur ces lèvres courageuses qui n'ont pas craint de s'ouvrir devant les tyrans pour confesser la foi de son Évangile.

L'évêque appelle ensuite de ses vœux le moment où l'assemblée entière des fidèles pourra contempler, debout à l'ambon dans les cérémonies sacrées, celui qu'avec admiration elle contemplait naguère au haut du chevalet. Mais, en attendant, il a voulu que, sous ses yeux, dans la liturgie secrète que, par la grâce de Dieu, il peut célébrer encore dans sa retraite, le jeune lecteur remplît déjà ses fonctions; et cette jeune voix, en inaugurant sous de tels auspices son gracieux ministère, a résonné à son cœur comme un présage surnaturel de la paix que le Ciel allait rendre à l'Église: *Auspicatus est pacem, dum dedicat lectionem.*

Cyprianus presbyteris et diaconis et plebi universæ salutem.

In ordinationibus clericis [2], fratres carissimi, solemus vos ante consulere [3], et mores ac merita singulorum communi consilio ponderarare. Sed exspectanda non sunt testimonia humana, cum præcedunt divina suffragia. Aurelius frater noster, illustris adolescens [4], a Domino jam proba-

[1] On voit çà et là dans les lettres de saint Cyprien, que c'était là la marche, et, en quelque sorte, la progression de la persécution.

[2] Le mot *ordinatio, onis*, qui désignait déjà, dans la langue classique, l' « action de créer, de nommer, d'installer un magistrat », a été employé par l'Église pour désigner les rites sacrés par lesquels sont conférés, dans leurs degrés divers, les pouvoirs du sacerdoce. — *Clericus, a, um,* « clérical : » c'est l'adj. dont nous avons déjà vu plus haut (page 5, note 1) la forme substantive.

[3] Cette consultation du peuple, que saint Cyprien (nous l'avons vu, p. 14, n. 7) étendait à tous les actes de son ministère, est demeurée en usage dans l'Église pour ce qui touche le choix de ses ministres et s'accomplit encore pendant le rite même de l'ordination. (*Pont. Rom., de Ordinatione diaconi et presbyteri.*)

[4] *Illustris adolescens*, belle expression qui fait penser au *vene-*

tus et Deo carus est, in annis adhuc novellus, sed in virtutis ac fidei laude provectus, minor in ætatis suæ indole, sed major in honore [1]; gemino hic agone certavit: bis confessus, et bis confessionis suæ victoria gloriosus, et quando vicit incursu [2] factus extorris, et cum denuo certamine fortiore pugnavit, triumphator et victor in prœlio passionis [3]. Quoties adversarius provocare servos Dei voluit, toties promptissimus ac fortissimus miles et pugnavit et vicit. Parum fuerat sub oculis ante paucorum, quando extorris fiebat, congressum fuisse: meruit et in foro congredi [4] clariore virtute, ut post magistratus etiam proconsulem [5] vinceret, et post exsilium tormenta superaret. Nec invenio quid in eo prædicare plus debeam, gloriam vulnerum an verecundiam morum, quod honore virtutis insignis est [6] an quod pudoris admiratione laudabilis. Ita et dignitate excelsus est et humilitate [7] submissus, ut appareat illum divinitus reservatum qui [8] ad ecclesiasticam disciplinam

rande puer de Virgile. (*Æn.*, IX, 276.)

[1] *Novellus in*, *minor in*, *major in* : emploi d'*in* étranger à la langue classique; pour marquer le *point de vue* auquel on veut restreindre une affirmation, on met simplement l'ablatif. (Voir Riemann, § 79; cf. plus haut, p. 4, n. 6.)

[2] *Incursu*, s.-ent. *primo* : « au premier choc, à la première attaque. » Remarquer qu'avec certaines expressions (*primo incursu* est du nombre) qui, sans désigner par elles-mêmes une division du temps, servent pourtant à indiquer le temps où quelque chose arrive, on emploie souvent l'abl. sans préposition. Mais on peut aussi ajouter *in*, ce que l'auteur fera plus bas, dans une formule analogue : *in prima congressione*. (Cf. Riemann, § 68, 2.)

[3] Voir plus haut, p. 11, n. 5.

[4] *Mereri* avec l'inf. est une tournure poétique qui n'apparaît dans la prose qu'à partir de Velléius Paterculus.

[5] *Magistratus*, nom du genre (cf. plus haut, p. 21, n. 3) désignant ici, comme il arrive souvent, les espèces infimes, par opposition à *proconsulem*, nom de l'espèce supérieure. Le nom de *proconsul* était donné, sous l'empire, aux gouverneurs de certaines provinces sénatoriales parmi lesquelles était l'Afrique, tandis que les gouverneurs des provinces impériales portaient le nom de *procurateur*.

[6] On sait que les propositions complétives commençant par *quod* dans le sens de « le fait que », et servant de sujet ou de complément direct à un verbe principal quelconque, se construisent avec l'indicatif. (Cf. Riemann, § 172.) — Remarquer les tournures abstraites *honore virtutis*, *pudoris admiratione*, pour *honorabili virtute*, *pudore admirabili*.

[7] Sur le sens du mot *humilitas*, cf. p. 6, n. 3.

[8] *Qui esset* : voir p. 5, n. 2.

ceteris esset exemplo, quomodo servi Dei in confessione virtutibus vincerent, post confessionem moribus eminerent [1].

Merebatur talis clericæ ordinationis ulteriores gradus et incrementa majora, non de annis suis, sed de meritis [2] æstimandus. Sed interim placuit ut ab officio lectionis [3] incipiat, quia et nihil magis congruit voci quæ Dominum gloriosa prædicatione [4] confessa est, quam celebrandis [5] divinis lectionibus personare; post verba sublimia quæ Christi martyrium prolocuta sunt [6], Evangelium Christi legere unde martyres fiunt; ad pulpitum post catastam [7] venire, illic fuisse conspicuum gentilium [8] multitudini, hic a fratribus conspici, illic auditum esse

[1] Dans l'interrogation indirecte, le subj. remplace tantôt l'ind., tantôt le subj. délibératif dont nous avons parlé plus haut (p. 7, n. 1); c'est ici le second cas : « de quelle façon *il faut* que les serviteurs de Dieu triomphent, etc. » (Voir Riemann, § 174.)

[2] Après le verbe *æstimare*, le nom qui sert d'échelle d'évaluation se construit plutôt avec *ex*, ou se met simplement à l'abl. « Ex opinione multa æstimant, » dit Cicéron. (*Rosc. Com.* 10); « Virtutem æstimat annis, » dit Horace. (*Ep.* II, 1, 48.) L'emploi de *de* se rattache à la tendance générale signalée page 9, note 5.

[3] Voir, sur l'office de *lecteur*, le savant article de l'abbé Martigny dans son *Dict. des ant. chrét.* On y trouvera la preuve péremptoire que cet ordre était souvent conféré à des jeunes gens et même à des enfants. Dans une narration de Victor de Vite, nous avons déjà vu figurer (vol de la *Cinq.*, p. 94) des *lectores infantuli*.

[4] *Prædicatio*, désigne non pas la « prédication » proprement dite, mais, selon son acception très classique, l' « action de dire tout haut, de publier, de proclamer. »

[5] *Celebrandis* pourrait s'entendre de la solennité de la lecture; mais il est plus naturel de l'entendre dans le sens très classique d' « exercer, pratiquer, répéter ».

[6] Remarquer, après *martyrium* (qu'il faut entendre dans le sens propre du mot grec correspondant, « témoignage »), la propriété du terme employé par l'auteur : *proloqui*, qui, selon M. Barrault, nous représente la parole comme « un acte de volonté et de courage ». (*Traité des syn. de la langue lat.*, p. 573.)

[7] *Catasta*, *æ*, du grec κατάστασις, « estrade, échafaud, » sur lequel on faisait monter les condamnés pour la torture, et que l'auteur, par un saisissant contraste, oppose à l'ambon (*pulpitum*), du haut duquel le lecteur, visible aux yeux de tout le peuple (*conspicuus*), accomplissait la fonction de son ordre. (Voir Martigny, au mot *Ambon*.)

[8] *Gentilis*, dans la langue sainte, « Gentil, païen » (de *gens*, nation), par opposition aux chrétiens ou aux Juifs, formant le peuple choisi.

cum miraculo[1] circumstantis populi, hic cum gaudio fraternitatis audiri. Hunc igitur, fratres dilectissimi, a me et a collegis qui præsentes aderant[2] ordinatum sciatis. Quod vos scio et libenter amplecti[3] et optare tales in Ecclesia nostra quam plurimos ordinari. Et quoniam semper gaudium properat, nec potest moras ferre lætitia, Dominico[4] legit interim nobis, id est, auspicatus est pacem dum dedicat[5] lectionem. Vos orationibus frequenter insistite, et preces nostras vestris precibus adjuvate, ut Domini misericordia favens nobis, cito plebi suæ et sacerdotem reddat incolumem[6] et martyrem cum sacerdote lectorem.

Opto vos, fratres carissimi, in Deo Patre et Christo Jesu semper bene valere.

Ep. XXXVIII.

VII

Triomphe après la bataille.

Le gracieux augure n'avait point trompé le cœur de l'évêque. Peu de temps après cette lettre, l'invasion des Goths forçait inopinément l'empereur à rendre la paix à l'Église.

[1] *Cum miraculo*, dans le sens de *cum admiratione*.

[2] *Et a collegis...*, ce qui montre que plusieurs évêques étaient venus se joindre à Cyprien dans sa retraite. Cette présence des évêques ou des prêtres, assistant le prélat consécrateur dans les diverses ordinations, remonte (on le voit par un texte de saint Paul, I Tim., IV, 14) aux temps apostoliques, et on sait qu'elle est demeurée en usage dans l'Église.

[3] *Amplecti* : expression imagée, pour rendre l'idée d' « accueillir, saluer ».

[4] *Dominicum*, s.-e. *sacrificium* : ellipse usitée pour désigner la sainte messe. Quant à cet emploi de l'abl. sans prép., voir page 25, note 2.

[5] *Dedicare*, dans le sens de « inaugurer par un premier usage ». Voir, plus haut, la fin du préambule. Quant à l'emploi du présent *dum dedicat*, contrairement à ce que sembleraient exiger les règles de la concordance des temps, se rappeler que *dum* signifiant « dans le même temps que, tandis que », ne se construit régulièrement qu'avec le présent de l'indicatif, qu'il s'agisse du passé ou de l'avenir. (Riemann, § 217, rem. 2 et 5.)

[6] *Reddat incolumem* : c'est l'expression d'Horace dans son ode à Virgile (*Carm.* I, 3, 7). Quant au sens particulier du mot *sacerdotem*, voir p. 15, n. 2.

Cette paix devait être courte, car nous verrons, dès le milieu de l'année 252, l'empereur Gallus renouveler contre les chrétiens les édits de son prédécesseur. Mais l'Église pouvait reprendre haleine : elle avait le temps de panser ses plaies, de relever les blessés et de se préparer à une lutte nouvelle : c'est là précisément l'objet du traité *de Lapsis* par lequel saint Cyprien inaugura son retour au milieu de son peuple.

Le premier mouvement de son âme avait été de convoquer en concile les évêques d'Afrique pour régler en commun le sort des malheureux apostats. Mais, avant cette réunion, dont il espérait beaucoup de fruit, l'évêque jugea à propos d'y préparer les esprits par cette instruction pastorale, qui est restée, nous dit encore Mgr Freppel, un des chefs-d'œuvre de la littérature chrétienne.

Rien de plus saisissant que le début. L'orateur y rend grâce à Dieu pour cette nouvelle paix accordée à l'Église. Après quoi, semblable à un général qui fait la revue de ses troupes après la bataille, il parcourt l'armée de la foi, ou plutôt il fait défiler devant lui, pour leur distribuer leur part d'éloges et de récompenses, ces cohortes de confesseurs, qui viennent, chacun à son rang et selon son ordre, de soutenir le bon combat : c'est le cortège triomphal des martyrs[1].

Pax ecce, dilectissimi fratres, Ecclesiæ reddita est, et, quod difficile nuper incredulis ac perfidis [2] impossibile videbatur, ope atque ultione divina securitas nostra [3] reparata est. In lætitiam mentes redeunt, et, tempestate pressuræ ac nube discussa[4], tranquillitas ac serenitas refulserunt. Dandæ laudes Deo, et beneficia ejus ac munera cum

[1] *Saint Cyprien*, Xe leçon, p. 232.

[2] *Incredulis ac perfidis :* il faut remarquer, pour garder la gradation que l'auteur établit entre ces deux mots, que le premier désigne, non pas précisément l'incrédulité (qui a dans notre langue un sens plus radical), mais l'absence de la disposition d'âme indiquée par le mot *credulus*, c.-à-d. la « défiance », et le second, le défaut de la foi même, l' « incrédulité » proprement dite, « l'infidélité. »

[3] *Securitas*, subst. formé de *securus* (*sine cura*) et désignant la « sûreté » dans le sens subjectif, sort parfois de substantif à *tutus* (lequel n'en a point de sa formation) et s'emploie pour désigner la « sûreté » objective, la « paix ». C'est ici le cas.

[4] Remarquer, dans la contexture de cette phrase, l'opposition exacte que l'auteur établit entre les images *tempestate ac nube*, d'une part, et *tranquillitas ac serenitas*, de l'autre. — *Pressuræ*, dans le sens où nous l'avons déjà vu plusieurs fois.

gratiarum actione celebranda, quamvis agere gratias nostra vox nec in persecutione cessaverit; neque enim tantum licere inimico potest, ut non, qui Dominum toto corde et anima et virtute diligimus [1], benedictiones ejus [2] et laudes semper et ubique cum gloria prædicemus. Exoptatus votis omnium dies venit, et, post longæ noctis horribilem tetramque caliginem, Domini luce radiatus mundus eluxit.

Confessores præconio boni nominis [3] claros et virtutis ac fidei laudibus gloriosos, lætis conspectibus [4] intuemur: sanctis osculis [5] adhærentes, desideratos diu inexplebili cupiditate complectimur. Adest militum Christi cohors candida [6], qui persecutionis urgentis ferociam stabili congressione [7] fregerunt, parati ad patientiam carceris, armati ad tolerantiam mortis. Repugnastis fortiter seculo, spectaculum gloriosum præbuistis Deo [8], secuturis fratribus fuistis exemplo. Religiosa vox Christum locuta est [9], in quem se semel credidisse confessa est:

[1] On reconnaît les termes du précepte divin de la charité. Sur le mot *anima*, voir *Cinq.*, p. 63, n. 3.

[2] *Benedictio*, *onis*, « bénédiction, » dans le sens religieux que la langue biblique ou ecclésiastique a donné au verbe *benedicere*, pour désigner spécialement la louange rendue à Dieu. Dans la langue classique, *benedicere* signifie d'une manière générale « dire du bien de quelqu'un », et ne forme que le substantif *benedictum*, *i*, « éloge, bonnes paroles, langage poli ou flatteur. »

[3] *Boni nominis :* formule employée par l'apôtre saint Jacques pour désigner le nom de Jésus-Christ (Jac., II, 9), et pour le sens de laquelle voyez plus haut, p. 6, n. 1.

[4] *Conspectus*, *us*, « vue, regard, » inusité au pluriel dans la langue classique.

[5] *Sanctis osculis :* c'est l'expression employée par saint Paul et par saint Pierre à la fin de leurs épîtres. Voir, au sujet de cette marque de charité, usitée d'abord dans la vie commune des premiers chrétiens et passée dans la liturgie, l'article *Baiser de paix* dans Martigny.

[6] *Cohors candida :* on sait que l'adj. *candidus*, *a*, *um*, désigne la blancheur éclatante. Saint Augustin nous donne ainsi la signification de cette image, que l'Église emploie encore aujourd'hui en parlant de l'armée des martyrs : « *Candida*, de causæ fulgore. » (Serm. 300, *in nat. mart. Massæ Candidæ.*)

[7] *Stabili congressione :* « par la fermeté de leur choc. »

[8] Cf. I Cor., IV, 9; Hebr., x, 33.

[9] *In quem :* nous avons vu (*Cinq.*, p. 107, n. 5) que le verbe *credere* s'emploie, chez les classiques, avec le datif ou l'accusatif, le datif représentant la personne sur la parole de qui l'on croit, et l'accusatif la chose qui est

illustres manus, quæ nonnisi divinis operibus assueverant, sacrificiis sacrilegis restiterunt: sanctificata ora cælestibus cibis[1] post corpus et sanguinem Domini profana contagia[2] et idolorum reliquias[3] respuerunt: ab impio sceleratoque velamine, quo illic velabantur sacrificantium capita captiva[4], caput vestrum liberum mansit: frons cum signo Dei pura[5] diaboli coronam ferre non potuit, coronæ se Domini reservavit. Quam vos læto sinu excipit mater Ecclesia de prœlio revertentes! quam beata, quam gaudens portas suas aperit, ut adunatis agminibus

l'objet de notre croyance. Mais la langue biblique emploie avec ce verbe, quand c'est Dieu qui est l'objet de l'action, une troisième tournure, l'acc. avec *in*, laquelle a l'avantage de mieux marquer l'élan et le complet abandon de l'âme vers ce divin objet. — *Semel*, très classique dans le sens de « une fois pour toutes, pour toujours ». — Enfin, pour ce qui est du fond de la pensée, et afin d'en mieux suivre le développement, se rappeler les diverses catégories de *tombés* (*blasphemati*, *turificati*, *sacrificati*) que nous avons énumérées plus haut (p. 19, n. 4), et auxquelles l'auteur oppose successivement, dans cette phrase et dans les suivantes, la conduite héroïque des martyrs.

[1] *Sanctificata*, n'appartient qu'à la latinité ecclésiastique. Pour le fond de la pensée, remarquer la manière nette et précise dont l'auteur exprime la doctrine catholique sur le mystère de l'Eucharistie.

[2] *Profana contagia*, dans le sens où l'auteur nous a dit plus haut (page 19) *sacrilegis contactibus*: on sait que l'adj. *profanus*, proprement « profane », est employé aussi dans la langue classique, au moins chez les poètes, dans le sens d' « impie, sacrilège ».

[3] *Idolorum reliquias*: « les reliefs des festins idolâtriques. » *Idolum* ou *idolon*, *i*, se prend généralement dans le sens d' « image, fantôme, spectre »; mais désigne spécialement, dans la langue ecclésiastique, les « images des faux dieux », les « idoles ».

[4] On peut voir, dans le *Dict. des ant. grecques et romaines* d'Anthony Rich, la représentation des différents couvre-chefs dont les prêtres se servaient dans leurs cérémonies. Quant à l'épithète *captiva*, elle nous reporte aux mœurs antiques qui voyaient dans le front découvert un signe de liberté, et sur lesquelles saint Paul, dans une épître, appuyait sa fameuse maxime: *Omnis vir orans aut prophetans velato capite, deturpat caput suum.* (I Cor., XI, 4.)

[5] *Frons cum signo Dei pura*, « le front purifié par le signe de Dieu, » la prép. *cum* remplissant, contrairement à l'usage classique, les fonctions de l'abl. *instrumental*. *Signo Dei*, c.-à-d. le signe de la croix. Sur la coutume antique de la tracer sur le front, lire Martigny, au mot *Signe de la croix*. Nous entendrons, dans le vol. des *Ilum.*, le poète Prudence célébrer, à la fin de son *hymne avant le sommeil*, la vertu de ce signe sacré.

intretis, de hoste prostrato tropæa referentes! Cum triumphantibus viris et feminæ veniunt, quæ cum seculo [1] sexum quoque vicerunt. Veniunt et geminata militiæ suæ gloria virgines, et pueri annos suos virtutibus transeuntes [2]. Necnon et [3] cetera stantium [4] multitudo vestram gloriam sequitur, proximis et pæne conjunctis laudis insignibus vestigia vestra comitatur. Eadem et in illis sinceritas cordis, eadem fidei tenacis integritas. Inconcussis præceptorum cælestium radicibus nixos et evangelicis traditionibus roboratos, non præscripta exsilia, non destinata tormenta, non rei familiaris damna, et corporis supplicia terruerunt [5].

De Lapsis, I et II

VIII

Lamentations.

Mais, dans les rangs des vainqueurs, il reste, hélas! des places vides. Parmi tant de triomphes, combien de deuils à déplorer! Cette triste pensée interrompt sur les lèvres de l'orateur l'hymne d'action de grâces, et la douleur du père, qui se sent blessé et meurtri dans ses enfants, cette douleur que nous entendions plus haut emprunter un instant les accents de l'Apôtre, se donne cours dans cette pathétique lamentation.

Has martyrum cælestes coronas, has confessorum glorias spiritales, has stantium fratrum maximas eximiasque

[1] *Seculum*, dans le sens expliqué p. 8, n. 3.

[2] « Devançant leurs années par leurs vertus. » Voir ce que saint Cyprien nous a dit plus haut du jeune lecteur Aurèle : « Non de annis suis, sed de meritis æstimandus. »

[3] *Necnon et*, « et aussi : » remarquons que *necnon*, comme simple synonyme de *et*, ne commence à apparaître, en dehors de la poésie, que chez les écrivains de l'école impériale.

[4] *Stantium*, dans le sens technique indiqué plus haut (p. 12), par opposition à *lapsi*. Pareillement, au début du fragment suivant.

[5] L'auteur distingue d'une part les prescriptions pénales, les menaces de la loi, et, de l'autre, les peines effectives subies soit dans leurs fortunes, soit dans leurs membres.

virtutes mæstitia una contristat, quod[1] avulsam nostrorum viscerum partem violentus inimicus populationis suæ strage dejecit. Quid hoc loco faciam[2], dilectissimi fratres? Fluctuans vario mentis æstu[3], quid aut quomodo dicam? Lacrymis magis quam verbis opus est ad exprimendum dolorem, quo corporis nostri plaga deflenda est, quo populi aliquando numerosi multiplex lamentanda jactura est. Quis enim sic durus ac ferreus[4], quis sic fraternæ caritatis oblitus, qui inter suorum multiformes ruinas, et lugubres ac multo squalore deformes reliquias constitutus, siccos oculos tenere prævaleat[5], nec, erumpente statim fletu, prius gemitus suos lacrymis quam voce depromat? Doleo, fratres, doleo vobiscum, nec mihi ad leniendos dolores meos integritas propria et sanitas privata blanditur, quando plus pastor in gregis sui vulnere vulneretur [6]. Cum singulis pectus meum copulo, mæroris et funeris pondera luctuosa participo. Cum plangentibus plango, cum deflentibus defleo[7], cum jacentibus jacere me credo. Jaculis illis[8] grassantis inimici mea simul membra

[1] *Quod... dejecit* : proposition expliquant le subst. *mæstitia una*. Ces propositions explicatives se rencontrent souvent en latin après les pronoms *hoc*, *id*, *illud* (parfois sous-entendus), et même (comme c'est ici le cas) en apposition à des substantifs; on les construit avec la conj. *quod*, après laquelle on met régulièrement l'ind., à moins que le subj. ne soit motivé par des circonstances particulières. (Cf. p. 25, n. 6.) Avec certaines expressions, celles surtout qui marquent l'intention ou le désir, la prop. se construit avec *ut*. (Cf. Riemann, § 186, *c*.)

[2] La prép. *in* s'omet souvent devant l'abl. de *locus*, quand il est accompagné d'un adj. (Riemann, § 67, *e*.) Sur les subj. *faciam* et *dicam*, voir p. 7, n. 1.

[3] Cf. Virg. *Æn.*, XII, 486.

[4] Locution familière à Cicéron : « Quis tam fuit durus et ferreus, quis tam inhumanus, qui... » (*Verr.*, II, 5, 16, 121.)

[5] *Prævalere* est souvent employé par les auteurs ecclésiastiques dans le sens de *posse* avec l'inf. Voir de nombreux exemples cités dans Gœlzer, *Lat. de saint Jérôme*, p. 363.

[6] *Quando*, comme conj. causale, n'est employé que chez les poètes et dans la prose postérieure à Auguste. Remarquer, en outre, l'irrégularité de la construction de *quando* avec le subjonctif. La langue classique n'emploie le subj. avec les conj. causales *quod*, *quia*, *quoniam*, *quando*, que lorsque la préposition causale n'exprime pas la pensée de celui qui parle ou rapporte une opinion qu'on a eue sans dire qu'on l'a encore. Mais les auteurs ecclésiastiques manquent souvent à cette règle.

[7] Cf. Rom., XII, 15.

[8] *Illis*, dans le sens emphatique.

percussa sunt, sævientes gladii per mea viscera transierunt. Immunis et liber a persecutionis incursu fuisse non potest animus : in prostratis fratribus et me prostravit affectus.

De Lapsis, IV.

IX

L'apostasie.

(Mélanges, t. I, p. 104.)

Ces défaillances, que son cœur déplore avec une émotion si touchante, l'évêque en cherche ensuite les causes, qu'il nous montre surtout dans l'affaiblissement de la discipline chrétienne, fruit malheureux d'une longue paix [1]. Après quoi, attaquant de front les insolentes prétentions des *tombés*, il leur remet devant les yeux, avec toutes ses circonstances aggravantes, le souvenir de leur crime : les tourments devenus inutiles, leur lâcheté n'attendant pas même l'interrogatoire ou importunant les magistrats pour en devancer l'heure, un grand nombre allant jusqu'à se faire, par d'indignes sollicitations, apôtres d'apostasie; c'est un tableau navrant, qui fait penser au mot de Tacite : *Ruere in servitium* [2], mais dont l'évêque, heureusement, nous a donné plus haut l'héroïque contre-partie.

Non exspectaverunt saltem ut ascenderent apprehensi, ut interrogati negarent [3]. Ante aciem multi victi, sine

[1] « Quia traditam nobis divinitus disciplinam pax longa corruperat. »

[2] *Ann.*, I, 7.

[3] « Ils n'ont pas même attendu la main du licteur pour monter (au Capitole), ni l'interrogatoire pour renier (leur foi). » Plusieurs villes de province (et Carthage était du nombre) avaient, à l'exemple de Rome, décoré du nom de Capitole la citadelle qui dominait leurs remparts, et y avaient établi le principal temple de leurs dieux. C'était là que les chrétiens étaient conduits de préférence pour sacrifier aux idoles : d'où l'expression *ascendere*, que saint Cyprien emploie absolument pour désigner cette triste démarche. — Remarquer de nouveau, dans cette première phrase, la distinction marquée plus haut (p. 19, n. 4) des *blasphemati* et des *turificati* ou *sacrificati*, distinction que nous retrouverons dans tous les développements qui

congressione prostrati; nec hoc sibi reliquerunt, ut sacrificare idolis viderentur inviti. Ultro ad forum currere[1], ad mortem sponte properare, quasi hoc olim[2] cuperent, quasi amplecterentur occasionem datam quam semper optassent. Quot illic a magistratibus, vespera urgente, dilati sunt! quot, ne eorum[3] differretur interitus, et rogaverunt? Quam vim potest talis obtendere, qua[4] crimen suum purget, cum vim magis ipse fecerit ut periret? Nonne, quando ad Capitolium sponte ventum est, quando ultro ad obsequium diri facinoris accessum est, labavit gressus, caligavit adspectus, tremuerunt viscera[5], membra conciderunt? Non sensus obstupuit, lingua hæsit, sermo defecit? Stare illic potuit Dei servus et loqui et renuntiare Christo, qui jam diabolo renuntiaverat et seculo? Non ara illa, quo moriturus accesserat, rogus illi fuit? Non diaboli altare[6], quod fœtore tetro fumare ac redolere conspexerat, velut funus et bustum vitæ suæ horrere ac fugere debebat? Quid hostiam tecum, miser, quid victimam immolaturus imponis? Ipse ad aras hostia, victima ipse venisti; immolasti illic salutem tuam : spem tuam, fidem tuam funestis illis ignibus concremasti.

Ac multis proprius interitus satis non fuit. Hortamentis mutuis in exitium populus impulsus est, mors invicem letali poculo[7] propinata est; ac, ne quid deesset

suivent. Revoir aussi, sur le sens de *negare*, p. 4, n. 5.

[1] Infinitif historique : on sait que cette construction s'emploie surtout pour exprimer les circonstances simultanées d'un événement et les détails d'une même action. (Cf. Riemann, § 164.) — *Ad forum :* car le forum, à Carthage comme à Rome, était voisin du Capitole.

[2] *Olim*, dans le sens de « depuis longtemps », se rencontre dans les auteurs classiques postérieurs à Auguste.

[3] La grammaire demanderait *suus*. Dans une proposition subordonnée, le pronom ou l'adj. possessif réfléchi est de règle quand il se rapporte au nom d'une personne dont il est question dans la prop. principale et dont la prop. subordonnée représente la pensée. (Riemann, § 9, 2°.)

[4] *Qua :* voir p. 5, n. 2.

[5] « N'ont-ils pas senti... leurs entrailles s'émouvoir ? » *Viscera*, dans le sens restreint marqué p. 8, n. 5.

[6] *Altare,* inusité au sing. dans la langue classique.

[7] Belle figure tirée des libations usitées dans les sacrifices idolâtriques, et auxquelles l'Apôtre fait allusion lui-même dans un texte dont l'auteur va, quelques lignes

ad criminis cumulum, infantes quoque, parentum manibus impositi vel attracti, amiserunt parvuli quod in primo statim nativitatis exordio fuerant consecuti. Nonne illi, cum judicii dies venerit, dicent : Nos nihil fecimus, nec, derelicto cibo et poculo Domini, ad profana contagia [1] sponte properavimus : perdidit nos aliena perfidia, parentes sensimus [2] parricidas : illi nobis Ecclesiam matrem, illi patrem Deum [3] negaverunt, ut, dum, parvi et improvidi et tanti facinoris ignari, per alios ad consortium criminum jungimur, aliena fraude caperemur [4].

Nec est, pro dolor! justa aliqua et gravis causa quæ tantum facinus excuset [5]. Relinquenda erat patria et patrimonii facienda jactura. Cui enim [6] non nascenti atque morienti relinquenda quandoque patria et patrimonii sui [7] facienda jactura est? Christus non relinquatur, salutis ac sedis æternæ jactura timeatur...

L'auteur s'arrête avec complaisance à développer cette dernière pensée : oui, il n'y a que la perte du Christ, la perte

plus loin, citer une expression : *Non potestis calicem Domini bibere, et calicem dæmoniorum.* (I Cor., x, 20.)

[1] Voir plus haut, p. 30, n. 2.

[2] *Sensimus*, pour *experti sumus*, comme dans ces vers d'Horace, à propos d'Apollon : « Dive, quem proles Niobea... vindicem... sensit. » (*Od.* IV, 6, 1-3.)

[3] *Ecclesiam matrem... patrem Deum :* l'auteur associe avec raison ces deux idées; car, selon la belle sentence qu'il nous fera lire dans son traité *de l'Unité de l'Église*, « Habere jam non potest Deum patrem qui Ecclesiam non habet matrem. »

[4] *Ut caperemur.* Remarquer que, dans les propositions consécutives, *ut* est souvent employé sans corrélatif exprimé et signifie à lui seul « en sorte que ». (Cf. Riemann, § 197, où l'on verra expliqué l'emploi de l'imparfait *caperemur*, au lieu du parfait *capti fuerimus.*) Quant à l'emploi du présent *dum jungimur*, voir p. 27, n. 5.

[5] *Quæ... excuset :* voir plus haut, p. 8, n. 6.

[6] *Enim* est souvent employé dans les reparties (particulièrement chez les comiques) pour motiver le fond de la réponse, dans le sens de « eh bien »! C'est ici le cas à l'égard de l'excuse alléguée dans la phrase précédente, *Relinquenda erat*, et que l'auteur reprend pour son propre compte, en insistant sur la nécessité des sacrifices dont on se plaint. (Cf. Riemann, p. 506, n. 1.)

[7] Le réfléchi *sui* est superflu et même matériellement incorrect. Mais on sait que le réfléchi est souvent employé, quand le mot auquel il se rapporte peut, sans être le sujet *grammatical* de la proposition, en être considéré comme le sujet *logique*. (Cf. Riemann, *Synt.*, p. 19, n. 1 ; *Ét. sur Tite-Live*, p. 116.)

du Ciel qui soit à redouter, et l'homme doit tout souffrir pour sauver ce bien unique. Puis, passant à la dernière phase de la persécution, il continue, avec la même énergie, à réfuter les lâches excuses par lesquelles l'apostasie essaye de pallier sa honte.

Sed tormenta postmodum venerant, et cruciatus graves reluctantibus imminebant. Queri de tormentis potest qui per tormenta superatus est[1]. Potest excusationem doloris obtendere qui victus est in dolore. Potest rogare talis et dicere : Certare quidem fortiter volui, et, sacramenti mei memor[2], devotionis ac fidei arma suscepi : sed me in congressione pugnantem cruciamenta varia et supplicia longa vicerunt. Stetit mens stabilis et fides fortis, et cum torquentibus pœnis immobilis diu anima luctata est : sed, cum, durissimi judicis recrudescente sævitia, jam fatigatum nunc flagella scinderent, nunc contunderent fustes, nunc equuleus extenderet, nunc ungula efföderet, nunc flamma torreret, caro me in colluctatione deseruit, infirmitas viscerum[3] cessit, nec animus sed corpus in dolore defecit. Potest cito proficere ad veniam causa talis[4] ; potest ejusmodi excusatio esse miserabilis[5]. Sic hic[6] Casto et Æmilio aliquando Dominus ignovit; sic in

[1] Certaines éditions mettent un point d'interrogation à la fin de cette phrase, mais à contresens. C'est ici une concession que l'auteur fait : « Oui, celui-là peut se plaindre des tourments, qui a été vaincu par les tourments. Celui-là peut s'excuser et dire : *Certare quidem..., sed corpus in dolore defecit.* » Et ce n'est qu'au commencement du paragraphe suivant que vient la réponse directe : *Nunc vero...*

[2] « Me souvenant de mon serment. » Voir plus haut, p. 9, n. 2.

[3] *Viscera*, dans le sens général indiqué plus haut (p. 8, n. 5), et ne différant de *caro* qu'en ce que celui-ci désigne la « chair » en tant que matière, tandis que *viscera* la désigne, avons-nous dit, en tant que partie d'un corps organique. Traduire donc, selon cette distinction : « La chair m'a abandonné dans le combat, l'infirmité de mes organes a cédé. »

[4] *Causa*, dans le sens très classique de « raison, excuse, justification ».

[5] *Miserabilis* signifie à la fois « digne de pitié », et « qui excite la pitié ». C'est ici le second cas, comme dans ce vers d'Ovide :

Sisque miser semper, nec sis miserabilis ulli.

[6] *Hic*, « ici, » en Afrique; *aliquando*, « naguère. » Nous trouvons, en effet, mentionnés au martyrologe romain, à la date du 22 mai, les noms des deux martyrs dont parle saint Cyprien, lesquels, après

prima congressione[1] devictos victores in secundo prœlio reddidit, ut fortiores ignibus fierent qui ignibus ante cessissent, et unde superati essent, inde superarent[2]. Deprecabantur illi non lacrymarum miseratione[3], sed vulnerum, nec sola lamentabili voce, sed laceratione corporis et dolore; manabat pro fletibus sanguis, et pro lacrymis cruor semiusti lateris defluebat.

Nunc vero quæ vulnera ostendere victi possunt, quas plagas hiantium viscerum, quæ tormenta membrorum, ubi non fides congressa cecidit, sed congressionem perfidia prævenit? Nec excusat oppressum necessitas criminis, ubi crimen est voluntatis[4].

De Lapsis, VIII-XIV.

X

Fausse pénitence.

(Mélanges, t. I, p. 108.)

C'est un des tableaux par lesquels l'auteur termine son traité. On y trouvera plus que dans les autres la touche de Tertullien[5], dont le livre *de Pænitentia* nous offre un passage analogue, que nous lirons plus tard[6].

avoir tout d'abord défailli dans les tourments, prirent dans une seconde épreuve, *in secundo prœlio*, une glorieuse et éclatante revanche.

[1] Voir p. 25, n. 2.

[2] *Ut fierent..., et superarent*, en prenant *ut* dans le sens indiqué à la page 35, note 4. Quant aux subj. *qui... cessissent*, *unde superati essent*, ils s'expliquent par ce que les grammairiens appellent l'attraction modale, en vertu de laquelle les propositions subordonnées se rattachant à une proposition infinitive ou subjonctive se mettent volontiers au subjonctif.

[3] *Miseratio*, qui signifie ordinairement « compassion », désigne, en terme de rhétorique, l' « action d'exciter la compassion », le « pathétique ». Saint Cyprien, en homme qui se souvient de son ancienne profession, l'emploie ici dans le second sens.

[4] « Et le vaincu ne peut alléguer la nécessité de son crime, quand c'est la volonté qui est criminelle. »

[5] On sait que saint Cyprien avait coutume de l'appeler son *maître*.

[6] Voir, au vol. de la *Troisième*, le fragment cité sous ce titre : *A ceux que rebutent les labeurs de la pénitence.*

Lamentari[1] eum putamus ex toto corde, jejuniis, fletibus, planctibus Dominum deprecari, qui ex primo criminis die lavacra quotidie celebrat[2], barbam vellit[3], et faciem suam comit, et placere nunc cuiquam studet, qui Deo displicet? An illa ingemiscit et plangit, cui vacat cultum pretiosæ vestis induere, nec indumentum Christi[4] quod perdidit cogitare, accipere pretiosa ornamenta et monilia elaborata, nec divini et cælestis ornatus[5] damna deflere? Tu, licet indumenta peregrina et vestes sericas induas, nuda es[6]; auro te licet et margaritis gemmisque condecores, sine Christi decore deformis est. Et quæ capillos tuos inficis, vel nunc[7] in doloribus desine; et quæ nigri pulveris ductu oculorum lineamenta depingis, vel nunc lacrimis oculos tuos ablue. Si quem de tuis[8] carum mortalitatis exitu perdidisses, ingemisceres dolenter et flerес : facie inculta, veste mutata, neglecto capillo, vultu nubilo, ore dejecto indicia mœroris ostenderes. Animam tuam, misera, perdidisti[9] : spiritaliter mortua[10], supervivere hic tibi et ipsa ambulans funus

[1] *Lamentari* semble désigner ceux qui se trouvaient dans le premier degré de la pénitence canonique que les Grecs appelaient πρόσκλαυσις : les pénitents de cette classe se tenaient hors de l'église, se recommandant aux prières de ceux qui entraient dans le lieu saint.

[2] Voir p. 26, n. 5.

[3] Saint Cyprien s'appuie, pour condamner cette pratique des hommes, sur ce texte du Lévitique : *Neque in rotundum attondebitis comam, nec radetis barbam.* (Lev., XIX, 27.) Les anciens monuments montrent, en effet, que, chez les premiers chrétiens, la règle pour les hommes était de laisser croître leur barbe (*Const. ap.*, I, 3); et Tertullien, dans son traité de *Cultu fem.*, censure avec une extrême sévérité, selon son habitude, ceux qui se rasent le visage.

[4] *Indumentum Christi.* C'est une des images par lesquelles saint Paul a coutume de désigner la grâce du baptême. *Quicumque enim in Christo baptizati estis, Christum induistis.* (Gal. III, 27.) Remarquons, du reste, que le substantif *indumentum* est postérieur à l'époque classique.

[5] *Ornatus* et *ornamenta*, avec la nuance de sens que nous indique Barrault, p. 24, le premier désignant plutôt la beauté, la grâce qui résulte de l'action du verbe; le second, les objets qui servent à la produire.

[6] Apoc., III, 16.

[7] *Vel nunc*, « maintenant du moins. » Voir plus haut, p. 16, n. 4.

[8] *Quem de tuis.* Voir notre observation de la page 22, note 3.

[9] « Perdre son âme. » Belle formule popularisée par la langue de l'Évangile.

[10] *Spiritaliter mortua*, expression de saint Paul (I Tim., V, 6), et

tuum portare cœpisti; et non acriter plangis, non jugiter[1] ingemiscis, non te vel pudore criminis vel continuatione lamentationis abscondis? Ecce pejora adhuc peccandi vulnera, ecce majora delicta, peccasse nec satisfacere, deliquisse nec delicta deflere.

De Lapsis, xxx.

Il nous resterait, pour achever le tableau de cette première période de l'épiscopat de saint Cyprien, à parler de son livre *de Unitate Ecclesiæ,* écrit par lui, peu de temps après le traité *de Lapsis*, dans le but de ramener à la soumission cette faction de prêtres indociles qui, d'abord sous la conduite de Novat, puis sous celle du diacre Félicissime, s'était révoltée contre l'autorité légitime de l'évêque.

Mais le schisme allait malheureusement prendre de plus grandes proportions par l'alliance qui devait bientôt se conclure, à la suite de l'élection du pape saint Corneille, entre les révoltés de Carthage et ceux de Rome, le parti de Novat et celui de Novatien.

L'analyse du traité *de Unitate Ecclesiæ,* où saint Cyprien met en lumière les principes constitutifs de la société chrétienne, sera, dans un volume subséquent, le préambule naturel de l'exposé que nous ferons de sa conduite pendant cette nouvelle et plus douloureuse phase de son épiscopat.

dont l'auteur, par les traits qui suivent, fait ressortir encore la dramatique énergie : « morte selon l'esprit et vous survivant ici-bas à vous-même, vous promenez le poids de votre cadavre! »

[1] *Jugiter,* adverbe (postérieur à l'époque classique) de l'adj. *jugis, e,* « continuel, » lequel se dit proprement, dans la bonne latinité, d'une source qui coule toujours, et peut partant, dans le sens métaphorique, s'appliquer également aux larmes.

LACTANCE

Le nom de Lactance nous transporte à la fin de l'ère des persécutions.

Né vers le milieu du IIIe siècle, il appartenait, comme saint Cyprien, à cette terre d'Afrique, si féconde en génies vigoureux, et il y reçut, pendant sa jeunesse, les leçons d'Arnobe, à Sicca en Numidie. Le maître et l'élève étaient l'un et l'autre païens; mais Dieu, par des voies diverses, se réservait de les appeler tous deux à achever un jour, en faveur de la foi chrétienne, l'œuvre apologétique de Tertullien.

Le moyen dont il se servit pour Lactance, ce fut probablement le spectacle même de la persécution de Dioclétien. Appelé à Nicomédie pour y exercer, sous les yeux du prince, l'enseignement des lettres latines, le rhéteur put assister de près aux dernières péripéties de cette lutte sanglante engagée depuis trois siècles entre le paganisme impérial et la religion du Christ. Ce spectacle produisit-il sur lui quelque chose de ces impressions religieuses que nous décrira Tertullien [1]? On pourrait le conclure de certains passages de ses écrits [2]. Le fait est que nous le voyons, à peu près vers cette époque, renoncer à la futilité des lettres humaines pour s'appliquer à l'étude de la vraie sagesse.

Un premier monument de ce changement, c'est le traité *de Opificio Dei*, adressé à un ancien disciple par le rhéteur converti, et destiné par lui à répondre à l'argument que l'école d'Épicure se faisait des infirmités de la nature humaine contre le dogme de la Providence.

Mais ce n'était là qu'un essai d'un plus vaste travail que son zèle ambitionnait d'accomplir, et auquel, nous dit-il dans le dernier chapitre, il appliquait déjà ses labeurs, quand une soudaine révolution, atteignant de ses coups imprévus tous les persécuteurs, change la face du monde et rend la paix à l'Église.

[1] « Illa ipsa obstinatio, quam exprobatis, magistra est. Quis enim non contemplatione ejus concutitur ad requirendum quid intus in re sit? Quis non, ubi requisivit, accedit? » (*Apol.*, c. 50; cité au vol. de la *Rhét.*)

[2] Voir, en particulier, *Div. Inst.*, l. v, c. 2, que nous citerons au vol. de la *Rhétorique*.

Le philosophe s'interrompt pour pousser, dans son livre *de Mortibus persecutorum*, le cri de délivrance, et se faire l'historien des justices de Dieu.

Reprenant alors avec plus d'ardeur et de liberté sa grande œuvre d'exposition rationnelle de toute la doctrine chrétienne, il essaye, comme Chateaubriand au lendemain de la révolution française, d'achever sur le terrain des idées la réconciliation que le Ciel vient d'accomplir avec les pouvoirs politiques : c'est l'objet des sept livres des *Divines Institutions*, qui furent, pourrait-on dire, pour l'édit de Milan ce que le *Génie du christianisme* fut chez nous pour le Concordat.

Enfin, dans un petit opuscule, qui peut être considéré comme un chapitre des *Divines Institutions*[1], l'auteur, sous ce titre énergique *De Ira Dei*, s'applique à la fois à réfuter l'erreur des épicuriens, qui représentaient Dieu comme indifférent à toutes les choses humaines, et celle des stoïciens, qui, en admettant en lui la bonté à l'égard des justes, lui refusaient la justice par laquelle il venge la transgression de ses lois : c'est, comme on le voit, la thèse doctrinale dont il avait déjà montré l'application dans son livre *sur la Mort des persécuteurs*.

Ce sont là les quatre ouvrages qui nous restent de Lactance chrétien : nous nous bornerons, dans ce volume, à l'étude des deux premiers.

On peut dire en général des écrits de Lactance ce que nous venons de dire du plus important d'entre eux. Son but semble avoir été d'acclimater en quelque sorte dans les écoles la doctrine de Jésus-Christ. De là cette teinte philosophique que garde toujours son exposition, et qui n'a pas été sans nuire parfois à la rigoureuse exactitude de langage que réclament les dogmes chrétiens : c'est, du moins, ce que lui reprochait saint Jérôme, *d'être plus habile à réfuter nos adversaires qu'à établir nos propres doctrines*[2].

Mais ce qu'on peut admirer en lui sans réserve, surtout, remarque avec raison un de ses récents traducteurs, « si l'on veut faire attention au siècle où il vivait, c'est la noblesse de son style vraiment digne des beaux jours d'Auguste, je ne sais quoi de magnifique et d'élégant qui lui a mérité de la part de ce même Jérôme, le littérateur le plus distingué de son temps, le titre de *Cicéron* chrétien[3], titre que la postérité a confirmé.

[1] Voir *ibid.*, l. II, c. 18.

[2] « Utinam tam nostra affirmare potuisset, quam facile aliena destruxit ! » (Ep. 5, *ad Paulinum*; cité au vol. des *Humanités*.)

[3] « Lactantius, quasi quidam fluvius eloquentiæ Tullianæ. » (*Ibid.*)

On ne peut disconvenir, en effet, qu'il n'ait toute la grâce, le nombre, l'harmonie et quelquefois la verve de l'orateur romain [1]. »

XI

A un ancien disciple, le rhéteur converti.

C'est la préface du traité *de Opificio Dei,* un des rares passages où nous pouvons surprendre quelques détails sur la personne de l'auteur.

Ainsi que nous l'avons dit, c'est après sa conversion qu'il écrit. Rien de touchant comme de voir le vieux professeur, du fond de la retraite où les événements l'ont confiné et où sa vie s'écoule dans les privations de sa noble pauvreté ou les émois quotidiens de la persécution, *necessitate vel rei vel temporis*, aller chercher au loin cet auditeur bien-aimé, exposé aujourd'hui aux périls de la vie publique, et essayer, par ses avis paternels et par de nouvelles leçons puisées à une plus haute source, de réparer auprès de lui les lacunes de son premier enseignement.

Quam [2] minime sim quietus et in summis necessitatibus, ex hoc libello poteris existimare, quem ad te rudibus pede verbis, prout ingenii mediocritas tulit, Demetriane, perscripsi, ut quotidianum studium meum et nosses, et non deessem tibi, præceptor etiam nunc, sed honestioris rei meliorisque doctrinæ. Nam si te in litteris nihil aliud quam linguam instruentibus [3] auditorem satis strenuum præbuisti, quanto magis [4] in his veris, et ad

[1] *Fleurs des saints Pères de l'Église latine*, p. 138.

[2] *Quam*, dans le sens de *combien*, ne s'emploie pas d'ordinaire devant un superlatif. Mais *minime* joue ici le rôle d'une simple négation : *minime quietus* pour *inquietus*.

[3] L'auteur, dans la préface de ses *Divines Institutions,* qualifie plus sévèrement son enseignement antérieur : « Quæ professio, dit-il à propos de ses nouveaux labeurs, multo melior, utilior, gloriosior putanda est, quam illa oratoria, in qua diu versati, non ad virtutem, sed plane ad argutam malitiam juvenes erudiebamus. »

[4] *Magis*, employé surabondamment avec le comparatif *docilior* : pléonasme que les classiques emploient assez souvent pour renforcer l'idée de supériorité.

vitam pertinentibus, docilior esse debebis? Apud quem nunc profiteor, nulla me necessitate vel rei vel temporis impediri, quominus aliquid excudam [1], quo philosophi nostræ sectæ [2], quam tuemur, instructiores doctioresque in posterum fiant; quamvis nunc male audiant, castigenturque vulgo [3], quod aliter quam sapientibus convenit vivant et vitia sub obtentu nominis celent, quibus aut mederi oportuit [4], aut ea [5] prorsus effugere, ut beatum atque incorruptum sapientiæ nomen, vita ipsa cum præceptis congruente, præstarent. Ego tamen, ut nos ipsos simul et ceteros instruam, nullum laborem recuso. Neque enim possum oblivisci mei, tum præsertim cum maxime opus sit meminisse [6]; sicut ne tu quidem tui, ut spero et opto. Nam licet te publicæ rei necessitas a veris et justis operibus avertat [7], tamen fieri non potest quin subinde cælum adspiciat

Mens sibi conscia recti.
(Virg. *Æn.*, I, 608.)

Ego quidem lætor omnia tibi, quæ pro bonis habentur, prospere fluere; sed ita, si nihil de statu mentis immutent. Vereor enim ne paulatim consuetudo et jucun-

[1] *Aliquid excudam*, expression de Cicéron. (*Att.*, XV, 27, 2.)

[2] *Philosophi nostræ sectæ*, proprement, « les philosophes de notre école, » pour dire « les docteurs, les écrivains de notre religion » : affectation de style philosophique qui se rencontre souvent dans les apologistes des premiers siècles, saint Justin, saint Clément d'Alexandrie, Tertullien.

[3] La lecture des écrits des Pères et particulièrement de saint Cyprien, quand il décrit les causes de la persécution, celles des chutes si fréquentes, ou qu'il nous dépeint les déchirements du schisme de Novat et de Novatien, nous montre que ces reproches, malheureusement, n'étaient pas toujours mal fondés. — Quant à l'expression *castigare*, remarquer que ce mot, dans la bonne latinité, ne signifie pas seulement « châtier », mais, d'une manière générale, « reprendre, réprimander, accuser. »

[4] *Oportuit*, pour *oportuisset*. (Voir p. 16, n. 1.)

[5] *Ea*, pour *quæ*. Quand deux propositions relatives se suivent et se rapportent au même mot, et que le pronom relatif devrait être répété à des cas différents, il arrive souvent qu'il est omis dans la seconde proposition ou remplacé par le démonstratif *is*. (Cf. Riemann, § 17.)

[6] A cause de la persécution.

[7] Il est aisé, en effet, de se figurer les difficultés que devait présenter la situation d'un fonctionnaire chrétien, sous un empereur tel que Dioclétien.

ditas earum rerum (sicut fieri solet) in animum tuum irrepat. Ideoque te moneo,

Et repetens iterumque iterumque monebo,
(Virg. *Æn.*, III, 436.)

ne oblectamenta ista terræ pro magnis aut veris bonis habere te credas : quæ sunt non tantum fallacia, quia dubia, verum etiam insidiosa, quia dulcia. Nam ille colluctator et adversarius noster [1] scis quam sit astutus, et idem ipse violentus, sicuti nunc videmus. Is hæc omnia, quæ illicere possunt, pro laqueis habet, et quidem tam subtilibus ut oculos mentis effugiant, ne possint hominis provisione vitari. Summa ergo prudentia est pedetentim procedere, quoniam utrobique saluti insidet [2], et offensacula [3] pedibus latenter opponit. Itaque res tuas prosperas, in quibus nunc agis, suadeo ut pro tua virtute aut contemnas, si potes, aut non magnopere mireris. Memento et veri parentis tui, et in qua civitate nomen dederis [4], et cujus ordinis fueris. Intelligis profecto quid loquar. Nec enim te superbiæ arguo, cujus in te ne suspicio quidem ulla est : sed ea quæ dico, ad mentem referenda sunt, non ad corpus, cujus omnis ratio ita comparata est [5] ut animo tanquam domino serviat, et regatur nutu ejus.

De Opificio Dei, vel formatione hominis, c. I.

[1] *Ille*, dans le sens emphatique. *Colluctator,* « antagoniste, » expression propre à Lactance, du verbe *colluctari*, « lutter contre, » postérieur lui-même à Auguste, et rare. *Adversarius,* dans le sens où le prend l'apôtre saint Pierre (I Pet., V, 8) : il s'agit ici, comme on le voit, non de l'empereur, mais du démon, instigateur et chef de tous les persécuteurs.

[2] *Insidet*, pour *insidiatur*.

[3] *Offensacula*, pour *offendicula*, est postérieur à l'époque classique.

[4] *Nomen dare*, « donner son nom, se faire inscrire, s'enrôler, » expression technique avec laquelle s'accorde bien le mot *ordo*, usité soit dans la langue militaire, soit dans la langue politique, pour désigner un « corps » de soldats, ou une « classe » de citoyens. Quant au sens propre, l'auteur, en nous avertissant immédiatement après qu'il ne s'agit point, dans sa pensée, des distinctions extérieures destinées à flatter la vanité, semble indiquer suffisamment la sainte initiation du baptême, dans laquelle le vieux rhéteur aurait servi de « parrain », ou de « père », à son élève bien-aimé ; d'où la recommandation : *Memento et veri parentis tui.*

[5] Formule cicéronienne : « Ita

Ces derniers mots servent à l'auteur de transition pour entrer dans son sujet et montrer la sagesse du Créateur dans la constitution physique de notre nature.

XII

La raison rend l'homme supérieur à tous les animaux.

L'auteur expose tout d'abord l'objection que Lucrèce[1], le poète du matérialisme, faisait ressortir avec une si amère et si éloquente tristesse, quand, dans ces vers (que nous allons citer, car on sent que Lactance les a présents à l'esprit dans toute son argumentation), il nous représente l'homme, jeté nu dans la vie, comme un naufragé que le courroux des flots jette sur un rivage, sans habits, sans secours, ne sachant que pleurer, inférieur, pour se garder des rigueurs de la nature, à tous les animaux :

Tum porro puer, ut sævis projectus ab undis
Navita, nudus humi jacet, infans, indigus omni
Vitali auxilio, quem primum in luminis oras
Nixibus ex alvo matris Natura profudit :
Vagituque locum lugubri complet, ut æquum est,
Cui tantum in vita restet transire malorum.
At variæ crescunt pecudes, armenta feræque;
Nec crepitacillis opus est, nec cuiquam adhibenda est
Almæ nutricis blanda atque infracta loquela ;
Nec varias quærunt vestes pro tempore cæli;
Denique non armis opus est, non mœnibus altis,
Queis sua tutentur : quando omnibus omnia large
Tellus ipsa parit Naturaque dædala rerum.

(*De rerum Nat.*, V, 223-235.)

Dans ces vers, si beaux de poésie et si tristes de pensée, Lactance relève d'abord la tendance à exagérer les avantages de l'animal et à laisser dans l'ombre ses faiblesses, à le flatter,

ratio comparata est vitæ naturæque nostræ, ut... » (*De Amic.*, 27, 101.)

[1] Voir aussi, dans l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien, le préambule du livre VII.

en un mot, afin de mieux humilier l'homme devant lui ! Puis, élevant le débat à sa vraie hauteur, et faisant rougir ces philosophes assez oublieux de leur dignité pour envier le sort des bêtes, il nous montre l'homme, quoi qu'il en soit de son infériorité physique, trouvant dans sa raison une divine compensation, *qui le rend en réalité le maître et le souverain de cette* nature qui l'entoure et semble, au premier abord, devoir l'écraser.

Quæro igitur ab iis qui condicionem pecudum[1] suæ præferunt, quid eligant, si Deus his deferat optionem : utrum malint humanam sapientiam cum imbecillitate, an pecudum firmitatem cum illarum natura? Scilicet[2] non tam pecudes sunt, ut non malint vel fragiliorem multo quam nunc est, dummodo humanam, quam illam irrationabilem firmitatem. Sed videlicet prudentes viri, neque hominis rationem volunt cum fragilitate, neque mutorum[3] firmitatem sine ratione : quod[4] nihil est tam repugnans, tamque contrarium : sed unumquodque animal aut ratio instruat necesse est, aut condicio naturæ. Si naturalibus

[1] L'auteur emploie dans la même phrase et répétera souvent dans la suite de ce morceau les deux mots *natura* et *condicio*, qu'il entend dans leur sens strict : le premier désignant l' « essence » même, la « nature », ce par quoi un être est constitué dans son espèce, ce qui a permis à Cicéron de dire : « Intelligant, si quando naturam hominis dicam, hominem dicere me, nihil enim differt; » le second désignant la « manière d'être », conséquence de l'essence, les attributs, la condition, ce qui permettra à l'auteur de joindre ensemble les deux expressions et de dire plus loin : *condicio naturæ.* — Quant au mot *pecus, udis,* remarquer qu'il désigne (comme d'ailleurs les mots *bestia*, *bellua*, *fera*, mais avec des nuances diverses) l'animal comme être privé de raison, et pris, par conséquent, par opposition à l'homme, tandis que le mot *animal,* que l'auteur emploiera plus loin, est une dénomination générique, embrassant tous les êtres animés, sans en excepter l'homme.

[2] *Scilicet,* et, à la phrase suivante, *videlicet,* « sans doute, assurément, » le second s'employant particulièrement pour donner un sens ironique ou sarcastique à une qualification élogieuse : *videlicet prudentes viri.*

[3] La parole étant un des signes distinctifs de l'homme, l'adj. *mutus, a, um,* s'emploie pour désigner les animaux sans raison.

[4] Ce pronom relatif embarrasse beaucoup les éditeurs de Lactance Le plus simple nous paraît de l'expliquer par la figure que les grammairiens appellent *anacoluthe,* changement ou interruption de tournure. L'écrivain allait dire : « Ce qui est plus absurde que tout ce qu'on peut imaginer. » Mais il s'interrompt avec une vivacité soudaine : « Ce qui... non, rien n'est aussi absurde, aussi contradictoire. »

munimentis instruatur, supervacua ratio est. Quid enim excogitabit? quid faciet? aut quid molietur? aut in quo lumen illud ingenii ostendet, cum ea quæ possunt esse rationis ultro natura concedat? Si autem ratione sit præditum, quid opus erit sepimentis corporis, cum semel concessa ratio naturæ munus possit implere? quæ quidem tantum valet ad ornandum tuendumque hominem, ut nihil potuerit majus ac melius a Deo dari. Denique, cum et corporis non magni homo, et exiguarum virium, et valetudinis sit infirmæ, tamen, quoniam id quod est majus accepit, et instructior est ceteris animalibus, et ornatior [1]. Nam cum fragilis imbecillisque nascatur, tamen et a mutis omnibus tutus est, et ea omnia, quæ firmiora nascuntur, etiamsi vim cæli [2] fortiter patiuntur, ab homine tamen tuta esse non possunt. Ita fit ut plus homini conferat ratio, quam natura mutis, quoniam in illis, neque magnitudo virium, neque firmitas corporis efficere potest quominus aut opprimantur a nobis, aut nostræ subjecta sint potestati.

Potestne igitur aliquis, cum videat etiam boves [3] lucas, aut equos, cum immanissimis etiam corporibus ac viribus servire homini, queri de opifice rerum Deo, quod modicas vires, quod parvum corpus acceperit [4]? nec beneficia in se divina pro merito æstimat, quod est ingrati, aut (ut verius loquar) insani! Plato, ut hos, credo, ingratos refelleret, naturæ gratias egit quod homo natus esset [5]. Quanto melius et sanius [6], qui sensit [7] condicionem hominis esse meliorem, quam isti, qui se pecudes natos malue-

[1] Comparer cette fameuse pensée de Pascal : « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature; mais c'est un roseau pensant... »

[2] Expression plus grande et plus poétique pour désigner ce que, dans le chapitre précédent, l'auteur appelait *vim pruinarum ac frigorum*.

[3] *Boves lucas*, litt., « les bœufs de Lucanie, » c'est-à-dire, « les éléphants, » ainsi nommés parce que c'est en Lucanie, dans l'armée de Pyrrhus, que les Romains virent ces animaux pour la première fois.

[4] *Acceperit :* le subj. après *quod*, parce que la prop. causale exprime la pensée d'un autre que celui qui parle. De même, trois lignes plus loin, et pour la même raison, *quod homo natus esset*. (Voir Riemann, § 193, avec la rem. 1.)

[5] Mot rapporté par Plutarque, vers la fin de la *Vie de Marius*.

[6] Sous-ent. *sensit*.

[7] *Qui sensit*, c'est-à-dire Platon.

runt. Quos si Deus in ea forte converterit animalia quorum sortem præferunt suæ, jam profecto cupiant remigrare, magnisque clamoribus condicionem pristinam flagitent[1]; quia non est tanti robur ac firmitas corporis, ut officio linguæ careas, aut avium per aerem libera discursatio, ut manibus indigeas : plus enim manus præstant, quam levitas ususque pennarum, plus lingua, quam totius corporis fortitudo. Quæ igitur amentia est, ea præferre, quæ, si data sint, accipere detrectes !

De Opificio Dei, vel formatione hominis, c. III.

XIII

La bouche.

(Mélanges, t. I, p. 164.)

Mais le philosophe va plus loin. Poursuivant ses adversaires sur leur propre terrain, il s'attache à prouver (et c'est là l'objet de son traité) qu'à cette âme, qui nous élève déjà au-dessus de tous les animaux, Dieu a donné pour instrument un organisme qui, par l'agencement harmonieux de chacune de ses parties, nous montre, comme disait Fénelon en traitant le même sujet, « le sceau de l'ouvrier empreint sur son ouvrage[2]. »

De cette série de descriptions toutes pleines d'ingénieux détails, nous allons extraire ce qui a rapport aux deux organes que l'auteur vient de nous signaler comme étant plus particulièrement les instruments de l'âme : la bouche et la main.

[1] *Si converterit*, et, plus bas, *si data sint :* c'est le cas de la prop. conditionnelle exprimant une supposition par rapport à l'avenir et sur la réalisation de laquelle on laisse planer un doute : on sait que, dans ce cas, *si* se construit avec le prés. du subj., et quelquefois, comme dans notre texte, avec le subj. parfait, indiquant qu'on suppose qu'à un moment donné de l'avenir la chose soit un fait accompli : « S'il arrivait que... » Dans tous ces cas, le verbe de la prop. principale est, en général, au subj. présent ou aoriste, dans le sens potentiel : de là les subj. *cupiant*, *flagitent*, et, plus loin, *detrectes*. (Cf. Riemann, §§ 206 et 161.)

[2] *Traité de l'existence et des attributs de Dieu*, 1re partie, ch. 2, n. 31 : *Structure du corps humain*. (Cf. aussi le 2e ch. de la *Connaissance de Dieu et de soi-même*, par Bossuet.) On sait que l'illustre évêque, devenu précepteur du dauphin, apprit tout exprès l'anatomie pour mieux se mettre à même de faire admirer à son royal élève les merveilles de l'organisme humain.

Oris[1] quoque species et rictus[2] ex transverso patefactus, quam utilis, quam decens sit, enarrari[3] non potest : cujus usus in duobus constat officiis, sumendi victus, et loquendi.

Lingua intus inclusa[4], quæ vocem motibus suis in verba discernit, et est interpres animi : nec tamen sola potest per se loquendi munus implere nisi acumen suum palato illiserit, nisi juta vel offensione dentium vel compressione labiorum : dentes tamen plus conferunt ad loquendum; nam et infantes[5] non ante incipiunt fari quam dentes habuerint, et senes amissis dentibus ita balbutiunt ut ad infantiam revoluti denuo esse videantur. Sed hæc ad hominem solum pertinent, aut ad aves, in quibus acuminata et vibrata certis motibus lingua innumerabiles cantuum flexiones et sonorum varios modos exprimit.

Habet præterea et aliud officium, quo in omnibus, sed tamen solo in mutis[6], utitur, quod contritos et commolitos[7] dentibus cibos colligit, et conglobatos vi sua deprimit et transmittit ad ventrem. Itaque Varro a ligando

[1] Nous transcrivons la courte description qu'en fait Bossuet, et où nous retrouvons les principales expressions de celle de Lactance, qu'elle semble résumer. Après avoir mentionné « le visage, la plus belle partie du corps, où sont toutes les ouvertures par où les objets frappent les sens », l'auteur continue : « On y voit entre autres l'ouverture par où entrent les viandes, et par où sortent les paroles, c'est-à-dire la bouche. Elle renferme la langue, qui, avec les lèvres, cause toutes les articulations de la voix par ses divers battements contre le palais et contre les dents. La langue est aussi l'organe du goût : c'est par elle qu'on goûte les viandes. Outre qu'elle nous les fait goûter, elle les humecte et les ramollit; elle les porte sous les dents pour être mâchées, et aide à les avaler. »

[2] *Species*, la « forme ». *Rictus*, expression technique pour désigner l' « ouverture » de la bouche.

[3] La prép. *ex* donne souvent au verbe la force d'un superlatif et représente l'action comme complète, détaillée, achevée. *Enarrare :* « raconter ou expliquer en détail, décrire. » Dans le même sens, à la fin de ce fragment, *inenarrabili modo*, « par un phénomène impossible à expliquer. »

[4] Sous-ent. *est*.

[5] *Infantes*, et plus loin *infantiam*, dans le sens précis marqué par l'étymologie, *in-fari*.

[6] Voir p. 46, n. 3.

[7] *Commolitos*, de *commolere*, « moudre, broyer entièrement, comme sous une meule, » *sicut in molari lapide,* va nous dire l'auteur : d'où le nom de « molaires » donné aux dents chargées de cet office. Quant au sens intensif du préfixe *cum*, voir *Cinq.*, p. 75, n. 4.

cibo [1] putat linguæ nomen impositum. Bestias etiam potu [2] adjuvat; protenta enim cavataque hauriunt aquam, eamque comprehensam linguæ sinu, ne tarditate ac mora effluat, ad palatum celeri mobilitate complodunt.

Hæc itaque palati concavo [3] tanquam testudine tegitur; eamque dentium septis Deus quasi muro circumvallavit. [4] Dentes autem ipsos mirabili modo per ordinem fixos, ne nudi ac restricti [5] magis horrori quam ornamento essent, gingivis mollibus, quæ a gignendis dentibus nominantur, ac deinde labiorum tegminibus honestavit : quorum durities, sicut in molari lapide, major est et asperior quam in ceteris ossibus, ut ad conterendos cibos pabulumque sufficerent. Labra ipsa, quæ quasi antea cohærebant [6], quam decenter intercidit [7] : quorum superius. sub ipsa medietate narium, lacuna quadam levi quasi valle signavit, inferius honestatis gratia foras molliter explicavit. Nam [8], quod attinet ad saporem capiendum, fallitur quisquis hunc sensum palato inesse arbitratur : lingua est enim, qua [9] sapores sentiuntur : nec

[1] Varron, suivant saint Isidore de Séville (*Orig.*, l. II, c. 1), aurait dit plutôt : *a lingendo cibo;* étymologie plus probable, mais douteuse. — Remarquer, au sujet de cette forme *a ligando cibo*, et plus loin, *a gignendis dentibus*, que les mots cités dans un but grammatical prennent volontiers, en latin, les inflexions que réclameraient les règles ordinaires de la syntaxe.

[2] *Potu*, à l'ablatif, construction rare avec *adjuvare.*

[3] « Par la concavité du palais. » Cette construction de l'adj. neutre pris substantivement avec le génitif se rencontre, quoique fort rarement, dans Cicéron et dans César. Mais elle est très fréquente chez les poètes et chez certains prosateurs affectant les tours poétiques. (Cf. Riemann, § 50, rem. 2.)

[4] Expression homérique : ἕρκος ὀδόντων.

[5] *Nudi ac restricti*, « nues et ouvertes au regard : » *nudi* correspond à *gingivis....* et *restricti* (dans le sens de la locution usuelle *restringere dentes*, « desserrer, montrer les dents, ») à *labiorum tegminibus honestavit.*

[6] « Que l'on dirait avoir été réunies auparavant. »

[7] *Quam*, employé dans le sens intensif avec le positif *decenter* appartient au style familier. (Cf. Riemann, p. 271, n. 2.)

[8] *Nam* s'emploie quelquefois comme formule de transition, en se rapportant à une proposition sous-entendue. Dans le cas présent, la pensée de l'auteur se rapporte à ce qui a été dit plus haut, savoir, que le palais sert à abriter la langue comme sous une voûte : « Tel est son office, *car...* » (Riemann, § 275, rem. 4.)

[9] Construction analogue à la tour-

tamen tota : nam partes ejus, quæ sunt ab utroque latere teneriores [1], saporem subtilissimis sensibus trahunt; et cum neque ex cibo quicquam neque ex potione minuatur, tamen inenarrabili modo [2] penetrat ad sensum sapor, eadem ratione, qua nihil de quaque materia odoris capio [3] decerpit.

De Opificio Dei, vel formatione hominis, c. x.

XIV

La main.

(Mélanges, t. I, p. 165.)

Quid dicam de manibus, rationis ac sapientiæ ministris [4]? quas sollertissimus artifex plano ac modice concavo sinu fictas, ut, si quid tenendum sit, apte possit insidere, in digitos terminavit : in quibus [5] difficile est expedire, utrumne species an utilitas major sit. Nam et numerus perfectus ac plenus, et ordo ac gradus decentissimus, et articulorum parium curvatura flexibilis, et forma unguium rotunda, concavis tegminibus digitorum fastigia comprehendens atque firmans, ne mollitudo carnis in tenendo cederet, magnum præbet ornatum. Illud vero ad usum miris modis habile, quod unus a ceteris separatus cum ipsa manu oritur [6], et in diversum

nure française : « C'est la langue qui... »

[1] On sait, en effet, que les papilles nerveuses au moyen desquelles s'accomplit la perception des saveurs viennent s'épanouir surtout sur les deux bords ainsi que sur la partie antérieure de la langue.

[2] Voir p. 49, n. 3.

[3] *Capio, onis :* le mot propre serait *captio ;* mais l'auteur fait une allusion spirituelle aux expressions juridiques *dominii capio, usucapio.*

[4] « Multarum artium ministras manus, » disait Cicéron (*de Nat. deorum*, II, 60, 150), résumant en ces mots la très belle description qu'Aristote nous a laissée de cet admirable organe. (*De Part. anim.*, IV, 10.) Un célèbre anatomiste moderne, Ch. Bell, a écrit un traité spécial sur le même sujet.

[5] *In quibus* (*digitis*).

[6] *Cum ipsa manu oritur*, « prend naissance avec la main même. » Nous allons voir, en effet, que Lactance admet trois phalanges dans le pouce,

maturius funditur [1]. Qui se velut obvium ceteris præbens [2], omnem tenendi faciendique rationem vel solus vel præcipue possidet, tanquam rector omnium atque moderator; unde etiam pollicis nomen accepit, quod vi et potestate inter ceteros polleat. Duos quidem articulos exstantes habet, non, ut alii, ternos [3], sed unus ad manum carne connectitur pulchritudinis gratia. Si enim fuisset tribus articulis et ipse discretus [4], fœda et indecora species ademisset manibus honestatem.

De Opificio Dei, vel formatione hominis, c. x.

XV

Triomphe de l'Église.

Le traité *de Mortibus* [5] *persecutorum,* adressé par l'auteur à un prêtre nommé Donat, qui avait confessé la foi pendant la persécution de Dioclétien, porte sa date dans les événements mêmes qu'il raconte, et dont le cours s'arrête au milieu de l'année 313: c'est donc à cette époque que Lactance aurait composé ou, du moins, achevé cet écrit [6].

deux visibles (*duos exstantes*, nous dira-t-il), et une troisième réunie à la main par la chair (*unus ad manum carne connectitur*), et par laquelle le pouce, selon lui, se rattacherait directement au poignet. Cette troisième phalange est, en réalité, ce que les anatomistes appellent le premier os du métacarpe.

[1] *In diversum... funditur :* Pline, que l'auteur imite, dit dans le même sens : *In obliquum porrigitur*, « prend une direction différente. »

[2] Pline dit pareillement : « Digitus adversus omnibus. » (*Hist. nat.*, II, 43, 99.) C'est, en effet, le principal caractère qui distingue la main de l'homme de la patte de l'animal, et ce qui la rend propre à tous les ouvrages de l'art, que le pouce puisse s'opposer à tous les autres doigts. Le singe a pourtant, lui aussi, le pouce opposable; d'où l'expression de l'auteur : *vel solus vel præcipue.*

[3] *Ternos*, et non *tres*, « trois chacun. » (Cf. Riemann, § 8, *b.*)

[4] « S'il eût eu, lui aussi, les trois phalanges séparées (de la main)... »

[5] *De Mortibus :* on sait que, contrairement à l'usage de la langue française, le mot *mors*, en latin, s'emploie au pluriel quand il s'agit de la mort de plusieurs. Cicéron : « Præclaræ mortes sunt imperatorum. » (*Fin.*, I, 30.) « Claræ vero mortes pro patria oppetitæ. » (*Tusc.*, fin.)

[6] Nous devons ajouter qu'il y a de sérieuses raisons de douter que le *De mortibus persecutorum* soit de Lactance. Telle est l'opinion de

Dans l'exorde, que l'on pourrait comparer au début du traité *de Lapsis* que nous avons cité plus haut, l'auteur, après s'être fait l'écho des chants de triomphe qui, de toutes les parties de l'empire, saluèrent la paix religieuse proclamée par l'édit de Milan, célèbre la puissance de Dieu, qui vient d'apparaître au monde dans les châtiments divers dont il a frappé coup sur coup les persécuteurs de l'Église.

Audivit Dominus orationes [1] tuas, Donate carissime, quas in conspectu ejus constitutus fundere soles, immo et preces sanctissimorum martyrum, qui gloriosa confessione sempiternam sibi coronam pro fidei suæ meritis quæsierunt [2]. Ecce, deletis omnibus adversariis [3], restituta per orbem tranquillitate, profligata nuper Ecclesia rursum exsurgit, et majore gloria templum Dei [4], quod ab impiis fuerat eversum, misericordia Domini fabricatur. Excitavit enim Deus principes [5], qui tyrannorum nefaria et cruenta imperia resciderunt, humano generi providerunt [6]; ut jam quasi discusso transacti temporis nubilo, mentes omnium pax jucunda et serena lætificet. Nunc, post tantæ tempestatis violentos turbines, placidus aer et

Samuel Brandt, le dernier éditeur de notre auteur.

[1] Formule biblique. *Oratio, onis* (de *orare*, « parler, prier, ») n'a, dans la langue classique, que le premier des deux sens du verbe; mais la langue ecclésiastique l'emploie fréquemment dans le second.

[2] *Pro*, marquant le prix et la proportion. — *Meritum, i*, de même que le part. *meritus, a, um*, dont il est la forme substantive, se prend également dans le sens passif, « ce qui est mérité, la récompense, » et dans le sens actif, « l'acte méritoire, le mérite : » il est pris ici activement; mais le sens passif va se rencontrer quelques lignes plus loin. — *Quæsierunt*, pour *acquisierunt*, de même qu'en commençant *audivit* était pour *exaudivit* : emploi du simple pour le composé, très fréquent dans les classiques.

[3] *Omnibus adversariis* : ceux dont le livre va raconter la fin misérable : Sévère, mort en 307, Maximien Hercule en 307, Galère en 311, Maxence en 312, Maximin Daïa et Dioclétien en 313.

[4] *Templum Dei*, savoir, l'Église, que les auteurs sacrés ont coutume de représenter sous l'image d'un édifice. L'auteur dit plus loin, dans le même sens, *templum sanctum*.

[5] Constantin et Licinius, signataires de l'édit pacificateur de Milan : le dernier de ces princes devint plus tard persécuteur, et périt à son tour misérablement en 324.

[6] Expressions empruntées à la langue officielle de l'époque : on trouve, en effet, dans les médailles impériales, les inscriptions suivantes : *Providentia Augusti, Sapientia pro-*

optata lux refulsit [1]. Nunc, placatus servorum suorum precibus, Deus jacentes et afflictos cœlesti auxilio sublevat. En nunc mœrentium lacrimas, exstincta impiorum conspiratione deterget; et qui illuctati [2] erant Deo, jacent; qui templum sanctum everterant, ruina majore ceciderunt; qui justos excarnificaverant, cœlestibus plagis et crucialibus meritis [3] nocentes animas profuderunt, serius [4] quidem, sed graviter ac digne. Distulerat enim pœnas eorum Deus, ut ederet in eos magna et mirabilia exempla, quibus posteri discerent, et Deum esse unum, et eumdem vindicem, digna videlicet supplicia impiis ac persecutoribus irrogare.

De Mortibus persecutorum, c. I.

L'auteur expose ensuite son dessein de transmettre à la postérité le récit de ces révolutions providentielles dont ses contemporains venaient d'être les témoins: ce qu'il ne fera toutefois qu'après avoir montré, dans un court résumé des trois siècles précédents, comment Dieu, à plusieurs reprises, a déjà fait sur les ennemis de son nom l'essai de ses vengeances.

Nous empruntons à ce tableau succinct la mention des deux persécuteurs que nous avons déjà vus à l'œuvre, l'un au commencement, l'autre à la fin de l'épiscopat de saint Cyprien: Dèce et Valérien.

XVI

L'empereur Dèce.

Longa pax rupta est [5]: exstitit enim post annos pluri-

videntissimi Principis, *Salus generis humani*. — Remarquer en outre les deux verbes *resciderunt*, *providerunt*, sans conjonction copulative: exemple de la figure que les grammairiens nomment asyndète, et qui est un des caractères du style de Lactance.

[1] Ce sont les mêmes images qu'employait saint Cyprien dans le fragment du traité *de Lapsis*, que nous avons lu plus haut, p. 28.

[2] *Illuctari*, « lutter contre, » expression poétique qui se rencontre dans Stace, et qui fait bien opposition au verbe *jacent*. Remarquer d'ailleurs, dans toute la suite de la phrase, la justesse des antithèses.

[3] *Meritis*, au sens passif: voir p. 53, n. 2.

[4] *Serius*: voir p. 18, n. 3.

[5] Nous avons parlé plus haut de

mos exsecrabile animal [1] Decius, qui vexaret Ecclesiam. Quis enim justitiam, nisi malus persequatur [2]? Et quasi hujus rei gratia provectus esset ad illud principale [3] fastigium, furere protinus contra Deum cœpit, ut protinus caderet. Nam profectus adversus Carpos [4], qui tum Daciam Mœsiamque occupaverant, statimque circumventus a barbaris, et cum magna exercitus parte deletus, ne sepultura quidem potuit honorari : sed exutus ac nudus, ut hostem Dei oportebat, pabulum feris ac volucribus jacuit.

De Mortibus persecutorum, c. IV.

XVII

L'empereur Valérien.

Non multo post [5] Valerianus quoque, non dissimili furore correptus, impias manus in Deum intentavit, et multum, quamvis brevi tempore, justi sanguinis fudit.

cette longue paix, dans notre notice sur saint Cyprien. Seulement Lactance, qui, ainsi que nous l'avons dit aussi, n'entend nous donner pour cette longue période qu'un résumé succinct, fait remonter cette paix jusqu'à la fin de la persécution de Domitien, omettant par conséquent, comme moins étendues ou moins rigoureuses, les persécutions de Trajan, d'Adrien, de Marc-Aurèle et de Septime-Sévère.

[1] *Animal, alis*, s'emploie comme terme de mépris, dans le sens de « bête féroce, monstre ». — « Funestum illud animal, » dit Cicéron en parlant de Clodius. (*Pis.*, 9.)

[2] *Quis enim...?* réflexion par laquelle l'auteur motive l'appellation sévère qui précède. *Persequatur* : exemple du subj. délibératif. (Voir p. 7, n. 1.)

[3] *Principalis, e*, adj. de *princeps*, dans le sens où l'auteur a pris plus haut ce dernier mot, pour désigner la dignité impériale.

[4] *Carpi, orum*, peuplade de la *Germania transvistulana*, établie probablement sur le *Carpates Mons* ; d'autres historiens, en racontant le même fait, leur joignent d'autres peuples.

[5] Valérien monta sur le trône en 253 ; mais il ne commença la persécution qu'en 257, et ce ne fut même qu'en 258 que sa persécution devint sanglante, ainsi que nous l'avons vu par son décret, que saint Cyprien nous a fait lire. (*Cinq.*, p. 10.) La captivité de l'empereur étant arrivée en 259, il s'ensuit que le sang ne coula guère qu'un an, *brevi tempore*, nous dit l'auteur. Mais il y eut d'illustres victimes, parmi lesquelles nous avons déjà cité le pape saint Xiste II, le diacre saint Laurent, l'évêque saint Cyprien.

At illum Deus novo ac singulari pœnæ genere affecit, ut esset posteris documentum, adversarios Dei semper dignam scelere suo recipere mercedem. Hic captus a Persis, non modo imperium, quo fuerat insolenter usus, sed etiam libertatem, quam ceteris ademerat, perdidit, vixitque in servitute turpissime.

Nam rex Persarum Sapor, is qui eum ceperat, si quando libuerat aut vehiculum ascendere aut equum, inclinare sibi Romanum jubebat ac terga præbere [1], et, imposito pede supra dorsum ejus, illud esse verum dicebat, exprobrans et cum risu, non quod in tabulis aut parietibus Romani pingerent [2]. Ita ille dignissime triumphatus [3] aliquandiu [4] vixit, ut diu barbaris Romanum nomen ludibrio ac derisui esset. Etiam hoc ei accessit ad pœnam, quod cum filium [5] haberet imperatorem, captivitatis suæ tamen ac servitutis extremæ non invenit ultorem, nec omnino repetitus est.

Postea vero quam pudendam vitam in illo dedecore finivit, derepta est ei cutis [6], et exuta visceribus pellis est infecta rubro colore, ut in templo barbarorum deorum ad memoriam clarissimi triumphi poneretur, legatisque nostris semper esset ostentui, ne nimium Romani viribus

[1] C'était la pratique des rois orientaux à l'égard de leurs ennemis vaincus. Nous en avons de nombreux vestiges, tant dans les sépultures récemment découvertes, que dans un grand nombre de passages de nos saints livres : *Donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.*

[2] Il nous reste aussi beaucoup de sculptures romaines, où nous voyons les rois vaincus marchant, dans des attitudes humiliées, à la suite des triomphateurs.

[3] Le verbe *triumphare* ne se rencontre au sens transitif que dans la poésie et dans la prose postérieure à Auguste. *Dignissime*, en mauvaise part, comme dans la formule que nous venons de lire : *Dignam scelere suo mercedem.*

[4] *Aliquandiu*, pendant dix ans, de 259 à 269.

[5] Gallien, à qui l'empereur Valérien, en arrivant à l'empire, avait donné le titre d'Auguste. (Cf. *Cinq.*, p. 18, n. 3.)

[6] Expression d'Ovide :

Clamanti cutis est summos derepta per artus. (*Met.*, VI, 387.)

Remarquer, en outre, dans l'auteur, la distinction observée entre les deux expressions *cutis* et *pellis*, dont la première désigne particulièrement la peau de l'homme, la seconde celle de l'animal destinée à être tannée.

suis fiderent, cum exuvias[1] capti principis apud deos suos cernerent.

De Mortibus persecutorum, c. v.

XVIII

Abdication de Dioclétien.

(Mélanges, t. I, p. 150.)

Arrivée aux événements contemporains, la narration devient plus détaillée et plus saisissante : on y sent l'émotion du témoin qui raconte ce qu'il a vu.

C'est d'abord, du chapitre VII au chapitre XVI, le tableau du règne de Dioclétien et de l'affreuse persécution qu'il déchaîne sur l'Église, tableau que nous omettons, car il ferait double emploi avec ceux qui viennent de passer sous nos yeux : la haine du christianisme ne fait que se répéter.

Au chapitre XVII commence, avec ses péripéties terribles, le drame des expiations dont Galère va, pendant de longues pages, être le principal acteur.

La scène s'ouvre par l'abdication forcée de Dioclétien.

Depuis vingt ans, l'empire était gouverné par les deux empereurs Dioclétien et Maximien Hercule, lesquels, en 292, s'étaient adjoint, avec le titre de Césars (correspondant à celui d'héritiers présomptifs), deux autres collègues, Constance Chlore et Galère. Mais cette position, relativement inférieure, pesait à l'ambition de ce dernier. On l'avait entendu, en recevant des lettres où on lui donnait ce titre, s'écrier avec colère : « Hé quoi, toujours César ! » Et il ne lui fallait plus qu'une occasion pour déposer tous les ménagements.

Cette occasion lui fut offerte par une grave maladie qui, dans l'hiver de 304 à 305, mit les jours de Dioclétien en danger et alla même, dit-on, jusqu'à altérer quelque peu sa raison. Un instant le bruit de sa mort avait couru ; et le vieil empereur avait dû brusquer sa convalescence pour se montrer au peuple de Nicomédie, qui avait eu grand'peine à le reconnaître.

Quelques jours après, Galère arrive menaçant, impérieux,

[1] *Exuviæ, arum*, s'entend pareillement de la dépouille des animaux. (Cf. Virg., *Æn.*, II, 473 ; IX, 307 ; XI, 577.)

le verbe haut, et décidé cette fois à emporter de vive force, s'il le fallait, le titre envié.

Nous allons assister à cette scène, dont Chateaubriand s'est admirablement inspiré au XVIIIe livre de son poème.

Nec multis post diebus Cæsar advenit, non ut patri [1] gratularetur, sed ut eum cogeret imperio cedere. Jam conflixerat nuper cum Maximiano sene, eumque terruerat injecto armorum civilium metu. Aggressus est ergo Diocletianum, primum molliter et amice, jam senem esse dicens, jam minus validum, et administrandæ reipublicæ inhabilem, debere illum requiescere post labores. Simul et exemplum Nervæ proferebat, qui imperium Trajano tradidisset [2].

Ille [3] vero aiebat, et indecens esse, si post tantam sublimis fastigii claritatem in humilis vitæ tenebras decidisset, et minus tutum, quod in tam longo imperio multorum sibi odia quæsisset [4]; Nervam vero uno anno imperantem, cum pondus et curam tantarum rerum vel ætate, vel insolentia, ferre non quiret, abjecisse gubernaculum reipublicæ, atque ad privatam rediisse, in qua [5] consenuerat. Verum si nomen imperatoris cuperet adipisci, impedimento nihil esse quominus omnes [6] Augusti nuncuparentur.

At ille [7], qui orbem totum jam spe invaserat, cum inde sibi aut nihil præter nomen, aut non multum videret accedere, respondit debere ipsius dispositionem [8] in per-

[1] *Patri.* Dioclétien était, en effet, son beau-père; d'ailleurs, les deux Césars étaient appelés, dans la langue officielle, les fils des empereurs dont ils étaient les héritiers, et ce titre leur est donné dans les médailles impériales.

[2] *Tradidisset*, au subj., parce que celui qui parle exprime la pensée d'un autre sans s'en porter garant lui-même (Cf. Riemann, § 232.) Et de fait, Galère abusait quelque peu de l'ignorance de son interlocuteur; car, en adoptant Trajan et en l'appelant par cet acte à partager l'autorité, Nerva ne revint point à la vie privée, comme Dioclétien va le croire, mais il garda toujours le titre d'empereur.

[3] *Ille*, savoir, Dioclétien.

[4] *Quæsisset*, pour *acquisisset*. (Voir plus haut, p. 53, n. 5.)

[5] *In qua* (s.-ent. *ipse Diocletianus*) *consenuerat.*

[6] *Omnes*, tous les quatre, savoir, les deux empereurs déjà en place, et les deux Césars.

[7] *Ille*, savoir, Galère.

[8] *Dispositionem*, dans le sens juridique : cf. *Cinq.*, p. 155, n. 3.

petuum conservari, ut duo sint in republica majores, qui summam rerum teneant, item duo minores, qui sint adjumento : inter duos facile posse concordiam servari, inter quatuor pares nullo modo. Si ipse cedere noluisset, se sibi consulturum, ne amplius minor et extremus [1] esset : jam fluxisse annos quindecim ex quo, in Illyricum [2], id est, ad ripam Danubii relegatus, cum gentibus barbaris luctaretur, cum alii inter laxiores [3] et quietiores terras delicate imperarent.

His auditis, senex languidus, qui jam et Maximiani senis litteras acceperat scribentis quæcumque [4] locutus fuisset, et didicerat augeri ab eo exercitum, lacrimabundus :

Dioclet. — Fiat, inquit, si hoc placet.

Supererat ut communi consilio omnium [5] Cæsares legerentur.

Galer. — Quid opus est consilio, cum sit necesse illis duobus [6] placere quidquid nos fecerimus ?

D. — Ita plane. Nam illorum filios nuncupari [7] necesse est.

Erat autem Maximiano filius Maxentius, hujus ipsius Maximiani [8] gener, homo perniciosæ ac malæ mentis, adeo superbus et contumax ut neque patrem neque socerum solitus esset adorare [9] : et idcirco utrique invisus fuit.

[1] *Minor*, simple César ; *extremus*, parce que son collègue Constance Chlore, en sa qualité de parent de l'empereur Claude II, avait été déclaré *premier* César.

[2] La province d'Illyricum renfermait, outre l'ancien royaume d'Illyrie, plusieurs provinces limitrophes, depuis la Pannonie jusqu'à la Macédoine et à la Thrace.

[3] *Laxiores*, c'est-à-dire *quæ laxiore imperio* (ce que l'auteur va appeler *delicate*) *regi possint*.

[4] *Quæcumque* (s.-ent. *Galerius sibi*) *locutus fuisset*.

[5] « De tous, » c.-à-d., des deux empereurs et des deux Césars.

[6] *Illis duobus*, aux deux absents, Maximien et Constance Chlore.

[7] *Nuncupari*, dans le sens juridique : « être nommé, désigné, institué héritier. »

[8] *Maximiano..., Maximiani...* Ne pas confondre ces deux Maximiens. Le premier désigne l'empereur Maximien Hercule; le second, Galère lui-même, qui porte en effet sur ses médailles les noms de *C. Galerius Valerius Maximianus*. Dioclétien, en l'adoptant, avait voulu lui donner le nom de son vieux collègue, *ominis causa*, va nous dire Lactance, pour que le jeune César imitât sa fidélité.

[9] *Adorare*, marque suprême de respect qui consistait à porter la

Constantio quoque filius erat Constantinus, sanctissimus adolescens [1], et illo fastigio dignissimus, qui [2] insigni et decoro habitu corporis, et industria militari, et probis moribus, et comitate singulari, a militibus amaretur, a privatis et optaretur. Eratque tunc præsens, jampridem a Diocletiano factus tribunus ordinis primi.

D. — Quid ergo fiet?

G. — Ille [3], inquit, dignus non est. Qui enim me privatus contempsit, quid faciet, cum imperium acceperit?

D. — Hic vero et amabilis est, et ita imperaturus, ut patre suo melior et clementior judicetur.

G. — Ita fiet, ut ego non possim facere quæ velim. Eos igitur oportet nuncupari, qui sint [4] in mea potestate, qui timeant, qui nihil faciant, nisi meo jussu.

D. — Quos ergo faciemus?

G. — Severum, inquit.

D. — Illumne saltatorem, temulentum, ebriosum, cui nox pro die, et dies pro nocte?

G. — Dignus, inquit, quoniam militibus fideliter præfuit, et cum misi ad Maximianum, ut ab eo induatur [5].

D. — Esto. Alterum quem dabis?

G. — Hunc, inquit, ostendens Daiam adolescentem quemdam semibarbarum, quem recens jusserat Maximianum vocari de suo nomine [6] : nam et ipsi [7] Diocletianus

main à la bouche en inclinant en même temps le corps profondément vers la terre : Dioclétien la rendit obligatoire à l'égard des empereurs. Voir, sur l'*adoration*, le *Dict. des antiq. rom. et grecques* de Rich.

[1] « Très vertueux jeune homme. »

[2] *Qui... amaretur.* Les prop. relatives se mettent au subj., quand elles renferment la raison de la prop. principale. (Cf. Riemann, § 221, *a.*)

[3] *Ille*, c.-à-d., Maxence; et plus loin, *hic*, Constantin : expressions expliquées et complétées par le geste.

[4] *Eos... qui sint.* Voir p. 5, n. 2.

[5] *Induatur* (s.-e. *purpura*).

[6] Voilà un troisième *Maximien* qui paraît sur la scène. Et, de fait, l'empereur *Maximin Daïa* (car c'est de lui qu'il s'agit) se trouve souvent appelé *Maximianus* chez les historiens grecs, et porte aussi ce nom dans plusieurs inscriptions du temps. Mais le peuple, pour le distinguer des deux Maximiens qui occupaient déjà la scène politique, aima mieux l'appeler *Maximinus*. C'est ce dernier nom qui a prévalu dans l'histoire.

[7] *Ipsi*, « à lui-même », à Galère. (Cf. p. 59, n. 8.) On sait que le pronom *ipse* sert toujours à marquer une opposition. (Cf. Riemann, § 9, rem. 9.)

nomen ex parte mutaverat ominis causa, quia Maximianus[1] fidem summa religione præstabat.

D. — Quis est hic, quem mihi offers?

G. — Meus, inquit, affinis[2].

At ille gemebundus : « Non idoneos homines mihi das, quibus tutela reipublicæ committi possit. »

G. — Probavi eos, inquit.

D. — Tu videris[3], qui regimen imperii suscepturus es. Ego satis laboravi, et providi quemadmodum, me imperante, respublica staret incolumis. Si quid accesserit adversi, mea culpa non erit.

Cum hæc essent constituta, proceditur[4] calendis Maiis. Constantinum omnes intuebantur : nulla erat dubitatio : milites qui aderant, et primores militum electi et acciti ex legionibus, in hunc unum intenti, gaudebant, optabant, et vota faciebant. Erat locus altus extra civitatem[5] ad millia fere tria, in cujus summo[6] Maximianus ipse[7] purpuram sumpserat : et ibi columna fuerat erecta cum Jovis signo. Eo pergitur. « Contio militum convocetur, » inquit senex cum lacrimis. Alloquitur[8] milites : se invalidum esse, requiem post labores petere, imperium validioribus tradere, alios Cæsares subrogare.

Summa omnium exspectatio, quid afferret. Tunc repente pronuntiat Severum et Maximianum[9] Cæsares. Obstupe-

[1] *Maximianus*, Maximien Hercule.

[2] *Affinis* n'est pas pris dans le sens propre, car ce mot désigne les alliés, les proches, non par le sang, mais par alliance, tandis que Maximin était le vrai neveu de Galère, l'enfant de sa sœur.

[3] « A vous de voir, c'est votre affaire. »

[4] *Proceditur* (s.-e. *ad contionem, ad conventum, in quo Cæsares erant nominandi*). *Procedere*, expression technique pour désigner la marche solennelle d'un cortège, telle qu'elle avait lieu dans les triomphes, dans l'entrée en fonctions des consuls, etc.

[5] *Extra civitatem.* C'est à Nicomédie que la scène se passe, ce qui (pour le dire en passant) donne plus de poids au récit de Lactance, qui avait pu en être le témoin oculaire.

[6] *In cujus summo.* Nous lisons aussi dans César *ab ejus summo* (*Bell. gall.*, VI, 26, 2). Voir, sur cette tournure, p. 50, n. 3.

[7] Galère.

[8] *Alloqui, allocutio.* Expressions techniques, que l'on rencontre souvent dans les médailles, pour désigner les harangues militaires.

[9] *Maximianum*, c.-à-d. Maximien Daïa.

fiunt omnes. In tribunali Constantinus adstabat. Susurrare inter se [1], num Constantini immutatum nomen esset, cum in conspectu omnium Maximianus [2] manum retrorsum extendens, protraxit a tergo Daiam, Constantino repulso, et exutum veste privata constituit in medio. Mirari omnes qui [3] esset, unde esset. Nemo tamen reclamare ausus est, cunctis insperatæ novitate rei turbatis. Huic purpuram Diocletianus injecit suam, qua se exuit, et Diocles [4] iterum factus est.

Tum descenditur; et rheda per civitatem veteranus rex foras exportatur, in patriamque dimittitur. Daia vero sublatus nuper a pecoribus et silvis, statim scutarius [5], continuo protector, mox tribunus, postridie Cæsar, accepit Orientem calcandum et conterendum; quippe qui neque militiam, neque rempublicam sciret, jam non pecorum, sed militum pastor.

De Mortibus persecutorum, c. XVIII et XIX.

XIX

Tyrannie de Galère.

(Mélanges, t. I, p. 153.)

Après cette scène dramatique, vient le tableau du règne de Galère : tableau terrible, que Chateaubriand n'a presque fait que traduire, en l'abrégeant, dans le XVIII[e] livre de ses *Martyrs*.

1 *Susurrare*, et, plus loin, *mirari* : infinitifs historiques. Voir p. 34, n. 1.

2 Galère.

3 *Qui* interrogatif. Remarquer que *quis* interroge sur la personne, *qui* sur les qualités de la personne.

4 *Diocles, etis* (selon la déclinaison que suit Lactance et que réclame, d'ailleurs, le dérivé *Diocletianus*), nom que Dioclétien portait avant son élévation à l'empire, du nom de sa ville natale, Dioclèa, près de Salone en Dalmatie.

5 *Scutarius*, proprement « soldat armé d'un bouclier ». C'est le nom que l'on donnait aux soldats d'un corps d'élite qui avait été organisé pour la garde de l'empereur. Ceux d'entre eux qui étaient attachés immédiatement à la personne du prince étaient appelés *protectores*, « gardes du corps. »

Adeptus igitur maximam potestatem, ad vexandum orbem, quem sibi patefecerat, animum intendit. Nam post devictos Persas [1], quorum hic ritus, hic mos est ut regibus suis in servitium se abdicant, et reges populo suo tanquam familia [2] utantur, hunc morem nefarius homo in Romanam terram voluit inducere, quem, ex illo tempore victoriæ, sine pudore laudabat. Et quia id aperte jubere non poterat, sic agebat ut reapse libertatem hominibus auferret.

In primis honores [3] ademit. Torquebantur ab eo non decuriones [4] modo, sed primores etiam civitatum, egregii ac perfectissimi viri [5] et quidem in causis levibus atque civilibus. Si morte digni viderentur, cruces stabant; sin minus, compedes parati. Matresfamilias ingenuæ ac nobiles in gynæceum [6] rapiebantur. Si quis esset verberandus, defixi in sabulo pali quatuor stabant, ad quos nullus unquam, nisi servus, distendi solebat. Quid luso-

[1] Narsès, roi de Perse., petit-fils de Sapor, le vainqueur de Valérien, fut battu par Galère, en 296.

[2] *Familia* (de *famulus*) désigne d'une manière particulière les « serviteurs » d'une maison, les « esclaves ». Mais il se prend souvent aussi pour la maison entière, renfermant les enfants, les gens, les esclaves, les clients, et nous verrons bientôt l'auteur le prendre dans ce sens large. Dans le cas présent, la phrase réclame évidemment l'acception restreinte, comme dans ce vers de Phèdre :

Æsopus domino solus cum esset familia.
(*Fab.*, III, 19, 1.)

[3] *Honores*, les droits, les distinctions, les privilèges attachés à leur position sociale.

[4] *Decuriones*. On nommait ainsi les membres du corps ou collège municipal qui formait le gouvernement particulier de chaque ville ; ils étaient ordinairement au nombre de cent, dont les cinq, dix ou quinze premiers étaient nommés *primores* ou *principales*. (Voir les *Mélanges littéraires*, t. III, p. 36, n. 3 et 4.)

[5] Titres de la nouvelle noblesse impériale, fondée par Dioclétien et régularisée par ses successeurs. Les *egregii* et les *perfectissimi* en formaient le second ordre. Le premier ordre comprenait les *illustres*, les *spectabiles* et les *clarissimi*. Enfin, les membres de la famille impériale avaient droit à la qualification de *nobilissimi*. On peut voir, dans le code Théodosien, de nombreux détails sur toute cette organisation nobiliaire.

[6] *Gynæceum*, i, mot d'origine grecque, et désignant proprement la partie de la maison réservée à l'usage exclusif des femmes, servit chez les Romains à désigner des établissements où les femmes étaient employées à tisser la toile, et qui devinrent des maisons de travaux forcés. (*Cod. Just.*, IX, 27, 5 ; XI, 7, 5.)

rium [1], vel delicias ejus referam? Habebat ursos ferociæ ac magnitudinis suæ simillimos, quos toto imperii sui tempore elegerat. Quoties delectari libuerat, horum aliquem afferri nominatim jubebat. His homines non plane comedendi, sed obsorbendi objectabantur [2] : quorum artus cum dissiparentur, ridebat suavissime : nec unquam sine humano cruore [3] cenabat.

Dignitatem non habentibus pœna ignis fuit : et hæc ille primo adversus Christianos permiserat, datis legibus, ut post tormenta damnati lentis ignibus urerentur. Qui cum deligati fuissent, subdebatur primo pedibus lenis flamma tamdiu, donec callum solorum contractum igni ab ossibus revelleretur. Deinde incensæ faces et exstinctæ [4] admovebantur singulis membris, ita ut locus nullus in corpore relinqueretur intactus. Et inter hæc suffundebatur facies aqua frigida, et os humore abluebatur, ne, arescentibus siccitate faucibus, cito spiritus redderetur; quod postremo accidebat, cum, per multum diem decocta omni cute, vis ignis ad intima viscera penetrasset. Hinc rogo facto cremabantur corpora jam cremata [5]; lecta ossa, et in pulverem comminuta, jactabantur in flumina ac mare.

Quæ igitur in Christianis excruciandis didicerat, consuetudine ipsa in omnes exercebat. Nulla penes eum levis pœna : non insulæ, non carceres, non metella; sed ignis, crux, feræ, in illo erant quotidiana et facilia [6]. Domestici et administratores lancea emendabantur. In causa capitis animadversio gladii admodum paucis quasi beneficium

[1] *Lusorium, ii,* proprement, « amphithéâtre pour les jeux et pour les combats d'animaux. » Il s'agit ici d'un théâtre privé, que Galère, suivant en cela l'exemple d'Héliogabale (Lampr., 25), avait établi à portée du *triclinium* où il prenait ses repas. On sait, d'ailleurs, que les Romains de l'époque impériale aimaient à assaisonner de sang les débauches de leurs festins : « Nec unquam, va nous dire l'auteur, sine humano cruore cenabat. »

[2] *Objectabantur*, et, au paragraphe suivant, *jactabantur*, pour *objiciebantur* et *jaciebantur*, avec une nuance fréquentative ou intensive. (Voir Barrault, p. 138.)

[3] Voir plus haut, p. 8, n. 7.

[4] *Exstinctæ*, quantum ad flammam.

[5] Énergique répétition : « On y brûlait ces corps déjà brûlés. »

[6] *Facilia*, facile irrogata

deferebatur, qui ob merita vetera impetraverant bonam mortem [1].

Mais la cruauté sanglante n'est qu'un côté de cette effroyable tyrannie. Rien ne trouve grâce devant ses caprices ou ses appétits insensés, ni l'éloquence, ni les lettres, ni l'honneur, ni surtout la fortune matérielle. L'auteur insiste particulièrement sur ce dernier point, et rien de plus terrible, nous dit avec raison Michelet, « que le tableau que nous a laissé Lactance de cette lutte meurtrière entre le fisc affamé et la population impuissante qui pouvait souffrir, mourir, mais non payer [2]. »

Jam illa huic levia fuerant. Eloquentia exstincta, causidici sublati, jureconsulti aut relegati, aut necati. Litteræ autem inter malas artes habitæ; et qui eas noverant, pro inimicis hostibusque protriti et execrati. Licentia rerum omnium, solutis legibus, assumpta et judicibus data. Judices militares, humanitatis litterarum rudes [3], sine assessoribus in provincias immissi.

At vero illud publicæ calamitatis et communis luctus initium fuit, census in provincias et civitates simul missus [4]. Censitoribus ubique diffusis et omnia exagitantibus, hostilis tumultus et captivitatis horrendæ species erant. Agri glebatim metiebantur [5]; vites et arbores numeraban-

[1] *Bonam mortem*, « cette bonne mort : » expression saisissante, que nous rencontrons déjà dans Pline. (*Ep.* II, ep. ult.)

[2] *Histoire de France*, t. I, p. 98.

[3] Cicéron dit dans le même sens : « Communium litterarum et politioris humanitatis *expertes*. (*De Or.*, II, 17, 72.)

[4] *Census... simul missus*, « le cens envoyé en même temps » que les juges militaires, *census* étant pris métonymiquement pour ceux qui devaient accomplir l'opération même du cens, *censitores*, que l'auteur va nommer immédiatement. Le « cens », *census* (de *censeo*, « estimer, évaluer »), consistait dans le contrôle exact de l'état des personnes et des fortunes accompli en vue de la répartition de l'impôt. Les résultats de ce contrôle étaient couchés sur les registres publics (*scribebantur*, *notabantur*, va nous dire l'auteur); d'où le nom de *descriptio* donné par saint Luc à une opération de même genre ordonnée par l'empereur Auguste, et pendant laquelle arriva la naissance du Sauveur du monde.

[5] *Glebatim*, « par mottes de terre, glèbe à glèbe, » postérieur à l'époque classique. Même observation pour l'emploi au sens passif du verbe déponent *metiri*, liberté que les classiques ne prennent qu'à l'égard du participe passé.

tur; animalia omnis generis scribebantur; hominum capita notabantur; in civitatibus urbanæ ac rusticæ plebes adunatæ; fora omnia gregibus familiarum referta [1]; unusquisque cum liberis, cum servis aderant [2], tormenta ac verbera personabant : filii adversus parentes suspendebantur [3], fidelissimi quique servi contra dominos vexabantur, uxores adversus maritos. Si hæc omnia defecerant, ipsi contra se torquebantur : et cum dolor vicerat, adscribebantur quæ non habebantur.

Nulla ætatis, valetudinis nulla excusatio : ægri et debiles deferebantur; æstimabantur ætates singulorum [4] : parvulis adjiciebantur anni, senibus detrahebantur. Luctu et mæstitia plena omnia. Quæ veteres [5] adversus victos jure belli fecerant, ea ille adversus Romanos Romanisque subjectos facere ausus est; quia parentes ejus [6] censui subjugati fuerant, quem Trajanus Dacis assidue rebellantibus pœnæ gratia victor imposuit. Post hæc [7] pecuniæ pro capitibus pendebantur, et merces pro vita dabatur. Non tamen iisdem censitoribus fides habebatur : sed alii super alios mittebantur, tanquam plura inventuri. Et duplicabatur semper, illis non invenientibus, sed ut libuit addentibus, ne frustra missi viderentur. Interea minuebantur animalia et mortales obibant, et nihilominus solvebantur tributa pro mortuis, ut nec vivere jam, nec mori saltem gratis liceret. Mendici supererant soli, a quibus nihil exigi

[1] *Familiarem*, dans le sens large indiqué p. 63, n. 2. — Le tableau que nous fait l'auteur, et que, selon un procédé de style qui lui est familier (voir p. 53, n. 6), il nous trace, à l'aide de membres de phrase accumulés sans conjonctions, nous met assez bien devant les yeux l'aspect de Bethléem pendant le recensement d'Auguste, tel que le suppose le récit de saint Luc.

[2] *Unusquisque... aderant.* Les classiques construisent *quisque* avec le verbe au pluriel; mais cette construction est rare avec *unusquisque.*

[3] *Filii adversus parentes* (ut contra eos testimonium dicerent) *suspendebantur* (equuleo).

[4] *Ætates singulorum* : car, d'après le droit, l'impôt de capitation, dont l'auteur va parler (*pecuniæ pro capitibus*), n'était point dû avant l'âge de puberté, ni après l'âge de soixante-cinq ans.

[5] *Veteres* (Romani).

[6] Ses parents du côté de sa mère, laquelle était originaire de la Dacie.

[7] *Post hæc* : après les inscriptions faites dans les conditions iniques qui viennent d'être décrites.

possit, quos ab omni genere injuriæ tutos miseria et infelicitas fecerat. Atqui homo pius [1] misertus est illis [2], ut non egerent. Congregari jussit, et exportatos naviculis in mare mergi : adeo hominem misericordem [3], qui providerit ne quis, illo imperante, miser esset! Ita, dum cavet ne quis simulatione mendicitatis censum subterfugiat, multitudinem verorum miserorum [4] contra omne jus humanitatis occidit.

Jam propinquavit illi judicium Dei, [5] secutumque tempus est, quo res ejus dilabi ac fluere [6] cœperunt.

De Mortibus persecutorum, c. XXI-XXIV.

XX

Mort de Galère.

(Mélanges, t. I, p. 156.)

Dans les chapitres suivants, l'auteur décrit le juste jugement de Dieu, dont il vient d'annoncer l'approche. Nous allons de suite au terrible dénouement, que Chateaubriand a transporté aussi au XXIVe livre de ses *Martyrs*.

Jam decimus et octavus annus [7] agebatur, cum percussit eum Deus insanabili plaga [8]. Nascitur ei ulcus malum serpitque latius. Medici secant, urunt, curant.

[1] *Pius*, et plus loin *misericordem*, par ironie.

[2] *Misereri* avec le datif, construction qui a pour elle un exemple d'Hygin, grammairien du premier siècle, mais qu'il ne faut pourtant pas imiter.

[3] On sait que l'accusatif s'emploie absolument dans les exclamations. (Cf. Riemann, § 42.)

[4] *Verorum miserorum*, par opposition à *simulatione mendicitatis*.

[5] L'auteur semble avoir présent à l'esprit ce mot du livre des Machabées au sujet de la mort d'Antiochus Epiphane : *Supervenerat enim in eum justum Dei judicium.* (II Mach., IX, 18.)

[6] Expression de Virgile :

Ex illo fluere ac retro sublapsa referri
Spes Danaum. (Æn., II, 169.)

[7] La dix-huitième année de son règne, l'an 310.

[8] Nouvelle allusion au langage de l'Écriture sainte sur Antiochus : *Deus Israel percussit eum insanabili et invisibili plaga.* (I Mach., IX, 5.)

Sed inductam jam cicatricem [1] rescindit vulnus; et, rupta vena, fluit sanguis usque ad periculum mortis. Vix tandem cruor sistitur. Nova ex integro cura : tamen perducitur ad cicatricem. Rursus levi corporis motu vulneratur : plus sanguinis quam ante decurrit. Albescit ipse, atque absumptis viribus tenuatur; et tunc quidem rivus cruoris inhibetur. Incipit vulnus non sentire medicinam : proxima quæque cancer invadit; et quanto magis circumsecatur, latius sævit, quanto curatur, increscit.

. . . . . Cessere magistri
Phillyrides Chiron, Amythaoniusque Melampus.
Virg. *Georg.* III, 550.

Undique medici nobiles contrahuntur : nihil humanæ manus promovent. Confugitur ad idola. Apollo et Asclepius [2] orantur; remedium flagitatur. Dat Apollo curam [3] : malum multo pejus augetur. Jam non longe pernicies [4] aberat, et inferiora omnia corripuerat. Computrescunt forinsecus viscera [5], et in tabem sedes tota dilabitur. Non desinunt tamen infelices medici, vel sine spe vincendi mali, fovere, curare. Repercussum medilis, malum recidit introrsus, et interna comprehendit : vermes intus creantur. Odor it teter non modo per palatium, sed totam civitatem pervadit. Comestum a vermibus et in putredinem corpus cum intolerandis doloribus solvitur.

Clamores simul horrendos ad sidera tollit :
Quales mugitus, fugit cum saucius aram
Taurus...
Virg. *Æn.* II, 222.

Apponebantur ad sedem fluentem incocta et calida animalia, ut vermiculos eliceret calor [6]. Queis resolutis,

[1] *Induc jam cicatricem :* expression de Celse.

[2] Apollon et son fils Esculape, que Lactance a l'habitude de désigner ainsi par son nom grec *Asclepius :* le père et le fils présidaient tous deux à la médecine.

[3] *Dat curam*, docet remedium.

[4] *Pernicies* (de *necem*), la « gangrène », vraie mort locale.

[5] *Viscera*, les « chairs » : voir p. 8, n. 5.

[6] « Pour attirer au dehors les vers qui rongent ce maître du

inæstimabile [1] scatebat examen; et tamen multo majorem copiam tabescentium viscerum pernicies fecunda generaverat. Jam diverso malo partes corporis amiserant speciem. Superior [2] usque ad vulnus aruerat, et miserabili macie cutis lurida longe inter ossa consederat. Inferior, sine ulla pedum forma, in utrium modum inflata increverat [3]. Et hæc facta sunt per annum perpetem, cum tandem malis domitus Deum coactus est confiteri [4] : nam, vi doloris urgente, per intervalla exclamabat se restiturum Dei templum, satisque pro scelere facturum [5]. Et jam deficiens edictum misit hujusmodi.

Suit le texte de l'édit, daté du 30 avril 311, et qui, après tant d'années de persécution, accordait enfin au culte du Christ la tolérance légale, que l'édit de Milan allait, deux ans plus tard, changer en bienveillance effective.

Lactance transcrit aussi ce dernier édit au XLVIIIe chapitre de son livre, et l'on y sent, sous la plume de Constantin, les préférences d'un cœur déjà gagné au culte qu'il émancipe.

Bien différent est le ton de celui de Galère, et dans l'embarras même du style se trahit le dépit, et comme une sorte de rage concentrée : singulier document, nous dit M. A. de Broglie [6], « moitié insolent, moitié suppliant, qui commence par insulter les chrétiens et finit par leur demander de prier leur Maître pour lui. »

Mais ce retour forcé, bien qu'il fût pour l'Église le commencement d'une nouvelle ère, ne devait pas obtenir au nouvel Antiochus le pardon du Dieu qu'il avait combattu : c'est la réflexion par laquelle l'auteur conclut sa citation.

Tunc apertis carceribus, Donate carissime, cum ceteris confessoribus e custodia liberatus es, cum tibi carcer sex annis pro domicilio fuisset. Nec tamen ille hoc facto veniam accepit a Deo : sed post dies paucos, commen-

monde, on livre à ses plaies affamées des animaux nouvellement égorgés. » (Chateaubriand.)

[1] *Inæstimabilis*, pour *innumerabilis; æstimare*, pour *numerare :* expressions familières à Lactance.

[2] *Superior*, et, à la phrase suivante, *inferior*, s.-e. *pars corporis.*

[3] *Increverat*, opposé à *consederat.*

[4] II Mach., IX, 12.

[5] *Satis... facturum :* tmèse usitée dans les classiques.

[6] *L'Église et l'Empire romain au IVe siècle*, t. I, p. 182.

datis Licinio[1] conjuge sua et filio[2] atque in manu[3] traditis, cum jam totius corporis membra diffluerent, horrenda tabe consumptus est.

De Mortibus persecutorum, c. XXXIII-XXXV.

XXI

Épilogue.

Après avoir, dans quelques chapitres qui restent, raconté tour à tour la fin malheureuse de tous les autres ennemis de Dieu, Lactance, en finissant, résume la pensée de son livre dans cet épilogue émouvant, où il s'adresse encore une fois à l'héroïque confesseur dont il a déjà célébré la constance.

Quæ omnia secundum fidem (scienti enim loquor), ita ut gesta sunt, mandanda litteris credidi, ne aut memoria tantarum rerum interiret, aut, si quis historiam scribere voluisset, corrumperet veritatem, vel peccata illorum adversus Deum vel judicium Dei adversus illos reticendo. Cujus æternæ pietati[4] gratias agere debemus, qui[5] tandem respexit in terram, quod gregem suum partim vastatum a lupis rapacibus, partim vero dispersum, reficere ac recolligere dignatus est, et bestias malas extirpare quæ divini gregis pascua protriverant, cubilia dissipaverant. Ubi sunt modo magnifica illa et clara per gentes Joviorum et Herculiorum[6] cognomina, quæ primum a Diocletc ac Maximiano insolenter assumpta, ac postmodum ad successores

[1] Licinius, que Galère avait associé à l'empire après la mort de Sévère, en 307.

[2] Lactance raconte, quelques chapitres plus loin, leur mort malheureuse.

[3] *In manu*, pour *in manum*. Nous avons remarqué (*Cinq.*, p. 107, n. 2) que ce changement de cas est familier à la langue ecclésiastique.

[4] *Pietas*, dans le sens où Virgile dit, en parlant des dieux :

... *Si qua est cælo pietas, quæ talia curet.*
(*Æn.* II, 537.)

[5] *Qui* se rapporte à *ejus*, renfermé dans *cujus*, qui commence la phrase.

[6] Les empereurs Dioclétien et Maximien avaient pris, en effet, les surnoms de *Jovius* et de *Herculius*, comme s'ils descendaient de Jupiter et d'Hercule.

corum translata, viluerunt? Nempe delevit ea Dominus, et erasit de terra.

Celebremus igitur triumphum Dei cum exsultatione, victoriam Domini cum laudibus frequentemus : diurnis nocturnisque precibus obsecremus, obsecremus ut pacem post annos decem [1] plebi suæ datam confirmet in seculum [2]. Tu præcipue, Donate carissime, qui a Deo mereris audiri, Dominum deprecare, ut misericordiam suam servet etiam atque etiam famulis suis propitius ac mitis, ut omnes insidias atque impetus diaboli a populo suo arceat, ut [3] florescentis Ecclesiæ perpetuam quietem [4] custodiat.

De Mortibus persecutorum, c. LII.

[1] Lactance nous donne le 13 juin 313 comme date de la publication à Nicomédie du fameux édit de Milan, qui finissait l'ère des persécutions; or le premier édit de Dioclétien ordonnant les poursuites contre les chrétiens avait été publié le 23 février 303.

[2] *In seculum*, dans le sens de *in perpetuum, in æternum*, *seculum* étant pris d'une manière générale, comme il arrive souvent dans les classiques, pour « un long espace de temps ».

[3] *Ut..., ut..., ut...* Nous avons dans cette dernière phrase un dernier exemple de la figure de l'*asyndète*, affectionnée par Lactance. (Cf. p. 53, n. 6.)

[4] *Quietem :* c'est le mot qui résumait le mieux les aspirations des peuples après tant de sanglantes révolutions, et c'est le titre que la reconnaissance publique prodigua le plus souvent à Constantin dans les monuments lapidaires et dans les médailles : *Fundator quietis*.

SAINT AMBROISE

La révolution que les édits de Constantin venaient d'accomplir, l'Église allait l'achever par l'influence de ses évêques : par elle elle allait, après trois siècles de luttes, entrer en pleine possession de cette vie publique, par laquelle, après avoir transformé les individus, elle transformera la société même.

Cette influence sociale de l'Église après les persécutions, aucun nom n'est plus propre à la personnifier à nos yeux que celui que nous venons d'écrire au haut de cette page. Ambroise[1], nous dit le dernier historien de sa vie, « fut donné au IVe siècle pour l'achèvement de la ruine du paganisme et l'établissement du règne public de Jésus-Christ. D'autres Pères sont plus que lui théologiens, orateurs, apologistes de la foi : Ambroise est surtout *évêque*[2]. »

Évêque : tel nous le proclamera l'empereur Théodose dans ce cri fameux que l'admiration lui arrachait un jour : « Je ne connais qu'un évêque au monde, c'est Ambroise[3] ! » Tel nous le verrons resplendir dans tous ces écrits, lettres, traités, discours, que nous allons parcourir dans la série annuelle de nos classiques, et où, (selon la remarque que nous avons faite plus haut au sujet de saint Cyprien) il se chargera lui-même de nous raconter sa vie.

Nous allons le voir d'abord racontant en pleurant son ordination. Saint Augustin nous fera ensuite le double portrait de l'évêque et de l'homme. Après quoi, abordant ses œuvres par la partie la plus épiscopale, savoir, ses prédications familières, nous emprunterons, cette année, quelques citations aux belles homélies qu'il a consacrées à l'explication de l'œuvre des six jours, et dans lesquelles plus qu'ailleurs, il mérite, au point de vue littéraire, l'éloge que Chateaubriand faisait de lui en

[1] Né en 340, à Trèves, où son père résidait en sa qualité de préfet du prétoire des Gaules ; élu miraculeusement évêque de Milan, où il remplissait lui-même les fonctions de gouverneur, en 374 ; mort en 397. Ses reliques ont été découvertes à Milan, avec celles des saints martyrs Gervais et Protais, le 8 août 1871.

[2] *Histoire de saint Ambroise*, par Mgr Baunard, intr., p. 4.

[3] Théodoret, *Hist. eccl.*, liv. V, c. 18.

l'appelant le « Fénelon des Pères de l'Église latine[1] ». Nous terminerons par quelques hymnes composées par lui pour l'usage de son peuple.

XXII

Sur son ordination.

Ces pleurs, cette double fuite, ces opiniâtres résistances qu'il essaya en vain d'opposer à l'inexorable choix qui, sans ménagement et sans transition, le faisait passer du tumulte du prétoire aux redoutables fonctions du sanctuaire, l'évêque nous en rappelle souvent le souvenir dans ses écrits, mais nulle part d'une manière plus saisissante que dans le traité *de Pœnitentia,* que nous étudierons au volume suivant.

Après avoir raconté l'amoureuse pénitence de Madeleine, qui lui mérita, malgré ses péchés, de passer des pieds du Sauveur aux délices de sa table, l'auteur fait tout à coup un retour inattendu sur lui-même, et, par une touchante allusion aux murmures des Juifs qui disaient tout bas: « Le Seigneur ne sait pas ce qu'est cette femme! » il s'écrie à propos de sa propre élévation :

Dicetur enim : Ecce ille, non in Ecclesiæ nutritus sinu[2], non edomitus a puero, sed raptus a tribunalibus, abdu-

[1] *Génie du Christianisme,* 3e partie, l. IV, c. 2. — Un très bon juge, M. Villemain, commente cet éloge et le ramène à de justes bornes, en caractérisant ainsi le style de saint Ambroise : « On sent en lui une belle tradition de l'antique. Les deux écrivains dont l'imitation est la plus sensible, et souvent trop marquée, dans le génie d'Ambroise, sont Tite-Live et Virgile. J'y joindrais volontiers Cicéron et Sénèque. Sans doute les souvenirs de leur langue sont étrangement mêlés; mais il n'y a pas moins quelques beaux reflets de l'antiquité dans le style inégal de leur disciple chrétien, et ce qui manque dans la forme est couvert par l'excellence du fond. » (*Biogr. univ.* de F. Didot.)

[2] Ambroise, en effet, quoique âgé de 34 ans, n'était encore que catéchumène. C'était un abus fréquent au IVe siècle, et contre lequel les Pères ont souvent réclamé : par un respect malentendu de la grâce du baptême, un grand nombre d'hommes, convertis de cœur et faisant profession de foi chrétienne, s'arrêtaient indéfiniment au seuil de l'Église et prolongeaient parfois jusqu'à la fin de leur vie le stage du catéchuménat.

ctus de vanitatibus seculi hujus [1], a præconis voce ad psalmistæ assuefactus canticum [2], in sacerdotio manet, non virtute sua, sed Christi gratia, et inter convivas mensæ cælestis recumbit!

Serva, Domine, munus tuum; custodi donum quod [3] contulisti etiam refugienti. Ego enim sciebam quod non eram dignus vocari episcopus, quoniam dederam me seculo huic : sed gratia tua sum quod sum [4]. Et sum quidem minimus omnium episcoporum et infimus merito; tamen quia et ego laborem aliquem pro sancta tua Ecclesia suscepi, hunc fructum tuere, ne quem perditum vocasti ad sacerdotium, eum sacerdotem perire patiaris. Ac primum da ut condolere [5] norim peccantibus affectu intenso

De Pœnitentia, l. II, c. VIII, n. 72 et 73.

XXIII

L'évêque.

Cette intime affection pour les pécheurs, qu'il demandait à Dieu comme le premier fruit de son épiscopat, les récits d'Augustin vont, d'une manière touchante, nous le mettre en scène.

[1] *Adductus de... :* voir, sur l'emploi de la prép. *de*, la note 3 de la page 22. — *Seculi hujus :* voir, sur le sens du mot *seculum*, comme aussi sur l'adj. *cælestis*, employé quelques lignes plus loin, p. 8, n. 1 et 3.

[2] Élégante antithèse entre l'huissier (*præco*), dont les éclats de voix font résonner le prétoire, et le chantre (*psalmista*) qui célèbre les louanges de Dieu dans le sanctuaire. L'abbé Martigny remarque que le nom de *psalmiste* (de *psalmus*, sur lequel voir *Cinq.*, p. 91, n. 10) était donné, en effet, dans la primitive Église, à ceux qui remplissaient, dans la sainte liturgie, l'office du chant. (*Dict. des ant. chrét.*, au mot *Chantres.*)

[3] *Sciebant quod...* Nous avons déjà remarqué (*Cinq.*, p. 23, n. 2) que les auteurs chrétiens emploient fréquemment, au lieu de la proposition infinitive que les verbes *sentiendi* et *declarandi* réclament après eux, les conjonctions *quod*, *quia*, *quoniam*, dans le sens de l'ὅτι grec : tournure qui a passé de là dans le français et dans toutes les langues modernes. (Cf. Riemann, p. 265; Gœlzer, *Lat. de saint Jérôme*, p. 375-384; Max Bonnet, *Lat. de Grég. de Tours*, p. 660.)

[4] I Cor., XV, 10.

[5] *Condolere :* voir p. 14, n. 2.

Enlacé encore dans les liens de ses passions et dans les erreurs grossières du manichéisme[1], le jeune rhéteur, incertain de sa voie, inquiet dans ses pensées, poursuivi à la fois par l'aiguillon intérieur de la grâce et par les reproches muets de sa mère, venait d'arriver à Milan pour y enseigner l'éloquence. Peut-être qu'en partant de Rome il avait reçu de Symmaque, son protecteur, des lettres de recommandation pour l'illustre évêque; car, malgré l'antagonisme de leurs croyances et les luttes éclatantes dont nous entendrons plus tard les échos[2], des relations d'amitié, fondées peut-être sur la parenté[3], n'avaient pas cessé d'exister entre l'évêque de Milan et le préfet de Rome. En tout cas, la réputation d'Ambroise suffisait pour attirer le génie inquiet d'Augustin : il vint se présenter à lui. Nous pouvons assister, grâce au récit des *Confessions,* à cette première rencontre de ces deux grandes âmes.

Veni Mediolanum ad Ambrosium episcopum, in optimis notum orbi terræ, pium cultorem tuum[4]; cujus tunc eloquia[5] strenue ministrabant adipem frumenti tui, et lætitiam olei, et sobriam vini ebrietatem[6] populo tuo. Ad eum autem ducebar abs te nesciens, ut per eum ad te sciens ducerer. Suscepit me paterne ille homo Dei[7], et peregrinationem meam satis episcopaliter dilexit[8]. Et eum amare

[1] Le manichéisme, hérésie célèbre, dont l'erreur fondamentale consistait à expliquer le bien et le mal par la coexistence de deux principes éternels, l'un essentiellement bon, l'autre essentiellement mauvais. Cette hérésie, qui tirait son nom de Manès ou Manichée, née en Perse au commencement du IIIe siècle, se survécut à elle-même dans une foule de sectes du moyen âge, les pauliciens, les albigeois, etc.

[2] Voir, dans le vol. de la *Rhétorique*, les plaidoyers des deux rivaux sur le rétablissement de la statue de la Victoire.

[3] « Symmacho *tuo parente*, » disait Ambroise, en s'adressant à son frère Satyre. (*De exc. fratris sui Satyri*, l. I, n. 32.)

[4] *Cultorem tuum*, en parlant à Dieu, à qui le discours d'Augustin s'adresse presque continuellement dans le récit de ses Confessions.

[5] *Eloquium, ii,* est employé au singulier par les poètes du siècle d'Auguste et par les prosateurs qui les imitent, pour *eloquentia ;* mais il se prend, dans la langue ecclésiastique, dans le sens concret de « discours, entretien ».

[6] Images bibliques (cf. Ps. LXXX, 17; CIII, 15, 16; CXLVII, 14), pour peindre les effets de force, de joie et de calme ivresse que la parole de Dieu produit dans les âmes.

[7] *Ille*, dans le sens emphatique; *homo Dei*, dans le sens marqué, p. 7, n. 2.

[8] *Diligere*, avec un nom de chose

cœpi, primo quidem non tanquam doctorem veri, quod in Ecclesia tua prorsus desperabam [1], sed tanquam hominem benignum in me. Et studiose audiebam disputantem in populo, non intentione qua debui [2], sed quasi explorans ejus facundiam utrum [3] conveniret famæ suæ, an major minorve proflueret quam prædicabatur [4]; et verbis ejus suspendebar intentus, rerum autem incuriosus et contemptor adstabam; et delectabar suavitate sermonis, quanquam eruditioris, minus tamen hilarescentis atque mulcentis quam Fausti erat [5], quod attinet ad dicendi modum. Ceterum rerum ipsarum nulla comparatio : nam ille per Manichæas fallacias aberrabat, iste autem saluberrime docebat salutem. Sed longe est a peccatoribus salus [6], qualis ego tunc aderam [7] : et tamen propinquabam sensim et nesciens.

S. Aug. *Conf.* l. V, c. XIII, n. 23.

XXIV

L'homme.

Il approchait, mais il approchait lentement, parce que, tout entier aux curieuses questions de l'esprit, il négligeait trop ce retour du cœur par lequel commencent les conversions.

Dans Ambroise même (il vient de nous le dire), dans ce

pour régime, « être charmé de, applaudir à. » *Satis* employé souvent, par litote, dans le sens de « beaucoup, bien, vraiment ».

[1] *Desperare*, avec un nom à l'acc. pour régime, « désespérer d'atteindre, d'obtenir : » tournure la plus fréquente dans Cicéron.

[2] *Debui*, pour *debuissem*. (Voir p. 16, n. 1.)

[3] Après les verbes *tentare*, *explorare*, etc., employés transitivement, on peut très bien ajouter une interrogation indirecte, en sous-entendant : « pour voir, pour s'assurer si... »

[4] *Prædicabatur*, dans le sens classique indiqué p. 26, n. 4.

[5] Fauste, célèbre docteur manichéen, dont saint Augustin avait suivi les leçons, et qu'il réfuta depuis dans ses livres *contra Faustum*. — *Quam Fausti* (s.-ent. *sermo*) *erat*.

[6] Ps. CXVIII, 155.

[7] *Aderam*, à peu près dans le sens de *eram*. Nous avons déjà noté chez les poëtes chrétiens (*Cinq.*, p. 224, n. 6, et p. 227, n. 3) cet emploi du verbe composé pour le simple.

guide paternel que le Ciel avait mis sur son chemin, c'était moins le père qu'il considérait, c'était moins l'évêque, le prêtre (ou, comme il dira admirablement un jour, *sacerdos noster*[1]), que le philosophe avec qui il eût voulu discuter les mille problèmes dont son esprit curieux regardait les solutions comme le préliminaire obligé de son retour vers Dieu. Dans cette vue, il était assidu auprès d'Ambroise. Il avait chez lui ses entrées libres et pouvait le suivre dans tous les détails de sa vie privée. Il le voyait donner ses audiences, et, dans les intervalles, vaquer à lui-même, étudier, prier. Mais dans cette série d'occupations, qui du matin au soir s'enchaînaient l'une à l'autre, le respect l'empêchait de s'emparer de lui comme il en eût eu besoin pour satisfaire une bonne fois les inquiétudes de son esprit. Ambroise, d'autre part, qui savait bien que la discussion n'aurait jamais eu raison de ce génie subtil, le laissait aller, le laissait silencieusement se débattre dans les convulsions de son doute, attendant plus de la grâce du Ciel et des prières de Monique que des argumentations auxquelles son ardent visiteur eût tant voulu le provoquer.

C'est ce tableau d'intérieur que nous met sous les yeux la page suivante des *Confessions*, sorte de miniature admirable, nous dit l'historien de sainte Monique, « où l'on voit se détacher, comme sur un fond d'or, la belle figure de saint Ambroise, dans le recueillement et la sérénité de sa foi, et, à côté de lui, le jeune Augustin, inquiet et agité, qui l'observe en silence, qui l'admire, et qui n'ose l'interroger[2]. »

(Non) ingemiscebam orando ut subveniret mihi[3]; sed ad quærendum intentus, et ad disserendum inquietus erat animus meus. Ipsumque Ambrosium felicem quemdam hominem secundum seculum[4] opinabar, quem sic tantæ potestates honorarent[5] : quid autem ille spei gereret, et adversus ipsius excellentiæ tentamenta[6] quid luctaminis

[1] *De beata Vita*, n. 35.

[2] *Histoire de sainte Monique*, par Mgr Bougaud, p. 279.

[3] Toujours en s'adressant à Dieu.

[4] *Seculum* : voir p. 8, n. 3.

[5] *Quem...*, marquant la raison de la prop. principale. (Cf. p. 60, n. 2.) L'enthousiasme d'Augustin se comprend si l'on se souvient que c'est à cette époque qu'il faut reporter la fameuse ambassade dans laquelle Ambroise, par sa ferme attitude devant l'usurpateur Maxime, sauva la vie à Valentinien et préserva l'Italie des horreurs de la guerre.

[6] *Tentamentum*, *i*, forme poétique de *tentatio*, *onis*, « essai, tentative, expérience, » et dans la langue religieuse, « tentation, séduction. »

haberet, quidve solaminis in adversis, et occultum os ejus, quod erat in corde ejus, quam sapida gaudia de pane tuo ruminaret [1], nec conjicere noveram, nec expertus eram.

Nec ille sciebat æstus meos, nec foveam periculi mei [2]. Non enim quærere ab eo poteram quod volebam, sicut volebam, secludentibus me ab ejus aure atque ore [3] catervis negotiosorum hominum quorum infirmitatibus serviebat. Cum quibus quando non erat, quod per exiguum temporis erat, aut corpus reficiebat necessariis sustentaculis, aut lectione animum. Sed cum legebat, oculi ducebantur per paginas, et cor intellectum rimabatur, vox autem et lingua quiescebant.

Sæpe cum adessemus (non enim vetabatur quisquam ingredi, aut ei venientem nuntiari mos erat), sic eum legentem vidimus tacite, et aliter nunquam : sedentesque in diuturno silentio (quis enim tam intento esse oneri auderet ?) discedebamus, et conjectabamus eum parvo ipso tempore, quod reparandæ menti suæ [4] nanciscebatur, feriatum ab strepitu causarum alienarum, nolle in aliud avocari, et cavere fortasse ne auditore suspenso et intento, si qua obscurius posuisset ille quem legeret [5], etiam exponere necesse esset, aut de aliquibus difficilioribus disceptare quæstionibus, atque huic operi temporibus [6] impensis, minus quam vellet voluminum evolveret [7] : quanquam

[1] Il s'agit de la parole de Dieu, qui est le pain de l'âme ; continuation (un peu forcée, comme il arrive parfois à saint Augustin) de la figure biblique déjà signalée plus haut, p. 75, n. 6.

[2] Nouvelle image biblique.

[3] *Aure atque ore.* Assonances que saint Augustin recherche plutôt qu'il ne les évite.

[4] *Tempore, quod reparandæ menti :* on sait que le dat. du gérondif ou de l'adj. verbal en *ndus* se construit volontiers avec les subst. *tempus, dies, locus.* (Cf. Riemann, § 251, *a.*)

[5] *Posuisset*, dans le sens signalé plus haut, p. 14, n. 1 ; *ille (auctor) ; quem legeret*, au subj., pour la raison indiquée p. 37, n. 2.

[6] *Temporibus*, au pluriel, c'est-à-dire les « heures », les « instants » : c'est une acception très classique du mot *tempus.* « Matutina tempora, » dit Cicéron. (*Fam.* VII, I, 1.)

[7] *Volumen evolvere.* Expression technique : car on sait que les livres, chez les anciens, se composaient d'un certain nombre de bandes de papyrus collées ensemble et roulées autour d'un cylindre, de sorte qu'il fallait réellement *dérouler* un volume pour le lire. (Voir

et causa servandæ vocis, quæ illi facillime obtundebatur [1], poterat esse justior tacite legendi. Quolibet tamen animo id ageret, bono utique ille vir [2] agebat.

Sed certe mihi nulla dabatur copia sciscitandi quæ cupiebam de tam sancto oraculo tuo pectore illius [3], nisi cum aliquid breviter esset audiendum. Æstus autem illi mei otiosum cum valde, cui [4] refunderentur, requirebant, nec unquam inveniebant.

S. Aug. *Conf.* l. VI, c. III, n. 3 et 4.

XXV

La mer.

(Mélanges, t. I, p. 262.)

Saint Augustin observe ensuite que ces explications que le respect l'empêchait ainsi de demander aux entretiens privés de l'évêque, sa parole publique, dont il s'était fait l'auditeur assidu, les lui apportait chaque dimanche.

C'est, en effet, un des caractères distinctifs de la prédication d'Ambroise, que de s'adapter toujours aux besoins des âmes, d'aller droit aux erreurs régnantes : et cette préoccupation de l'orateur se remarque particulièrement dans les six livres de l'*Hexaemeron*, dont nous avons à nous occuper, et qui sont, en réalité, six discours consacrés à décrire l'œuvre de la création.

On sait que, dans la doctrine des manichéens, la création matérielle, étant l'œuvre du principe mauvais, était considérée comme mauvaise elle-même et absolument indigne de la Divinité. L'orateur s'applique, d'une manière spéciale, à réfuter cette erreur en suivant pas à pas le récit de Moïse et en nous montrant, pour chaque détail de l'œuvre divine, la vérité du

les représentations dans les dict. de Rich et de Martigny.)

[1] Nous le voyons en effet, dans une de ses homélies, être obligé de s'arrêter à cause de la fatigue de sa voix : « Sed interim, secundum fragilitatem vocis nostræ, satis sit hodie. » (*De Sacramentis*, l. I, ch. 6, n. 21.)

[2] *Ille vir*, dans le sens emphatique.

[3] *Tam sancto oraculo tuo* (en s'adressant à Dieu), apposition intercalée entre la prép. *de* et son rég. *pect. illius*. (Cf. Madvig, § 467, *b*.)

[4] *Cui refunderentur*, prop. relative marquant le but. (Cf. page 5, note 2.)

jugement qu'en porte l'ouvrier lui-même : *Et vidit Deus quod esset bonum.*

Écoutons-le à propos de la mer : ce fragment nous donnera une idée complète de sa méthode.

En vrai poète, il commence par nous peindre la magnificence des spectacles qu'elle nous offre : *Etsi pulchra sit species hujus elementi*... Mais, ajoute-t-il, ces beautés qui frappent l'œil sont encore peu de chose, et ce n'est point à elles que s'appliquait, à proprement parler, le jugement du divin ouvrier : *Ego tamen*... Et, en philosophe habitué à étudier dans les rapports des choses les combinaisons de la suprême sagesse, il nous décrit, au point de vue des besoins de la vie physique et de la vie sociale, les diverses utilités de la mer : *Bonum igitur mare*... Puis enfin, s'élevant plus haut, dans cette sphère surnaturelle où son cœur de chrétien a coutume d'habiter, il conclut en nous montrant dans le majestueux élément la figure de l'Église, l'asile de ses solitaires que les îles dérobent aux bruits du siècle, l'instrument de son action sanctificatrice par les sacrements : nouvelle bonté d'un ordre supérieur, qui agrandit encore l'œuvre divine, en nous y faisant voir, par un symbolisme ingénieux, les mystères du monde invisible reflétés dans le miroir des choses matérielles.

Vidit ergo Deus quia [1] bonum mare. Etsi pulchra sit [2] species hujus elementi, vel cum surgentibus albescit cumulis ac verticibus undarum, et cautes nivea rorant adspergine, vel cum æquore crispanti, clementioribus auris et blando [3] serenæ tranquillitatis, purpurascentem præfert colorem, qui eminus spectantibus frequenter offunditur, quando non violentis fluctibus vicina tundit littora, sed velut pacificis ambit et salutat amplexibus (quam dulcis sonus, quam jucundus fragor, quam grata et consona resultatio [4] !), ego tamen [5] non oculis æstimatum creaturæ

[1] *Vidit quia* : voir p. 74, n. 3.

[2] *Etsi pulchra sit* : la pensée de l'auteur réclamerait plutôt *etsi pulchra est*; nous avons, en effet, remarqué plus haut (p. 48, n. 3) que le présent du subjonctif dans les propositions conditionnelles suppose que le fait de cette proposition a rapport à l'avenir et est considéré comme douteux.

[3] *Blando*, adj. neutre employé substantivement pour *blanditia* : voir p. 50, n. 3.

[4] *Resultatio*, comme le verbe *resultare*, s'emploie très bien en parlant de la répercussion du son. (Cf. Virg. *Georg.*, IV, 50; *Æn.*, 150; VIII, 305.)

[5] *Ego tamen*... C'est, comme nous l'avons dit dans le préambule, le

decorem arbitror, sed secundum rationem operationis judicio operatoris convenire et congruere definitum.

Bonum igitur mare; primum quia terras necessario suffulcit humore, quibus per venas quasdam occulte succum quemdam [1] haud inutilem [2] subministrat. Bonum mare tanquam hospitium fluviorum, fons imbrium, derivatio alluvionum, invectio commeatuum [3], quo sibi distantes populi copulantur, quo prœliorum removentur pericula, quo barbaricus furor clauditur, subsidium in necessitatibus, refugium in periculis, gratia in voluptatibus, salubritas valetudinis, separatorum conjunctio, itineris compendium, transfugium laborantium, subsidium vectigalium [4], sterilitatis alimentum [5]. Ex hoc pluvia in terras transfunditur : siquidem de mari aqua radiis solis hauritur, et quod subtile ejus est rapitur : deinde quanto altius elevatur, tanto magis etiam nubium obumbratione frige-

second des membres de la phrase, opposé à *Etsi pulchra sit*... Construire ainsi ce dernier membre : *Ego tamen arbitror creaturæ decorem, non oculis æstimatum, sed secundum rationem operationis definitum, judicio operatoris convenire et congruere.*

[1] *Per venas quasdam... succum quemdam.* Le pronom indéfini *quidam* a souvent la valeur d'une particule comparative : « comme par des veines..., une sorte de suc. » L'auteur, comme on le voit, compare la terre à un corps organisé; et cette comparaison, d'ailleurs, se trouve déjà indiquée dans le verbe *suffulcit* : témoin ce vers de Lucrèce :

Propterea capitur cibus, ut suffulciat artus. (*De Nat. rerum*, IV, 868.)

[2] *Haud inutilem*, par litote, car le même suc vient d'être appelé *nécessaire*. M. Barrault remarque que la négation *haud* s'emploie souvent dans les litotes. (*Traité des syn. de la langue lat.*, p. 218.)

[3] *Derivatio..., invectio...*, en prenant l'abstrait pour le concret : « le bassin où se déversent les inondations, la grande route de commerce; » ce sont des métonymies que l'auteur va employer souvent dans ce développement. Ainsi, au paragraphe suivant, *exercitium*, *tranquillitas*, *sobrietas*, etc., pour dire le « lieu d'exercice, de tranquillité, etc. ».

[4] La « ressource des revenus publics ». On donnait le nom de *vectigalia* à certaines taxes qui, avec la *capitation* et le *cens*, alimentaient le trésor public. Parmi les *vectigalia*, le plus important était le *portorium*, que l'auteur désigne ici, et qui consistait dans un droit de douane qui se payait dans les ports pour toutes les exportations et les importations.

[5] On sait que l'Italie s'approvisionnait par mer dans les provinces d'Afrique et d'Égypte.

scit, et imber fit, qui non solum terrenam temperat siccitatem, sed etiam jejuna arva fecundat.

Quid enumerem insulas quas velut monilia plerumque[1] prætexit, in quibus ii qui se abdicant intemperantiæ secularis illecebris fido continentiæ proposito eligunt mundo latere, et viæ hujus declinare dubios anfractus? Mare est ergo secretum temperantiæ, exercitium continentiæ, gravitatis secessus, portus securitatis[2], tranquillitas seculi[3], mundi hujus sobrietas, tum fidelibus viris atque devotis[4] incentivum[5] devotionis, ut cum undarum leniter alluentium sono certent cantus psallentium, plaudant insulæ tranquillo fluctuum choro, hymnis sanctorum personent.

[1] S.-ent. *terris*. L'auteur désigne par cette image gracieuse toutes ces petites îles qui bordent les côtes de la Méditerranée, et qui, pour la plupart, étaient peuplées de moines. Voir, à leur sujet, un curieux témoignage du poète païen Rutilius Numatianus, cité par M. de Montalembert. (*Les Moines d'Occ.*, t. I, p. 185.)

[2] *Portus securitatis*, pour *portus securus*. Cet emploi du gén. d'un nom abstrait pour l'adj. correspondant est une tournure très usitée dans la Bible, et qui, comme nous l'avons remarqué (*Cinq.*, p. 33, n. 7), n'est pas tout à fait étrangère aux auteurs classiques.

[3] Nous rappelons une fois pour toutes les différents sens du mot *seculum* et de ses dérivés. Ce mot, qui signifie originairement « race, génération », et de là, « durée ordinaire de la vie d'une génération, » et, dans un sens plus large, un « espace de cent ans », un « siècle », s'emploie aussi dans la langue classique (surtout au pluriel) pour désigner d'une manière indéterminée un « long espace de temps » : c'est dans ce dernier cas que notre auteur le prendra à la fin de ce fragment : *a seculis, in secula.* — Mais il y a dans la langue ecclésiastique d'autres sens que nous avons déjà notés : 1° Au sing., soit absolument (comme dans le cas présent, *tranquillitas seculi*), soit avec les déterminatifs *hoc, præsens* (comme à la page suivante, *seculi hujus fluctus*), il désigne la vie présente, le temps et les choses du temps, par opposition à l'éternité; de là, 2° le sens péjoratif que nous avons déjà signalé (p. 8, n. 3), et que l'auteur vient d'employer à l'instant, *intemperantiæ secularis;* de là, enfin, pour la raison que nous avons notée (*Cinq.*, p. 120, n. 1), une 3e acception pour désigner la condition laïque, séculière, par opposition à la vie cléricale et monastique.

[4] *Fidelis, e*, « fidèle, » dans le sens absolu de l'attachement à la foi chrétienne, acception ordinaire dans les auteurs ecclésiastiques. *Devotus, a, um*, enchérit sur la même idée. (Voir page 4, note 5; cf. *Cinq.*, page 107, note 3.)

[5] *Incentivum, i* (de *incendere*), adj. neutre pris substantiellement, « moyen d'excitation, aiguillon, stimulant : » expression postérieure à l'époque classique.

Unde mihi[1] ut omnem pelagi pulchritudinem comprehendam quam vidit operator? Et quid plura? Quid aliud ille concentus undarum, nisi quidam[2] concentus est plebis? Unde bene mari plerumque comparatur Ecclesia, quæ primo ingredientis populi agmine totis vestibulis[3] undas vomit, deinde oratione totius plebis tanquam undis refluentibus stridet, cum responsoriis[4] psalmorum, cantu virorum, mulierum, virginum, parvulorum, consonus undarum fragor resultat[5]. Nam illud quid dicam, quod[6] unda peccatum abluit, et Sancti Spiritus aura salutaris adspirat?

Det nobis Dominus illa successuum flumina prospero ligno currere[7], tuto portu consistere, nequitiæ spiritalis graviora quam ferre possumus tentamenta nescire[8], fidei ignorare naufragia[9], habere pacem profundam : et si quando aliquid sit, quod graves nobis seculi hujus excitet[10] fluctus, evigilantem pro nobis habere gubernatorem Dominum Jesum, qui verbo imperet, tempestatem mitiget, tranquillitatem maris refundat[11], cui est honor et gloria, laus,

[1] *Unde mihi* (s.-ent. *facultas detur*) *ut...*

[2] Voir p. 81, n. 1.

[3] Nous avons déjà remarqué (*Cinq.*, p. 105, n. 5, et p. 185, n. 4) que les basiliques étaient précédées d'un *atrium* entouré de portiques ; ceux-ci étaient parfois au nombre de trois ou de quatre, et servaient de vestibules à la nef.

[4] *Responsorium, ii* (de *respondere*), « chant alternatif où l'on se répond. »

[5] Voir p. 80, n. 4.

[6] *Nam* faisant fonction de simple transition, comme nous l'avons déjà vu plus haut, p. 50, n. 8. Il faut, dans le cas présent, compléter ainsi la pensée : « Ce que je viens de dire suffit, *car...* ». — *Illud..., quod :* voir p. 32, n. 1.

[7] *Illa successuum flumina*, « ce fleuve des vicissitudes humaines, » en prenant *successus* dans le sens du verbe d'où il dérive, *succedere*, « succéder, être substitué à. » — *Ligno*, par synecdoque, pour *nave*, avec une allusion à la sainte croix. — *Flumina currere :* c'est la construction employée par Virgile dans le vers suivant :

Vela damus vastumque cava trabe currimus æquor. (*Æn.*, III, 191.)

[8] *Nequitiæ spiritalis*, pour *nequam spirituum*, l'abstrait, pour le concret, comme dans saint Paul (Eph., VI, 12). Cf. aussi pour le fond de la pensée (I Cor., X, 13). Pour le mot *tentamenta*, voir p. 77, n. 6.

[9] *Fidei naufragia*, image empruntée pareillement à saint Paul. (I Tim., I, 19.)

[10] *Quod... excitet :* voir p. 8, n. 6.

[11] *Refundat*, proprement, « répandre *de nouveau*, » par allusion au miracle du même genre rapporté dans l'Évangile.

perpetuitas a seculis et nunc et semper, in omnia secula seculorum [1]. Amen.

Hexaemeron, l. III, c. v, n. 21-24.

XXVI

L'épi de blé.

(Mélanges, t. I, p. 264.)

Mais, après la création de la mer, l'œuvre du troisième jour n'est point terminée. La terre, à peine séparée des eaux, prend, sur l'ordre de Dieu, son vêtement de verdure. L'orateur, en reprenant son discours quelque temps suspendu [2], salue cette première apparition de la vie et s'arrête avec complaisance à nous faire admirer les merveilles du règne végétal. Écoutons-le nous décrire les différentes transformations par lesquelles le grain jeté en terre arrive enfin à former l'épi de blé, espoir du laboureur.

Suscipit igitur granum tritici putris gleba [3], et sparsum cohibet occatio, ac velut materno terra gremio fovet et comprimit. Inde cum se granum illud resolverit, herbam germinat. Grata ipsa jam species herbescentis viriditatis,

[1] La locution *secula seculorum* est empruntée à la langue hébraïque et s'emploie dans un sens intensif. Ex. : *Cæli cælorum, virgo virginum, generationes generationum*, etc.

[2] Cette suspension nous est indiquée par la doxologie qui termine le fragment précédent. Chacun des six discours de l'*Hexaéméron* se divise ainsi en deux allocutions : séparées par un intervalle de repos pendant les heures brûlantes du milieu du jour.

[3] *Putris gleba*, expression de Virgile. (*Georg.*, I, 44.) D'ailleurs, le passage entier est une imitation évidente, ou plutôt un développement de la phrase suivante de Cicéron, qui pourra fournir aux élèves le sujet d'un utile parallèle : « ... Quæ (terra), cum gremio mollito ac subacto semen sparsum excepit, primum id occæcatum cohibet (ex quo occatio, quæ hoc efficit, nominata est) ; deinde tepefactum vapore et compressu suo diffundit, et elicit herbescentem ex eo viriditatem : quæ nisa fibris stirpium, sensim adolescit, culmo erecta geniculato, vaginis jam quasi pubescens includitur, e quibus cum emerserit, fundit frugem spici ordine structam, et contra avium minorum morsus munitur vallo aristarum. » (*De Sen.*, xv, 51.)

quæ statim genus sativi similitudine sui prodit [1], ut, in ipso suæ stirpis exordio, cujus generis herba sit recognoscas, atque in herbis fructus appareat : paulatimque adolescit ut fenum, culmoque [2] pubescens erigitur et assurgit. Ast ubi se geniculata jam spica [3] sustulerit, vaginæ quædam [4] futuræ frugi parantur, in quibus granum formatur interius; ne tenera ejus primordia aut frigus lædat, aut solis æstus exurat, aut ventorum inclementia vel imbrium vis sæva decutiat. Succedunt quidam ordines spicæ, mirabili arte formati, vel ad speciem grati [5], vel ad tutamen nexu quodam inter se naturalis colligationis adstricti, quos providentia divina formavit. Et ne frugis numerosioris pondere velut quædam cedat fultura culmorum, vaginis quibusdam ipse culmus includitur, ut geminatis viribus frugem possit multiplicem sustinere, ne impar oneri curvetur in terram. Tum supra ipsam spicam vallum struitur aristarum [6], ut quasi quadam in arce prætendat [7], ne avium minorum morsibus spica lædatur, aut suis exuatur fructibus, aut vestigiis proteratur.

Hexaemeron, l. III, c. VIII, n. 34.

XXVII

L'apparition du soleil.

Le lendemain, dès les premiers rayons du soleil matinal, l'orateur reprend son discours et salue, en commençant l'œuvre

[1] « Qui révèle aussitôt par son aspect particulier (*similitudine sui*) la nature du grain qui l'a fait naître (*sativi*, du grain semé). »

[2] *Culmus*, *i*, le « chaume », la « tige », au sommet de laquelle se trouve l'épi proprement dit, *spica*.

[3] Cicéron s'exprime plus exactement en disant *culmo geniculato*, car c'est dans la tige que se trouvent les nœuds ; mais l'auteur a pris le mot *spica* dans un sens général, comme nous l'avons fait nous-même dans le titre de ce fragment.

[4] *Vaginæ quædam*, et, plus loin, *nexu quodam*, *quædam fultura*, *vaginis quibusdam*, dans le sens marqué p. 81, n. 1.

[5] *Speciem grati*, pour *speciem gratiæ*, ou *speciem gratam*, « pour le charme du coup d'œil. »

[6] *Arista*, *æ*, proprement, la « barbe » de l'épi.

[7] *Prætendat*, s.-ent. *spica hoc vallum aristarum*.

du troisième jour, la première apparition de l'astre radieux. Mais, tout en nous en décrivant les splendeurs, il a soin de nous montrer, par les circonstances mêmes de sa création, que cet astre magnifique ne tient point de lui-même cette lumière dont il éblouit nos regards et par laquelle il vivifie le monde : belles considérations que nous retrouverons dans Bossuet[1], et par lesquelles l'orateur élève nos pensées jusqu'à Celui qui est le vrai soleil dont les clartés illuminent nos âmes.

Malutinos solis ortus si quis spectare[2] desiderat, emundat oculos suos, ne quid pulveris, ne quid purgamentorum oculis ejus insidat, quo tuentis hebetetur obtutus[3], neve aliqua caligo nebulosa corporeos visus spectantis obducat. Nobis in lectione exoriendus est sol, qui[4] ante non fuerit. Primum jam diem sine sole transivimus : secundum sine sole transegimus : tertium sine sole confecimus : quarto die jubet Deus fieri luminaria[5], solem et lunam et stellas. Sol incipit : emunda oculos mentis, o homo, animique interiores obtutus[6], ne qua festuca peccati aciem tui perstringat ingenii et puri cordis turbet adspectum. Emunda aurem, ut vase sincero Scripturæ divinæ nitida fluenta[7] suscipias, ne qua ingrediatur contagio.

Procedit sol, magno jubare diem, magno mundum complens lumine, vaporans calore. Cave[8], o homo, solam

[1] *Discours sur l'hist. universelle*, 2e partie, ch. 1.

[2] *Spectare*, « considérer, observer, contempler, » verbe intensif, tandis que *tueri* et *videre*, que l'auteur va employer ensuite, désignent l'action simple, « regarder, voir. » Remarquer toutefois que l'emploi de *tueri* dans ce dernier sens est, chez les classiques, exclusivement réservé à la poésie.

[3] *Obtutus*, *us*, le « regard », tandis que *visus*, que l'auteur va employer immédiatement après, désigne la faculté de voir, le sens de la vue, et, au pluriel, les « yeux ».

[4] *Qui*, marquant la raison de la prop. principale : voir p. 60, n. 2.

[5] Gen., I, 14.

[6] Nous avons déjà remarqué (*Cinq.*, p. 106, n. 3) que le pluriel d'*obtutus* ne se rencontre pas dans la langue classique.

[7] *Vase sincero* : expressions d'Horace. (*Sat.*, I, 3, 56 ; *Ep.*, I, 2, 54.) — *Fluentum*, *i*, expression poétique, ne s'employant guère qu'au pluriel.

[8] *Cavere*, avec l'inf. dans le sens de *cavere ne*, se rencontre quelquefois même dans Cicéron. Quant au fond de la pensée, l'auteur va nous l'expliquer, en nous disant quelques

ejus perpendere magnitudinem, ne nimius fulgor ejus visus tuæ mentis obcæcet : ut qui e regione in radium ejus intendit[1], repercusso lumine omnem subito amittit adspectum[2], ac, nisi in ceteras partes vultum suum oculosque convertat, æstimat[3] se nihil videre et tuendi munere esse fraudatum; si vero deflectat obtutum, integrum sibi officium perseverat[4]. Cave igitur ne tuum radius ejus exoriens confundat adspectum. Et ideo prius firmamentum cæli adspice, quod ante solem factum est; terram adspice, quæ ante quam sol procederet, cœpit esse visibilis atque composita; germina ejus adspice anteriora[5] solis lumine. Anterior bruchus[6] quam sol, antiquior herba quam luna. Noli ergo deum credere, cui[7] vides Dei munera esse prælata. Tres dies transacti sunt, et solem nemo quæsivit, et luminis claritas abundavit: habet enim et dies suam lucem, quæ præcessor[8] est solis.

Non igitur te tanto splendori solis temere committas. Oculus[9] est enim mundi, jucunditas diei, cæli pulchri-

lignes plus loin : *Et ideo prius firmamentum cæli adspice*, *terram adspice*, *germina ejus adspice.*

[1] Avec *intendere*, on sous-entend fréquemment, dans la langue ecclésiastique, le rég. *oculos*, ou bien encore *mentem.*

[2] *Aspectus*, *us*, se prend proprement (de même que *obtutus*) pour le « regard », dans le sens actif, et c'est le sens dans lequel vient de le prendre l'auteur quelques lignes plus haut. Mais il n'y a pas loin de là à lui faire signifier la « vue », le « sens de la vue », et nous le trouvons avec cette acception dans la phrase suivante de Cicéron, dont l'auteur semble visiblement se souvenir : « ... quod eis sæpe usu venit, qui, cum acriter oculis deficientem solem intuerentur, ut adspectum omnino amitterent. » (*Tusc.*, I, 30, 73.)

[3] *Æstimare* est souvent pris, dans la latinité ecclésiastique, pour son composé *existimare* : voir p. 53, n. 2.

[4] *Perseverare*, dans le sens actif, avec *officium* pour régime direct : sens très classique.

[5] *Posterior* est très classique, tandis que *anterior* ne se rencontre pas avant le IVe siècle. L'un et l'autre admettent, à l'égard de leur régime, la double construction du comparatif.

[6] *Bruchus*, *i*, le « bruche », sorte de charançon, que les anciens croyaient (comme, d'ailleurs, pour les autres insectes) engendré par la terre ; ce qui nous explique pourquoi saint Ambroise en reporte la création au troisième jour, avant la création du soleil.

[7] *Cui*, avec l'antécédent *eum* sous-entendu. (Cf. Riemann, § 16 *bis.*)

[8] *Præcessor*, *oris*, subst. de *præcedere*, inusité dans la langue classique.

[9] *Oc. mundi :* Ovide nous explique

tudo, naturæ gratia, præstantia creaturæ. Sed quando hunc vides, auctorem ejus considera; quando hunc miraris, lauda prius ipsius creatorem. Si tam gratus est sol consors et particeps creaturæ, quam bonus est sol ille justitiæ[1]! Si tam velox iste, ut rapidis cursibus in die ac nocte[2] lustret omnia, quantus ille qui ubique semper est et majestate sua complet omnia! Si admirabilis qui jubetur exire, quam supra admirationem qui dicit soli, et non exoritur[3], ut legimus! Si magnus est qui per horarum vices locis[4] aut accedit, aut decedit quotidie, qualis ille qui, etiam cum se exinaniret[5], ut nos eum possemus videre, erat lumen verum, quod illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum[6]!

Hexaemeron, l. IV, c. I, n. 1 et 2.

XXVIII

Le petit agneau et sa mère.

(Mélanges, t. I, p. 272.)

Des splendeurs célestes l'orateur passe, en racontant l'œuvre du cinquième et du sixième jour, aux merveilles du règne animal.

Nous allons citer quelques-uns de ces tableaux, où nous

ainsi le sens de cette image :

Omnia qui vides, per quem videt omnia tellus,
Mundi oculus. (*Met.*, IV, 227.)

Et c'est dans un sens analogue que doivent s'entendre aussi les expressions abstraites qui suivent, *jucunditas*, *pulchritudo*, etc., c.-à-d., *per quem jucundus est dies*, *cœlum pulchrum*, *natura grata*, *præstans creatura*.

1 Mal., IV, 2.

2 *In die ac nocte*, « dans l'espace d'un jour et d'une nuit. » On emploie assez souvent la prép. *in* pour indiquer l'espace de temps dans les limites duquel un fait se place. (Cf. Riemann, § 69.)

3 Job, IX, 7. Le texte porte : *Qui præcipit soli*; mais le verbe *dicere* est employé assez fréquemment dans ce sens, même chez les classiques. (Voir le dict. de Freund, au mot *dicere*, 8°.)

4 *Locis*, « à propos, aux temps convenables, » très classique, quoique le singulier *loco* soit plus usité. (Cf. Riemann, § 67, *f*.)

5 Phil., II, 7.

6 Joan., I, 9.

retrouverons les mêmes qualités du peintre et du moraliste.

Voici une gracieuse description du petit agneau à la recherche de sa mère.

Quid agniculis [1] simplicius, quos minusculæ parvulorum comparamus innocentiæ? Sæpe ex his in magno grege agniculus per ovilia tota vagatus errat a matre; et cum eam reperire non possit, balatu frequenti absentem citat [2], ut responsuræ vocem excitet, quo [3] ad ejus sonum errabunda replicet vestigia. Multis licet versetur in millibus ovium, recognoscit vocem parentis [4], festinat ad matrem, lactis quoque materni notos sibi fontes requirit : quamvis cibi desiderio teneatur et potus, transcurrit tamen aliena ubera gravida, licet humore lactis exundent, solam matrem requirit, solius sibi materni uberis pauperes succos significat abundare. Illa quoque inter multa agniculorum millia solum filium novit : unus plurimorum balatus, eadem species; illa tamen fetum suum discernit a ceteris, et solum filium tacito pietatis [5] testimonio recognoscit. Pastor errat in discretione [6] ovium; agniculus in agnitione

[1] *Agniculus*, « agnelet, petit agneau, » diminutif qui ne se rencontre point à l'époque classique. C'est un des caractères du latin postérieur (caractère dont la langue italienne a hérité) que cet emploi fréquent de la forme diminutive. Ainsi, dans cette première phrase, nous en avons trois : deux (*agniculis* et *parvulorum*) pour désigner la petitesse physique, l'autre (*minusculæ*) pour donner simplement à l'expression cette nuance de grâce et de délicatesse que nous avons déjà eu occasion de signaler. (*Cinq.*, p. 217, n. 4.)

[2] *Citat*, « appelle, » dans le sens de *ciet* (de *ciere*, dont *citare* est le fréquentatif, mais n'ayant l'acception indiquée que dans la langue juridique). *Excitare*, que l'auteur emploie immédiatement après, est de la même famille.

[3] *Quo*, « afin que par là » : cf. Riemann, § 196.

[4] *Parens, entis*, s'emploie très bien, dans la langue classique, en parlant des animaux. Il n'en est pas de même de *filius*, que l'auteur va employer quelques lignes plus loin.

[5] *Pietas* désigne proprement l'affection des enfants pour les parents: ce n'est guère qu'en poésie qu'il désigne celle des parents pour les enfants : voir p. 70, n. 4. L'auteur va, dans les premières lignes du fragment suivant, employer successivement les deux sens.

[6] *Discretio, onis*, « discernement, » expression postérieure au siècle classique, mais prise exactement dans le sens du verbe *discernere*.

matris nescit errare. Pastor fallitur specie; sed ovis pietate non fallitur.

Hexaemeron, l. VI, c. IV, n. 25.

XXIX

Le nid de l'hirondelle.

(Mélanges, t. I, p. 265.)

C'est le pendant du tableau précédent.

Après avoir dépeint, en nous décrivant les mœurs des oiseaux, les soins affectueux dont la cigogne entoure ses vieux parents [1] et tiré de là une leçon de piété filiale, le saint docteur passe à l'hirondelle, et lui demande pour les parents mêmes une leçon de tendresse paternelle.

Habemus aviariæ sobolis erga cultus patrios [2] pietatis [3] exemplum : accipiamus nunc maternæ sedulitatis in filios grande documentum. Hirundo minuscula [4] corpore, sed egregie [5] pio sublimis affectu, quæ indiga rerum omnium pretiosiores auro nidos struit, quia sapienter nidificat. Nidus enim sapientiæ potior est auro [6]. Quid enim sapientius, quam ut [7] et volandi vaga libertate potiatur, et hominum domiciliis parvulos suos et tecto commendet, ubi sobolem nullus incurset [8]? Nam [9] et illud est pulchrum, ut a primo

[1] Notre grand naturaliste Buffon reconnaît l'exactitude du fait.

[2] *Erga*, dans les auteurs postérieurs à Auguste, est employé d'une manière générale dans le sens de : « au sujet de, par rapport à, sur. » — *Cultus patrios*, expression poétique, pour *cultum parentum*, en prenant *cultus* dans le sens du verbe *colere*, qui désigne, non seulement les devoirs envers la divinité (acception toutefois la plus ordinaire), mais aussi les devoirs envers les parents.

[3] *Pietatis*..., et, plus loin, *pio*... : voir p. 89, n. 5.

[4] S.-ent. *est*.

[5] *Egregie* s'emploie très bien avec les épithètes élogieuses pour en renforcer le sens, et équivaut à : « tout à fait, parfaitement. »

[6] Allusion à la sentence du Sage : *Posside sapientiam, quia auro melior est.* (Prov., XVI, 10.)

[7] *Quid enim sapientius, quam ut* : voir sur cette tournure assez familière à Cicéron, Riemann, § 186, rem. 1, 2°.

[8] *Ubi* avec le subj., pour le motif marqué, p. 5, n. 2.

[9] *Nam*, conj. causale s'appliquant à la deuxième partie de la phrase

ortu pullos suos humanæ usu conversationis assuescat, et præstet ab inimicarum avium insidiis tutiores. Tum illud præclarum, qua gratia domos sibi sine ullo adjutore tanquam artis perita componat. Legit enim festucas ore, easque luto illinit, ut conglutinare possit. Sed quia lutum pedibus non potest deferre, summitatem pennarum aquæ infundit[1], ut facile his pulvis adhæreat, et fiat limus quo paulatim festucas vel minutos surculos sibi colligat, atque adhærere faciat[2] : eo genere nidi totius fabricam struit, ut quasi pavimenti solo pulli ejus intra ædes suas sine offensione versentur, nec pedem aliquis interserat per rimulas texturarum, aut teneris frigus irrepat.

Hexaemeron, l. V, c. XVII, n. 56.

XXX

Les abeilles.

(Mélanges, t. I, p. 266.)

Des leçons de la vie de famille, saint Ambroise passe à celles de la vie politique, qu'il emprunte à la république des abeilles, dont il s'arrête longuement à nous décrire les mœurs.

Nos jeunes lecteurs auront tout avantage à traduire ce fragment, en tenant ouvertes à côté d'eux, au IVe livre, les *Géorgiques* de Virgile. Ils verront plus d'une fois les belles expressions du poète venir se placer d'elles-mêmes, comme un doux miel, sur les lèvres de l'orateur.

Nunc age, quæ aves[3] velut quamdam rempublicam curare videantur expediam, atque vitæ hujus ætatem

précédente, *et hominum domiciliis...*: laquelle va être motivée par ces deux considérations : *et illud est pulchrum, ut...; tum illud præclarum, qua gratia...* Sur la tournure *Illud est pulchrum, ut...*, voir de nouveau Riemann, § 86, *c*.

[1] *Aquæ infundit*, par hypallage, dans le sens de *aquæ immergit*.

[2] *Facere* avec l'infinitif : tour familier et poétique, qui s'est généralisé dans la langue ecclésiastique. (Cf. Riemann, § 180, rem. 4.)

[3] Comme on le voit, l'auteur rapporte l'industrieux insecte au genre des oiseaux : c'est aussi l'avis de Varron. (*De Re rust.*, III, 16, 3.)

agere sub legibus. Hic enim reipublicæ usus est, leges omnibus esse communes atque observari eas devotione communi; uno omnes teneri vinculo; non alteri jus esse quod alius sibi intelligat non licere, sed quod liceat licere omnibus, et quod non liceat[1] omnibus non licere; esse etiam communem reverentiam patrum [2] quorum consilio respublica gubernetur, commune omnibus urbis domicilium, commune conversationis officium, unum prescriptum omnibus, unum esse consilium.

Magna hæc, sed quanto in apibus præstantiora, quæ solæ in omni genere animantium communem omnibus sobolem habent, unam omnes incolunt mansionem, unius patriæ clauduntur limine; in commune omnibus labor[3], communis cibus, communis operatio, communis usus et fructus est, communis volatus!

Ipsæ sibi regem[4] ordinant, ipsæ sibi populos creant; et licet positæ sub rege, sunt tamen liberæ. Nam et prærogativam judicii[5] tenent et fidæ devotionis affectum: quia et tanquam a se substitutum diligunt, et tanto honorant examine.

Rex autem non sorte ducitur, quia in sorte eventus est, non judicium, et sæpe irrationabili casu sortis melioribus ultimus quisque præfertur; neque imperitæ multitudinis vulgari clamore signatur[6], quæ non merita virtutis expendit, nec publicæ utilitatis emolumenta rimatur, sed mobi-

[1] *Quod intelligat, quod liceat, quod non liceat*, avec les verbes au subj., pour les raisons indiquées plus haut, p. 37, n. 2. Même observation pour le verbe *gubernetur*, au membre de phrase suivant.

[2] *Patrum*, allusion aux sénateurs romains, qui recevaient le titre honorifique de *pères*.

Solæ communes gnatos, consortia tecta
Urbis habent, magnisque agitant sub legibus ævum,
Et patriam solæ et certos novere penates.
(*Georg*, IV, 153-155.)

[3] *Omnibus una quies operum, labor omnibus unus.* (*Ibid.*, IV, 181.)

[4] *Regem* : on dirait aujourd'hui une *reine*, car on a reconnu que c'était une abeille femelle qui exerçait l'autorité dans la ruche; mais l'erreur de saint Ambroise a été celle de toute l'antiquité. D'ailleurs, il ne fait ici encore que traduire Virgile, *ibid.*, 201. Cf. aussi, pour l'expression *populos* appliquée aux abeilles, *ibid.*, 5. Quant au mot *ordinant*, voir p. 24, n. 2.

[5] *Prærogativa, æ*, dans le sens propre de « choix, droit de choisir », exercé par le jugement.

[6] *Signatur*, pour *designatur* : voir p. 53, n. 2.

litatis nutat incerto [1]; neque privilegio successionis et generis regalibus thronis insidet : siquidem ignarus publicæ conversationis, cautus atque eruditus esse non poterit [2]. Adde adulationes atque delicias, quæ teneris inolitæ ætatibus [3] vel acre ingenium enervare consueverunt; tum institutiones spadonum, quorum plerique suo magis quæstui, quam usui publico animum regis inclinant.

Apibus autem rex naturæ claris formatur insignibus; ut magnitudine corporis præstet et specie; tum, quod in rege præcipuum est, morum mansuetudine. Nam etsi habet [4] aculeum, tamen eo non utitur ad vindicandum. Sunt enim leges naturæ non scriptæ litteris, sed impressæ moribus [5], ut leniores sint ad puniendum, qui maxima potestate potiuntur. Sed et apes illæ quæ non obtemperaverint legibus regis, pænitenti condemnatione se multant, ut immoriantur aculei sui vulnere. Quod Persarum populi hodieque servare dicuntur : ut pro commissi pretio ipsi in se propriæ mortis exsequantur sententiam. Itaque nulli sic regem, non Persæ, qui gravissimas in subditos habent leges, non Indi, non populi Sarmatarum, tanta quanta apes reverentia devotionis observant [6]; ut nullæ e domibus exire audeant, non aliquos adire pastus, nisi rex fuerit primo egressus, et volatus sibi vindicaverit principatum.

Processus autem est per rura redolantia, ubi inhalantes horti floribus, ubi fugiens rivus per gramina [7], ubi amœna riparum [8] : illic ludus alacris juventutis, illic

[1] *Incerto*, adj. neutre pris substantivement : voir p. 50, n. 3.

[2] « Celui qui est étranger aux relations publiques manque nécessairement d'expérience et d'instruction. »

[3] *Ætatibus*, pluriel qui ne s'emploie guère, en ce sens, que dans la langue poétique. (Cf. Virg., *Ecl.*, VII, 4.)

[4] *Etsi habet*, avec le verbe à l'indicatif, parce que le fait de la prop. circonstancielle est supposé réalisé. (Cf. Riemann, §§ 200, *a* et 205.)

[5] « C'est la loi de la nature..., que... »

[6] *Præterea regem non sic Ægyptus et ingens*
Lydia, non populi Parthorum, aut Medus Hydaspes
Observant. (Virg., *Georg.*, IV, 210-211.)

[7] Nouveau souvenir de Virgile : *ibid.*, 19.

[8] C'est l'expression de Tacite : « Amœna littorum. » (*Hist.*, III, 76.) Voir de nouveau p. 50, n. 3.

campestre exercitium, illic curarum remissio. Opus ipsum suave : de[1] floribus, de herbis dulcibus fundamina castrorum prima ponuntur[2]. Quid enim aliud est favus, nisi quædam castrorum species ? Denique ab his præsepibus apum fucus arcetur[3].

Quæ castra quadrata[4] tantum possunt habere artis et gratiæ quantum habent crates favorum[5], in quibus minutæ ac rotundæ cellulæ connexione sui invicem fulciuntur? Quis architectus[6] eas docuit hexagonia illa cellularum indiscreta laterum æqualitate componere, ac tenues inter domorum septa ceras suspendere, stipare mella, et intexta floribus horrea[7] nectare quodam[8] distendere? Cernas omnes certare de munere : alias invigilare quærendo victum, alias sollicitam castris adhibere custodiam, alias futuros explorare imbres, et speculari concursus nubium ; alias de floribus ceras fingere[9], alias rorem[10] infusum floribus ore colligere; nullam tamen alienis insidiari laboribus, et rapto vitam quærere : atque utinam raptorum insidias non timerent! Habent tamen spicula sua, et inter mella fundunt venenum, si fuerint lacessitæ, animasque ponunt in vulnere ardore vindictæ[11]. Ergo mediis castrorum vallibus humor ille roris infunditur, paulatimque processu temporis in mella cogitur, cum fuerit liquidus ab exordio, et coalitu ceræ florumque odore fragrare mellis incipit suavitatem[12].

[1] Sur l'emploi de cette préposition, voir p. 22, n. 3.

[2] Virg., *Georg.*, 161.

[3] *Ignavum fucos pecus a præsepibus arcent.* (*Ibid.*, 168.)

[4] Les camps romains avaient ordinairement la forme carrée.

[5] Virg., *ibid.*, 214.

[6] Recourir, pour toute cette description des travaux de la ruche, au passage analogue de Virgile (*ibid.*, 158-169), dont l'auteur reproduit les plus belles expressions.

[7] Cf. *ibid.*, 34 et 250.

[8] *Quodam*, dans le sens marqué p. 81, n. 1.

[9] Virg., *ibid.*, 57.

[10] Les anciens croyaient, en effet, que les abeilles élaboraient leur miel avec la rosée déposée par le ciel dans le calice des fleurs ; d'où cette élégante périphrase du poète : « Aerii mellis cælestia dona. » (*Ibid.*, 1.)

[11] *Illis ira supra modum est : læsæque venenum*
Morsibus inspirant, et spicula cæca relinquunt
Affixa venis, animasque in vulnere ponunt. (*Ibid.*, 236-238.)

[12] Dans l'opinion des anciens, dont Virgile (*ibid.*, 37-41) et Pline l'Ancien (*Hist. nat.*, XI, 7) se sont faits

Merito quasi bonam operariam Scriptura apem prædicat, dicens [1] : *Vade ad apem, et vide quomodo operaria est* [2], *operationem quoque quam venerabilem* [3] *facit : cujus laborem* [4] *reges et mediocres ad salutem sumunt. Appetibilis* [5] *enim est omnibus et clara.* (Prov., VI, 8.) Audis quid dicat propheta [6]? Mittit utique te ut apiculæ illius sequaris exemplum, imiteris operationem. Vides quam laboriosa, quam grata sit. Fructus ejus ab omnibus desideratur et quæritur, nec pro personarum diversitate discernitur; sed indiscreta sui gratia regibus pariter ac mediocribus æquali suavitate dulcescit. Nec solum voluptati, sed etiam saluti est : fauces obdulcat [7], et curat vulnera, internis quoque medicamentum infundit ulceribus. Itaque cum sit infirma robore apis, valida est vigore sapientiæ, et amore virtutis [8].

Denique [9] regem suum summa protectione defendunt, et perire pro eo pulchrum putant. Incolumi rege nesciunt mutare judicium [10], mentem inflectere : amisso, fidem

les interprètes, les sucs que les abeilles recueillent ne leur servent, comme la cire, qu'à former par leur agglutination (*coalitu*, expression postérieure à l'ép. classique) les alvéoles de leur ruche, et à permettre ainsi au miel de se coaguler, tout en se parfumant à leur contact.

[1] Ce passage ne se rencontre que dans la version des Septante.

[2] La grammaire réclamerait *sit*, et, plus loin, *faciat*. Mais, à l'ép. où nous sommes arrivés, remarque avec raison M. Gœlzer (*Lat. de saint Jérôme*, p. 355), la nécessité de l'emploi du subj. dans l'interrogation indirecte n'est plus bien sentie. Quant aux exemples de cette irrégularité que l'on rencontre dans les âges antérieurs, on les explique en brisant le discours de manière à rétablir l'interrogation directe.

[3] *Venerabilem*, dans le sens du grec σεμνήν, « digne de respect. »

[4] *Cujus laborem*, dans le sens où l'auteur va dire bientôt *fructus ejus;* c'est une métonymie : le « travail », pour le « fruit du travail ».

[5] *Appetibilis* (se rapportant à l'abeille), « digne d'amour. » L'auteur traduit par ce mot le grec ποθεινή, qui s'applique aux personnes et aux choses, tandis qu'*appetibilis*, en latin, ne se dit que des choses.

[6] *Propheta* ne se dit pas seulement, dans la langue sainte, de ceux à qui Dieu révèle les secrets de l'avenir, mais de quiconque reçoit de lui des lumières surnaturelles.

[7] *Obdulcare*, « adoucir : » expression postérieure à l'époque classique.

[8] Cette dernière réflexion n'est que la suite du texte des Septante.

[9] Cf. Virg., *Georg.*, IV, 212-218.

[10] *Judicium*, dans le sens où l'auteur a déjà dit : *prærogativam judicii*. (Voir p. 92, n. 5.)

servandi muneris derelinquunt, atque ipsæ sua mella diripiunt; quod is qui principatum habuit muneris, interemptus est.

Hexaemeron, l. V, c. xxi, n. 66-71.

XXXI

Les oiseaux du soir et de la nuit.

(Mélanges, t. I, p. 269.)

Rien de plus pittoresque que cette conclusion de l'entretien sur l'œuvre du cinquième jour.

Pendant que l'orateur s'oublie à décrire en détail les mœurs diverses des habitants de l'air et à en déduire, par un ingénieux symbolisme, d'utiles préceptes et de saisissants exemples, les heures se sont enfuies, et les oiseaux nocturnes, voltigeant aux fenêtres de la basilique, viennent l'avertir que le moment de conclure est arrivé.

L'orateur s'interrompt familièrement pour les faire remarquer. Puis, avant de lever la séance et de congédier pour le repos du soir [1] l'auditoire qui, depuis le matin, est resté suspendu à ses lèvres, il reprend encore un instant son discours afin d'accorder à ces messagers de la nuit la mention qu'ils semblent venir réclamer.

Sed quid hoc est? Dum sermonem producimus, ecce tibi jam et nocturnæ aves circumvolant, et in eo ipso, in quo finiendum sermonem admonent, sui quoque assumendam commemorationem producunt. Repetunt diversæ aves aviaria [2] sua, quas vesper nocti cogit decedere [3], et se in latibulis suis abdunt, canoro occasum diei carmine

[1] « Non multi sunt, » dit-il, « qui in verbo Dei vivunt, et ideo refectio corporis desideratur. »

[2] *Aviaria*, expression de Virgile pour désigner les « nids » des oiseaux. (*Georg.*, II, 430.)

[3] Nous écrivons *nocti* au lieu de *nocte*, que portent les éditions ordinaires; car l'orateur nous semble évidemment faire allusion à cet autre vers de Virgile :

... nec seræ meminit decedere nocti.

(*Eclog.*, VIII, 38.)

prosequentes; ne immunes abeant gratiarum, quibus Creatorem suum omnis creatura collaudat [1].

Habet etiam nox carmina sua, quibus vigilias hominum mulcere consuevit; habet et noctua suos cantus. Quid autem de luscinia dicam, quæ pervigil custos, cum ova quodam [2] sinu corporis et gremio fovet, insomnem longæ noctis laborem cantilenæ suavitate solatur; ut mihi videatur hæc summa ejus esse intentio, quo [3] possit non minus dulcibus modulis quam fotu corporis animare ova quæ foveat [4]? Hanc imitata tenuis illa mulier, sed pudica, intusum molæ lapidem bracchio trahens, ut possit alimentum panis suis parvulis non deesse, nocturno cantu mæstum paupertatis mulcet affectum; et quamvis suavitatem lusciniæ non possit imitari, imitatur tamen eam sedulitate pietatis.

Noctua ipsa, quemadmodum [5] magnis et glaucis oculorum pupillis nocturnarum tenebrarum caligantem non sentit horrorem; et quo fuerit nox obscurior, eo [6] (contra usum avium ceterarum) inoffensos exercet volatus; exorto autem die et circumfuso splendore solis, visus ejus hebetatur, quasi quibusdam erret in tenebris : quo indicio sui declarat esse aliquos, qui, cum oculos habeant ad videndum, videre non soleant [7], et visus sui officio solis fungantur in tenebris. De cordis oculis loquor, quos habent

[1] Nous avons déjà vu la même idée poétiquement développée par saint Maxime de Turin. (Voir *Cinq.*, p. 90, le fragment intitulé : *Les oiseaux, par leurs chants du matin et du soir, nous apprennent à prier.*)

[2] *Quodam (sinu)*, et, plus loin, *quibusdam (tenebris)*, *quodam (munere)*, employés dans le sens marqué p. 81, n. 1.

[3] *Quo*, pour *ut eo*, « que par là, qu'ainsi : » la construction *ut possit...* étant expliquée par l'idée de désir, d'intention exprimée par le mot *intentio.* (Cf. Riemann, § 186, *c*, et, plus haut, p. 32, fin de la n. 1.)

[4] *Foveat*, au subj. : cf. p. 37, n. 2.

[5] A ce *quemadmodum* devrait s'ajouter un second membre de phrase commençant par *sic;* mais la longueur du premier membre, lequel se complique de plusieurs incidentes, en fait oublier le commencement, et l'auteur reprend irrégulièrement par la formule *quo indicio...* C'est un exemple d'*anacoluthe.* (Cf. p. 46, n. 4.)

[6] *Eo*, sous-ent. *magis; inoffensos*, dans le sens propre, « sans heurt. »

[7] Ezech., XII, 2.

sapientes mundi [1], et non vident; in luce nihil cernunt, in tenebris ambulant, dum dæmoniorum tenebrosa [2] rimantur, et cæli alta se videre credunt, describentes radio mundum [3], mensuram aeris ipsius colligentes [4]. Porro autem a fide devii, perpetuæ cæcitatis tenebris implicantur : habentes in proximo diem Christi et lumen Ecclesiæ, et nihil videntes, aperiunt os quasi scientes omnia, acuti ad vana, hebetes ad æterna, et longæ disputationis anfractu prodentes inscitiæ propriæ cæcitatem. Itaque dum cupiunt subtilibus evolare sermonibus, quasi noctuæ in lumine evanuerunt.

Vespertillio animal ignobile a vespere nomen accepit. Est autem volatilis, eademque [5] quadrupes, et dentibus utitur [6], quos in aliis avibus reperire non soleas [7]. Parit ut quadrupedia [8], non ova, sed pullos viventes. Volitat in aere avium more; sed crepusculo vespertino consuevit effundi. Volitat autem non aliquo pennarum, sed membranæ suæ fulta remigio, quo suspensa velut pennarum volatu circumfertur atque vagatur. Habet et illud hoc vile animal, quod [9] sibi invicem adhærent, et quasi in speciem botryonis [10] ex aliquo loco pendent : ac si se

[1] *Sapientes mundi*, formule familière à saint Paul. « Le monde », par opposition aux choses de la foi.

[2] *Dæmonium, ii :* ce mot que Cicéron (*Div.*, I, 54) écrivait en grec pour désigner le démon de Socrate, est employé très fréquemment dans la Vulgate et dans les auteurs ecclésiastiques (concurremment avec le mot simple *dæmon*, dont il est en grec le diminutif, et le mot *diabolus*, proprement, « calomniateur ») pour désigner l'esprit mauvais, celui que la langue chrétienne appelle absolument le « démon ». Quant à la construction de l'adj. plur. neutre *tenebrosa* avec le gén., voir plus haut, p. 50, n. 3.

[3] Virg., *Eclog.*, III, 41.

[4] « Calculant le poids de l'air lui-même. » Le principe de la pesanteur de l'air a été, en effet, soupçonné par quelques anciens, en particulier par Aristote. Mais ce n'est que dans les temps modernes que ce principe a été mis hors de doute par les expériences de Torricelli, disciple de Galilée, et par celles de Pascal.

[5] L'adj. *idem* s'emploie dans le sens de « tout à la fois, en même temps ».

[6] *Uti, or,* très usité chez les auteurs classiques dans le sens de « posséder, avoir ».

[7] La deuxième personne du subj. est une des manières dont le latin dispose pour rendre l'idée de *on.* (Cf. Riemann, § 162.)

[8] *Quadrupedia*, sous-ent. *animalia.*

[9] *Illud..., quod... :* voir p. 32, n. 1.

[10] *Botryo, onis,* « grappe, » autre forme latine du mot grec que nous

ultima quæque laxaverit, omnes resolvuntur. Quod fit quodam munere caritatis, quæ difficile in hominibus hujus mundi reperitur.

Est etiam galli cantus suavis in noctibus, nec solum suavis, sed etiam utilis : qui, quasi bonus cohabitator[1], et dormientem excitat, et sollicitum admonet, et viantem[2] solatur, processum noctis canora significatione protestans. Hoc canente latro suas relinquit insidias; hoc[3] ipse Lucifer excitatus oritur cælumque illuminat; hoc canente mæstitiam trepidus nauta deponit, omnisque crebro vespertinis flatibus excitata tempestas et procella mitescit; hoc canente devotus affectus[4] exsilit ad precandum, legendi quoque munus instaurat; hoc postremo canente ipsa Ecclesiæ petra[5] culpam suam diluit, quam, priusquam gallus cantaret, negando contraxerat. Istius cantu spes omnibus redit, ægris levatur incommodum, minuitur dolor vulnerum, febrium flagrantia mitigatur, revertitur fides lapsis, Jesus titubantes respicit, errantes corrigit[6]. Denique respexit Petrum[7], et statim error abscessit : pulsa est negatio, secuta confessio[8]. Quod non fortuito accidisse, sed ex sententia Domini,

avons déjà rencontré, p. 23, n. 3.

[1] *Cohabitare*, *cohabitatio*, *cohabitator*, expressions appartenant à la basse latinité, mais dont le sens est clair.

[2] *Viare* (de *via*), « voyager, » expression familière à saint Ambroise. Quintilien la blâmait : « *Vio* pro *eo* infelicius fictum, » disait-il (*Inst.*, VIII, 6, 33); mais nous la rencontrons après lui chez la plupart des auteurs latins.

[3] *Hoc*, sous-ent. *canente*.

[4] *Devotus affectus*, pris métonymiquement pour *qui devotos affectus habet* (l'abstrait pour le concret), en entendant *devotus* dans le sens particulier que lui a donné la langue chrétienne. (Voir plus haut, p. 82, n. 4.)

[5] *Ipsa Ecclesiæ petra*, id est, *Petrus, qui est Ecclesiæ petra.*

[6] C'est pour ces diverses raisons que le symbole du coq est si souvent représenté dans les anciens monuments chrétiens. (Voir le dict. de M. l'abbé Martigny, au mot *Coq.*)

[7] Luc., XXII, 61. Pour le sens de *denique*, se rappeler que cet adverbe est souvent employé dans la prose postérieure à Auguste pour indiquer une conséquence de ce qu'on a dit auparavant : « Ainsi donc. »

[8] *Negatio*, *confessio*, employés absolument (ainsi que les verbes correspondants) dans le sens que nous avons déjà indiqué pour *confessio*, p. 4, n. 5.

lectio[1] docet. Sic enim scriptum est, quia[2] dixit Jesus ad Simonem : *Non cantabit gallus, priusquam me ter abneges.* (Joan., XIII, 38.) Bene fortis in die Petrus, nocte turbatur, et ante galli cantum labitur, et labitur tertio; ut scias[3] non inconsulta effusione sermonis esse prolapsum, sed mentis quoque nutatione turbatum. Idem tamen post galli cantum fit fortior, et jam dignus quem Christus adspiciat : *oculi* enim *Domini super*[4] *justos.* (Ps. XXXIII, 16.) Agnovit venisse remedium, post quod jam errare non posset : et in virtutem ab errore mutatus, amarissime flevit[5], ut lacrimis suis deleret errorem.

Respice nos quoque, Domine Jesu, ut et nos propria recognoscamus errata, solvamus piis fletibus culpam, mereamur indulgentiam[6] peccatorum. Ideo consulto sermonem protraximus, ut nobis quoque gallus cantaret, et loquentibus subveniret, quo[7] si quod delictum obrepsisset in verbo, culpam, Christe, donares. Da, quæso, lacrimas Petri : nolo lætitiam peccatoris.

Hexaemeron, l. V, c. XXIV et XXV, n. 84-89.

XXXII

Hymne du soir.

C'est après cette prière touchante que l'orateur congédie son auditoire.

[1] *Lectio*, qui signifie proprement l' « action de lire », se rencontre souvent, postérieurement à l'époque classique, employé par métonymie dans le sens concret : « ce qu'on lit, texte, morceau, passage. »

[2] *Scriptum est quia :* c'est une des particularités de la langue du Nouveau Testament, de faire précéder les citations de la particule *quia.* (Voir p. 74, n. 3.) Quant à la citation elle-même, on remarquera qu'elle ne reproduit pas tout à fait littéralement le texte de la Vulgate.

[3] *Ut scias*, sous-ent. *eum :* on sous-entend quelquefois le sujet de la prop. infinitive, quand c'est un pronom personnel qu'il est facile de suppléer d'après l'enchaînement de la phrase. (Cf. Riemann, § 177, rem. 2.)

[4] La langue classique emploierait plutôt, dans ce sens, la prép. *in.*

[5] Luc., XXII, 62.

[6] *Indulgentia, æ*, proprement, « indulgence; » ici, « pardon : » sens néologique.

[7] *Quo* dans le sens déjà signalé, p. 89, n. 3, « afin que par là, afin qu'ainsi. »

Mais, avant de le voir se séparer, arrêtons-nous encore un instant pour l'entendre chanter l'hymne du soir.

L'usage de ces hymnes chantées en chœurs alternatifs s'était introduit depuis peu dans l'Église de Milan. Mais, après avoir servi à remplir les heures longues et anxieuses du siège qu'Ambroise eut à soutenir contre les ariens dans l'intérieur de sa basilique Portienne, elles étaient devenues un des grands attraits des réunions chrétiennes : saint Augustin, de qui nous tenons ces détails [1], pleurait en les entendant, et l'évêque, cédant au vœu de son peuple, avait dû en composer pour chacune des heures canoniales et pour toutes les fêtes principales de l'année.

Ce n'est pas qu'on doive réellement faire remonter jusqu'à lui toutes celles qui portent son nom : le nom d'*Ambrosianum* devint dans la suite un nom commun pour désigner cette partie de l'office divin, et c'est ce qui a trompé beaucoup d'éditeurs. Suivant les règles d'une critique sévère, on ne peut, nous dit M. Ozanam, « lui en attribuer avec fondement que douze [2], mais pleines d'élégance et de beauté, d'un caractère encore tout romain par leur gravité, avec je ne sais quoi de mâle au milieu des tendres effusions de la piété chrétienne : l'esprit des temps primitifs y existe encore [3]. »

L'authenticité de celle que nous citons la première nous est attestée par saint Augustin, qui la mentionne plusieurs fois dans ses œuvres. A l'invocation du début se rattache, en particulier, un des souvenirs les plus touchants de sa vie [4]. On sait, en effet, que dans cette crise de douleur qu'il eut à traverser après la mort de sa mère, crise d'autant plus cruelle que la nature lui refusait ce triste soulagement que nous trouvons dans les larmes, ce furent ces strophes qui, en lui revenant à la pensée pendant la nuit, lui apportèrent une première consolation, et lui-même nous raconte comment, arrivé à ce vers,

Luctusque solvat anxios,

il sentit tout à coup s'ouvrir dans ses yeux la source intérieure des larmes, et par ce jaillissement de sa douleur se trouva soulagé.

[1] *Conf.*, l. IX, c. VII, n. 15.

[2] Les savantes recherches du dernier éditeur des hymnes de saint Ambroise ont élevé ce nombre jusqu'à dix-huit. (L. Biraghi, *Inni sinceri o carmi di sant' Ambrogio vescovo di Milano*, Milano, 1862.)

[3] *La Civilisation au Ve siècle*, 18e leçon, *la Poésie*, p. 336.

[4] *Conf.*, l. IX, c. XII, n. 32 et 33.

Le rythme est l'iambique dimètre, avec quelques licences que nous noterons au passage.

Deus, creator omnium,
Polique rector, vestiens
Diem decoro lumine,
Noctem soporis gratia [1],
Artus solutos [2] ut quies
Reddat laboris usui,
Mentesque fessas allevet,
Luctusque solvat anxios :
Grates [3], peracto jam die,
Et noctis exortu preces,
Voti reos [4] ut adjuves,
Hymnum canentes, solvimus.
Te cordis ima [5] concinant,
Te vox sonora concrepet,
Te diligat castus [6] amor,
Te mens adoret sobria :
Ut, cum profunda clauserit
Diem caligo noctium,
Fides tenebras nesciat
Et nox fide reluceat.
Dormire mentem ne sinas,
Dormire culpa noverit;
Nec hostis invidi dolo
Pavor quietos suscitet.
Christum rogemus et Patrem,
Christi Patrisque Spiritum :

[1] « Toi qui, parant le jour des splendeurs de la lumière, donnes à la nuit les charmes du sommeil, afin que... »

[2] *Artus solutos :* expression familière aux poètes pour décrire les effets du sommeil, qui semble *détendre* nos membres.

[3] Après avoir, dans les deux premières strophes, développé l'invocation : *Deus!* le poète indique, dans la troisième, les deux objets de l'hymne du soir : action de grâces pour le jour qui finit, prière pour la nuit qui commence.

[4] *Voti reos :* expression de Virgile. (*Æn.*, V, 237.)

[5] *Cordis ima*, « les profondeurs du cœur. » (Voir p. 50, n. 3.)

[6] *Castus*, avec la seconde syllabe longue.

Unum [1] potens per omnia,
Fove precantes, Trinitas.

Hymnus vespertinus, ad horam incensi [2].

Cette dernière strophe peut nous fournir un nouveau témoignage sur l'authenticité de l'hymne entière. Nous le trouvons dans le traité *de beata Vita,* écrit par saint Augustin peu de temps avant son baptême. En termes éloquents, il venait de discourir sur cette divine Trinité qui sera l'objet éternel de notre béatitude, et à laquelle il allait bientôt se consacrer définitivement par son initiation chrétienne. « Et ma mère, continue-t-il, laquelle était présente à l'entretien, reconnaissant dans mes paroles la formule même que le chant sacré avait imprimé dans sa mémoire, m'interrompit en tressaillant de joie, murmurant à mon oreille ce vers de notre pontife, *versum illum sacerdotis nostri :*

Unum potens per omnia,
Fove precantes, Trinitas!

XXXIII

Hymne pour le chant du coq.

Cette hymne porte en elle-même son attestation d'authenticité; car elle n'est que la traduction poétique du gracieux chapitre que l'orateur vient de consacrer à l'oiseau vigilant, en terminant la cinquième journée de son *Hexaemeron.* Ce sont, nos jeunes lecteurs pourront facilement s'en convaincre, les mêmes idées rendues souvent avec les mêmes termes, seulement avec ce surcroît d'énergie et de précision que la contrainte même du rythme donne souvent à la pensée.

Comme on le voit par le titre, cette hymne était destinée à être chantée pendant les heures de la nuit; car, comme le remarque son dernier historien [3], la prière nocturne était chère à Ambroise ; il avait institué la célébration des vigiles aux

[1] *Unum*, au neutre, exprimant l'unité de la *nature* divine, par opposition à la trinité des personnes, *Trinitas.* (Voir *Cinq.*, p. 203, n. 7.)

[2] Prudence nous dit moins elliptiquement dans le titre d'un hymne qu'il a composé sur le même sujet, et que nous citerons plus loin : *Ad incensum lucernæ. Incensum*, *i*, est pris, comme on le voit, pour *incensio*, *onis*, « l'action d'allumer. »

[3] Mgr Baunard, p. 317.

grandes fêtes, et il avait coutume de dire à ses Milanais : *Præveni hunc quem vides solem : surge, qui dormis, ut illucescat tibi Christus*[1]. La nuit donc, lorsque les ombres enveloppaient la cité, la prière veillait soit à la basilique, soit au foyer domestique, soit dans les austères retraites des vierges, et les fidèles devaient dire ce cantique d'Ambroise :

Æterne rerum conditor,
Noctem diemque qui regis,
Et temporum das tempora[2],
Ut alleves fastidium :
Præco diei[3] jam sonat,
Noctis profundæ pervigil[4],
Nocturna lux[5] viantibus
A nocte noctem segregans.
Hoc[6] excitatus Lucifer
Solvit polum caligine :
Hoc omnis erronum chorus[7]
Vias nocendi deserit.
Hoc nauta vires colligit,
Pontique mitescunt freta ;
Hoc ipsa petra[8] Ecclesiæ
Canente culpam diluit.

[1] *In Ps.* CXVIII, serm. 19, n. 3.

[2] *Temporum tempora*, « les divisions du temps. » (Cf. p. 78, n. 6.)

[3] *Præco diei*, « le héraut, » ou, comme va traduire Corneille, « le messager du jour. » Prudence nous dira dans le même sens : « Ales diei nuntius. »

[4] « Sentinelle vigilante de la nuit profonde. » Pour éviter le gén. avec l'adjectif *pervigil*, construction peu usitée et seulement poétique, les correcteurs des hymnes du bréviaire romain ont remanié toute la strophe.

[5] *Nocturna lux*, « nocturne flambeau, » par catachrèse, en ce sens qu'en distinguant par ses cris les heures de la nuit, *a nocte noctem segregans*, ou, comme l'orateur nous a dit, *processum noctis canora significatione protestans*, il sert de guide aux « voyageurs », *viantibus*. (Voir p. 99, n. 2.)

[6] *Hoc*, sous-ent. *præcone diei*.

[7] *Erronum chorus*, « bande de rôdeurs. » *Chorus*, *i*, à la place duquel les correcteurs du bréviaire ont écrit *cohors*, se trouve néanmoins employé par Virgile (*Æn.*, V, 581) pour désigner des « bandes » de soldats.

[8] Voir p. 99, n. 5. Nous trouvons ces deux vers cités encore par saint Augustin à l'appui de son interprétation du fameux texte *Tu es Petrus* : « Qui sensus etiam cantatur ore multorum in versibus beatissimi Ambrosii, ubi de gallo gallinaceo ait : *Hoc*, etc. » (*Retr.*, l. I, c. 21, n. 1.)

Surgamus[1] ergo strenue :
Gallus jacentes excitat
Et somno lentos increpat,
Gallus negantes arguit.
Gallo canente spes redit,
Ægris salus refunditur,
Mucro latronis conditur,
Lapsis fides revertitur.
Jesu, labantes[2] respice,
Et nos videndo corrige :
Si respicis, lapsus cadunt[3],
Fletuque culpa solvitur.
Tu, lux, refulge sensibus,
Mentisque somnum discute :
Te nostra vox primum sonet,
Et ora solvamus tibi[4].

Hymn. II. *in nocte, ad galli cantum.*

Nous allons ajouter, pour cette hymne comme pour la suivante, la traduction en vers que nous avons la bonne fortune de pouvoir emprunter à nos deux grands poètes classiques.

Dans la première, nos jeunes lecteurs admireront de nouveau[5], à côté de quelques négligences, la touche fière du grand Corneille ; dans la seconde, cette inimitable perfection de style qui faisait dire à Joseph de Maistre, précisément à propos de cette traduction des hymnes : « Celui qui voudra sans vocation essayer quelque chose dans ce genre, en apparence si simple et si facile, apprendra deux choses en jetant la plume : ce que c'est que la prière, et ce que c'est que le talent de Racine[6]. »

[1] Cf. Rom., XIII, 14 ; Eph., V, 14.

[2] *Labare*, *o*, « chanceler, » inchoatif de *labi*, *or*, « tomber, » prépare bien l'expression *lapsus*, que l'auteur va employer immédiatement après.

[3] *Cadunt*, « disparaissent, cessent, » avec un jeu d'esprit provoqué par l'image du mot *lapsus*.

[4] Les correcteurs ont remplacé ce vers par celui ci : *Et vota solvamus tibi*. Saint Ambroise répète simplement l'idée du vers précédent : « Et que nos lèvres s'ouvrent pour vous ! » *Ora solvere*, « ouvrir la bouche, commencer à parler : » expression familière à Ovide. (*Metam.*, I, 181 ; VII, 191 ; X, 74 ; cf. III, 260, 898.)

[5] Comme ils l'ont fait déjà pour la traduction d'une hymne de saint Grégoire le Grand. (Cf. *Cinq.*, p. 128.)

[6] *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, 7e entr., note 12.

TRADUCTION

De ce vaste univers créateur immuable,
Qui gouvernez la course et des jours et des nuits,
Et variez leurs temps par l'ordre invariable
Dont la diversité soulage nos ennuis ;

Le messager du jour commence votre éloge :
Ce vigilant oiseau par ses chants nous instruit :
Sa voix aux voyageurs dans l'ombre sert d'horloge
Et sépare à grands cris la nuit d'avec la nuit.

Il prend un soin exact d'éveiller le Phosphore[1],
Il l'invite à chasser les ténèbres des cieux,
Menace le voleur du retour de l'aurore,
Lui fait cacher sa proie et redouter nos yeux.

Du nocher à ses cris la vigueur se rappelle,
Les vagues de la mer roulent moins fièrement ;
Pierre se reconnaît pour disciple infidèle,
Et par des pleurs amers lave son reniement.

Levons-nous sans tarder, entendons sans remise
Ce qu'il nous dit si haut dès son premier réveil :
Sa voix a convaincu le Prince de l'Église,
Sa voix aux paresseux reproche le sommeil.

Nous sentons à ses chants renaître l'espérance,
Le malade en reçoit un rayon de santé,
Le glaive du brigand nous laisse en assurance,
La foi vive succède à l'infidélité.

Que par toi de nos cœurs la guérison s'achève ;
De tes yeux, doux Sauveur, il n'y faut qu'un seul trait :
Regarde le pécheur, sa chute se relève :
Fais-lui verser des pleurs, il n'a plus de forfait.

Éclaire tous nos sens de ta propre lumière,
Dissipe le sommeil dont ils sont accablés :
Qu'en nos concerts ta gloire à jamais la première
Puisse acquitter des vœux tant de fois redoublés.

P. Corneille.

[1] « Le Phosphore : » harmonieuse expression grecque, que la chimie moderne nous a gâtée, mais qui était usitée au XVIe siècle pour traduire le mot latin *Lucifer*, auquel elle correspond exactement.

XXXIV

Hymne de l'aurore.

« Cependant l'aurore paraissait, la ville s'éveillait, la basilique s'ouvrait, et Ambroise y conviait les fidèles de Milan pour la prière publique. Dans ses instructions, il avait coutume de leur répéter : *Sommum tuum bona fraude fraudato. Mane festina, et ad ecclesiam defer primitias pii voti. Prævenerunt oculi mei mane meditari verba tua. Quam jucundum inchoare ab hymnis et canticis !* En effet, c'était l'heure à laquelle Ambroise plaçait sur les lèvres des chrétiens un magnifique cantique, qui commençait ainsi [1] : »

Splendor paternæ gloriæ [2],
De luce [3] lucem proferens,
Lux lucis et fons luminis,
Diem dies illuminans,
Verusque sol [4], illabere,
Micans nitore perpeti,
Jubarque sancti Spiritus
Infunde nostris sensibus.
Votis vocemus et Patrem [5],
Patrem perennis gloriæ :
Pater potentis gratiæ
Culpam releget lubricam :
Informet actus strenuos,
Dentem [6] retundat invidi,

[1] Mgr Baunard, *ibid.*, p. 318.

[2] Image employée par saint Paul pour désigner le Verbe de Dieu. (Hebr., I, 3.) Cf. pour le reste de la strophe, Sap., VII, 25 et 26.

[3] Sur cet emploi de la prép. *de*, voir p. 22, n. 3.

[4] C'est l'idée par laquelle saint Ambroise terminait le fragment de l'*Hexaemeron* que nous avons cité plus haut sous ce titre : *L'apparition du soleil.*

[5] Après avoir, dans les deux strophes précédentes, invoqué le Fils et le Saint-Esprit, le poète adresse ses vœux au principe de l'un et de l'autre, Dieu le Père, qu'il caractérise par ce titre d'auteur de la gloire, *Pater gloriæ*, que lui attribue saint Paul (Eph., I, 17), et auquel il joint, comme terme corrélatif, celui d'auteur de la grâce qui nous fait arriver à la gloire, *Pater gratiæ*.

[6] Les correcteurs des hymnes du bréviaire ont écrit *dentes* : le sin-

Casus secundet asperos,
Donet gerendi gratiam.
  Mentem gubernet et regat
Casto, fideli corpore [1] :
Fides calore ferveat,
Fraudis [2] venena nesciat.
  Christusque nobis sit cibus,
Potusque noster sit fides :
Læti bibamus sobriam
Ebrietatem [3] spiritus.
  Lætus dies hic transeat :
Pudor sit ut diluculum,
Fides velut meridies,
Crepusculum mens nesciat.
  Aurora cursus [4] provehit :
Aurora totus prodeat [5]
In Patre totus Filius
Et totus in Verbo Pater [6].

Hymn. XII, *in aurora*.

gulier est plus usité au figuré. (Cf. Hor., *Od.*, IV, 3, 16; *Epod.*, 6, 15; *Ep.*, I, 18, 82; Ov., *Trist.*, IV, 10, 123.) Quant au mot *invidi*, il est pour *diaboli*, dont il n'est d'ailleurs que la traduction latine. Racine a complété l'image en disant : « le serpent envieux. »

[1] Ablatif *de manière* (cf. Riemann, § 74), exprimant la manière dont une action se fait, la condition sous laquelle elle se produit. Le meilleur moyen, en effet, de bien gouverner son âme, c'est d'avoir le corps chaste et, comme va traduire Racine, « docile à la divine loi, » *fideli*.

[2] *Fraudis*, sc. *hæreticorum*, des hérétiques contre lesquels saint Ambroise ne manque aucune occasion de s'élever.

[3] *Sobriam ebrietatem*, antithèse que nous avons déjà rencontrée sous la plume de saint Augustin (cf. p.75, n. 6), et dont Racine va nous traduire admirablement le sens :

Ivres de ton esprit, sobres pour tout le reste.

Pour éviter le trochée au premier pied, les correcteurs du bréviaire ont écrit *profusionem* au lieu de *ebrietatem*. La licence de saint Ambroise pouvait s'autoriser d'un exemple de Catulle pour ce mot lui-même. (*Carm.*, 27, 4.)

[4] *Cursus* : nous avons déjà vu (p. 88) saint Ambroise employer ce mot au pluriel en parlant du soleil. Les correcteurs ont préféré écrire *lucem*.

[5] Saint Hilaire de Poitiers, dans l'hymne pour l'aurore qu'il écrivait pour sa fille Abra (voir *Mél. litt.*, t. I, p. 227), disait pareillement :

Lux ipse totus *et dies!*

[6] Traduction poétique, dirigée

TRADUCTION

Source ineffable de lumière,
Verbe en qui l'Éternel contemple sa beauté,
Astre dont le soleil n'est que l'ombre grossière,
Sacré jour dont le jour emprunte sa clarté,

Lève-toi, Soleil adorable,
Qui de l'éternité ne fais qu'un heureux jour,
Fais briller à nos yeux ta clarté secourable,
Et répands dans nos cœurs le feu de ton amour.

Prions aussi l'auguste Père,
Le Père dont la gloire a devancé les temps,
Le Père tout-puissant en qui le monde espère,
Qu'il soutienne d'en haut ses fragiles enfants.

Donne-nous ce ferme courage,
Brise la noire dent [1] du serpent envieux :
Que le calme, grand Dieu, suive de près l'orage :
Fais-nous faire toujours ce qui plaît à tes yeux.

Guide notre âme dans ta route,
Rends notre corps docile à ta divine loi :
Remplis-nous d'un esprit que n'ébranle aucun doute,
Et que jamais l'erreur n'altère notre foi.

Que Christ soit notre pain céleste,
Que l'eau d'une foi vive abreuve notre cœur :
Ivres de ton esprit, sobres pour tout le reste,
Daigne à tes combattants inspirer ta vigueur.

Que la pudeur chaste et vermeille
Imite sur leur front la rougeur du matin;
Aux clartés du midi que leur foi soit pareille,
Que leur persévérance ignore le déclin.

L'aurore luit sur notre sphère :
Que Jésus dans nos cœurs daigne luire aujourd'hui.
Jésus, qui tout entier est dans son divin Père,
Comme son divin Père est tout entier en lui.

J. RACINE.

contre les ariens, de la divine parole du Sauveur : *Ego in Patre, et Pater in me est.* (Joan., x, 38; xiv, 10.)

[1] « La noire dent : » épithète d'Horace, dans un des passages indiqués plus haut : « Si quis atro dente me petiverit... » (*Epod.*, vi, 15.)

PRUDENCE

Certes, ils n'étaient pas sans poésie, ces chants religieux qui avaient ainsi la puissance de faire couler les larmes de saint Augustin. Mais cette poésie, grave et sévère comme la liturgie à laquelle elle était exclusivement destinée, semble avoir quelque chose d'impersonnel, et c'est à la grande voix de l'Église, Augustin lui-même nous le dit, qu'elle devait surtout son pouvoir sur les âmes [1].

Mais la vraie poésie lyrique, effet plus direct de l'impression personnelle, nous l'avons déjà vue apparaître dans Prudence [2]. La plupart de ses hymnes sont écrits sur les rythmes liturgiques consacrés par Ambroise, et l'Église a pu sans peine en détacher les strophes pour les approprier à son culte [3]. Mais l'étendue même de ces compositions nous atteste dans le poète l'unique préoccupation de donner essor aux inspirations intérieures qu'éveille en lui la pensée chrétienne. C'est une source qui jaillit des profondeurs de l'âme, et qui, sans autre règle que la force même de son jaillissement et la pente qui s'ouvre devant elle, roule ses flots en liberté.

Nous allons nous en convaincre en comparant aux trois hymnes ambroisiennes que nous venons de lire les poèmes que le *Cathemerinon* de Prudence consacre aux mêmes sujets.

XXXV

Hymne avant le sommeil

(Mélanges, t. II, p. 9.)

Après une invocation à Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, pour qu'il daigne nous assister et veiller sur nous durant cet intervalle de repos que la loi de la nature, posée par lui, nous

[1] « Quantum flevi in hymnis et canticis tuis, suave sonantis Ecclesiæ tuæ vocibus commotus acriter ! » (*Conf.*, l. IX, c. VI, n. 14.)

[2] Voir sa notice au vol. précédent, p. 196.

[3] C'est ce qui nous permettra de citer encore çà et là l'harmonieuse traduction de Racine.

accorde périodiquement, le poète s'arrête à nous décrire les merveilleuses opérations qui, pendant que le sommeil enchaîne nos membres, entretiennent par des sens plus subtils, *tenui actu*, l'activité de nos âmes. Visions consolantes ou terribles des ministres de Pharaon, extases prophétiques de l'exilé de Pathmos, passent tour à tour sous nos yeux... Indignes que nous sommes du bienfait de ces dernières, puissions-nous, du moins, par la faveur du Christ et par la vertu de sa croix dont nous traçons le signe sur notre couche, échapper aux embûches de l'ennemi !

Le rythme est l'ïambique dimètre catalectique (autrement nommé *anacréontique*, du nom de son inventeur), et qui ne diffère de l'ïambique dimètre régulier, employé par saint Ambroise et par Prudence même dans les deux hymnes suivants, que par le retranchement de la dernière syllabe. Seulement, l'ïambe est maintenu à tous les pieds, sauf au premier, qui admet chez les poètes latins le spondée et le dactyle. Prudence y met aussi l'anapeste, suivant ainsi l'exemple d'Anacréon lui-même.

Ades, Pater supreme,
Quem nemo vidit unquam [1],
Patrisque sermo [2] Christe,
Et Spiritus benigne :
O Trinitatis hujus
Vis una, lumen unum,
Deus ex Deo perennis,
Deus ex utroque missus [3] !
Fluxit labor diei,
Redit et quietis hora :
Blandus sopor vicissim
Fessos relaxat artus [4].
Mens æstuans procellis,
Curisque sauciata,

[1] Joan., I, 18 ; I Joan., IV, 12.
[2] *Sermo*, id est *Verbum*.
[3] Par ces deux derniers vers, le poète s'adresse de nouveau au Fils et au Saint-Esprit, qu'il désigne chacun par son attribut propre : l'un procédant du Père, *Deus ex Deo ;* l'autre procédant du Père et du Fils, *Deus ex utroque*.
[4] Expressions virgiliennes :
Vix primos inopina quies laxaverat artus... (*Æn.*, V, 857.)

Totis bibit medullis
Obliviale poclum [1].
Serpit per omne corpus
Lethæa vis, nec ullum
Miseris doloris ægri
Patitur manere sensum.
Lex hæc data est caducis,
Deo jubente, membris,
Ut temperet laborem
Medicabilis voluptas.
Sed, dum pererrat omnes
Quies amica venas,
Pectusque feriatum
Placat rigante somno [2] :
Liber vagat [3] per auras
Rapido vigore sensus,
Variasque per figuras,
Quæ sunt operta, cernit.
Quia mens soluta curis,
Cui est origo cælum
Purusque fons ab æthra,
Iners jacere nescit.
Imitata multiformes
Facies sibi ipsa fingit,
Per quas [4] repente currens
Tenui fruatur actu.
Sed sensa somniantum [5]
Dispar fatigat error :

[1] *Oblivialis*, *e*, adj. postérieur à l'époque classique, synonyme de *lethæus*, *a*, *um*, que le poète va employer à la strophe suivante : « qui produit l'oubli. » — *Poclum*, pour *poculum*, syncope qui se rencontre aussi dans Plaute. Quant à l'image elle-même, nous la trouvons employée dans Horace :

Pocula Lethæos ut si ducentia somnos
Arente fauce traxerim.
(*Ep.* XIV, 3 et 4.)

[2] *Rigante somno*, image usitée dans les poètes classiques. (Cf. Lucr., *de Nat. rerum*, IV, 905 ; Virg., *Æn.*, I, 695 ; III, 511.)

[3] Forme archaïque pour *vagatur*.

[4] *Per quas* avec le subj., pour *ut per eas*. (Voir p. 5, n. 2.)

[5] *Somniantum*, et, plus loin, *vagantum*, pour *somniantium*, *vagantium*, syncopes usitées chez les poètes.

Nunc splendor intererrat[1],
Qui dat futura nosse :
  Plerumque dissipatis
Mendax imago veris
Animos pavore mæstos
Ambage fallit atra.
  Quem rara culpa morum
Non polluit frequenter,
Hunc lux serena vibrans
Res edocet latentes :
  At qui coinquinatum
Vitiis cor impiavit,
Lusus pavore multo,
Species videt tremendas.
  Hoc patriarcha noster[2]
Sub carceris catena
Geminis simul ministris
Interpres approbavit :
  Quorum reversus[3] unus
Dat poculum tyranno :
Ast alterum rapaces
Fixum vorant volucres[4].
  Ipsum deinde regem,
Perplexa somniantem,
Monuit famem futuram
Clausis cavere acervis.
  Mox præsul ac tetrarches[5],
Regnum per omne jussus

[1] « Tantôt c'est une clarté qui passe. »

[2] *Patriarcha noster :* il s'agit du patriarche Joseph. *Hoc... approbavit,* « montra cela, » savoir, que les justes et les méchants ont des songes d'espèces diverses.

[3] *Reversus*, revenu à la cour.

[4] *Suspendet te in cruce, et lacerabunt volucres carnes tuas.* (Gen., XL, 19.)

[5] *Præsul*, *ulis*, « chef, président. » La seconde partie du mot se rattache à *sedeo* avec changement de *d* en *l*. (Cf. *consul*, *exsul*, *solium*.) — *Tetrarches*, *æ*, proprement, selon l'étymologie grecque, « tétrarque, prince gouvernant la quatrième partie d'un pays, » est pris aussi par les classiques dans le sens général de « prince ».

Sociam tenere virgam [1],
Dominæ [2] resedit aulæ.
O quam profunda justis
Arcana per soporem [3]
Aperit tuenda Christus,
Quam clara, quam tacenda !
Evangelista [4] summi
Fidissimus magistri,
Signata quæ latebant,
Nebulis videt remotis.
Ipsum Tonantis agnum
De cæde purpurantem,
Qui conscium futuri
Librum resignat unus [5].
Hujus manum potentem
Gladius perarmat anceps,
Et fulgurans utrinque
Duplicem minatur ictum [6].
Quæsitor [7] ille solus
Animæque corporisque,
Ensisque bis timendus
Prima ac secunda mors est.

[1] *Virga, æ*, dans la langue biblique, « sceptre » royal.

[2] *Dominæ*, dans le sens adjectif, employé par Ovide et par Properce.

[3] *Soporem :* le poète prend ce mot dans un sens large. On sait que les mystiques représentent souvent l'extase comme un sommeil de l'âme. « De excessu, qui contemplatio dicitur, nous dit saint Bernard, in qua sponsus facit quiescere animam. » (Serm. 52, *in Cantica.*)

[4] *Evangelium, evangelicus, evangelista*, etc., mots grecs que la langue chrétienne a rendus populaires.

[5] Voir le chap. v de l'Apocalypse.

[6] Ce coup double, c'est, comme l'Apocalypse l'indique dans la suite et comme le poète va l'expliquer lui-même, d'abord la mort du corps, et puis le supplice de l'enfer, qui sera la mort éternelle de l'âme. (Ap., xx, 44.) Quant au premier vers de la strophe, il paraît en désaccord avec le texte sacré, qui nous représente l'Agneau portant son glaive dans la bouche et non dans la main. (*Ibid.*, I, 16.) Mais la contradiction n'est qu'apparente. Ce glaive, en effet, c'est la parole de Dieu, la sentence que sa bouche, il est vrai, prononce contre les méchants, mais qui, par l'exécution, passe bientôt de la bouche à la main.

[7] On se rappelle l'expression de Virgile :

Quæsitor Minos urnam movet.
(*Æn.*, VI, 432.)

Huic inclutus perenne
Tribuit Pater tribunal[1] :
Hunc obtinere jussit
Nomen supra omne nomen[2].
Hic præpotens cruenti
Exstinctor Antichristi[3] :
Qui de furente monstro
Pulchrum refert tropæum.
Quam bestiam capacem[4],
Populosque devorantem,
Quam sanguinis Charybdim[5],
Joannes[6] exsecratur :
Hanc nempe, quæ sacratum
Præferre nomen[7] ausa
Imam petit gehennam[8],
Christo perempta vero[9].
Tali sopore justus
Mentem relaxat heros[10],

[1] Cf. le ps. CIX : *Dixit Dominus...*

[2] *Donavit illi nomen quod est super omne nomen.* (Phil., II, 9.)

[3] II Thess., II, 8.

[4] Au lieu de *capacem*, quelques éditions portent *rapacem*. La leçon *capacem*, quoique plus difficile, s'explique par l'image grandiose du vers suivant : « La bête aux larges flancs qui engloutit les peuples. »

[5] *Charybdim*, pour signifier « gouffre dévorant », antonomase employée par Cicéron : *Charybdim bonorum.* (*De Or.*, III, 41, 163.) Toutes ces images semblent bien désigner la *bête* dont il est parlé aux chap. XVII et XVIII de l'Apocalypse, et dans laquelle beaucoup d'interprètes voient, en effet, l'image prophétique de l'Antéchrist.

[6] *Joannes*, avec la dernière syllabe brève. Prudence se permet souvent cette licence prosodique à l'égard des noms de la 3e déclinaison. Il a pour lui l'autorité des poètes classiques, qui, pour le même motif, écrivent indifféremment *vallis* et *valles*, *felis* et *feles*, *vulpis* et *vulpes*.

[7] Le nom de Dieu même, ainsi que saint Paul nous le prédit (II Thess., II, 4), et en particulier le nom du Christ, comme le poète va nous l'insinuer au dernier vers de la strophe, et comme Lactance nous le dit expressément dans ses *Institutions* : « Se ipse Christum mentietur, et contra *verum* dimicabit. » (*Div. Inst.*, l. VII, c. 19.)

[8] *Gehennam* : voir p. 8, n. 7.

[9] *Christo vero*, par opposition à celui que le poète vient d'appeler, avec l'apôtre saint Jean, *Antichristus*.

[10] Les saints Pères emploient quelquefois cette expression mythologique pour désigner les saints : « Hos (martyres) multo elegantius, si ecclesiastica loquendi consuetudo pa-

Ut spiritu sagaci
Cælum peragret omne.
Nos nil meremur horum,
Quos creber implet error,
Concreta quos malarum
Vitiat cupido rerum.
Sat est quiete dulci
Fessum fovere corpus :
Sat, si nihil sinistrum
Vanæ minentur umbræ.
Cultor Dei, memento
Te fontis et lavacri [1]
Rorem subisse sanctum,
Te chrismate innotatum [2].
Fac, cum vocante somno
Castum petis cubile,
Frontem locumque cordis
Crucis figura signet.
Crux pellit omne crimen :
Fugiunt crucem tenebræ :
Tali dicata signo
Mens fluctuare nescit.
Procul, o procul vagantum
Portenta somniorum :
Procul esto pervicaci
Præstigiator astu.
O tortuose serpens [3],

teretur, nostros *heroes* vocaremus.» (Aug., *De Civ. Dei*, l. x.)

[1] *Lavacrum*, *i*, expression postérieure à l'époque classique. Saint Paul se sert (Ep., v, 26, et Tit., III, 5) du mot λουτρόν pour désigner le baptême. — *Fontis et lavacri*, pour *fontis in quo lavamur* : c'est la figure que les grammairiens nomment *hendiadys*.

[2] Ce dernier vers fait évidemment allusion au sacrement de confirmation, dont la matière éloignée est clairement désignée par le mot *chrismate*, et la matière prochaine par le mot *innotatum*, que les strophes suivantes déterminent à signifier l'empreinte du signe de la croix : *Signo te signo crucis*... Les quelques strophes dans lesquelles le poète va célébrer la vertu de ce signe sacré sont précieuses pour l'histoire des mœurs chrétiennes. (Cf., dans le dict. de Martigny, l'art. *Signe de la croix*.)

[3] Cf. p. 107, n. 6.

Qui mille per mæandros [1]
Fraudesque flexuosas
Agitas quieta corda :
  Discede, Christus hic est :
Hic Christus est, liquesce [2] :
Signum, quem ipse nosti,
Damnat tuam catervam.
  Corpus licet fatiscens
Jaceat recline paulum,
Christum tamen sub ipso
Meditabimur sopore.

Cathemerinon, hymn. VI, *ante somnum*.

XXXVI

Hymne pour le chant du coq.

Le symbolisme que saint Ambroise n'avait fait que nous indiquer en quelques mots, le poète nous le développe avec complaisance, en nous montrant, dans ce chant matinal de l'oiseau qui nous réveille, la figure de la grâce par laquelle Jésus, *excitator mentium,* appelle nos âmes du fond de la nuit du péché, et la figure aussi de cet appel final par lequel sa voix, ainsi qu'il nous est dit dans l'Évangile [3], doit nous réveiller au jour du suprême jugement.

L'Église s'est approprié les deux premières strophes, la 21e et la 25e, pour en faire l'hymne des Laudes du mardi ; ces strophes résument, en effet, le poème entier : en voici, tout d'abord, la traduction par Racine.

L'oiseau vigilant nous réveille,
Et ses chants redoublés semblent chasser la nuit ;
Jésus se fait entendre à l'âme qui sommeille,
Et l'appelle à la vie où son jour nous conduit.

[1] *Mæandros*, avec la première syllabe brève. Le poète a suivi les lois de la prosodie grecque, qui abrègent la diphtongue suivie d'une voyelle.

[2] *Liquesce*, pour *evanesce*, *deflue*.

[3] Joan., v, 28.

Quittez, dit-il, la couche oisive
Où vous ensevelit une molle langueur :
Sobres, chastes et purs, l'œil et l'âme attentive,
Veillez : je suis tout proche, et frappe à votre cœur.

Ouvrons donc l'œil à la lumière,
Levons vers ce Sauveur et nos mains et nos yeux.
Pleurons et gémissons : une ardente prière
Écarte le sommeil et pénètre les cieux.

O Christ, ô soleil de justice,
De nos cœurs endurcis romps l'assoupissement :
Dissipe l'ombre épaisse où les plonge le vice,
Et que ton divin jour y brille à tout moment.

Ales diei nuntius
Lucem propinquam præcinit :
Nos excitator mentium
Jam Christus ad vitam vocat.
Auferte, clamat, lectulos,
Ægro sopore desides,
Castique, recti, ac sobrii,
Vigilate : jam sum proximus [1].
Post solis ortum fulgidi
Serum est [2] cubile spernere,
Ni parte noctis addita
Tempus labori adjeceris.
Vox ista, qua strepunt aves,
Stantes sub ipso culmine [3],
Nova antequam lux emicet,
Nostri figura est judicis :

[1] *Jam sum proximus :* Racine, par sa traduction, nous a expliqué le sens de ce mot : « Je suis tout proche, *et frappe à votre cœur.* » C'est, au fond, la pensée développée par saint Paul dans une de ses épîtres : *Hora est jam nos de somno surgere*, etc. (Rom., XIII, 11 et seq.)

[2] *Serum* est très fréquent et très classique dans le sens de « c'est trop tard ».

[3] Souvenir de ce vers de Virgile (*Æn.*, VIII, 456) :

Et matutini volucrum sub culmine cantus.

Quant au verbe *strepere*, employé par notre poète, il peut se dire, en effet, du chant des oiseaux, quand on le considère comme importun et désagréable. C'est ainsi qu'Ausone nous dira en parlant aussi de l'oiseau qui nous réveille :

Jam strepit nidis vigilax hirundo.

Tectos tenebris horridis,
Stratisque opertos segnibus,
Suadet quietem linquere
Jam jamque venturo die :
Ut, cum coruscis flatibus
Aurora cælum sparserit [1],
Omnes labore exercitos
Confirmet ad spem luminis.
Hic somnus, ad tempus datus,
Est forma mortis perpetis :
Peccata, ceu nox horrida,
Cogunt jacere ac stertere.
Sed vox ab alto culmine [2]
Christi docentis præmonet,
Adesse jam lucem prope,
Ne mens sopori serviat;
Ne somnus usque ad terminos
Vitæ socordis [3] opprimat
Pectus sepultum crimine [4],
Et lucis oblitum suæ.
Ferunt vagantes dæmonas,
Lætos tenebris noctium,
Gallo canente exterritos
Sparsim timere et cedere :
Invisa nam vicinitas
Lucis, salutis, numinis,
Rupto tenebrarum situ,
Noctis fugat satellites.
Hoc esse signum præscii
Norunt [5] repromissæ spei,

[1] *Sparserit :* c'est l'expression de Lucrèce :

Aurora novo cum spargit lumine terras.
(*De Nat. rerum*, II, 143, et alibi; cf. Virg., *Æn.*, IV, 584.)

Seulement, au lieu de *lumine*, notre poète dit *coruscis flatibus*, en prenant ce dernier mot dans le sens où les poètes prennent *aura*, pour désigner le fluide lumineux. (Cf. Virg., *Æn.*, VI, 204.)

[2] *Culmine*, sc. *cœli*.

[3] *Socordis :* nous avons déjà vu (*Cinq.*, p. 207, n. 4) que Prudence avait coutume d'abréger la première syllabe de ce mot.

[4] *Sepultum crimine :* nouvelle expression virgilienne. (Cf. *Æn.*, II, 265.)

[5] *Norunt præscii* (sc. *Dæmones*) *hoc* (i. e. *gallocinium*) *esse...*

Qua nos soporis liberi
Speramus adventum Dei.
Quæ vis [1] sit hujus alitis,
Salvator [2] ostendit Petro,
Ter, antequam gallus canat,
Sese negandum [3] prædicans.
Fit namque peccatum prius
Quam præco lucis [4] proximæ
Illustret humanum genus,
Finemque peccandi ferat.
Flevit negator denique
Ex ore prolapsum nefas,
Cum mens maneret innocens [5],
Animusque servaret fidem.
Nec tale quicquam postea
Lingua locutus [6] lubrica est;
Cantuque galli cognito,
Peccare justus destitit.
Inde est quod omnes credimus,
Illo quietis tempore,
Quo gallus exultans canit,
Christum redisse ex inferis.
Tunc mortis oppressus vigor,
Tunc lex subacta est tartari [7],
Tunc vis diei fortior
Noctem coegit cedere.

[1] *Vis*, « signification. »

[2] *Salvator* : la langue chrétienne a adopté ce mot, qui, chez les Latins, n'appartenait qu'à la langue rustique. Voir, à ce sujet (*Cinq.*, p. 6, n. 5), la réflexion de saint Augustin.

[3] *Sese negandum*, pour *se negatum iri*, qu'exigerait la langue classique. Ce n'est que vers la fin du IIIe siècle que le part. en *ndus*, qui marque une idée d'obligation, a été employé dans le sens d'un part. futur passif.

[4] *Præco lucis* : cf. p. 104, n. 3.

[5] « Innocente, » en ce sens du moins (comme l'indique le vers suivant) que sa foi demeura intacte. Saint Augustin nous dit aussi que le reniement de l'apôtre ne fut point effectif; ce ne fut qu'une lâcheté, en désaccord avec les sentiments intérieurs de son âme : « In illa negatione intus veritatem tenebat, foris mendacium proferebat. » (*Contra mend.*, c. 6.)

[6] *Lubricus*, *a*, *um*, proprement, « glissant, » et de là, au figuré, « inconstant, fragile. »

[7] *Tartarus*, *i*, synonyme poétique de *inferi*, *orum*, que l'auteur

Jamjam quiescant improba,
Jam culpa furva obdormiat,
Jam noxa letalis, suum
Perpessa somnum, marceat.
Vigil vicissim spiritus,
Quodcumque restat temporis,
Dum meta noctis clauditur,
Stans ac laborans excubet.
Jesum ciamus[1] vocibus,
Flentes, precantes, sobrii :
Intenta supplicatio
Dormire cor mundum vetat.
Sat convolutis artubus
Sensum profunda oblivio
Pressit, gravavit, obruit,
Vanis vagantem somniis.
Sunt nempe falsa et frivola,
Quæ mundiali[2] gloria
Ceu dormientes egimus :
Vigilemus : hic est veritas.
Aurum, voluptas, gaudium,
Opes, honores, prospera,
Quæcumque nos inflant mala,
Fit mane, nil sunt omnia.
Tu, Christe, somnum disjice[3],
Tu rumpe noctis vincula,
Tu solve peccatum vetus,
Novumque lumen ingere.

Cathemerinon, hymn. I, *ad gallicinium.*

vient d'employer, et désignant, soit d'une manière générale le séjour des morts, soit spécialement celui des damnés : c'est ici le premier sens. (Cf. *Cinq.*, p. 49, n. 5.)

[1] *Ciamus*, « invoquons, » est employé spécialement par les classiques en s'adressant aux êtres divins. On dirait ordinairement *cieamus. Cio*, *cire*, est la forme primitive, qui prédomine dans les composés, *accio*, *excio*, etc., et que l'on rencontre quelquefois encore dans Martial et dans Lucrèce.

[2] *Mundialis :* cf. p. 98, n. 1.

[3] Les correcteurs des hymnes du bréviaire ont écrit *discute* au lieu de *disjice :* les deux expressions présentent le même sens et sont toutes deux très classiques.

XXXVII

Hymne de l'aurore.

(Mélanges, t. II, p. 7.)

Le poète vient d'invoquer Jésus et de le prier de faire luire dans les ténèbres de nos péchés les nouvelles clartés de sa grâce :

Tu solve peccatum vetus,
Novumque lumen ingere!

Sa prière est exaucée : l'aurore se lève, et, dans cette lumière qui apparaît, sa voix salue, comme l'a déjà fait saint Ambroise, le Christ lui-même, soleil de justice qui illumine déjà nos consciences et qui, dans tout son éclat, doit au dernier jour se lever sur le monde. De là ces prières réitérées pour que sa divine clarté nous guide toujours dans la nuit de ce siècle, et nous préserve de ce que l'Apôtre appelle les *œuvres de ténèbres* [1].

Nous trouverons ces idées résumées dans les quatre strophes que l'Église a empruntées à ce poème pour les Laudes du mercredi de chaque semaine, et dont nous donnons encore la traduction par Racine.

Sombre nuit, aveugles ténèbres,
Fuyez : le jour s'approche et l'Olympe blanchit ;
Et vous, démons, rentrez dans vos prisons funèbres :
De votre empire affreux un Dieu nous affranchit.

Le soleil perce l'ombre obscure ;
Et les traits éclatants qu'il lance dans les airs,
Rompant le voile épais qui couvrait la nature,
Redonnent la couleur et l'âme à l'univers.

O Christ, notre unique lumière,
Nous ne reconnaissons que tes saintes clartés :
Notre esprit t'est soumis ; entends notre prière,
Et sous ton divin joug range nos volontés.

[1] Rom., XIII, 12.

Souvent notre âme criminelle
Sur sa fausse vertu, téméraire, s'endort :
Hâte-toi d'éclairer, ô lumière éternelle,
Des malheureux assis dans l'ombre de la mort [1].

Nox, et tenebræ, et nubila
Confusa mundi et turbida,
Lux intrat, albescit polus,
Christus venit, discedite [2].
Caligo terræ scinditur
Percussa solis spiculo [3],
Rebusque jam color redit [4]
Vultu nitentis sideris.
Sic nostra mox obscuritas,
Fraudisque pectus conscium,
Ruptis retectum nubibus,
Regnante pallescet [5] Deo.
Tunc non licebit claudere
Quod quisque fuscum cogitat :
Sed mane clarescent novo
Secreta mentis prodita.
Fur ante lucem squalido [6]

[1] Nos lecteurs ont reconnu les deux premières strophes : ce sont celles-là mêmes par lesquelles débute l'hymne de Prudence. Voici les deux autres, que l'Église a formées de vers empruntés çà et là, de la 12e à la 17e strophe de notre poème :

Te, Christe, solum novimus,
Te mente pura et simplici,
Flendo et canendo, quæsumus :
Intende nostris sensibus.

Sunt multa fucis illita,
Quæ luce purgentur tua :
Tu, vera lux cœlestium,
Vultu sereno illumina.

[2] Remarquer la vivacité du mouvement avec laquelle, dès le début, le poète passe de la lumière physique à la pensée du Christ, lumière des âmes : *Lux intrat, Christus venit !*

[3] *Solis spiculo*, proprement, « par le dard du soleil. » Cette vive image, que Racine a conservée dans sa traduction, se rencontre aussi dans Lucrèce :

Non radii solis, neque lucida tela diei.
(*De Nat. rerum*, I, 148; cf. II, 59; III, 93; VI, 40.)

Varron a dit pareillement « jacula solis », et les Grecs emploient dans le même sens le mot βέλος.

[4] On reconnaît l'image virgilienne :

... *rebus nox abstulit atra colorem.*
(*Æn.*, VI, 272.)

[5] *Pallescet* : expression rare dans le sens de *clarescet*, mais qui nous peint exactement ces demi-clartés par lesquelles l'aube fait sa première apparition.

[6] *Squalido* : image employée aussi par le poète Claudien (*Rapt. Pros.*,

Impune peccat tempore :
Sed lux dolis contraria
Latere furtum non sinit.
  Versuta fraus et callida
Amat tenebris obtegi,
Aptamque noctem turpibus
Adulter occultus fovet [1].
  Sol ecce surgit igneus :
Piget, pudescit [2], pœnitet;
Nec teste quisquam lumine
Peccare constanter potest.
  Quis mane sumptis nequiter
Non erubescit poculis,
Cum fit libido temperans,
Castumque nugator sapit [3] ?
  Nunc, nunc severum vivitur,
Nunc nemo tentat ludicrum,
Inepta nunc omnes sua
Vultu colorant serio.
  Hæc hora cunctis utilis,
Qua quisque, quod studet, gerat [4] :
Miles, togatus [5], navita,
Opifex, arator, institor.

II, 30) pour exprimer l'horreur de la nuit. — Admirer dans les quatre strophes qui suivent l'élégant développement de la sentence de l'Évangile : *Qui male agit, odit lucem* (Joan., III, 20), et de la pensée de l'Apôtre dans le passage auquel nous renvoyons plus haut : *Sicut in die honeste ambulemus.* (Rom., XIII, 13.)

[1] *Noctem fovere*, dans le sens où Virgile dit : *Hiemem luxu fovere.* (*Æn.*, IV, 193.)

[2] *Pudescit*, forme inchoative du verbe *pudet*, postérieure à l'époque classique.

[3] *Nugator*, et, à la strophe suivante, *inepta*, litotes, pour *libidinosus*, *turpia.* — *Castum sapit*, et, au vers suivant, *severum vivitur :* l'acc. neutre, singulier ou pluriel, des adjectifs sert souvent d'adverbe chez les poètes. — Quant au fond de la pensée, cf. Act., II, 15.

[4] *Qua*, dans le sens marqué, p. 8, n. 6. — Quant à la construction *quod studet*, se souvenir qu'il est peu de verbes intransitifs qui ne puissent se construire avec l'acc. neutre des pronoms ou de certains adjectifs exprimant une idée de quantité : *unum, omnia, multa, cetera, pleraque*, etc. (Cf. Riemann, § 35, *d*.)

[5] *Togatus*, proprement, « celui qui porte la toge, » expression qui fait à la fois opposition au terme qui précède et à ceux qui suivent.

Hunc triste raptat classicum,
Illum forensis gloria [1] :
Mercator hinc ac rusticus
Avara suspirant lucra [2].
At nos lucelli ac fenoris
Fandique prorsus nescii [3],
Nec arte fortes bellica,
Te, Christe, solum novimus [4].
Te mente pura et simplici,
Te voce, te cantu pio
Rogare, curvato genu,
Flendo et canendo discimus.
His nos lucramus quæstibus;
Hac arte tantum vivimus :
Hæc inchoamus munera,
Cum sol resurgens emicat.
Intende nostris sensibus [5],
Vitamque totam dispice :
Sunt multa fucis illita,
Quæ luce purgentur [6] tua.
Durare nos tales jube,
Quales remotis sordibus
Nitere pridem jusseras,
Jordane tinctos flumine [7].

Voir, en effet, Cicéron (*Sull.*, 30; *de Or.*, I, 24), qui l'oppose aux soldats qui portaient le *sagum*, tandis que la *toge* était le costume civil; voir, d'autre part, Juvénal (I, 96; III, 127; VII, 142) et Horace (*Ep.*, I, 7, 65), qui l'emploient par opposition aux personnes des classes inférieures, lesquelles ne portaient la *toge* que les jours de fête, mais qui, pour vaquer à leurs travaux, se contentaient de la *tunique*, et, pour ce motif, étaient appelés *tunicati*.

[1] *Hunc*, sc. *militem; illum*, sc. *togatum*.

[2] Notre poète se souvient évidemment, dans ce développement, du début de la 1re satire d'Horace.

[3] *Fandi*, pour désigner la rhétorique romaine : cf. I Cor., I, 17; II, 4 et 13.

[4] *Novimus* : dans cette strophe et dans les deux suivantes le poète parle à la première personne, ce qui confirme bien ce qu'il nous a déjà dit de son renoncement complet aux carrières humaines pour se consacrer exclusivement aux choses de Dieu. (Voir *Cinq.*, p. 198, *Confession du poète.*)

[5] « Veillez sur nos sens. »

[6] *Purgentur :* subj. employé pour marquer un vœu. (Cf. Riemann, § 170.)

[7] Beaucoup de saints Pères attri-

Quodcumque nox mundi dehinc
Infecit atris nubibus,
Tu, rex, eoi sideris
Vultu sereno illumina.
Tu, sancte, qui tetram picem
Candore tegis lacteo,
Ebenoque crystallum facis,
Delicta terge livida [1].
Sub nocte Jacob cærula,
Luctator audax angeli,
Eo usque dum lux surgeret,
Sudavit impar prœlium [2].
Sed cum jubar claresceret,
Lapsante claudus poplite,
Femurque victus debile,
Culpæ vigorem perdidit [3].
Hæc nos docent imagines,
Hominem tenebris obsitum,
Si forte non cedat Deo,
Vires rebelles perdere.
Tandem facessat cæcitas,
Quæ nosmet in præceps diu
Lapsos sinistris gressibus
Errore traxit devio.
Hæc lux [4] serenum conferat,
Purosque nos præstet sibi :

buent au sacré contact de la chair du Sauveur dans son baptême au Jourdain la vertu que le sacrement confère à l'eau baptismale; et c'est dans ce sens que nous avons entendu Juvencus, invoquant sur lui, au commencement de son poème, la grâce qui nous fait chrétiens, s'écrier :

Ergo age, sanctificus adsit mihi carminis auctor
Spiritus, et puro mentem riget amne canentis
Dulcis Jordanis, ut Christo digna loquamur. (*Cinq.*, p. 156.)

[1] Cf. Is., I, 18. Comparer aussi ces vers d'Ovide :

Sed neque mutatur nigra pice lacteus humor;
Nec, quod erat candens, fit terebinthus ebur.
(*De Ponto*, l. III, ep. III, v. 97.)

[2] *Sudavit prœlium*, id est, *cum sudore confecit*, expression qui se rencontre déjà au Ier siècle dans Silius Italicus et dans Stace.

[3] Voir ce récit au XXXIIe chapitre de la Genèse.

[4] *Hæc lux*, en parlant à la fois, comme dans tout le cours du poème,

Nihil loquamur subdolum,
Volvamus obscurum nihil.
Sic tota decurrat dies,
Ne lingua mendax, ne manus,
Oculive peccent lubrici [1],
Ne noxa corpus inquinet.
Speculator adstat desuper,
Qui nos diebus omnibus
Actusque nostros prospicit
A luce prima in vesperum [2].
Hic testis, hic est arbiter,
Hic intuetur quicquid est,
Humana quod mens concipit :
Hunc nemo fallit judicem.

Cathemerinon, hymn. II, *Hymnus matutinus.*

Nous trouvons encore dans Racine la traduction de quatre des dernières strophes (à partir de *Tandem facessat cæcitas*), dont l'Église se sert, avec une légère modification au début [3], pour les Laudes du jeudi.

Les portes du jour sont ouvertes,
Le soleil peint le ciel de rayons éclatants :
Loin de nous cette nuit dont nos âmes couvertes
Dans le chemin du crime ont erré si longtemps.

Imitons la lumière pure
De l'astre étincelant qui commence son cours,
Ennemi du mensonge et de la fraude obscure ;
Et que la vérité brille en tous nos discours.

Que ce jour se passe sans crime ;
Que nos langues, nos mains, nos yeux soient innocents;

de la lumière, de l'aurore et du Christ dont elle est le symbole.

[1] Voir p. 120, n. 6.

[2] Comparer ce vers de Plaute : « Est profecto Deus, qui quæ nos gerimus auditque et videt. » (*Capt.*, II, 11, 63.) C'est M. de Maistre qui fait ce curieux rapprochement dans le 3e entretien de ses *Soirées de Saint-Pétersbourg.*

[3] Le début lui-même de l'hymne de l'Église : *Lux ecce surgit aurea*, est inspiré par notre poète, qui a dit plus haut : *Sol ecce surgit igneus.*

Que tout soit chaste en nous, et qu'un frein légitime
Aux lois de la raison asservisse les sens.

Du haut de sa sainte demeure,
Un Dieu toujours veillant nous regarde marcher:
Il nous voit, nous entend, nous observe à toute heure,
Et la plus sombre nuit ne saurait nous cacher.

SAINT PAULIN DE NOLE
ET AUSONE

La réunion de ces deux noms, que nous écrivons au seuil de ce chapitre, en détermine le sujet. Ce sont eux, en effet, que nous rencontrons à chaque pas, l'un à côté de l'autre, dans toute la première partie de la vie du saint dont nous avons déjà salué, vers la fin du volume précédent, la douce et sympathique figure, et aux œuvres de qui nous allons, dans ce volume et dans les suivants, consacrer une étude plus détaillée.

Nés tous deux à Bordeaux[1], dans cette capitale de l'Aquitaine dont nous allons entendre célébrer les gloires par Ausone lui-même, tous deux puisèrent à ses écoles cet amour des lettres qui y florissait, grâce à l'esprit vif et brillant de ses habitants. Dans cette voie des succès de l'école, Ausone fut le guide de Paulin, son patron et son père[2], ajoutera le cœur reconnaissant de l'élève. Il le fut aussi dans la voie plus périlleuse des dignités publiques, où la faveur de l'empereur Gratien les appellera tous deux. Et si, après que la mort de ce prince les aura rendus aux loisirs élégants de la vie privée, nous voyons Paulin aller chercher dans la retraite un idéal plus haut, cette séparation même, par la lutte poétique dont elle sera l'occasion entre le génie chrétien du fervent solitaire et la muse du rhéteur, trop oublieuse, hélas ! de son baptême[3], nous donnera,

[1] On place la naissance d'Ausone vers l'an 310 ; quant à celle de Paulin, d'ingénieuses déductions sur certains passages de ses œuvres ont permis de la rapporter, avec une certitude à peu près complète, à l'année 353.

[2] « Patrone, præceptor, pater! » (Poema x, 5, 96.)

[3] Dans une étude particulière que nous consacrerons, dans le vol. des *Humanités*, au rhéteur de Bordeaux, nous rappellerons les preuves par lesquelles l'abbé Gorini a mis hors de doute le christianisme d'Ausone, et montré que les allusions mythologiques qui se rencontrent si souvent sous sa plume n'étaient pour lui que des formules poétiques, comme elles l'étaient encore d'ailleurs en plein siècle de Louis XIV, pour la plupart de nos poëtes français.

sur un champ moins vaste, mais plus accessible à tous, le même spectacle que la joute oratoire de Symmaque et d'Ambroise donnait, à la même époque, à tout le monde romain.

XXXVIII

Bordeaux.

C'est la conclusion d'une série de poèmes consacrés par Ausone à célébrer les principales villes de l'empire. Après les avoir énumérées dans l'ordre de leur importance [1], en commençant par Rome, le poète termine par cette apostrophe à sa ville natale, opposant ainsi le doux nom de sa patrie au nom de l'illustre cité qui, elle aussi, nous dit-il en finissant, est la patrie de tout le monde.

Impia jamdudum condemno silentia, quod te,
O patria, insignem Baccho [2], fluviisque virisque,
Moribus, ingeniisque hominum, procerumque senatu [3],
Non inter primas memorem : quasi conscius urbis
Exiguæ immeritas dubitem contingere laudes [4].
Non pudor hinc nobis : nec enim mihi barbara Rheni
Ora, nec Arctoo domus est glacialis in Hæmo.
Burdigala est natale solum, clementia cæli
Mitis ubi [5], et riguæ larga indulgentiæ terræ,
Ver longum, brumæque breves [6], juga frondea subsunt.
Fervent æquoreos imitata fluenta meatus [7].

[1] Cet ordre est à lui seul, remarque justement M. Ampère, une importante donnée pour l'histoire du IVe siècle. Le voici : Rome, Constantinople, Carthage, Antioche, Alexandrie, Trèves, Milan, Capoue, Aquilée, Arles, Mérida, Athènes, Catane, Syracuse, Toulouse, Narbonne et Bordeaux.

[2] *Baccho*, par métonymie, pour *vino* : on voit que la renommée des vins de Bordeaux date de loin.

[3] Voir p. 63, n. 4.

[4] « Comme si la conscience de l'exiguïté de tes remparts (selon le sens que Cicéron donne au mot *urbs* dans le texte cité, *Cinq.*, p. 203, n. 4) me faisait hésiter à entreprendre (*contingere*, dans le sens de *attingere*) un panégyrique immérité. »

[5] *Ubi*, rejeté à la fin : inversion forcée.

[6] Souvenir d'Horace. (*Od.*, II, 6, 18.)

[7] *Fluenta*, c.-à-d. la Garonne : nous avons, en effet, déjà remarqué, p. 86, n. 7, que le substantif

Quadrua[1] murorum species, sic turribus altis
Ardua, ut aerias intrent fastigia nubes.
Distinctas interne[2] vias mirere, domorum
Dispositum, et latas nomen servare plateas[3];
Tum respondentes directa in compita portas[4],
Per mediumque urbis[5] fontani fluminis alveum :
Quem pater Oceanus[6] refluo cum impleverit æstu,
Allabi totum spectabis classibus æquor[7].
Quid memorem Pario contectum marmore fontem
Euripi fervere freto[8]? Quanta umbra profundi!
Quantus in amne tumor! quanto ruit agmine præceps
Margine contenti bis sena per ostia cursus,
Innumeros populi non unquam exhaustus ad usus!
Hunc cuperes[9], rex Mede, tuis contingere castris,
Flumina consumpto cum defecere meatu ;

poétique *fluentum, i*, ne s'emploie guère qu'au pluriel, même quand il ne s'agit que d'un fleuve particulier. (Cf. Virg., *Æn.*, IV, 143 ; VI, 326 ; XII, 37.) — *Imitata*, pour *imitantia* : « Il n'est pas rare que le part. passé des verbes déponents ou semi-déponents se joigne au sujet au lieu du part. présent, pour indiquer le motif, la cause ou le mode de l'action principale. » (Madvig, § 431, *b*.) — *Æquoreos meatus* : on sait, en effet, que le flux et le reflux de l'Océan se ressentent encore bien en amont de Bordeaux.

[1] *Quadrua*, forme postérieure à l'époque classique, pour *quadrata* : voir p. 94, n. 4.

[2] *Interne* : adverbe postérieur aussi à l'époque classique, et dont Ausone a abrégé la finale, en suivant l'analogie de *superne* et *inferne*, dont la dernière syllabe est toujours brève.

[3] Allusion au sens du mot grec πλατεῖα, qui signifie « large ». Remarquer, quant à la construction, cette proposition infinitive servant de régime à *mirere*, concurremment avec des substantifs à l'accusatif : irrégularité assez fréquente dans les auteurs.

[4] Cf. Virg., *Æn.*, IX.

[5] Sur cet emploi de l'adjectif neutre pris substantivement, voir plus haut, p. 50, n. 3. — Quant à la place de *que*, remarquer qu'avec les prépositions *cum, de, ex, in, per, post* et *pro*, la conjonction *que* peut se placer après le complément : cette place devient même obligatoire avec les prép. *ab, ad, ob* et *sub*. (Cf. Riemann, § 130, rem. 3.)

[6] *Oceanus pater*. (Cf. Virg., *Georg.*, IV, 382.)

[7] Nouveau souvenir de Virgile. (*Æn.*, X, 269.) — Sur le sens de *spectare*, voir plus haut, p. 86, n. 2.

[8] *Euripi freto*, « dans l'engorgement de l'aqueduc, » en prenant *Euripus, i*, dans le sens que nous indique Cicéron lui-même : « Ductus aquarum, quos isti Nilos et Euripos vocant. » (*Leg.*, II, 1, 2.)

[9] *Cuperes*, pour *cupiisses*, d'après Riemann, § 163, rem. 2. — Il s'agit du roi Xercès, dont l'armée, si nous en croyons le récit d'Héro-

Hujus fontis aquas peregrinas ferre[1] per urbes,
Unum per cunctas solitus portare Choaspem[2].
Salve, fons ignote ortu[3], sacer, alme, perennis,
Vitree, glauce, profunde, sonore, illimis, opace!
Salve, urbis genius, modico potabilis[4] haustu,
Divona Celtarum lingua, fons addite divis[5]!
Non Aponus potu, vitrea non luce Nemausus[6]
Purior; æquoreo[7] non plenior amne Timavus.
Hic labor extremus celebres collegerit urbes :
Utque caput numeri Roma incluta, sic capite isto
Burdigala ancipiti confirmet vertice sedem[8].
Hæc patria est, patrias sed Roma supervenit omnes :
Diligo Burdigalam, Romam colo[9] : civis in hac sum,
Consul in ambabus[10] : cunæ hic, ibi sella curulis[11].

Ausonii *Ordo nobilium urbium,* XIII, *Burdigala.*

dote (*Hist.*, VII, IV, 196) agréablement tourné en ridicule par Juvénal (*Sat.*, X, 177), fait tarir, en s'abreuvant, les fleuves qu'elle rencontrait sur son passage.

[1] S.-ent. *cuperes.*

[2] *Choaspes*, *is*, fleuve de la Susiane, aujourd'hui Kara Su, célèbre par la pureté de ses eaux. Les rois de Perse avaient seuls le droit de boire de ses eaux, et, quand ils voyageaient, ils en emportaient toujours une provision avec eux.

[3] *Ignote ortu.* Nous venons, en effet, de voir que les eaux étaient amenées par un aqueduc souterrain (*Euripi freto*), source éloignée de la ville et ignorée du vulgaire.

[4] *Potabilis*, adjectif du verbe *potare*, postérieur à l'époque classique.

[5] Expression virgilienne. (*Æn.*, VIII, 301.)

[6] *Nemausus*, la fontaine de Nîmes, d'où la ville a tiré son nom.

[7] *Æquoreo*, parce que ce fleuve se jetait dans la mer après un court trajet, presque immédiatement au sortir de sa source. (Cf. Virg., *Æn.*, I, 245.)

[8] *Caput numeri* indique le point de départ de l'énumération, par opposition à *capite isto*, qui indique l'autre extrémité. — *Ancipiti vertice*, « par une cime opposée. » — *Inclutus*, *a*, *um*, adj. dérivé du verbe *clueo*, « s'entendre nommer, passer pour. »

[9] « Bordeaux est l'objet de mon amour, Rome de mon culte : » en prenant *colo* dans le sens le plus ordinaire que nous avons indiqué plus haut, p. 90, n. 2.

[10] Il fut élevé au consulat par son élève Gratien, en 379 ; il ne nous reste d'autre monument de sa magistrature que l'acte de reconnaissance ampoulé qu'il a intitulé : *Gratiarum actiones pro consulatu.*

[11] *Sella curulis* : voir p. 139, n. 3.

XXXIX

Aux mânes des professeurs bordelais.

Mais ce sol si richement doté de la nature était surtout fécond en hommes, *fluviisque virisque :* comme aujourd'hui, les rives de la Gironde étaient déjà, nous dit encore M. Ampère, « une terre oratoire » ; on peut le conclure d'un autre poème destiné par Ausone à célébrer la gloire des professeurs éloquents qui ont été ses collègues dans la noble carrière de l'enseignement. Il en nomme trente, dont la plupart sont demeurés inconnus ; mais ce nombre même témoigne de l'activité d'esprit qui régnait dans la métropole de l'Aquitaine.

Nous citons la conclusion, qui, sous la forme un peu païenne dont Ausone, ainsi que nous l'avons dit plus haut, s'était fait comme un procédé littéraire, nous atteste avec précision sa croyance à l'existence d'une vie future [1].

Le rythme est l'ïambique trimètre alternant avec le dimètre, comme dans beaucoup d'odes d'Horace.

Valete, manes inclutorum rhetorum.
    Valete, doctores probi :
Historia si quos, vel poeticus stilus,
    Forumve fecit nobiles,
Medicæ vel artis dogma, vel Platonicum [2]
    Dedit perenni gloriæ :
Et si qua cunctis cura viventum placet,
    Juvatque honor superstitum,
Accipite mæstum carminis cultum mei,
    Textum querela flebili :
Sedem sepulcris servet immotus cinis,
    Memoria [3] vivat nominum,
Dum remeat illud, judicis dono Dei,
    Commune cum dis seculum [4].

Aus. *Commemoratio professorum Burdigalensium*, coronis.

[1] L'abbé Gorini la cite à ce titre dans sa *Défense de l'Église*, Ire partie, c. 6, § 9 : *Ausone, quand il écrivait, était-il toujours sceptique, déiste ou païen?*

[2] S.-ent. *dogma*.

[3] *Memoria* forme un tribraque au premier pied : licence qu'il ne faut pas imiter.

[4] Voir p. 82, n. 4.

XL

Confession du poète.

C'est dans ce cadre brillant, au pied de ces chaires éloquentes et dans ces exercices littéraires où son génie facile lui assurait de précoces succès, que s'écoulèrent les premières années de Paulin, sur lesquelles nous savons d'ailleurs peu de chose. Mais lui-même va se charger de nous renseigner avec plus de détail sur les années qui suivent, depuis son entrée dans la vie publique jusqu'à sa retraite à Nole : c'est la période que nous étudions aujourd'hui.

La confession du poète s'adresse à saint Félix de Nole, et c'est une de ces touchantes digressions qu'il aime à se permettre dans les nombreux poèmes votifs qu'il a composés en son honneur.

Dès sa plus tendre enfance, il avait été mis, nous apprend-il [1], sous le patronage du célèbre martyr, dont la tombe confinait aux nombreux domaines que sa famille possédait en Campanie. Mais, comme il arrivait trop souvent à cette époque[2], la grâce du baptême n'était point venue consacrer cet acte de foi, et la vie du jeune homme, nous le devinons, avait appartenu beaucoup plus au culte des muses qu'à celui du Christ.

Le Christ l'attendait au tombeau du saint qui avait béni son enfance. Envoyé en 380, à l'âge donc de vingt-sept ans, pour gouverner la Campanie en qualité de consulaire, il eut l'occasion d'assister à l'un de ces pèlerinages populaires qu'il devait depuis si souvent nous décrire. Ce fut là, va-t-il nous dire, qu'il reçut la première semence de la vie nouvelle à laquelle Dieu l'appelait. Cette semence mettra longtemps à porter ses fruits, et ce ne sera que par de longs détours qu'il reviendra, après quatorze ans, à cet asile de salut, où son céleste protecteur l'attend. Écoutons-le nous raconter lui-même, avec cet humble accent qui n'appartient qu'aux saints, l'odyssée de sa vie.

Si prima repetens ab origine cuncta revolvam [3],

1 *Cui me*
Mancipium primis donavit Christus ab annis.
(Poema 21, *Nat. in S. Felicem*, 350.)

2 Voir plus haut, p. 73, n. 2.

3 *Revolvam*, et, plus loin, *queam* : le présent du subj. employé soit dans la prop. conditionnelle, soit

Quæ pietate pari vario[1] mihi præstitit ævo,
Ante queam capitis proprii numerare capillos,
Quam tua circa me, Felix bone, dona referre.
Tu mihi cælestum[2], si possim attingere[3], rerum
Prima salutiferis jecisti semina causis.
Nam puer[4] occiduis Gallorum advectus ab oris,
Ut primum tetigi trepido tua limina gressu,
Admiranda videns operum documenta sacrorum[5]
Pro foribus fervere[6] tuis, ubi corpore humato
Clauderis, et meritis late diffunderis altis[7],
Toto corde fidem divini numinis hausi,
Inque tuo gaudens adamavi lumine Christum.
Te duce fascigerum gessi primævus honorem[8],

dans la prop. principale, selon la règle marquée p. 48, n. 3.

[1] *Vario* fait antithèse avec *pari*.

[2] *Cælestum* pour *cælestium* : syncope usitée en poésie.

[3] Humble parenthèse, faisant allusion à la lenteur des progrès par lesquels il devait s'élever à cette vie céleste.

[4] Dans le sens strict, *pueritia* désigne la période de la vie qui s'étend depuis sept ans jusqu'à dix-sept ans : or nous avons dit que saint Paulin était alors dans sa vingt-septième année. Mais M. Barrault (*Traité des syn. de la langue lat.*, p. 469) remarque justement que les mots désignant les divers âges de la vie sont susceptibles, en latin, d'une acception très large et enjambent facilement les uns sur les autres. De plus, il peut se faire que le mot *puer* soit inspiré au poète par un sentiment d'humilité.

[5] *Operum documenta sacrorum*, savoir les miracles qui s'accomplissaient en si grand nombre au tombeau du saint, et dont le poète nous a déjà donné un spécimen dans un récit que nous avons lu au vol. précédent, p. 182. Ces œuvres prodigieuses sont appelées ici *documenta*, comme la langue sainte les appelle *signa*, parce que ce sont des « signes », des « preuves » de la puissance céleste.

[6] *Fervere*, dans le sens où Virgile dit : « Fervet opus. » (*Georg.*, IV, 169.)

[7] « Sur ce sol qui nous cache ton corps, mais d'où rayonne au loin l'éclat de tes vertus. »

[8] Muratori, à qui nous devons la découverte du poème que nous traduisons, voit dans ce vers une allusion à la dignité du consulat, dont saint Paulin fut, en effet, revêtu, ainsi que nous le verrons plus loin. Le contexte semble indiquer plutôt les fonctions de consulaire qu'il remplit en Campanie. Ainsi le poète parle plus loin de *six* faisceaux, ce qui était bien le nombre attribué aux gouverneurs de province, tandis que les consuls en avaient *douze*. Il parle aussi de la hache, que les consuls ne portaient point dans leurs faisceaux, mais qui appartenait aux gouverneurs, en signe de droit de vie et de mort qu'ils exerçaient dans leur province. (Cf. Cic., *de Rep.*, II, 31 ; *Planc.*, 41.)

Teque meam moderante manum, servante salutem,
Purus ab humanæ cædis discrimine mansi.
Tunc etiam primæ, ut mos est, libamina barbæ
Ante tuum solium, quasi te carpente, totondi[1].
Jam tunc, præmisso per honorem pignore sedis[2],
Campanis metanda locis habitacula fixi,
Te fundante tui ventura cubilia servi,
Cum tacita inspirans curam mihi mente juberes
Muniri sternique viam ad tua tecta ferentem,
Attiguumque tuis longo consurgere tractu
Culminibus tegimen[3], sub quo prior usus egentum
Incoluit[4] : post hæc geminato tegmine[5] crevit
Structa domus, nostris quæ nunc manet hospita cellis[6]:
Subdita pauperibus famulatur porticus[7] ægris,
Quæ nos impositis super addita tecta colentes
Sustinet hospitiis, inopumque salubria præstat
Vulneribus nostris[8] consortia sede sub una,

[7] On sait que les anciens, quand ils coupaient leur première barbe, avaient l'habitude de la consacrer à quelque dieu; ainsi nous voyons dans Dion et dans Suétone que Néron offrit la sienne à Jupiter Capitolin dans une pyxide d'or enrichie de pierreries. Cet usage, comme beaucoup d'autres, passa dans les habitudes de la vie chrétienne, et le Pontifical romain renferme encore à cet objet des prières spéciales : *De barba tondenda. Quando primo clericis barbæ tondentur.* — Quant aux expressions employées par notre poète, elles sont évidemment un souvenir de ce passage de Virgile :

Et summas carpens media inter cornua setas
Ignibus imponit sacris, libamina prima.
(*Æn.*, VI, 245 et 246.)

[1] « Te donnant par cet hommage un gage anticipé de mon séjour. » Saint Paulin aime, dans ses poèmes sur saint Félix, à nous décrire les grands travaux qu'il fit accomplir autour du tombeau du saint, et dont la première idée, comme on le voit, remonte aux jours de son administration consulaire. (Voir, au sujet de ces travaux, dans l'excellente *Histoire de saint Paulin de Nole*, par Mgr Lagrange, les chapitres 10 et 21.

[2] *Tua tecta, tuis culminibus*, désignant la basilique à laquelle l'hospice que le poète nous décrit était « contigu, adossé », *attiguum.*

[3] Pour *sub quo, priore usu, egentes incoluerunt* : l'abstrait pour le concret.

[4] *Geminato tegmine*, « par un second étage. »

[5] *Cellis* : voir *Cinq.*, p. 82, n. 2.

[6] *Subdita porticus* : c'est le rez-de-chaussée.

[7] *Vulneribus nostris*, dans le sens moral : touchante image exprimant bien, ainsi que tout le reste de ce passage, le mutuel échange, le divin commerce de bons offices,

Commoda præstemus nobis ut amica vicissim,
Fundamenta illi confirment nostra precantes,
Nos fraterna inopum foveamus corpora tecto.
  Ergo ubi bis terno dicionis fasce levatus
Deposui nulla maculatam cæde securim [1],
Te revocante soli quondam genitalis ad oram
Sollicitæ matri sum redditus [2]. Inde propinquos
Trans juga Pyrenes adii peregrinus Iberos.
Illic me thalamis humana lege jugari
Passus es, ut vitam commercarere duorum [3],
Perque jugum carnis duplicata salus animarum [4]
Dilatam unius posset pensare salutem.
Ex illo [5] quamvis alio mihi tramite vita
Curreret, atque aliam colerem procul absitus oram
Quæ maris Oceani circumsona tunditur æstus [6],

que la charité chrétienne établit entre le riche et le pauvre.

[1] Voir p. 135, n. 8.

[2] L'occasion de ce retour fut la révolution politique de 383, qui, en ravissant le trône et la vie de l'empereur Gratien, protecteur d'Ausone et de Paulin, rendit les deux poètes à la vie privée. Mais cette retraite, pour Paulin du moins, que sa jeunesse, son influence, ses richesses, devaient rendre plus suspect au nouvel empereur, cette retraite ne fut pas immédiatement le repos paisible et honoré, *otium cum dignitate*, que nous allons entendre célébrer par Ausone. En plusieurs endroits de ses œuvres, le jeune Aquitain nous parle des épreuves qu'il eut à traverser, des nombreux voyages qu'il dut entreprendre sur terre et sur mer, pour échapper aux persécutions de ses ennemis : c'est probablement à cette période tourmentée qu'appartient le voyage d'Espagne dont il va nous parler, et dans lequel la Providence lui ménageait, dans les joies du foyer domestique, une première compensation aux déceptions de la vie publique.

[3] *Commercari*, dans le sens fondamental et premier que le préfixe *cum* donne aux verbes composés : l'idée d'une action dont plusieurs sont à la fois le sujet ou l'objet. Il s'agit ici de l'objet : « pour gagner d'un coup notre vie à tous deux. » L'épouse de Paulin, Thérésia (nom qui devait devenir fameux dans les annales catholiques de l'Espagne), était, en effet, déjà chrétienne, et c'est sa douce influence qui, achevant dans son époux l'œuvre de saint Félix, allait bientôt l'amener définitivement au baptême.

[4] *Salus animarum*, et, plus loin, *meo tunc* : ces manières de finir le vers hexamètre ne doivent pas être imitées, quoiqu'on les rencontre assez souvent dans la poésie familière.

[5] *Ex illo*, s.-ent. *tempore* : cf. *Æn.*, II, 169.

[6] Il s'agit de l'Aquitaine, où, à mesure que se rasséréna pour lui l'horizon politique, Paulin put fixer son séjour avec plus de tranquillité.

Galla mente tamen nunquam divulsus ab ista [1]
Sede fui, semperque sinu Felicis inhæsi,
Inque vicem sensi Felicem assistere nostris
Rebus in omne bonum, per cuncta domique forisque
Conficienda : mihi res, et defensio rerum,
Unus erat Felix, placato numine Christi,
Semper et avertens adversa [2], et prospera præstans.
Tu, Felix, semper felix mihi, ne miser essem,
Perpetua pater et custos pietate fuisti.
Cumque laborarem germani sanguine cæsi [3],
Et consanguineum pareret fraterna periclum
Causa mihi, censumque meum jam rector adisset [4],
Tu mea colla, pater, gladio, patrimonia fisco
Eximis, et Christo Domino mea meque reservas.
Nam quo consilio rebus capitique meo tunc
Christus opem tulerit, Felicis cura potenter
Affuerit, docuit rerum post exitus ingens,
Quo mutata mea est sors, et sententia vitæ,
Portandamque crucem, distractis omnibus, emi [5].

S. Paulini Nolani poema XXI, *Nat.* XIII *in S. Felicem*, v. 361-427.

[1] *Ista sede*, savoir Nole.

[2] *Avertens adversa.* Saint Paulin se permet facilement ces jeux de mots. Le vers suivant nous en présente un autre qui revient souvent dans les poèmes de notre saint. (Voir *Cinq.*, p. 185, n. 8.)

[3] Ce frère de Paulin, dont nous ignorons le nom, périt dans les troubles qu'occasionna en Espagne et dans les Gaules la nouvelle révolution qui renversa du trône l'empereur Valentinien, c.-à-d. vers l'an 392.

[4] *Census, us,* qui désigne proprement, avons-nous dit, p. 65, n. 4, le contrôle de la fortune en vue de la répartition de l'impôt, est pris aussi, dans la langue classique, pour la « fortune » même. — *Rector, oris*, expression employée dans le code Théodosien pour désigner les gouverneurs de province et qui se rencontre déjà fréquemment dans Tacite et Suétone.

[5] Traduction énergique de la recommandation que le Sauveur adresse, dans l'Évangile, à ceux qui veulent le suivre.

XLI

Otium cum dignitate.

Ce ne fut qu'à travers bien des épreuves (nous l'avons dit dans une note précédente) que Paulin, rendu à la vie privée par la mort de l'empereur Gratien, put arriver enfin à ce repos désiré. Mais ce repos lui-même ne fut pas encore cette retraite chrétienne dont il nous chantera un jour la félicité : la semence jetée dans son cœur au tombeau de saint Félix devait être (nous l'avons dit aussi) plus lente à porter ses fruits. Désenchanté des grandeurs de la vie publique, le noble Aquitain reprit donc son existence d'autrefois, vie de brillants loisirs et d'élégances mondaines, mais embellie toujours par l'amour des lettres et l'amitié d'Ausone, deux cultes auxquels son cœur était demeuré fidèle.

Quelques lettres d'Ausone correspondent à cette période brillante: nous citons la suivante, où, sous la forme emphatique qui est le caractère ordinaire de son style, on sent la tendresse du vieux maître fier de son illustre élève.

PAULINO AUSONIUS. Metrum sic suasit, ut esses
Tu prior, et nomen prægrederere meum [1].
Quanquam et fastorum titulo prior [2], et tua Romæ
Præcessit nostrum sella curulis ebur [3];
Et quæ jamdudum tibi palma poetica pollet,
Lemnisco [4] ornata est, quo mea palma caret.

[1] On sait que dans le salut par lequel les anciens commençaient leurs lettres, le nom de la personne qui écrivait passait le premier : *Ausonius Paulino suo salutem*, nous dit ordinairement Ausone.

[2] On appelait *fastes* des tables de marbre ou de bronze sur lesquelles on inscrivait les noms des consuls annuels, et qui étaient conservées dans les archives de l'État. Nous avons déjà vu que le consulat d'Ausone correspondait à l'an 379; quant à celui de Paulin, voir Mgr Lagrange, p. 29.

[3] *Sella curulis*, siège qu'occupaient, dans l'exercice de leurs fonctions, les consuls et autres magistrats : on peut en voir la représentation dans le Dict. de Rich. Ce siège était incrusté de ciselures d'ivoire ; d'où le nom de *ebur*, qui sert à le désigner par synecdoque.

[4] *Lemniscus*, *i*, « lemnisque, » sorte de bandelette ou de ruban flottant, dont on peut voir encore la représentation dans Rich, et que l'on ajoutait parfois, pour en re-

Longævæ tantum superamus honore senectæ :
Quid refert? cornix non ideo ante cygnum [1];
Nec quia mille annos vivit Gangeticus ales [2],
Vincit centum oculos, regie pave, tuos.
Cedimus ingenio, quantum præcedimus ævo :
Assurgit Musæ nostra Camena tuæ.
Vive, vale : et totidem venturos congere Janos [3]
Quot tuus aut noster conseruere patres [4].

Ausonii *ep.* XIX.

XLII

La miséricorde de Dieu.

Mais une autre voix, plus grave et plus persuasive à la fois, se faisait entendre au cœur de Paulin. Nous avons déjà parlé plus haut de l'influence profonde que dut exercer sur lui cette épouse chrétienne, cette douce Égérie comme aurait dit Ausone, que Dieu avait amenée à son foyer. Le fait est que, dans le cours de l'année 389, nous le voyons décidément prendre son parti, et de cette sagesse du monde, de ces lettres futiles qui avaient jusque-là, nous dira-t-il, rendu ses lèvres muettes pour Dieu [5], passer à une sagesse plus haute, qui, en transformant son âme, va transformer aussi son génie. Par son baptême, Paulin nous appartient désormais : ses lèvres vont s'ouvrir à la poésie chrétienne.

C'est du sanctuaire, en effet, que va lui venir la première inspiration. Ces psaumes de David, ces récits de l'Évangile, par lesquels la grande voix du peuple et la douce voix du lec-

hausser le prix, aux palmes qui servaient de récompense dans les concours de poésie, si en vogue au temps de l'empire.

[1] Cf. Virg., *Eccl.*, VIII, 55. — Pour le mot de *cygnus*, quelques éditions et même quelques inscriptions écrivent *cycnus*, d'après le grec.

[2] « L'oiseau du Gange, » c.-à-d. le phénix. (Cf. *Cinq.*, p. 31, n. 2.)

[3] *Janus, i*, est pris pour *januarius, ii*, mois qui lui était consacré, et celui-ci, par synecdoque, pour l'année entière.

[4] Ausone nous parlera bientôt de la longue intimité qui avait uni leurs deux pères, l'un (le sien) médecin de Bazas retiré à Bordeaux, l'autre (celui de Paulin) ancien préfet des Gaules.

[5] « Per inutiles litteras reprobatamque sapientiam Deo mutus fui. » (*Ep.* 5, *ad Severum.*)

teur remuaient tour à tour l'âme du néophyte,... quels plus admirables thèmes sa muse eût-elle pu choisir ? Ce sont là ses premiers essais : la traduction de quelques psaumes et un poème sur saint Jean-Baptiste, essais vigoureux, où il ne se borne pas, comme Juvencus, au rôle servile de traducteur, mais où le souvenir des bontés de Dieu pour lui vient à chaque instant donner au texte sacré le plus émouvant des commentaires.

C'est ainsi qu'à propos du baptême de saint Jean, sa pensée se reporte soudain vers cet autre bain salutaire où il vient de trouver lui-même une nouvelle vie, et son âme laisse échapper cette effusion de reconnaissance envers celui dont la miséricorde est toujours plus grande que nos crimes.

O Pater, o hominum rerumque æterne creator[1],
Quot gradibus parcit pietas tua ! Quis pater unquam
Sustinet erranti toties ignoscere nato?
Das genti[2] sensum, quo vel bona vel mala noscant.
Non satis : innectis servandæ vincula legis,
Proponisque malis pœnas, et præmia justis.
Hæc quoque quis sprevit? redeat quandoque libebit,
In promptu venia est : sanctum patet ecce lavacrum[3],
Quod renovet vitam, veteresque obliteret actus,
Quodque novos homines faciat[4]. Quid quærimus ultra?
Et tamen ulterior venia est : violaverit ullus
Hoc quoque polluto prolapsus corpore donum :
Quanquam jam nimius longe processerit error,
Desinat, et redeat : cum se damnaverit ipse,
Absolvi meruit : si pænitet, irrita culpa est.
O vere, quod ais, pondus leve, quodque cohæret,
Suave jugum[5], toties homini cum ignoscitur uni :
Et tamen erramus, finis nec criminis ullus
Humano generi : sed crescit laus tua : nam quo

[1] Imitation de Virgile. (*Æn.*, X, 18.)

[2] *Genti*, id e. *judaicæ*, vel *humanæ*. — *Noscant*, se rapportant à *genti* : nous avons déjà vu (p. 16, n. 2) que le verbe peut se mettre au pluriel quand il se rapporte à un substantif collectif employé au singulier dans une prop. voisine. (Cf. Riemann, § 26, *b*.) Quant au subj. après *quo*, comme plus loin dans *quod renovet*, *obliteret*, *faciat*, voir plus haut p. 5, n. 2.

[3] Voir p. 116, n. 1.

[4] Cf. Eph., IV, 22-24.

[5] Matth., XI, 30.

Major culpa rei, parcentis gloria major [1].
Gratos ergo tibi referat mens omnis, et omnis
Lingua canat, quantumque potest humana propago,
Si placuisse nequit [2], fieri vel grata laboret.

Poema VI, v. 276-298.

XLIII

La prière du néophyte.

Avec la foule chrétienne à laquelle il aime à se mêler devant les autels du Christ, sa muse chante ; avec elle aussi elle prie : et, dans l'expression de ce sentiment plus personnel de la prière, ses chants nous révèlent encore mieux l'état de son âme après sa conversion et ses progrès successifs vers cet idéal chrétien auquel il ne s'éleva, nous dit-il lui-même, que peu à peu et comme par degrés [3].

Des trois poèmes qu'il consacre ainsi à la prière, nous choisissons le deuxième, comme plus caractéristique de cette période de sa vie, qui fut une période de transition.

Il est déjà chrétien : on le voit à la belle invocation qu'il adresse au Dieu de son baptême, Père, Fils et Saint-Esprit ; on le voit à l'humilité émue avec laquelle il réclame, auprès du Christ son Sauveur, ce précieux pardon qui sauve de la mort et qui ouvre le ciel. C'est le chrétien qui parle, mais l'homme parle aussi. Après s'être élevé au ciel par l'ardeur de ses désirs, l'âme du néophyte revient aux choses de la terre auxquelles il n'a pas encore dit un complet adieu : la santé, la tranquillité en ce monde par l'apaisement des désirs et l'honnête médiocrité, les joies de l'amitié et celles de la famille, tout cela se mêle dans sa prière avec une sincérité et une simplicité de foi qui ne sont point sans charme. C'est cette conclusion que nous allons citer.

[1] Sous-entendre *eo* devant le second membre : *Quo major culpa rei, (eo) major*...

[2] *Placuisse*, pour *placere*. L'emploi du parf. de l'inf. pour le présent, qui est assez familier aux poètes, est régulier même en prose après les verbes de volonté et de pouvoir. (Cf. Riemann, § 154. rem. 6.)

[3] « Paulatim jam quasi definitima huic proposito via demigraverim. » (*Ep.* 5, *ad Severum.*)

Da, Pater, hæc nostro fieri rata vota precatu :
Nil metuam, cupiamque nihil : satis hoc rear esse
Quod satis est : nil turpe velim, nec causa pudoris
Sim mihi : nec faciam cuiquam quæ tempore eodem
Nolim facta mihi [1] : nec vero crimine lædar,
Nec maculer dubio : paulum distare videtur
Suspectus, vereque reus. Male posse facultas
Nulla sit, et bene posse adsit tranquilla potestas [2].
Sim tenui victu atque habitu : sim carus amicis,
Et semper genitor sine vulnere nominis hujus [3].
Non animo doleam, non corpore : cuncta quietis
Fungantur membra officiis, nec saucius ullis
Partibus amissum quicquam desideret usus.
Pace fruar, securus agam, miracula terræ
Nulla putem [4] : suprema mihi cum venerit hora,
Nec timeat mortem bene conscia vita, nec optet.
Purus ab occultis [5] cum te indulgente videbor,
Omnia despiciam, fuerit cum sola voluptas
Judicium sperare tuum : quod dum sua differt
Tempora, cunctaturque dies, procul exige sævum
Insidiatorem blandis erroribus anguem [6].
Hæc pia, sed mæsto trepidantia vota reatu,
Christe, apud æternum placabilis assere Patrem,
Salvator [7], Deus ac Dominus, mens, gloria, Verbum,
Filius, et vero verum de lumine lumen,

[1] Tob., IV, 16.

[2] *Male, bene posse*, pour *mala, bona posse*, que portent d'ailleurs quelques éditions. Quant à l'emploi de l'infinitif après les mots *facultas* et *potestas*, il se rencontre chez les poètes, surtout postérieurement à l'époque classique.

[3] Cette joie de la paternité, Dieu ne tarda pas, nous le verrons, à la lui accorder, mais suivie bientôt, hélas! de la blessure.

[4] « Que rien ici-bas ne m'apparaisse comme digne d'envie! » en prenant *miraculum* dans le sens où Horace prend *admirari* dans le fameux vers :

Nil admirari prope res est una, Numici,
Solaque quæ possit facere et servare beatum. (*Ep.* I, 6, 1.)

[5] C'est le mot du Psalmiste. (Ps. XVIII, 13.)

[6] Cf. plus haut, p. 116, la belle strophe de Prudence :

O tortuose serpens, etc.

[7] Voir p. 120, n. 2. Quant aux expressions qui suivent, remarquer l'exactitude avec laquelle le néophyte parle déjà, au sujet du plus sublime de nos mystères, la langue de nos saints livres et celle de nos symboles.

Æterno cum Patre manens, in secula [1] regnans :
Consona quem celebrat modulato carmine plebes,
Et responsuris ferit aera vocibus : Amen.

Poema V, *ad Deum precatio*, v. 58-85.

XLIV

Plaintes d'Ausone sur la retraite de Paulin.

(Mélanges, t. I, p. 359.)

Mais, dès le poème suivant [2] (que nous ne citons pas, car les actes de Paulin vont parler plus expressivement que ses vers), l'amour des choses d'en haut a ravi entièrement son âme. Pour s'y appliquer avec plus de liberté, nous le voyons, peu de temps après son baptême, se retirer d'abord dans sa villa d'Hebromagus et tâcher de s'y faire une solitude. Cette première démarche, on le devine, ne put s'accomplir sans exciter dans cette société mondaine, dont il était l'ornement, un profond sentiment de surprise. Mais ce fut bien autre chose quand on apprit tout à coup, dans le cours même de l'année 390, que Paulin mettait en vente ses domaines d'Aquitaine, et qu'il venait de se retirer définitivement en Espagne, comme pour mettre entre lui et le monde, entre sa vie nouvelle et ses relations élégantes d'autrefois, l'infranchissable barrière des Pyrénées.

Un de ceux que ces nouvelles atterrèrent le plus, ce fut, sans contredit, Ausone. Il perdait non seulement un compagnon de fêtes, mais un ami de cœur. Car, il faut le remarquer, ce n'est point précisément contre le christianisme de Paulin que sa plainte s'exhale dans les lettres qu'on va lire. Lui-même, avons-nous dit, était chrétien. Mais son christianisme était celui de beaucoup de gens du monde et de littérateurs d'alors, un christianisme qui s'accommodait peu de voir s'introduire dans les

[1] *In secula* : c'est la formule que nous avons déjà expliquée, p. 82, n. 3.

[2] C'est celui qui commence par ce vers : « Sancte Deus, lucis, lumen, concordia rerum, » et que le cardinal Maï a édité le premier dans sa grande collection des *Auteurs classiques*, d'après les manuscrits du Vatican. On peut en voir l'analyse dans l'*Histoire de saint Paulin de Nole*, par Mgr Lagrange, ch. 5.

réalités de la vie les renoncements que prêche l'Évangile, et pour qui, de plus, le paganisme, condamné en théorie, demeurait toujours la patrie du beau et l'unique source des inspirations littéraires.

C'est donc au nom de l'amitié et de la poésie qu'Ausone va parler, et c'est l'intérêt qui s'attache à cette correspondance où nous allons voir les accents affectueux du vieux maître se mêler, par un singulier contraste, aux souvenirs les plus froids de son inépuisable érudition mythologique : c'est, comme nous l'avons dit plus haut, la grande lutte de Symmaque et d'Ambroise transportée sur le terrain des relations privées et, si nous osons employer ce mot, de la religion littéraire.

Ausonius Paulino salutem.

Discutimus, Pauline, jugum, quod certa fovebat
Temperies; leve quod positu, et tolerabile junctis,
Tractabat paribus concordia mitis habenis;
Quod per tam longam seriem volventibus annis [1]
Fabula non unquam, nunquam querimonia movit.
Nulla querela loco pepulit, non ira, nec error,
Nec quæ, compositis malesuada et credula causis,
Concinnat verisimiles suspicio culpas :
Tam placidum, tam mite jugum, quod utrique parentes [2]
Ad senium nostri traxere ab origine vitæ,
Impositumque piis heredibus usque manere
Optarunt, dum longa dies dissolveret ævum :
Et mansit, dum læta fides, nec cura laborat [3]
Officii servare vices, sed sponte feruntur
Incustoditum sibi continuantia [4] cursum.
Discutimus, Pauline, tamen : nec culpa duorum

[1] Expr. de Virg. (*Æn.*, I, 238.)

[2] Voir p. 140, n. 4.

[3] Traduire comme s'il y avait : *dum læta fides officii servat vices, nec cura laborat eas servare.* Cette manière d'employer comme commun à deux prop. de sens opposé un verbe qui ne convient qu'à la plus rapprochée, laissant à l'esprit le soin de suppléer pour l'autre, est fréquente dans Tacite. Les grammairiens l'appellent *zeugma.*

[4] *Continuantia :* cet emploi du pluriel neutre, régulier avec des noms de chose de genre différent, se rencontre dans certains auteurs, notamment Salluste, avec des noms tous deux féminins. C'est peu correct. (Cf. Riemann, § 23, *a.*)

Ista, sed unius tantum tua; namque ego semper
Contenta cervice feram. Consorte laborum
Destituor : nec tam promptum gestata duobus
Unum, deficiente pari, perferre sodalem[1].
Obruar usque tamen, veteris ne desit amici
Me durante fides, memorique ut fixa sub ævo
Restituant profugum solatia casta sodalem.
Impie, Pirithoo disjungere Thesea posses,
Euryalumque suo socium secernere Niso!
Te suadente fugam, Pylades liquisset Orestem,
Nec custodisset Siculus vadimonia Damon[2]!
Quantum oblectamen populi, quæ vota bonorum
Sperato fraudata bono! Gratantia cuncti
Verba loquebantur: jam nomina nostra parabant
Inserere antiquis ævi melioris amicis.
Cedebat Pylades : Phrygii quoque gloria Nisi
Jam minor, et promissa obiens vadimonia Damon.
Nos documenta magis felicia[3], qualia magnus
Scipio longævique dedit sapientia Læli[4].
Nos studiis animisque iisdem, miracula cunctis
Hoc majora, pares fuimus quod dispare in ævo[5]...

Après ces reproches assaisonnés de nouvelles allusions mythologiques, dont nous faisons grâce à nos lecteurs, le poète répond à l'excuse que peut alléguer Paulin. « Il te fallait une retraite... Mais fallait-il, pour en trouver une, mettre entre nous deux cette barrière de marbre qui s'appelle les Pyrénées? Non loin de Bordeaux, j'ai la mienne, ici, que le cours de trois

[1] « Et ce qu'on porte si bien à deux devient, quand l'un fait défaut, un pesant fardeau pour l'ami qui reste! »

[2] La lecture des auteurs classiques expliquera à nos jeunes lecteurs ces allusions aux amitiés célèbres. (Voir, pour le dernier trait, Cicéron, *Off.*, III, 10, 45.)

[3] S.-ent. *dedimus*.

[4] *Sapientia Læli*, pour *sapiens Lælius*, par métonymie : allusion à un vers d'Horace, qui, par un double emploi de cette figure, nous fait bien ressortir la disparité des mœurs des deux grands personnages dont notre poète rappelle l'amitié :

Virtus Scipiadæ et mitis sapientia Læli.
(*Sat.*, II, I, 72.)

On sait que Cicéron a mis sous le nom du grave Lælius son beau traité *de Amicitia*.

[5] *Hoc quod fuimus* : tournure signalée p. 32, n. 1.

fleuves défend suffisamment contre les envahissements de la foule. » Sur quoi, il s'arrête à décrire sa charmante villa de Noveropagus[1], ses vignes, ses guérets, ses bois pleins d'ombre, sans oublier l'église du village[2], où il va faire ses dévotions, et où Paulin pouvait faire les siennes : lieux bénis d'où son départ a chassé le bonheur.

Reviendra-t-il enfin ? Pour obtenir ce retour désiré, le poète, laissant là sa mythologie d'emprunt, s'adresse à Dieu le Père, au Christ son Fils, que tous les deux invoquent ; il s'adresse à Paulin lui-même, et, dans l'enthousiasme de son âme, se croyant exaucé déjà, il se laisse aller à décrire, avec un accent du cœur que rien d'étranger n'altère cette fois, la scène de son retour, ce rêve heureux dont son amitié aime à se bercer.

Nunc tibi, trans Alpes[3] et marmoream Pyrenen
Cæsareæ Augustæ domus est, Tyrrhenica propter
Tarraco, et ostrifero superaddita Barcino ponto[4].
Me juga Burdigalæ, trino me flumina cœtu
Secernunt turbis popularibus, otiaque inter[5]
Vitiferi exercent colles, lætumque colonis
Uber agri, tum prata virentia, tum nemus umbris
Mobilibus, celebrique frequens ecclesia vico :

[1] Des indications que nous fournit cette description, combinées avec celles de plusieurs autres passages analogues, un érudit moderne, M. l'abbé Lacurie, a conclu avec assez de vraisemblance que le Pagus Noverus, habité par Ausone, aurait été dans le voisinage de la ville de Saintes.

[2] L'abbé Gorini, dans la dissertation à laquelle nous renvoyons plus haut, apporte cette mention de l'église, ainsi que l'invocation au Père et au Fils dont nous allons parler, en confirmation de sa thèse sur le christianisme d'Ausone.

[3] *Alpes*, dans le sens général de « hautes montagnes ». « Omnes altitudines montium a Gallis Alpes vocantur, » nous dit le grammairien Servius à propos d'un vers connu de Virgile. (*Æn.*, X, 13.)

[4] Paulin, en effet, possédait de grands biens dans les environs de ces différentes villes, et y résidait tour à tour. Dans la mention de la deuxième, remarquer *propter*, pris dans le sens adverbial. Quant à l'épithète *Tyrrhenica*, elle embarrasse assez les commentateurs ; car les anciens ont toujours réservé le nom de *mer Tyrrhénienne* à la partie de la Méditerranée qui baigne la côte occidentale de l'Italie. Peut-être Ausone aura-t-il voulu faire allusion à quelque colonie de Tyrrhéniens qui se serait autrefois fixée à Tarragone.

[5] *Otiaque inter*, et, plus loin, *Te sine :* anastrophes usitées chez les poètes. (Cf. Riemann, § 130, rem. 1.) — *Exercent*, id e., *me*.

Totque mea in Novero sibi proxima prædia pago,
Dispositis totum vicibus variata per annum,
Egelidæ ut tepeant hiemes, rabidosque per æstus
Adspirent tenues frigus subtile Aquilones.
Te sine sed nullus grata vice provenit annus.
Ver pluvium sine flore fugit; Canis æstifer ardet;
Nulla autumnales variat Pomona sapores;
Effusaque hiemem contristat Aquarius unda.
  Agnoscisne tuam, Ponti[1] dulcissime, culpam?
Nam mihi certa fides, nec commutabilis unquam
Paulini illius veteris reverentia durat,
Quæque meo atque tuo fuerat concordia patri.
Si tendi facilis cuiquam fuit arcus Ulissi,
Aut præter dominum vibrabilis ornus[2] Achilli,
Nos quoque tam longo Rhamnusia[3] fœdere solvet.
  Sed cur tam mæsto sero tristia carmina versu,
Et non in meliora animus se vota propinquat?
Sit procul iste metus. Certa est fiducia nobis,
Si Genitor natusque Dei pia verba volentum
Accipiat, nostro reddi te posse precatu;
Ne sparsam raptamque domum, lacerataque centum
Per dominos veteris Paulini regna fleamus,
Teque vagum toto quam longa Hispania tractu,
Immemorem veterum, peregrinis fidere amicis.
  Accurre, o nostrum decus[4], o mea maxima cura;
Votis, omnibusque bonis, precibusque vocatus,
Appropera : dum tu juvenis, dum nostra senectus
Servat inexhaustum tibi gratificata[5] vigorem.
Et quando iste meas impellet nuntius aures[6]?
Ecce tuus Paulinus adest : jam ninguida linquit

[1] Nous avons vu (*Cinq.*, p. 176, n. 1) que *Pontius* était le prénom de Paulin.

[2] *Ornus*, « orne, frêne sauvage, » par synecdoque, pour la « lance » faite de bois d'orne.

[3] *Rhamnusia :* les anciens donnaient ce nom à Némésis, parce qu'elle avait une statue à Rhamnonte, en Attique.

[4] Hor. *Od.*, I, I, 2.

[5] *Tibi gratificata*, pour *tibi gratificantia*, « pour te faire fête : » voir p. 16, n. 3, et 130, n. 7.

[6] Vers tout composé d'expressions virgiliennes. (Cf. *Georg.*, IV, 349; *Æn.*, VII, 437; VIII, 582; XII, 618.)

Oppida Iberorum, Tarbellica jam tenet arva[1];
Hebromagi jam tecta subit, jam prædia fratris[2]
Vicina ingreditur; jam labitur amne secundo,
Jamque in conspectu est : jam prora obvertitur amni[3],
Ingressusque sui celebrata per ostia portus
Totum occursantis populi prævertitur agmen,
Et sua præteriens, jamjam tua limina pulsat.
Credimus? an, qui amant, ipsi sibi somnia fingunt?

Ausonii *ep.* XXIII.

Ce dernier vers tout entier est une citation que nos jeunes lecteurs ont reconnue. « Ainsi, dans ses mouvements les plus sincères, l'âme d'Ausone, toujours poursuivie par les souvenirs d'une érudition cette fois gracieuse, demande à Virgile un dernier accent, une dernière parole pour décider au retour son élève bien-aimé[4]. »

XLV

Nouvelles plaintes d'Ausone.

(Mélanges, t. I, p. 362.)

Mais ce n'était qu'un rêve: Paulin garda le silence. D'ailleurs Ausone avait été mal servi par le messager porteur de sa

[1] Les Tarbelles étaient un peuple d'Aquitaine, répandu entre Bordeaux et les Pyrénées, aux alentours de Dax. — Par les détails de cette description si pittoresque du retour de Paulin et par d'autres indications éparses dans les œuvres des deux poètes, on a essayé aussi de préciser la situation d'Hebromagus, séjour de l'ami d'Ausone, mais avec moins de succès que pour Ausone lui-même. On peut voir une dissertation intéressante de l'*Histoire générale du Languedoc*, t. I, p. 634, reproduite dans les notes de la collection Panckoucke, *Ausone*, t. II, p. 138, et une dissertation plus récente de M. l'abbé Larrieu, prêtre de Bordeaux, insérée dans *l'Aquitaine*, année 1865, p. 689-694 et 705-708.

[2] Détail qui nous montre que ce frère, dont Paulin allait avoir bientôt à pleurer la perte, vivait encore à cette époque : ce qui nous permet de rapporter l'épître d'Ausone à l'espace de temps écoulé entre le baptême de Paulin en 389, et la mort de ce frère en 392. (Voir p. 138, n. 3.)

[3] Nouvelle image virgilienne. (*Æn.*, VI, 3.)

[4] Ampère, *Hist. littéraire de la France avant le* XII[e] *siècle*, t. I, p. 279.

missive, et ses plaintes touchantes n'étaient pas même arrivées à leur destination.

Par un fatal concours de circonstances, soit que les messagers fussent déroutés par les fréquents changements de résidence de Paulin, soit effet des troubles politiques dont nous avons parlé plus haut [1], deux autres lettres qui suivirent eurent le même sort.

Sans se décourager, mais pourtant blessé au cœur, le vieux poète, qui ignorait la raison du silence obstiné que gardait son ami, prend une quatrième fois la plume, et, inspiré par les impatiences de son amitié, répand sa plainte « en vers d'une poésie d'expression, nous dit encore M. Ampère, qu'il n'a jamais peut-être égalée ».

Ausonius Paulino suo salutem.

Quarta tibi hæc notos detexit epistola questus [2],
Pauline, et blando residem sermone lacessit.
Officium sed nulla pium mihi pagina reddit,
Fausta salutigeris adscribens orsa libellis [3].
Unde istam meruit non felix charta repulsam,
Spernit tam longo cessatio quam tua fastu [4]?
Hostis ab hoste tamen per barbara verba salutem
Accipit, et *Salve* mediis intervenit armis.
Respondent et saxa homini : percussus ab antris
Sermo redit, redit et nemorum vocalis imago :
Littorei clamant scopuli, dant murmura rivi,

[1] Dans la note à laquelle nous venons à l'instant de renvoyer nos lecteurs.

[2] *Notos questus*, « mes plaintes connues » déjà, par les lettres précédentes. — *Detexit*, dans le sens de *detegit* : en latin, on peut, dans une lettre, supposer qu'on parle au moment où cette lettre est reçue, et exprimer par le passé ce qui a lieu au moment où l'on écrit. (Cf. Riemann, § 148.)

[3] *Pagina*, *libellus*, et, dans la suite, *charta*, *tabella* : toutes expressions dont on verra utilement l'explication détaillée et la représentation dans le dict. de Rich. — *Salutigeris*, à cause du salut par lequel les anciens avaient coutume de commencer toutes leurs lettres. — *Orsa*, plur. neutre pris substantivement du part. passé (de signification passive) du verbe *ordior*, « commencer, » est employé en poésie dans le sens de « paroles, discours ». (Cf. Virg., *Æn.*, VII, 435 ; X, 632.)

[4] *Quam* se rapporte à *charta*. — *Cessatio*, « retard, négligence, silence. » — *Longo fastu*, « par un long dédain. »

Hyblæis apibus sepes depasta susurrat[1] :
Est et arundineis modulatio musica ripis,
Cumque suis loquitur tremulum coma pinea ventis[2].
Incubuit foliis quoties levis Eurus acutis,
Dindyma Gargarico respondent cantica luco[3].
Nil mutum natura dedit ; non aeris ales
Quadrupedesve silent, habet et sua sibila serpens,
Et pecus æquoreum[4] tenui vice vocis anhelat
Cymbala[5] dant flictu sonitum, dant pulpita saltu
Icta pedum ; tentis reboant cava tympana tergis ;
Isiacos agitant Mareotica sistra tumultus ;
Nec Dodonæi cessat tinnitus aheni,
In numerum quoties radiis ferientibus ictæ
Respondent dociles modulato verbere pelves.
Tu, velut Œbaliis habites taciturnus Amyclis[6],
Aut tua Sigalion Ægyptius oscula signet[7],
Obnixum, Pauline, taces. Agnosco pudorem :
Quod vitium fovet ipsa suum cessatio jugis ;
Dumque pudet tacuisse diu, placet officiorum[8]

[1] Cf. Virg., *Ecl.*, I, 54-57.

[2] *Tremulum*, comme plus bas *obnixum*, pris adverbialement. — M. Ampère nous fait remarquer le charme et la musique de ces derniers vers, « qui rappellent Gray ou Lamartine. » Malheureusement de telles rencontres sont trop rares chez Ausone. « Ici même, ajoute le même auteur, il gâte, par des variations malheureuses et trop prolongées, le motif dont il a tiré d'abord des effets si heureux. Il oppose au silence de Paulin le bruit des sistres d'Égypte et le retentissement des bassins d'airain de Dodone. L'érudition arrive, et noie bien vite cette fleur de poésie. »

[3] « Les chants du Dyndime (montagne de la Mysie consacrée à Cybèle) répondent aux forêts de l'Ida. » *Gargaricus*, *a*, *um*, adj. de *Gargara*, *orum*, qui désignait la partie supérieure du mont Ida.

[4] Expression virgilienne. (*Georg.*, III, 243.)

[5] *Cymbala*, *pulpita*, *tympana*, *sistra* : voir de nouveau, pour toutes ces expressions, le dict. de Rich, qu'il faut toujours avoir à la main en traduisant Ausone, à côté des dictionnaires de *Mythologie* et de *Géographie*, dont les vers suivants vont réclamer l'usage.

[6] Ville d'Italie, où Pythagore prescrivait un silence de cinq ans à ses disciples. Amyclées avait été fondée par une colonie de Laconiens, nommés aussi Œbaliens, du nom d'Œbalus, un de leurs premiers rois.

[7] *Sigalion*, divinité égyptienne, qui, comme l'indique l'étymologie grecque de son nom, présidait au silence. — *Osculum*, *i*, dans le sens originaire de ce mot, diminutif gracieux de *os*, *oris*.

[8] On doit régulièrement bannir

Non servare vices; et amant longa otia culpam.
Quis prohibet *Salve* atque *Vale* brevitate parata
Scribere, felicesque notas mandare libellis!
Non ego longinquos [1] ut texat pagina versus
Postulo, multiplicique oneres sermone tabellas.
Una fuit tantum, qua respondere Lacones
Littera : et irato regi placuere negantes.
Est etenim comis brevitas.

Le poète suit cette dernière pensée, joignant, avec son inépuisable érudition, les exemples de Pythagore à ceux de Lacédémone. Après quoi, revenant par une vive correction (bien méritée, il faut le dire) au sujet qui préoccupe son cœur, il apostrophe ainsi son ami fugitif:

Vertisti, Pauline, tuos, dulcissime, mores?
Vasconis [2] hoc saltus, et ninguida Pyrenæi [3]
Hospitia, et nostri facit hoc oblivio cæli?
Imprecer ex merito quid non tibi, Iberia tellus?
Te populent Pœni; te perfidus Annibal urat;
Te belli sedem repetat Sertorius exsul [4].
Ergo meum patriæque decus columenque senatus
Bilbilis, aut hærens scopulis Calagurris habebit [5],
Aut quæ dejectis juga per scruposa ruinis
Arida torrentem Sicorim despectat Ilerda [6]?

de la fin de l'hexamètre les mots de quatre ou cinq syllabes, à moins que ce ne soient des noms propres ou des noms de matières. Mais la poésie familière se permet ces licences. (Cf. Hor., *Ep.*, II, 1, 19.)

[1] *Longinquos*, « longs : » c'est l'acception première de ce mot, laquelle, quoique moins usitée, est demeurée classique.

[2] *Vasconis*, par synecdoque, pour *Vasconum :* ce peuple habitait le nord-est de l'Espagne : vers le commencement du VIIe siècle, il passa les Pyrénées et s'établit dans le pays qui a pris de lui le nom de Gascogne.

[3] Nous avons déjà vu la forme *Pyrene, es :* la nouvelle forme que notre poète emploie se rencontre dans Sénèque, (*Quest. nat.*, 1.)

[4] La guerre que le général romain Sertorius soutint en Espagne, dans le but de s'y rendre indépendant, est fameuse dans l'histoire des derniers temps de la République.

[5] « Pour un littérateur, Ausone est bien ingrat envers la patrie de Martial, Bilbilis, et celle de Quintilien, Calagurris. » (Note de Mgr Lagrange.)

[6] Lérida, ville forte de la Tarraconaise, sur le Sicoris, aujourd'hui la Sègre.

Hic trabeam, Pauline, tuam, Latiamque curulem
Constituis patriosque istic sepelibis honores?
Quis tamen ista tibi tam longa silentia suasit
Impius? ut[1] nullos hic vocem vertat in usus;
Gaudia non illum vegetent: non dulcia vatum
Carmina, non blandæ modulatio flexa querelæ,
Non fera, non illum pecudes, non mulceat ales,
Non quæ pastorum nemoralibus abdita lucis
Solatur[2] nostras Echo resecuta querelas!
Tristis, egens, deserta colat; tacitusque pererret
Alpini convexa jugi[3]: ceu dicitur olim
Mentis inops, cœtus hominum et vestigia vitans,
Avia perlustrasse vagus loca Bellerophontes[4]!
Hæc precor! hanc vocem, Bœotia numina, Musæ[5],
Accipite; et Latiis vatem revocate Camenis.

Ep. XXIV.

XLVI

Réponse de Paulin aux plaintes d'Ausone.

(Mélanges, t. I, p. 392.)

Tandis qu'Ausone s'adressait ainsi à toutes les Muses du Parnasse pour leur demander le retour de Paulin, la douleur, une autre muse aux inspirations plus sévères, visitait celui-ci dans sa solitude. Après la mort de son frère, inopinément enveloppé, avons-nous dit, dans les troubles politiques de 392, une autre blessure, celle-là même dont, au sortir des fonds du baptême, un secret pressentiment lui faisait déjà redouter l'atteinte[6], causait dans son cœur de père un déchirement

[1] *Ut*, archaïque pour *utinam*.
[2] *Solatur*, s.-ent. *nos*.
[3] *Alpini convexa jugi*, dans le sens où Virgile dit : « In convexo nemorum. » (*Æn.*, I, 310.) V. plus haut, p. 50, n. 3.
[4] Bellérophon : héros grec, que le courroux des dieux fit tomber, vers la fin de ses jours, dans un accès d'hypocondrie. Sa légende est racontée dans l'*Iliade*, VI, 155-202. — Sur la mesure du vers, voir p. 151, n. 8.
[5] Les Muses sont ainsi désignées à cause de leur séjour sur le mont Parnasse, en Béotie.
[6] Voir p. 143, n. 3.

plus douloureux. Dieu l'attirait à lui par la voie des larmes.

On devine les sentiments qui durent se presser dans son âme, quand, dans l'été de 393[1], les lettres de son vieux maître parvinrent enfin jusqu'à lui. Trois arrivèrent ensemble, et une quatrième allait suivre bientôt. Mais, avant même l'arrivée de cette dernière, l'âme du poète s'était déjà répandue, d'un jet, dans un long poème, qui est un des monuments les plus intéressants de l'antiquité chrétienne.

Aux reproches du poète, Paulin répond dans sa langue, s'attachant même à suivre dans l'ordonnance de sa réponse la variété de mètres dont Ausone, par un procédé qui lui était familier, avait orné la contexture d'une de ses lettres, celle précisément que nous avons perdue.

L'épître de Paulin s'ouvre donc sur le rythme élégiaque, dont la douce mélancolie convient bien au salut mêlé de tristesse que son cœur envoie tout d'abord au vieux maître dont son départ a blessé l'amitié.

Ausonio Paulinus.

Quarta redit duris hæc jam messoribus æstas,
Et toties cano bruma gelu riguit[2],
Ex quo nulla tuo mihi littera[3] venit ab ore :
Nulla tua vidi scripta notata manu,
Ante salutifero felix quam[4] charta libello
Dona negata diu, multiplicata daret.
Trina etenim vario florebat epistola textu,
Sed numerosa triplex pagina carmen erat.
Dulcia multa modis[5], quædam et subamara querelis
Anxia censuræ miscuerat pietas.
Sed mihi mite patris plus quam censoris acerbum

[1] Cette date se conclut des premiers vers de la réponse que nous allons lire.

[2] Ovide, le modèle de la versification élégiaque, se permet très rarement le trissyllabe à la fin du vers pentamètre; mais on le rencontre souvent chez les Grecs, et même chez les Latins, dans Properce, Tibulle, et surtout dans Catulle.

[3] *Littera*, pour *verbum*.

[4] *Ante... quam* : tmèse qui se rencontre très souvent dans les auteurs. Remarquer, en outre, dans ces vers la répétition manifeste de plusieurs expressions que nous avons rencontrées au début de la dernière lettre d'Ausone : ce qui prouve que cette dernière lettre, quoique écrite après les autres, aurait pourtant fait partie de celles qu'apporta à Paulin le premier messager.

[5] *Modis*, « par le rythme. »

Sedit, et e blandis aspera penso animo[1].
Ista[2] suo regerenda loco tamen, et graviore
Vindicis heroi sunt agitanda sono.
Interea levior[3] paucis præcurrit iambus,
Discreto referens mutua verba[4] pede.
Nunc elegi salvere jubent, dictaque salute,
Ut fecere aliis orsa gradumque[5], silent.

Après ce début, d'une affectueuse mélancolie, le poète, sur les ailes de l'ïambe rapide, prend son essor : et, dans un mouvement lyrique plein d'élévation, nous livrant le secret de cette conversion dont le monde n'a pas fini de s'étonner, il oppose aux pauvres théories et aux pauvres exemples du rhéteur, dépensant sa vie en distractions ou en occupations également vaines[6], la vraie notion de la destinée de l'homme, mis par Dieu sur la terre pour vivre et non pour chanter, pour servir la vérité, le Christ dont la lumière éclaire son génie, et parvenir par là à la seule immortalité véritable.

Quid abdicatas in meam curam, pater,
Redire Musas præcipis?
Negant Camenis, nec patent Apollini
Dicata Christo pectora.
Fuit ista quondam, non ope sed studio pari,
Tecum mihi concordia,
Ciere[7] surdum Delphica Phœbum specu,
Vocare Musas numina[8],
Fandique munus, munere indultum Dei,
Petere e nemoribus aut jugis.

[1] « Mais la bonté du père m'est restée au cœur plus que la rudesse du censeur : les caresses, pour moi, compensent les duretés. » Remarquer de nouveau les adj. neutres *mite* et *acerbum*, employés substantivement avec des substantifs régis au génitif. — *Sedit*, dans le sens où Virgile prend quelquefois ce mot. (*Æn.*, V, 418.)

[2] *Ista*, id est *aspera*

[3] *Levior* : c'est le caractère qu'Horace attribue à l'ïambe. (*Art. poet.*, V, 252.) — *Paucis*, sc. *verbis*.

[4] *Referens mutua verba* : expression d'Ovide, pour signifier simplement « répondre ». (*Met.*, I, 653.)

[5] *Ut*, adv. de temps. — *Aliis*, sc. *pedibus*, *versibus*. — *Orsa*, cf. p. 150, n. 3. « Après avoir ouvert la marche aux autres... »

[6] « Vacare vanis, otio aut negotio! »

[7] Voir p. 121, n. 2.

[8] Nouvelle allusion se rapportant aux derniers vers de l'épître précédente.

Nunc alia mentem vis agit, major Deus;
  Aliosque mores postulat[1],
Sibi reposcens[2] ab homine munus suum,
  Vivamus ut vitæ Patri[3].
Vacare vanis, otio aut negotio[4],
  Et fabulosis litteris,
Vetat, suis ut pareamus legibus,
  Lucemque cernamus suam :
Quam vis sophorum callida, arsque rhetorum, et
  Figmenta vatum nubilant,
Qui corda falsis atque vanis imbuunt,
  Tantumque linguas instruunt[5] :
Nil afferentes, ut salutem conferant,
  Quod[6] veritatem detegat.
Quid enim tenere vel bonum aut verum queant[7],
  Qui non tenent summum caput,
Veri bonique fomitem et fontem Deum,
  Quem nemo nisi in Christo videt !
Hic veritatis lumen est, vitæ via[8],
  Vis, mens, manus, virtus Patris.

[1] Expression de Térence. (*Andr.*, I, 2, 18.)

[2] *Reposcens*, « revendiquant, » s'emploie très proprement en parlant des choses qui nous appartiennent ou qui nous sont dues à un titre quelconque, en ajoutant à cette idée (que rendrait aussi *repetere*) l'idée particulière d'énergie, d'autorité dans la demande. — Remarquer *ab*, allongé par l'aspiration qui suit : les poètes latins considèrent parfois l'aspiration comme faisant fonction de consonne.

[3] « Que nous vivions pour le Père de notre vie. » *Patri*, datif d'intérêt. (Cf. Riemann, § 46.)

[4] Voir au vol. de la *Cinq.*, p. 131, un passage dans lequel Hugues de Saint-Victor nous fait ressortir l'énergie de cette antithèse.

[5] Nous avons déjà rencontré ces mêmes expressions sous la plume d'un autre rhéteur converti. Voir p. 42, n. 3.

[6] *Quod*, se rapportant à l'antécédent *nil*, et se construisant avec le subj. en vertu des principes signalés plus haut, p. 8, n. 6, et p. 5, n. 2.

[7] *Quid... queant?* subj. potentiel : cf. p. 7, n. 1.

[8] C'est la sentence du Sauveur lui-même : *Ego sum via et veritas et vita.* (Joan., XIV, 6.) Comparer tout ce beau passage avec ce que l'auteur nous a déjà dit plus haut (p. 143, n. 7) sur la divinité du Christ et sur son origine éternelle du sein du Père. — Remarquer *sol æquitatis*, pour *sol justitiæ*, expression biblique que nous avons déjà rencontrée.

Sol æquitatis, fons bonorum, flos Dei,
  Natus Deo mundi sator,
Mortalitatis vita nostræ, et mors necis[1] :
  Magister hic virtutis est,
Deusque nobis, atque pro nobis homo
  Nos induendo se exuit,
Æterna jungens homines inter et Deum
  In utrumque se commercia[2].
Hic ergo nostris ut suum præcordiis
  Vibraverit cælo[3] jubar,
Abstergit ægrum corporis pigri situm,
  Habitumque mentis innovat;
Exhaurit omne quod juvabat antea
  Castæ voluptatis vice;
Totusque[4] nostra jure Domini vindicat
  Et corda, et ora, et tempora :
Se cogitari, intelligi, legi, credi,
  Sed[5] vult timeri et diligi.
Æstus inanes, quos movet vitæ labor
  Præsentis ævi tramite,
Horret futuræ cum Deo vitæ fides.
  Quæ, quas videmur spernere,
Non ut profanas abjicit, aut viles opes :
  Sed, ut magis caras, monet

[1] *Mors necis :* c'est l'énergique expression du prophète Osée, appliquée par saint Paul au Christ ressuscité. (Os., XIII, 14; I Cor., XV, 55.)

[2] « Dieu pour nous, pour nous homme, en se dépouillant de lui-même pour se revêtir de nous, il a établi entre l'homme et Dieu, en lui qui est l'un et l'autre (*in utrumque se*), un commerce éternel. » Résumé concis du mystère de l'Incarnation, où il faut remarquer l'expression *se exuit*, prise dans le sens emphatique, comme quand l'Apôtre dit *Semetipsum exinanivit;* car, dans la réalité, le Verbe de Dieu ne s'est point dépouillé de sa nature divine, il n'a fait que la dérober à nos regards.

[3] *Cælo*, pour *e cælo*, comme plus loin encore : *Quique satis cælo*, pour *e cælo :* licences poétiques. Quant au fond de la pensée et à la belle image qui l'exprime, cf. plus haut, le début de l'*Hymne de l'aurore*, dans saint Ambroise et dans Prudence.

[4] *Totus*, par hypallage, pour *tota*, *ex toto*, *in totum*.

[5] *Sed*, marquant la gradation, « mais surtout : » — « il veut être l'objet de nos pensées, de nos intelligences, de nos études, de notre foi, mais surtout de notre crainte et de notre amour. »

Cælis reponi creditas Christo Deo,
  Qui plura promisit datis,
Contempta præsens[1], vel mage deposita sibi,
  Multo ut rependat fenore.
Sine fraude custos, aucta creditoribus
  Bonus æra reddet debitor;
Multaque spretam largior pecuniam
  Restituet usura Deus.
Huic[2] vacantem, vel studentem, et deditum,
  In hoc reponentem omnia,
Ne, quæso, segnem, neve perversum putes,
  Nec crimineris impium[3].
Pietas abesse Christiano qui potest?
  Namque argumentum mutuum est
Pietatis, esse Christianum, et impii,
  Non esse Christo subditum.
Hanc cum tenere discimus, possum tibi
  Non exhibere, id est patri,
Cui cuncta sancta jura[4], cara nomina
  Debere me voluit Deus?

[1] On dit ordinairement *in præsens*, ou même *in præsens tempus*. Remarquer, dans ce vers, l'anapeste au quatrième pied, et le tribraque au cinquième, licences qu'il ne faut pas imiter.

[2] *Huic*, en deux syllabes, formant un ïambe, ne se rencontre jamais à l'époque classique.

[3] *Impium* : nous avons vu, en effet (p. 146), que ce mot avait échappé à la verve irritée du poète. Remarquer, pour comprendre la réponse de Paulin, que la vertu désignée en latin par le mot *pietas* renferme également l'accomplissement de nos devoirs envers Dieu et l'accomplissement de ceux envers les parents. Mais nous avons vu aussi qu'on étend quelquefois le sens de ce mot jusqu'à lui faire désigner tout sentiment affectueux, soit de Dieu pour les hommes (cf. p. 70, n. 4), soit des parents pour leurs enfants (cf. p. 89, n. 5). C'est ce qui nous explique l'expression, *pio motu* dont l'auteur va se servir pour désigner la colère affectueuse que le sentiment paternel (*pietas*, nous a-t-il dit et nous répétera-t-il souvent) a inspirée à son vieux maître.

[4] *Jura*, par métonymie, pour *officia*. Quant à l'épithète *sancta*, elle désigne proprement le caractère de ce qui est consacré à Dieu; mais on l'emploie d'une manière plus générale pour désigner tout ce qui mérite le respect, en tant que l'idée religieuse est le mobile ou la sanction de ce sentiment. (Cf. p. 60, n. 1.) C'est dans ce sens, et dans celui de la note précédente, que nous devrons bientôt interpréter ces mots de l'auteur : « *sanctis* mota *pietate* querelis. »

Tibi disciplinas, dignitatem, litteras,
  Linguæ, togæ, famæ decus,
Provectus, altus, institutus debeo,
  Patrone, præceptor, pater.
Sed, cur remotus tamdiu degam, arguis,
  Pioque motu irasceris.
Conducit istud, aut necesse est, aut placet :
  Veniale, quidquid horum erit.
Ignosce amanti, si geram quod expedit[1];
  Gratare, si vivam ut libet.

Ce bel exposé des devoirs de l'homme et du poète, Paulin vient de le terminer par une sorte de boutade familière, où, en se mettant au point de vue mondain d'où s'inspiraient les reproches d'Ausone, il revendique pour lui-même le droit de s'inspirer aussi des convenances de sa nature et de régler sa vie sur ce qu'il pourrait appeler son bon plaisir.

Mais la plaisanterie va cesser, et, relevant le ton jusqu'à la majesté de l'hexamètre, le poète va désormais, avec l'accent de la piété filiale, mais aussi avec la fierté de l'ami, sûr de n'avoir forfait en rien aux saints devoirs de l'amitié, reprendre en détail, comme il l'a promis dans le préambule, la longue série d'accusations dont Ausone a chargé sa triple missive.

Defore me patriis tota trieteride terris[2],
Atque alium legisse vagis erroribus orbem,
Culta prius vestræ oblitum consortia vitæ,
Increpitas, sanctis mota pietate querelis.
Amplector[3] patrio venerandos pectore motus,
Et mihi gratandas salvis affectibus iras.
Sed reditum inde meum, genitor, te poscere mallem,

[1] Dans les trois termes que l'auteur vient de distinguer, *expedit* correspond, dans la pensée de l'auteur, aux deux premiers, *conducit* et *necesse est ; ut libet* correspondra au dernier, *placet*.

[2] « Qu'il va y avoir trois ans entiers que j'ai quitté le sol natal. » Ce reproche se trouvait dans la lettre d'Ausone que nous avons perdue. Quant à la construction, remarquer que la proposition infinitive ne s'emploie que rarement après le verbe *increpitare ;* remarquer aussi l'emploi du part. passé *oblitum*, pour indiquer la cause de l'action principale, suivant le principe rappelé p. 130, n. 7.

[3] *Amplector :* cf. p. 27, n. 3.

Unde dari possit. Revocandum me tibi credam,
Cum steriles fundas non ad divina precatus,
Castaliis supplex, averso numine, Musis?
Non his nominibus[1] tibi me patriæque reduces.
Quod datur[2], in nihilum (sine numine nomina Musas
Surda vocas, et nulla rogas) levis hoc feret aura:
Irrita ventosæ rapiunt hæc vota procellæ[3],
Quæ non missa Deo vacuis in nubibus hærent,
Nec penetrant superi stellantem regis in aulam.
  Si tibi cura mei reditus, illum adspice et ora,
Qui tonitru summi quatit ignea culmina cæli[4],
Qui trifido igne micat nec inania murmura miscet[5],
Quique satis cælo soles largitur et imbres,
Qui, super omne quod est vel in omni totus ubique[6],
Omnibus infusus rebus regit omnia Christus;
Qui mentes tenet atque movet, qui tempora nostra
Et loca disponit[7]: quod si contraria votis
Constituat nostris, prece deflectendus in illa est
Quæ volumus. Quid me accusas? Si displicet actus,
Quem gero agente Deo, prius est (si fas) reus auctor,
Cui placet aut formare meos, aut vertere sensus[8].
  Nam mea si reputes, quæ pristina, quæ tibi nota,
Sponte fatebor eum modo me non esse, sub illo
Tempore qui fuerim, quo non perversus habebar,

1 *Nominibus*, par opposition à *numine*, qui désigne, dans le vers précédent, la vraie divinité; l'auteur lui-même va, dans la parenthèse qui suit, nous expliquer cette opposition, en appelant les Muses *sine numine nomina*.

2 *Quod datur*, sc. *his nominibus*, *his Musis*.

3 Vers de Stace. (*Achill.*, II, 286.) Cf. Cat., *Carm.*, 64, 59.

4 Cf. *Cinq.*, p. 154, n. 4. — Admirer l'art avec lequel, pour nous dépeindre les effets de la puissance de Dieu, le poète va, dans ce magnifique passage, associer aux grandes images de nos saints livres les plus beaux souvenirs de l'antiquité classique.

5 Application éloquente d'une formule ironique de Virgile. (*Æn.*, IV, 210.)

6 *Vel*, dans le sens de « ou plutôt ». (Riemann, § 273.) Cf., pour le fond de la pensée de ce vers et du suivant, Act., XVII, 28, et *Æn.*, VI, 726 et 727.

7 Prov., XXXI, 1; Sap., VIII, 1-8.

8 Cf. Phil., II, 13. — C'est par cette dernière idée que Paulin passe à la réfutation de ce reproche qu'Ausone lui adressait dans l'épître précédente :

Vertisti, Pauline, tuos, dulcissime, mores!

Et perversus eram, falsi caligine cernens,
Stulta Dei sapiens, et mortis pabula vivens[1] :
Quo magis ignosci mihi fas, quia promptius ex hoc
Agnosci datur, a summo Genitore novari,
Quod non more meo geritur. Non, arbitror, istis
Confessus dicar mutatæ in prava notandum
Errorem mentis, quoniam sim sponte professus,
Me non mente mea vitam mutasse priorem[2].
Mens nova me, fateor, cepit, mens non mea quondam,
Sed mea nunc, auctore Deo, qui si quid in actu
Ingeniove meo sua dignum ad munia vidit[3],
Gratia prima tibi, tibi gloria debita cedet,
Cujus præceptis partum est quod Christus amaret[4].
Quare gratandum magis est tibi, quam queritandum,
Quod tuus ille[5], tuis studiis et moribus ortus,
Paulinus, cui te non infitiare parentem,
Nec modo, cum credis perversum, sic mea verti
Consilia, ut sim promeritus Christi fore[6], dum sum

[1] *Caligine cernens, stulta sapiens, mortis pabula vivens :* triple antithèse faisant énergiquement ressortir la même idée. Cf., pour la deuxième, ce beau passage de saint Paul : *Quod stultum est Dei, sapientius est hominibus.* (I Cor., I, 25.) Quant à la troisième, dans laquelle l'irrégularité de la tournure grammaticale semble mettre en saillie la force de la pensée, nous la retrouvons, sous une forme même plus audacieuse, dans les écrits de Tertullien : « Mortem vivit, » nous dit-il quelque part.

[2] « Et l'on ne dira pas, je suppose, que je confesse par là (*istis*) l'erreur blâmable (*notandum*) qui aurait perverti mon âme, comme si je venais spontanément d'avouer que ce n'est point de moi-même que j'ai changé ma vie première. »

[3] *Si quid... vidit,* avec l'indicatif, pour la raison marquée, p. 93, n. 4.

[4] « Ainsi, remarque M. Ampère, avec une délicatesse charmante, Paulin, tout en résistant à son maître, reporte sur lui le mérite de cette vie chrétienne dont il voudrait maintenant le détourner. » Ce qui, ajoute l'abbé Gorini, n'aurait été qu'un compliment absurde, si Ausone n'avait été lui-même chrétien. — Pour la syntaxe, remarquer *quod amaret* au subj., pour la raison marquée p. 8, n. 6.

[5] Construire : *Quod* (s.-ent. *ego*) *tuus ille Paulinus... sic mea verti consilia*, en intercalant après le sujet *Paulinus* les qualificatifs de ce sujet, *tuis studiis et moribus ortus, cui*, etc., « moi, le fils de tes leçons et de tes exemples, dont... »

[6] Les classiques évitent avec le plus grand soin la césure au cinquième pied, mais ils finissent très bien le vers par deux monosyllabes.

Ausonii : feret ille tuæ sua præmia laudi,
Deque tua primum tibi deferet arbore fructum.
Unde, precor, meliora putes, nec maxima perdas
Præmia, detestando tuis bona fontibus orta.
Non etenim mihi mens vaga, sed neque participantum
Vita fugax hominum [1], Lyciæ qua scribis in antris
Pegaseum vixisse equitem, licet avia multi
Numine agente colant, clari velut ante sophorum [2]
Pro studiis Musisque suis : ut nunc quoque castis
Qui Christum sumpsere animis agitare frequentant [3],
Non inopes animi [4], neque de feritate legentes
Desertis habitare locis, sed in ardua versi
Sidera, spectantesque Deum [5], verique profunda
Perspicere intenti, de vanis libera curis [6]
Otia amant; strepitusque fori rerumque tumultus
Cunctaque divinis inimica negotia donis,
Et Christi imperiis et amore salutis, abhorrent.
Speque fideque Deum sponsa mercede sequuntur,
Quam referet certus non desperantibus auctor,
Si modo non vincant vacuis præsentia rebus,
Quæque videt spernat, quæ non videt ut mereatur,
Secreta ignitus penetrans cælestia sensus.
Namque caduca patent nostris, æterna negantur

[1] *Sed*, marquant la gradation, « ni même; » *participantum hominum*, régime de l'adj. *fugax*, comme dans Ovide (*Trist.*, III, 2, 9; IV, 10, 38) : « une vie qui fuit les hommes vivant en société, qui fuit la société des hommes. » On se rappelle, en effet, qu'Ausone, à la fin de sa dernière lettre, avait comparé les nouvelles habitudes de Paulin à la vie sauvage de Bellérophon; car c'est ce dernier que le poète va désigner par ces mots *Pegaseum equitem*, allusion à son expédition contre la Chimère, pour laquelle il monta le cheval Pégase. La réponse que Paulin va faire à ce nouveau reproche lui fournira l'occasion de nous tracer, dans les vers qui suivent, un magnifique tableau de la vie monastique.

[2] *Clari sophorum* : cet emploi du gén. partitif après des adj. masculins au positif est une imitation du grec, qui se rencontre dans les poètes et certains prosateurs, mais qui est inconnue à Cicéron. (Cf. Riemann, § 50, rem. 1.)

[3] *Agitare frequentant*, pour *agunt frequentes*.

[4] C'est le mot dédaigneux qu'avait employé Ausone : *mentis inops*.

[5] *Spectantes* : cf. p. 86, n. 2.

[6] *Liber* se construit, chez les classiques, avec *ab*, ou simplement avec l'abl., ou même encore, en poésie du moins, avec le gén., mais jamais avec *de*.

Visibus[1], et nunc spe sequimur quod mente videmus,
Spernentes varias rerum spectacula[2] formas,
Et male corporeos bona sollicitantia visus.
Attamen hæc sedisse illis sententia visa est[3],
Tota quibus jam lux patuit verique bonique,
Venturi æternum secli, et præsentis inane[4].
At mihi non eadem cui gloria, cur eadem sit
Fama? Fides voti par est[5]. Sed amœna colenti,
Nunc etiam et blanda posito locupletis in acta
Littoris[6], unde hæc jam tam festinata locorum
Invidia est? Utinam justus me carpere livor
Incipiat[7]! Christi sub nomine probra placebunt.
Non patitur tenerum mens numine firma pudorem,
Et laus hic contempta redit mihi judice Christo.
Ne me igitur, venerande parens, his ut male versum
Increpites studiis, neque me vel conjuge carpas,

[1] I Cor., II, 9-16. — *Visus*, au pluriel, dans le sens marqué p. 86, n. 3.

[2] Construire *rerum spectacula* comme apposition à *varias formas*.

[3] *Attamen*, « et pourtant, » quoique les biens éternels soient invisibles pour nous. *Sedisse*, dans le sens marqué plus haut, p. 155, n. 1; la phrase, d'ailleurs, est empruntée de Pline l'Ancien : *Sedere cœpit sententia hæc.* (*Hist. nat.*, II, 6.)

[4] « L'éternité du siècle futur, le vide du présent! » *Secli* : voir p. 82, n. 4. *Æternum* et *inane*, pris substantivement, le premier rare, le second usité, et faisant peut-être allusion à ce vers de Perse : « O quantum est in rebus inane! » (*Sat.* I, 1.)

[5] « Quant à moi, qui n'ai pas la même gloire, pourquoi m'en attribuer l'honneur? Certes, le désir (*fides voti*, la sincérité du désir) est pareil. Mais... »

[6] *Acta littoris*, la plage d'une côte, les bords d'un littoral. « *Littus* désigne le rivage comme la ligne qui sépare la terre de la mer. *Ora* et *acta*, au contraire, désignent le rivage comme un espace, une étendue de pays voisine de la mer, les bords de la mer; avec cette différence que *ora* désigne le rivage au point de vue géographique, la côte en opposition à l'intérieur du pays, et *acta* au point de vue esthétique, en tant que les pays situés sur le bord de la mer ont un aspect riant ou pittoresque, et qu'ils offrent un agréable séjour. » (E. Barrault, *Traité des syn. de la langue lat.*, p. 423.)

[7] « Ah! ces attaques malignes, plût au Ciel que j'en vinsse à les mériter! » A l'accent de ce souhait, on devine qu'il ne tardera pas à se réaliser; ces critiques, qui, dans la pensée du poète, ne sont que prématurées, *festinata*, il les méritera bientôt : *probra placebunt*, ajoute-t-il immédiatement.

Vel mentis vitio : non anxia Bellerophontis
Mens est, nec Tanaquil [1] mihi, sed Lucretia conjux.
Nec mihi nunc patrii est, ut vis, oblivio cæli [2],
Qui summum suspecto Patrem, quem qui colit unum,
Hic vere memor est cæli. Crede ergo, pater, nos
Nec cæli immemores, nec vivere mentis egentes [3],
Humanisque agitare locis [4]. Studia ipsa piorum
Testantur mores hominum ; nec enim impia summum
Gens poterit novisse Deum. Sint multa locorum,
Multa hominum [5] studiis inculta, expertia legum :
Quæ regio agresti ritu caret? aut quid honestis
Improbitas aliena nocet? Quid tu mihi vastos
Vasconiæ saltus, et ninguida Pyrenæi
Objicis hospitia? in primo quasi limine fixus
Hispanæ regionis agam, nec sit locus usquam
Rure vel urbe mihi, summum qua dives in orbem
Usque patet mersos spectans Hispania soles [6]!...

Le poète continue sa réfutation par un pompeux éloge de sa patrie d'adoption, plaisantant agréablement le rhéteur, qui, dans cette grande et belle Espagne, pleine de campagnes fertiles et de villes superbes, n'a vu que les sommets neigeux

[1] Ausone, dans sa deuxième lettre, avait tourné ses reproches contre Therasia, la femme de saint Paulin, qu'il accusait d'exercer une trop grande influence sur l'esprit de son époux, comme autrefois Tanaquil sur l'esprit de Tarquin le Superbe.

[2] A la suite du vers que nous rappelions plus haut, Ausone s'en était pris aussi à l'influence du climat sauvage où Paulin avait fixé son séjour :

Vasconis hoc saltus, et ninguida Pyrenæi
Hospitia, et nostri facit hoc oblivio cæli?

C'est ce dernier reproche que le poète va réfuter.

[3] *Mentis egentes :* voir p. 162, n. 4.

[4] *Agitare*, pris absolument, comme l'auteur le fait souvent aussi pour *agere*, « vivre, habiter : » acception usitée dans Salluste et dans Tacite. *Humanis locis*, « en des lieux civilisés, » en sous-entendant *in*. (Riem., § 67, *e*.)

[5] *Multa locorum, multa hominum*, dans le sens où Horace a dit : « Cuncta terrarum » (*Od.*, II, I, 23), et Virgile : « Strata viarum » (*Æn.*, I, 422). V. plus haut, p. 50, n. 3.

[6] « On dirait que j'ai fixé mon logement au premier seuil des régions hispaniques (dans les Pyrénées mêmes), et que je n'ai pas, aux champs ou à la ville (*urbe*, sans prép., licence poétique), un gîte à moi, dans cette riche Espagne qui, s'étendant jusqu'aux confins du monde, y voit les soleils descendre sous les flots! »

des Pyrénées et les rochers de Bilbilis. Que dirait-il si l'on ne citait de l'Aquitaine que les landes de Bazas ?

Mais trêve aux plaisanteries. L'important, dans toute cette affaire, c'est que j'assure mes destinées éternelles. Qu'importe, après cela, que les hommes me condamnent, si je suis approuvé par celui qui juge nos jugements et si j'acquiers le droit de me présenter un jour avec moins de terreur à son redoutable tribunal !

C'est par ces grandes pensées, exprimées dans un style digne d'elles, que saint Paulin achève son épître.

... Stultus diversa sequentibus esse
Nil moror, æterno mea dum sententia regi
Sit sapiens. Breve, quidquid homo est, ut corporis ægri,
Temporis occidui [1], et sine Christo pulvis et umbra :
Quod probat aut damnat, tanti est quanti arbiter ipse.
Ipse obit, atque illi suus est comitabilis error [2],
Cumque suo moriens sententia judice transit.
At nisi, dum tempus præsens datur, anxia nobis
Cura sit ad Domini præceptum vivere Christi,
Sera erit exutis homini querimonia membris [3],
Dum levia humanæ metuit convicia linguæ,
Non timuisse graves divini judicis iras ;
Quem [4] Patris æterni solio dextraque sedentem,
Omnibus impositum regem, et labentibus annis
Venturum, ut cunctas æquato examine gentes
Judicet, et variis referat sua præmia gestis.
Credo equidem, et metuens studio properante laboro,
Si qua datur, ne morte prius quam crimine solvar [5].

[1] *Ut corporis ægri, temporis occidui* : génitifs *de qualité ;* c'est exactement la même pensée, et, en partie, la même tournure que nous trouvons dans cette phrase de Salluste : « Natura humana imbecilla atque ævi brevis est. » (*Jug.*, 1.)

[2] « Et son erreur l'accompagne : » *comitabilis*, expression particulière à saint Paulin.

[3] *Exutis membris*, dans le sens où Pline dit : *exuta mortalitate.* Remarquer *querimonia* construit, comme le serait le verbe *queror*, avec une proposition infinitive, devant laquelle le pronom *se*, faisant fonction de sujet, est sous-entendu. (Voir p. 100, n. 3.)

[4] *Quem* et tout ce qui le suit dépendent de *Credo equidem.*

[5] *Si qua datur*, s.-ent. *via.* — Remarquer le verbe *solvar* construit avec deux régimes qui supposent dans le verbe deux sens

Hujus in adventum trepidis mihi credula fibris
Corda tremunt, gestitque anima [1], id jam cauta futuri
Præmetuens, ne vincta ægris pro corpore curis,
Ponderibusque gravis rerum, si forte recluso
Increpitet tuba vasta polo [2], non possit in auras
Regis ad occursum levibus se tollere pennis,
Inter honora volans sanctorum millia cælo [3],
Qui per inane leves neque mundi compede vinctos
Ardua in astra pedes facili molimine tollent,
En teneris [4] vecti per sidera nubibus ibunt,
Cælestem ut medio venerentur in aere regem
Claraque adorato conjungant agmina Christo [5].
Hic metus est, labor iste, dies ne me ultimus atris
Sopitum tenebris sterili deprendat in actu,
Tempora sub vacuis ducentem perdita curis.
Nam quid agam, lentis si dum conniveo votis,
Christus ab ætheria mihi proditus arce coruscet,
Et subitis Domini cælo venientis aperto
Præstrictus radiis, obscura et tristia noctis
Suffugia, illato confusus lumine, quæram [6]?
Quod mihi ne pareret vel diffidentia veri,
Vel præsentis amor vitæ rerumque voluptas
Curarumve labor, placuit prævertere casus
Proposito, et curas finire superstite vita,
Commissisque Deo ventura in secula rebus,
Exspectare trucem securo pectore mortem.
Si placet hoc, gratare tui spe divite amici [7];
Si contra est, Christo tantum me linque probari.

Poema X.

différents. Nous dirions en français : « à quitter mes fautes avant d'avoir à quitter la vie. »

[1] *Gestit*, « tressaille, » ne s'emploie ordinairement que pour le sentiment de la joie; ici, c'est la crainte. — *Id præmetuens*, sc. *ne*...

[2] *Vasta*, « qui se fait entendre au loin, » dans le sens où Virgile dit : *vastus clamor*. (*Æn*., V, 718.)

[3] *Cælo*, « vers le ciel, du côté du ciel. » On sait que les poëtes emploient le datif pour indiquer la direction d'un mouvement. « It clamor cælo, » dit Virgile. (*Æn*., X, 451.)

[4] *Teneris nubibus*, « sur les nuées légères. » Cf. dans Virgile, *aera per tenerum*. (*Æn*., IX, 699.)

[5] Comparer pour tout ce passage, I Thess., IV, 15 et 16.

[6] Cf. Luc., XXIII, 30.

[7] Après les verbes *grator*, *gratu-*

XLVII

L'amitié chrétienne.

(Mélanges, t. I, p. 401.)

Mais, pendant que Paulin achevait cette longue réponse, arrivait une quatrième missive d'Ausone, qu'un fatal concours de circonstances avait attardé en route. C'était la première en date, celle où le poète nous a fait entendre avec le plus de tendresse le langage de l'amitié blessée.

Troublé de nouveau par les accents de cette voix toujours aimée, Paulin reprend aussitôt la plume, non plus cette fois pour se défendre, mais pour protester de l'inviolabilité des sentiments qu'il a voués à son vieux maître. Rien de touchant comme ces protestations, où l'on sent l'émotion monter à chaque vers dans l'âme du poète, jusqu'à ce que, devenu impuissant à la contenir, il se laisse emporter par l'ïambe rapide, et, dans un mouvement lyrique dont M. Ampère trouve l'inspiration vraiment sublime, nous chante en finissant l'hymne de l'amitié chrétienne.

Ausonio Paulinus.

Continuata meæ durare silentia linguæ,
Te nunquam tacito, memoras; placitamque latebris
Desidiam exprobras, neglectæque insuper addis
Crimen amicitiæ; formidatamque jugalem [1]
Objicis, et durum jacis in mea viscera versum.
Parce, precor, lacerare tuum, nec amara paternis
Admiscere velis, ceu melli absinthia, verbis.

lor, le nom de la chose se met ordinairement à l'acc. ou à l'abl. avec *de*: mais le simple ablatif n'est pas sans exemple même dans Cicéron.

[1] *Jugalem*, savoir, son épouse Therasia : voir p. 164, n. 1. — Remarquer que le mot *jugalis* signifie proprement « ce qui est attaché au même joug », et l'auteur va, à la page suivante, le prendre dans ce sens général. Quant au sens particulier que le poète lui donne ici (et qui, dans la langue classique, est réservé au mot *conjux*, qui a d'ailleurs la même étymologie), il est suffisamment déterminé par l'emploi perpétuel qu'Ausone avait fait de cette métaphore du joug dans la lettre à laquelle Paulin répond, et dont il va bientôt rappeler les premiers mots : *Discutimus, Pauline, jugum*...

Cura mihi semper fuit, et manet, officiis te
Omnibus excolere, affectu observare fideli.
Non unquam tenui saltem tua gratia [1] nævo
Commaculata mihi est; ipso te lædere vultu [2]
Semper et incauta timui violare figura.
Cumque tua [3] accessi venerans, mea cautius ora
Composui, et læto formavi lumine frontem;
Ne qua vel a tacito contractam pectore nubem
Duceret in sanctum suspicio falsa parentem [4].
Hoc mea te domus exemplo coluitque colitque [5],
Inque tuo tantus nobis consensus amore est,
Quantus et in Christo connexa mente colendo.
Quis tua, quæso, tuis obduxit pectora livor?
Quo rumore pias facilis tibi fama per aures
Irrupit, pepulitque animum, contraque vetustam
Experta pietate fidem nova vulnera movit,
Læderet ut natis placidum malesuada [6] parentem?
  Sed mihi non fictæ mens conscia simplicitatis,
Nec patris inculti [7] pietas rea, respuit omne
Immeritum et falso perstringi crimine non fert;
Immunis [8] vero, gravius violatur iniquo
Vulnere, tam tenera offensæ, quam libera culpæ [9].

[1] *Tua gratia*, « mon affection pour toi : » le pronom possessif est employé quelquefois pour remplacer le génitif *objectif*. Mais on emploie bien plus souvent le génitif du pronom personnel : *amore tui*, dira notre poète en finissant cette épître.

[2] Allusion au mot de Cicéron : « Vultu sæpe læditur pietas. » (*Rosc. Am.*, 13.)

[3] *Tua*, sc. *ora*.

[4] *Sanctum* : voir p. 158, n. 4. Sur la métaphore du mot *nubem*, cf. Hor., *Ep.*, I, XVIII, 94.

[5] *Mea domus*, savoir, les deux époux, qu'il va, dans un des vers suivants, désigner plus expressivement par la même appellation filiale : *Læderet ut natis*. Quant à l'expression *colere*, que le poète emploie dans la même phrase pour désigner les devoirs envers Dieu et ceux envers les parents, voir p. 90, n. 2.

[6] *Malesuada*, se rapportant à *fama*.

[7] *Inculti*, pour *non culti*, rég. de *rea*, et pris dans le sens qui vient d'être indiqué.

[8] *Immunis*, sc. *a crimine*, est ainsi employé par Horace. (*Od.*, III, XXIII, 17.) Remarquer aussi l'expression virgilienne *violatur vulnere*. (*Æn.*, XI, 59.)

[9] « Aussi sensible à l'offense qu'elle est étrangère au crime. » Remarquer *tenera*, dans le sens où l'auteur a dit plus haut (p. 163) *tenerum pudorem*, « les susceptibilités de la honte; » *libera*, avec

Discussisse jugum quereris me, quo tibi doctis
Junctus eram studiis. Hoc nec gestasse quidem me
Assero : namque pares subeunt juga [1] : nemo valentes
Copulat infirmis ; neque sunt concordia frena [2],
Si sit compulsis mensura jugalibus impar.
Si vitulum tauro, vel equum committis onagro,
Si confers fulicas cygnis, et aedona parræ,
Castaneis corulos æquas, viburna cupressis [3],
Me compone tibi. Vix Tullius et Maro tecum
Sustineant æquale jugum [4]. Si jungar amore,
Hoc [5] tantum tibi me jactare audebo jugalem,
Quo modicum sociis magno contendit [6] habenis
Dulcis amicitia æterno mihi fœdere tecum,
Et paribus semper redamandi legibus æqua.
Hoc nostra cervice jugum non scæva resolvit
Fabula, non terris absentia longa diremit.
Nec perimet, toto licet abstrahar orbe, vel ævo.
Nunquam animo divisus agam : prius ipsa recedet
Corpore vita meo, quam vester pectore vultus.

Ego te, per omne quod datum mortalibus
Et destinatum seculum [7] est,
Claudente donec continebor corpore [8],
Discernar orbe quolibet,
Nec ore longe [9], nec remotum lumine,
Tenebo fibris [10] insitum,

le gén., comme il a été dit p. 162, n. 6.

[1] Impossible de répondre plus spirituellement et plus gracieusement au reproche d'Ausone.

[2] *Concordia frena :* nouvelle expression virgilienne. (*Æn.*, III, 542.)

[3] Antithèses familières aux poètes classiques. (Cf. Theocr., *Idyl.*, v, 136 et 137; Virg., *Ecl.*, I, 26, etc.)

[4] La piété filiale entraîne trop loin le poète dans l'expression de son admiration, que la particule *vix* n'atténue point suffisamment.

[5] *Hoc*, sc. *amoris jugo*.

[6] *Contendit*, « juxtapose, rapproche » le grand et le petit, *modicum magno*.

[7] *Seculum*, désignant la durée de la vie : voir p. 82, n. 4.

[8] *Claudente corpore :* le poète va dire dans le même sens *corporali carcere*. — Au vers suivant, *quolibet* est pour *quocumque :* « quelle que soit la distance qui nous sépare. »

[9] On dirait ordinairement : *nec ab ore longe*.

[10] *Fibra*, *æ*, s'emploie métaphoriquement chez les poètes pour désigner les « entrailles », le « cœur ».

Videbo corde, mente complectar pia
  Ubique præsentem mihi.
Et cum solutus [1] corporali carcere,
  Terraque provolavero,
Quo me locarit axe [2] communis Pater,
  Illic quoque te animo geram.
Neque finis idem [3], qui meo me corpore
  Et amore laxabit tui.
Mens quippe, lapsis quæ superstes artubus
  De stirpe durat cœliti [4],
Sensus necesse est simul et affectus suos
  Teneat æque ut [5] vitam suam,
Et ut mori, sic oblivisci non capit [6],
  Perenne vivax et memor.

Poema XI.

« Voilà, s'écrie avec raison M. Ozanam après avoir cité ces derniers vers, des accents qu'Ausone, avec tout son esprit et toute son érudition, ne trouva jamais ! Son esprit lui avait enseigné les artifices d'une poésie de décadence, d'une poésie qui excellait dans les acrostiches, dans les jeux d'esprit, dans les subtilités de toute espèce; mais jamais il ne lui avait enseigné les secrets de cette poésie du cœur dont Paulin fait jaillir la source, dépassant son maître de si loin [7]. »

[1] *Solutus*, sous-ent. *fuero.*

[2] *Axis, is*, proprement, « essieu, » et, par dérivations successives, « axe du monde, pôle, » et, par synecdoque, « la voûte du ciel tout entière, » ou même « une région du ciel » : c'est ici le dernier sens. Remarquer *axe*, pour *in axe*, comme au vers précédent, *terra* pour *e terra.*

[3] *Idem*, dans le sens marqué p. 98, n. 5.

[4] *De stirpe cœlesti*, « en vertu de sa céleste origine. »

[5] Le tribraque au premier pied et le spondée au deuxième, licences que les poètes classiques ne tolèrent pas dans le vers ïambique.

[6] *Capit*, pour *capax est.*

[7] *La Civilisation au* v[e] *siècle*, 18[e] leçon.

XLVIII

Les époux chrétiens.

(Mélanges, t. II, p. 323.)

Ces sublimes aspirations vers le Ciel, fruit de la grâce chrétienne, et qui transfiguraient ainsi, dans l'âme de Paulin, le sentiment humain de l'amitié, les joies de son foyer n'y pouvaient demeurer étrangères.

Témoin le poème suivant, qu'il faut rapporter à la même époque[1], et dans lequel le poète, à l'occasion de la révolution politique dont son cœur venait de ressentir le douloureux contre-coup, s'adresse à celle dont Dieu avait fait, va-t-il nous dire, l'inséparable compagne de sa destinée, et, par un touchant échange d'affectueux conseils, l'exhorte à un détachement plus complet de ces choses du monde dont, la première, elle lui avait appris à connaître la vanité.

A cette fervente exhortation, qui dès le début jaillit en vers lyriques[2] de l'âme de Paulin, vient se joindre, sur le rythme élégiaque, une longue lamentation dans laquelle le poète, usant du procédé familier à la poésie non moins qu'à l'éloquence, déplore, « dans un seul malheur, toutes les calamités du genre humain[3]. » Et après que, dans une touchante prière au Christ mort pour les hommes, il nous a montré le divin idéal en même temps que l'ineffable prix de la souffrance chrétienne, le poète, s'adressant de nouveau, dans un court épilogue, à sa sainte compagne, l'invite à s'unir de cœur dans la même aspiration et le même effort, afin qu'ils puissent

[1] Nous n'hésitons pas à restituer à saint Paulin ce poème que l'on trouve souvent cité sous les noms de Prosper Tyro ou de saint Prosper. Le savant Muratori nous semble en avoir surabondamment démontré l'authenticité.

[2] Nos jeunes lecteurs reconnaîtront le rythme anacréontique, avec lequel Prudence leur a déjà fait faire connaissance (voir p. 111) : ils remarqueront seulement l'emploi exclusif de l'anapeste au premier pied.

[3] Ce sont les expressions de Bossuet dans l'exorde de l'oraison funèbre de la duchesse d'Orléans, et ce procédé oratoire ou poétique suffit à expliquer certains traits qui semblent ne point s'accorder assez avec les temps et les lieux, et dont les critiques se sont, à notre avis, effarouchés à l'excès.

tous deux s'acheminer d'un pas sûr, appuyés l'un sur l'autre, vers cette patrie du Ciel, but de leurs communs désirs.

Age jam, precor, mearum
Comes irremota rerum,
Trepidam brevemque vitam
Domino Deo dicemus.
Celeri vides rotatu
Rapidos dies meare,
Fragilisque membra mundi
Minui, perire, labi [1].
Fugit omne quod tenemus,
Neque fluxa habent recursum [2]:
Cupidasque vana mentes
Specie trahunt inani.
Ubi nunc imago rerum est [3]?
Ubi sunt opes potentum,
Quibus occupare captas
Animas fuit voluptas?

Qui centum quondam terram vertebat aratris,
Æstuat, ut geminos possit habere boves.
Vectus magnificas carpentis [4] sæpe per urbes,
Rus vacuum fessis æger adit pedibus.
Ille decem celsis sulcans maria ante carinis,
Nunc lembum exiguum scandit, et ipse regit.
Non idem status est agris, non urbibus ullis,
Omniaque in finem præcipitata ruunt [5].

[1] « ... Et tous les éléments de ce monde fragile s'altérer, périr, disparaître! » Suétone emploie aussi le mot *membra* pour désigner les parties de l'empire. (*Aug.*, 48.)

[2] Souvenir d'Ovide : « ... neque habent mea vela recursus. » (*Met.*, IX, 594.)

[3] *Imago rerum*, dans le sens où saint Paul dit, dans un texte auquel le poète semble faire allusion : *Figura hujus mundi.* (I Cor., VII, 31.) Quant à ce mouvement poétique : *Ubi nunc...? Ubi sunt...?* qui nous exprime si vivement la brièveté des choses humaines, nous le retrouvons dans beaucoup de poésies du moyen âge, et Villon l'a rendu populaire dans le fameux refrain de sa ballade :

Mais où sont les neiges d'antan ?

[4] *Carpentum*, *i*, « char » employé particulièrement par les personnes de distinction; plus loin, *lembus*, *i*, « petite barque, esquif, batelet. »

[5] C'était une opinion accréditée

Ferro, peste, fame, vinclis, algore, calore,
  Mille modis miseros mors rapit una homines :
Undique bella fremunt, omnes furor excitat, armis
  Incumbunt reges regibus innumeris [1].
Impia confuso sævit discordia mundo,
  Pax abiit terris, ultima quæque vides.
Et si concluso superessent tempora seclo
  Aut posset longos mundus habere dies,
Nos tamen occasum nostrum observare deceret,
  Et finem vitæ quemque videre suæ.
Nam mihi quid prodest, quod longo flumina cursu
  Semper inexhaustis prona feruntur aquis?
Multa quod annosæ vicerunt secula silvæ,
  Quodque suis durant florea rura locis?
Ista manent, nostri sed non mansere parentes :
  Exigui vitam temporis hospes ago [2].
Non ergo sumus hic nequicquam in secula nati,
  Quæ pereunt nobis, et quibus occidimus [3] :
Sed vitam æternam vita ut mereamur in ista,
  Et subeat rèquies longa labore brevi.
Et tamen etsi [4] labor sit forte rebellibus asper,
  Ac rigidas leges effera corda putent :
Non tamen hæc gravis est mansueto sarcina dorso,
  Nec lædit blandum mitia colla jugum [5].

chez les chrétiens, et dont nous retrouvons la trace dans nos auteurs, que la chute de l'empire n'était, dans les desseins de Dieu, que le prélude de la ruine du monde.

[1] « Avec des armées innombrables, les rois fondent sur les rois. »

[2] C'est le mot de l'Apôtre. (Hebr., XI, 13.) — *Exigui temporis*, gén. *de qualité*, comme p. 165, n. 1.

[3] « Ce n'est donc pas pour le temps, hélas! que nous sommes nés : le temps qui meurt pour nous, et auquel nous mourons! » *Secula*, désignant donc le temps par opposition à l'éternité, tandis que, quelques vers plus haut (*concluso seclo*), il était pris dans son sens classique de « durée de la vie, siècle ».

[4] *Tamen etsi* se rencontre dans le latin archaïque ou familier pour *tametsi*, dont l'auteur abrège la dernière syllabe, en suivant l'analogie de plusieurs autres composés de *si* (*nisi*, *quasi*, *siquidem*), où cette conjonction devient brève. Remarquer que *tametsi* se construit régulièrement avec l'indicatif. (Cf. Riemann, § 200, *b*.)

[5] On reconnaît la parole du Sauveur (Matth., XI, 30) que nous avons déjà rencontrée dans un des premiers essais de Paulin (voir p. 141, n. 5) et qui revient, presque en

Tota mente Deus, tota vi cordis amari
  Præcipitur : vigeat cura secunda hominis[1] :
Quod sibi quis nolit fieri, non inferat ulli :
  Vindictam læsus nesciat exigere ;
Contentus modicis, vitet sublimis haberi :
  Sperni non timeat, spernere non libeat ;
Parcus, vera loquens, et mente et corpore castus,
  Insontem vitam pacis amator agat ;
De proprio[2] cunctis, quos cernit egere, benignus,
  Non sua non cupiat, quæ sua sunt tribuat.
Quid, rogo, mandatis durum censetur in istis?
  Aut quid erit, quod non possit obire fides?
Qui credunt sacros verum cecinisse prophetas,
  Et qui non dubitant verba manere Dei,
Qui Christum passum pœnas crucis, ultima mortis,
  In toto excelsi Patris honore vident[3],
Quique ipsum multa cum majestate tremendum
  Exspectant pingui lampade pervigiles[4],
His sordent terrena, patent cælestia, nec se
  Captivos servos temporis hujus agunt.
Imperia et fasces, indocti munera vulgi,
  Quasque orbis scelerum semina fecit opes,
Calcarunt, sancta cælum ambitione petentes,
  Suffragiis[5] Christi, et plausibus angelicis.
Nec labor hos durus vincit, nec blanda voluptas :
  Quærere nil cupiunt, perdere nil metuunt[6].

termes identiques, dans plusieurs autres de ses poèmes. (Cf. Carm., XXIV, v. 791-794 ; carm. XXV, v. 5-8.) C'est par une multitude de rapprochements de ce genre que Muratori a pu établir l'authenticité du poème que nous traduisons.

[1] Comparer encore, pour les vers suivants, la prière que nous avons citée plus haut (p. 143), et où nous retrouvons, presque dans les mêmes termes, les principaux détails de ce tableau de nos devoirs envers l'homme, *secunda cura hominis*.

[2] *De proprio :* voir p. 22, n. 3.

[3] Expressions de saint Paul. (Phil., II, 8 et 11.)

[4] *Pingui lampade*, « avec leurs lampes pleines d'huile ; » allusion à la parabole des vierges, par laquelle le Sauveur symbolise, dans l'Évangile, l'attente du jugement. Nous avons déjà vu, à la fin de la première réponse de saint Paulin à Ausone, combien cette pensée du jugement impressionnait son âme.

[5] *Suffragiis :* saint Paulin a coutume d'abréger l'antépénultième de ce mot.

[6] C'est la disposition que saint

Omnia non Christi qui Christi est odit[1], in illo
  Se statuens, in se qui gerere optat eum.
Ille Deus rerum, cæli terræque creator,
  Me propter sacra Virgine natus homo est :
Flagris dorsa, alapis maxillas, ora salivis[2]
  Præbuit, et figi se cruce non renuit :
Non ut tanta Deo quidquam patientia ferret,
  Cujus nec crescunt, nec minuuntur opes ;
Sed, quod erat vitiatum in me, ut superaret in illo[3],
  Factus sum Christi corporis, ille mei.
Me gessit moriens, me victa morte resurgens,
  Et secum ad Patrem me super astra tulit.
Quidnam igitur tanta pro spe tolerare recusem ?
  Aut quid erit quod me separet a Domino[4] ?
Ignem adhibe, rimare manu mea viscera, tortor :
  Effugient pœnas membra soluta tuas.
Carcere si cæco claudar nectarque catenis,
  Liber in excessu mentis adibo Deum.
Si mucrone paret cervicem abscindere lictor,
  Impavidum inveniet : mors cita, pœna brevis.
Non metuo exsilium, mundus domus omnibus una est :
  Sperno famem, Domini fit mihi sermo cibus.
Nec tamen ista mihi de me fiducia surgit :
  Tu das, Christe, loqui, tuque pati tribuis.

Paulin demandait à Dieu dans la pièce citée plus haut, p. 143 : « Nil metuam, cupiamque nihil. »

[1] *Omnia non Christi*, sc. *quæ non sunt Christi*. Quant à ce gén., *qui Christi est*, c'est le génitif de *possession*, par lequel saint Paul a coutume d'exprimer les rapports de dépendance dans lesquels le baptême nous constitue à l'égard de Jésus-Christ. Le même Apôtre nous exprime ces rapports d'une manière plus énergique encore en disant que nous sommes son corps et qu'il nous porte en lui : image que notre poète va, dans les vers suivants, reproduire sous diverses formes.

[2] *Salivis*, par métonymie, pour *sputis*.

[3] « Mais, afin que ce qui était vicié en moi pût triompher en lui... » Construire (*id*) *quod erat* comme sujet de *superaret*, lequel est pris dans le sens neutre.

[4] C'est le défi sublime que l'Apôtre jetait aux puissances du mal, et auquel son cœur répondait par ces interrogations triomphantes, que notre poète va développer dans les vers suivants : *Tribulatio? an angustia? an fames?* (Rom., VIII, 35 et seq.)

In nobis [1] nihil audemus, sed fidimus in te :
Quos pugnare jubes, et superare facis.
Spes igitur mea sola Deus, quem credere vita est,
Qui patriæ civem me dedit alterius [2].
Sorte patrum occiduum jussus transcurrere mundum,
Sub Christi signis advena miles eo :
Nec dubius me jure brevi terrena tenere,
Sic utar propriis, ceu mea non mea sint [3].
Non mirabor [4] opes, nullos sectabor honores,
Pauperiem, Christo divite, non metuam.
Qua stetero adversis, hac utar mente secundis :
Nec mala me vincent, nec bona me capient [5].
Semper agam grates Christo, dabo semper honorem :
Laus Domini semper vivet in ore meo [6].

Tu modo, fida comes, mecum isti accingere pugnæ,
Quam Deus infirmo præbuit auxilium.
Sollicita elatum cohibe, solare dolentem :
Exemplum vitæ simus uterque piæ.
Custos esto tui custodis, mutua redde,
Erige labentem, surge levantis ope :
Ut caro non eadem tantum, sed mens quoque nobis
Una sit, atque duos spiritus unus alat.

Ad Uxorem, ut totam se Deo dedicet.

[1] *In nobis*, « par nous-mêmes, » en prenant *in* dans un des sens marqués p. 4, n. 6. — *Superare facis* : tournure notée aussi, p. 91, n. 2. — Remarquer l'énergie de toutes ces formules par lesquelles saint Paulin, dans tout ce passage, affirmait, à la veille du pélagianisme, le dogme de la nécessité de la grâce.

[2] Cf. Hebr., XIII, 14.

[3] I Cor., VII, 29-31.

[4] *Mirabor*, dans le sens marqué p. 143, n. 4.

[5] *Adversis*, *secundis*, en sous-entendant *in*.

[6] C'est le mot du Psalmiste : *Benedicam Dominum in omni tempore : semper laus ejus in ore meo.* (Ps. XXXIII, 2.)

XLIX

Dernier appel de la grâce.

Ce langage s'accordait trop bien avec les secrètes aspirations des deux saints époux pour ne point porter ses fruits. Le fait est qu'à partir de ce moment leur résolution est prise, la résolution définitive de renoncer à tout, même à leur patrie, pour aller se livrer aux exercices de la vie parfaite, à l'ombre de ce sanctuaire de Nole où Paulin avait reçu dans son âme la première semence du salut ; et, dans ce but, nous les voyons entreprendre la liquidation de l'immense fortune qui les attachait encore au sol de l'Espagne.

C'était une grande opération, et qui, étant donné le caractère de Paulin, eût pu durer longtemps ; mais une voix plus énergique, et qui devait être pour lui le dernier coup de la grâce, allait se faire entendre à son cœur.

Dans les luttes intérieures qui rendaient son âme perplexe, il s'était adressé à l'illustre solitaire de Bethléem, qui, en même temps qu'il remplissait le monde du bruit de ses écrits, semblait être devenu, du fond de sa retraite, le grand directeur des âmes généreuses. Dans sa lettre, que nous avons perdue, Paulin le consultait sur les études qui convenaient à sa nouvelle vie et sur l'exécution même du sacrifice auquel Dieu l'attirait.

Jérôme lui répondit sur les deux points.

De la première partie de sa réponse nous ne citerons que cette belle sentence, dont il nous donnera lui-même, dans une lettre subséquente et que nous lirons au volume suivant, le brillant commentaire : « Discamus in terris, quorum nobis scientia perseveret in cælo. »

Quant au deuxième point, on devine le langage que devait tenir l'énergique directeur ; car, s'il y eut jamais un homme qui fut, dans l'œuvre du salut, l'ennemi de l'hésitation et de l'atermoiement, ce fut Jérôme. Écoutons les conclusions de sa lettre : c'est un écho de sa fameuse épître à Héliodore, que nous lirons aussi plus tard.

Festina, quæso te, et hærentis in solo naviculæ funem magis præcide quam solve. Nemo renuntiaturus seculo

bene potest vendere quæ contempsit ut venderet[1]. Quidquid in sumptus de tuo tuleris, pro lucro computa. Antiquum dictum est[2] : Avaro tam deest quod habet, quam quod non habet. *Credenti totus mundus divitiarum est : infidelis autem etiam obolo indiget*[3]. (Prov. XVII, 6.) Sic vivamus *tanquam nihil habentes, et omnia possidentes.* (II Cor., VI, 10.) Victus et vestitus divitiæ Christianorum sunt. Si habes in potestate rem tuam, vende : si non habes projice. Tollenti tunicam, et pallium relinquendum est[4]. Scilicet nisi tu, semper recrastinans et diem de die trahens, caute et pedetentim tuas possessiunculas vendideris, non habet Christus unde alat pauperes suos [5]. Totum Deo dedit, qui seipsum obtulit. Apostoli navem tantum et retia reliquerunt[6]. Vidua duo æra misit ad gazophylacium[7], et præfertur Crœsi divitiis. Facile contemnit omnia, qui se semper cogitat esse moriturum.

S. Hieronymi *ep.* LIII, *ad Paulinum,* n. 10.

[1] « Quelqu'un qui va renoncer au siècle ne s'amuse pas à vendre avantageusement des biens qu'il ne vend que par mépris. » *Seculum*, dans la dernière acception marquée à la note 4 de la page 82. — *Ut venderet*, sous-ent. *ea.*

[2] Aphorisme que les uns attribuent au philosophe Sénèque, les autres au poète Ennius ou à Caton.

[3] « Celui qui a la foi est riche de tout un monde, tandis que l'infidèle est pauvre même d'une obole.» Cette maxime qui manque dans la Vulgate, mais qui se trouve dans le texte grec des Septante, nous est expliquée par le texte de saint Paul que l'auteur cite immédiatement après.

[4] Matth., V, 40.

[5] *Scilicet*, donnant un sens ironique à toute la phrase (voir p. 46, n. 2). — *Possessiunculas*, diminutif cicéronien (*Att.*, XIII, 23, 3), pris aussi dans le sens ironique, car les possessions de saint Paulin étaient réellement immenses. Nous avons déjà vu que le diminutif latin peut entraîner avec lui soit une nuance de grâce et de délicatesse (p. 89, n. 1), soit une idée de misère ou de mépris (*Cinq.*, p. 33, n. 8) : voir Barrault, p. 36. — *Non habet unde :* cf. p. 5, n. 2.

[6] Matth., IV, 18-22.

[7] Marc., XII, 41-44; Luc., XXI, 1-4. — *Gazophylacium*, *ii*, mot traduit du grec, et désignant, dans le Nouveau Testament, le « tronc » à recevoir les offrandes.

L

Sur son ordination.

Couper le câble, au lieu de s'amuser à le dénouer : ce rude conseil si rudement exprimé, Paulin et Therasia se trouvaient de force à le suivre, et, grâce à ce procédé sommaire pour se dégager des liens qui les attachaient au sol natal, les deux saints époux, dès la fin de la même année 393, étaient prêts enfin à faire voile pour l'Italie.

Mais un effort imprévu allait encore être tenté pour les retenir. Le jour de Noël, comme Paulin assistait aux solennités de la fête dans l'église de Barcelone, les fidèles, renouvelant la scène populaire qui s'était passée peu d'années auparavant à Milan pour saint Ambroise et à Hippone pour saint Augustin, le traînent tout à coup devant l'évêque pour lui faire conférer l'ordination sacerdotale[1] : ils espéraient ainsi l'attacher pour toujours à l'église qui l'enfantait au sacerdoce [2].

Paulin dut se courber sous l'imposition des mains ; mais ce ne fut que sous la réserve formelle des promesses sacrées déjà faites à Dieu.

Écoutons-le, dans une lettre adressée par lui à un autre illustre Aquitain [3], que la grâce venait aussi de toucher au cœur et avec qui la similitude de destinée l'avait déjà lié par la chaîne sacrée d'une amitié que les années ne feront que rendre plus étroite, nous exprimer les sentiments de son âme avec ce même accent d'humilité et de ferveur que nous avons déjà trouvé, dans une circonstance analogue, sur les lèvres de saint Ambroise.

... Post illas litteras quibus rescripsisti [4], dic Domini,

[1] Les engagements sacrés par lesquels les deux époux s'étaient déjà voués à Dieu enlevaient l'obstacle que le mariage de Paulin eût pu opposer à cette ordination.

[2] D'après un canon du concile de Chalcédoine, un évêque ne pouvait ordonner des prêtres qu'à condition de les attacher à son église ; mais cette règle souffrait des exceptions, dont saint Jérôme nous offre en sa personne un illustre exemple.

[3] Sulpice Sévère, l'auteur de l'*Histoire sacrée*, avec qui nous avons déjà fait connaissance au volume précédent.

[4] « Depuis la lettre que vous m'avez écrite en réponse. » Sulpice Sévère ayant perdu son épouse à la fleur de l'âge, saint Paulin lui écrivit pour le consoler, et c'est en répondant à cette lettre de condo-

quo nasci carne [1] dignatus est, repentina, ut ipse testis est, vi multitudinis, sed (credo) ipsius ordinatione, correptus [2], et presbyteratu initiatus sum, fateor, invitus, non fastidio loci (nam testor ipsum, quia [3] et ab æditui [4] nomine et officio optavi sacram incipere servitutem), sed ut alio destinatus, alibi (ut scis) mente compositus et fixus, novum insperatumque placitum divinæ voluntatis expavi. Data igitur cervice in jugum Christi, video majora me meritis et sensibus opera tractare, jamque arcanis et penetralibus Dei summi receptum et insertum communicare cælestia, et Deo propius admotum in spiritu ipso Christi et corpore et splendore versari [5]. Vix adhuc intellectum sacræ molis capio mentis angustiis, et onus muneris mei conscius infirmitatis horresco; sed is qui sapientiam parvulis dedit, et ex ore infantium atque lactentium perficit laudem sibi [6], potens est in me etiam opus suum perficere [7] et munus ornare, ut se dignum faciat, quem ab indigno vocavit. Scito tamen voti communis, eodem Domino præstante, salvam esse rationem : nam ea condicione in Barcinonensi ecclesia consecrari adductus sum, ut [8] ipsi ecclesiæ non alligarer, in sacerdotium tantum Domini, non etiam in locum ecclesiæ dedicatus.

léance que le jeune Aquitain, pour qui la douleur avait été, comme pour Paulin, l'initiatrice de la vie parfaite, faisait part à son ami de sa résolution de quitter le monde et de se joindre à lui pour aller servir Dieu auprès du tombeau de saint Félix.

[1] *Caro* sert, dans la langue sainte, à désigner, par synecdoque, la nature humaine, l'humanité, en ajoutant à cette idée celle de faiblesse et d'infirmité : *Verbum caro factum est.*

[2] *Correptus*, sous-ent. *sum.*

[3] *Testor quia...*, et, plus loin, *credimus quia...* : cf. p. 74, n. 3.

[4] *Æditnus*, proprement, « gardien d'un temple, » a été employé dans la langue ecclésiastique pour désigner (concurremment avec les mots *janitor, ostiarius*) le dernier des ordres qui composent la hiérarchie ecclésiastique, l'ordre des « portiers ». (Cf. p. 5, n. 1.)

[5] C'est, avec un surcroît de magnificence dans l'expression, la même idée que saint Paulin a déjà exprimée : voir p. 175, n. 1; car cette union avec Jésus-Christ, qui est le partage de tous les chrétiens, est encore plus le privilège du prêtre dans l'exercice de ses fonctions sacerdotales.

[6] Ps. XVIII, 8, et VIII, 3.

[7] Expression de saint Paul. (Phil., I, 6.) Quant à la construction de *potens est* avec l'inf., cf. p. 14, n. 3.

[8] *Ea condicione ut* : voir p. 32, n. 1.

Veni igitur, si placet, ante Pascha[1], quod nobis optatius est, ut sacras ferias me sacerdote concelebres : quod si jam ad itineris ingressum propitio Deo vis occurrere, post Pascha in nomine Christi[2] proficiscere. Sed credimus in Domino nostro quia tibi in desiderium nostri flagrantius inspirabit, ne ultra Pascha tempora ad nos tua proferre sustineas[3]. Iter quantum sit et puer Unanimitatis Tuæ[4] renuntiabit, qui ad nos de Elusone[5] octava (ut asseruit) luce pervenit : tam brevis enim et facilis via est, ut nec in Pyrenæo ardua sit, qui Narbonensi ad Hispanias agger, nomen magis quam jugum horrendum, interjacet. Verum quid de spatio agimus? Si nos desideras, via brevis est : longa, si negligis.

S. Paulini Nol. *ep.* I, *ad Sulpicium*, n. 10 et 11.

LI

Premier salut à saint Félix.

Comme on le voit, tout ce que la sainte impatience de Paulin pouvait accorder aux sollicitations de son ami, c'était de l'attendre jusqu'aux fêtes de Pâques. Mais, en attendant ce départ tant désiré, son cœur habite déjà le béni sanctuaire, il s'en considère comme l'hôte : *alibi mente compositus et fixus,* nous

[1] *Pascha*, *atis*, neutre, expression passée de l'hébreu dans le latin ecclésiastique ; on dit aussi *Pascha*, *æ*.

[2] *In nomine Christi*, et, immédiatement après, *in Domino nostro* : tournures passées aussi de l'hébreu dans la langue chrétienne, et où la prép. *in* désigne le moyen ou la fin. (Voir plus haut, p. 11, n. 3, et *Cinq.*, p. 107, n. 2.)

[3] *Inspirare*, avec une prop. conjonctive pour régime ; *sustinere*, dans le sens de « retarder, ajourner », avec une prop. infinitive : tournures inusitées dans la langue classique.

[4] *Unanimitas Tua*, « Ta Charité : » expression d'honneur appartenant au formulaire de l'amitié chrétienne.

[5] Elusone, petite ville de la Gaule Narbonnaise (peut-être aujourd'hui Lauzun), où Sulpice Sévère s'était déjà retiré, après la mort de sa femme, pour s'adonner aux exercices de la vie chrétienne. — Quant à l'emploi de la prép. avec un nom de ville, c'est une licence qui se rencontre fréquemment dans Tite-Live pour la prép. *ab*, et que la latinité ecclésiastique a étendue à la prép. *de*. (Cf. Riemann, § 62, rem. 2.)

a-t-il dit. Aussi nous le voyons, dès le 14 janvier suivant, fête natale du bienheureux martyr, commencer déjà par anticipation cette série de poèmes votifs qu'il ne manquera jamais, jusqu'à son épiscopat, de venir déposer chaque année sur le miraculeux tombeau; et, en des termes pleins de filiale tendresse, nous l'entendons, dans ce premier salut de fête, recommander, à celui qu'il appelle son *seigneur* et son *père*, le long voyage qu'il va entreprendre pour arriver à ce seuil aimé qui sera pour lui le port du salut.

Inclute confessor [1], meritis et nomine Felix,
Qui Dominum Christum constanti voce professus,
Contemnendo [2] truces meruisti evadere pœnas,
Vectus in æthereum [3] sine sanguine martyr honorem,
O pater, o domine, indignis licet, annue servis,
Ut tandem, hanc fragili trahimus dum corpore vitam,
Hunc liceat celebrare diem, pia reddere coram
Sedibus optatis, et qua requiescis in aula [4],
Vota, et gaudentes inter gaudere tumultus [5].
Jam desideriis immenso tempore fessis
Consule, et obtritis quæ nos inimica retardant,
Pande vias faciles : et si properantibus ad te
Invidus hostis obest, objecta repagula pelle
Fortior adversis, et amicos provehe cursus.

[1] *Confessor*, dans le sens marqué p. 4, n. 5 : c'est le titre propre qui convient au saint évêque de Nole. Quant au titre de *martyr* que le poète y ajoute souvent, il doit être pris dans le sens large de confesseur de la foi; car si, comme nous allons le voir, saint Félix eut l'honneur de confesser la foi dans la persécution, sa confession ne fut pas couronnée par le sacrifice effectif de sa vie; il fut, va dire le poète, *sine sanguine martyr*. (Cf. p. 16, n. 8.)

[2] Les poètes de l'âge d'argent ont déjà coutume d'abréger la syllabe finale des gérondifs en *do*.

[3] *Æthereum*, pour *cœlestem*.

[4] *Aula* désigne ici l'*atrium* de la basilique, et, par synecdoque, la basilique entière. (Voir p. 83, n. 3; cf. *Cinq.*, p. 105, n. 5, et p. 185, n. 4.) Quant à la syntaxe de ce vers, remarquer : 1° *in* sous-entendu devant *sedibus*, de même que *ad* le sera plus loin dans la phrase *littora recti*; licences familières aux poètes; 2° *in* sous-entendu pareillement devant *qua*, ce qui arrive souvent, même en prose, quand il faudrait répéter la même préposition devant le démonstratif et le relatif. (Cf. Riemann, § 131.)

[5] Nous avons eu un exemple de ces tumultes édifiants dont la sainte basilique était souvent le théâtre, dans le récit auquel nous renvoyons dans la note précédente.

Seu placet telluris iter, comes aggere[1] tuto
Esto tuis; seu magna tui fiducia longo
Suadeat ire mari, da currere mollibus undis,
Et famulis famulos a puppi suggere ventos,
Ut Campana simul Christo duce littora vecti,
Ad tua mox alacri rapiamur culmina cursu,
Inque tuo placidus nobis sit limine portus.
Illic dulce jugum, leve onus[2], blandumque feremus
Servitium sub te domino; etsi justus iniquis
Non egeas servis, tamen et patiere, et amabis
Qualescumque tibi Christo donante dicatos,
Et foribus servire tuis, tua limina mane
Munditie curare sines, et nocte vicissim
Excubiis servare piis, et munere in isto
Claudere promeritam defesso corpore vitam.

Poema XII, *Nat.* I, *in sanctum Felicem.*

LII

Le renoncement chrétien.

Nous venons de le deviner à quelques paroles échappées au poète dans les élans de sa prière : le voyage qu'il allait entreprendre n'était pas sans péril. C'était, en effet, le moment, remarque avec raison Mgr Lagrange, « où Théodose, pour venger le meurtre du jeune Valentinien, se disposait à sa seconde expédition en Occident, et menaçait Arbogast et Eugène : tout était plein des préparatifs de la lutte prochaine ; les gens de guerre sillonnaient les routes ; le tyran, qui avait adopté une politique toute contraire à celle de Valentinien, favorisait le paganisme ; l'avenir était plein d'incertitudes. »

Paulin néanmoins ne voulut pas différer ; et, après les fêtes de Pâques, la liquidation de leurs biens étant à peu près terminée, les deux saints époux, tous deux consacrés désormais à la vie parfaite, disaient un adieu éternel à cette Espagne, où ils

[1] *Agger,* usité chez les classiques dans le sens de « route militaire, grand chemin » ; ajoutons toutefois que les classiques disent toujours *agger viæ : agger* seul ne se rencontre en ce sens que dans la basse latinité.

[2] Voir p. 173, n. 5.

venaient de passer quelques années si décisives, marquées de tant d'épreuves et de grâces de Dieu.

Ils prirent leur route par la Narbonnaise, espérant emmener avec eux leur jeune et fervent ami Sulpice Sévère ; mais la maladie, qui l'avait empêché de se rendre à la gracieuse invitation que nous avons lue, l'empêcha aussi de les suivre. Ils se dédommageront par une active correspondance, qui ne sera pas un des moindres charmes de nos études ultérieures.

Quant au reste de leur voyage, nous n'en mentionnerons que leur rencontre, à Florence, avec le saint évêque de Milan, que le triomphe de l'usurpateur avait un instant chassé de sa ville épiscopale. Comme l'évêque de Barcelone, Ambroise, lui aussi, eût bien désiré attacher à son église l'illustre conquête que le Christ venait de faire sur le monde, et il en fit la tentative ; mais, encore une fois, Paulin sut résister aux saintes sollicitations de l'amitié.

Laissons-le poursuivre sa route vers Nole, où nous le retrouverons au volume suivant, et terminons par ce touchant fragment d'une lettre où Ambroise, après avoir répandu dans l'âme d'un de ses disciples le parfum d'édification que lui avait laissé la visite des deux pèlerins, vengeait contre les mépris du siècle l'héroïsme de leur renoncement[1].

Ambrosius Sabino episcopo[2].

Paulinum, splendore generis in partibus Aquitaniæ nulli secundum, venditis facultatibus tam suis quam etiam conjugalibus, in hos sese induisse cultus ad fidem comperit, ut[3] ea in pauperes conferat, quæ redegit in pecuniam, et ipse pauper ex divite factus, tanquam deoneratus gravi sarcina, domui, patriæ, cognationi quoque valedicat, quo impensius Deo serviat : elegisse autem

[1] Nous avons déjà cité (*Cinq.*, p. 47) les paroles d'enthousiasme par lesquelles saint Martin, le grand évêque de Tours, célébrait, à la même époque, ce renoncement éclatant aux vanités du siècle et le proposait à l'imitation de toutes les âmes jalouses de suivre Jésus-Christ dans la voie de ses conseils.

[2] Sabin, évêque de Plaisance, avait été autrefois diacre d'Ambroise à Milan, et demeura l'un de ses familiers correspondants. (Cf. *Histoire de saint Ambroise*, par Mgr Baunard, l. VII, ch. 2, *Lettres d'Ambroise, ses amitiés.*)

[3] *In hos sese induisse cultus*, « s'être engagé dans ce genre de vie, » expression cicéronienne. *Ad fidem*, « à l'égard de la foi, de la religion : » cf. p. 4, n. 5. *Ut* explique *hos cultus* : cf. p. 32, n. 1.

secretum affirmatur Nolanæ urbis, ubi tumultum fugitans ævum exigat.

Matrona quoque virtuti et studio ejus proxime accedit, neque a proposito viri discrepat. Denique transcriptis in aliorum jura suis prædiis, virum sequitur, et exiguo illic conjugis contenta cæspite [1] solabitur se religionis et caritatis divitiis. Soboles eis nulla, et ideo meritorum posteritas desiderata [2].

Hæc ubi audierint proceres viri, quæ loquentur? Ex illa familia, illa prosapia, illa indole, tanta præditum eloquentia migrasse a senatu; interceptam familiæ nobilis successionem : ferri hoc non posse. Et cum ipsi capita et supercilia sua radant, si quando Isidis suscipiunt sacra [3]; si forte Christianus vir attentior sacrosanctæ religioni vestem mutaverit [4], indignum facinus appellant.

Equidem doleo tantam esse in mendacio observantiam, in veritate negligentiam, ut confundantur plerique attentiores ad sacrosanctam religionem videri, non considerantes vocem dicentis : *Qui me confusus fuerit* [5] *coram hominibus, confundar et ego eum coram Patre meo, qui est in cælis.* (Matth., x, 32.)

S. Ambrosii *ep.* LVIII, n. 1-4.

[1] *Cæspes, itis*, proprement, « gazon, motte de gazon, » se prend, dans le latin de la décadence, dans le sens de « terre, terrain ».

[2] « N'ayant point d'enfants, ils ont voulu se donner pour postérité leurs bonnes œuvres. »

[3] *Isidis suscipere sacra*, « célébrer les mystères d'Isis, s'y faire initier. » Ausone nous a parlé plus haut (p. 151) du culte tumultueux de cette déesse égyptienne : *Isiacos tumultus*. Une des pratiques de ce culte, qui fut de bonne heure introduit à Rome, était de se raser entièrement la tête. (Voir dans le dict. de Rich la curieuse reproduction d'une peinture du temple d'Isis, à Pompéi.)

[4] Ce mot nous montre que Paulin ne s'était pas contenté de professer intérieurement la vie parfaite, mais qu'il avait pris aussi les signes extérieurs de l'ordre monastique. « Tunicam mutas cum animo, » lui écrivait d'ailleurs saint Jérôme. (Ep. 58, *ad Paulinum*, n. 2.)

[5] Le texte de la Vulgate porte : *Qui me negaverit;* mais le texte parallèle, dans saint Marc, porte bien *confusus fuerit. Confundor* avec l'acc., ou bien encore avec un infinitif (comme l'auteur vient de l'employer), se prend, dans la langue ecclésiastique, dans le sens de « rougir de quelqu'un, de quelque chose ».

SAINT EUCHER

Pendant que nous laissons Paulin continuer son voyage vers sa retraite de Nole, et en attendant que nous l'y retrouvions dans le volume suivant, dirigeons-nous vers une retraite d'un autre genre, qui, à la même époque, allait devenir pour toute la Gaule « une école célèbre de théologie et de philosophie chrétienne, une citadelle inaccessible aux flots de l'invasion barbare, un asile pour les lettres et les sciences qui fuyaient l'Italie envahie par les Goths, enfin une pépinière d'évêques et de saints[1] ».

Nous avons déjà fait connaissance, au volume précédent, avec deux des plus illustres hôtes de la solitude de Lérins[2]: nous allons, en finissant celui-ci, continuer cette intéressante revue, qui fera passer sous nos yeux l'élite des évêques et des écrivains de la Gaule au v[e] et au vi[e] siècle.

Commençons par la description de l'île sainte, que saint Eucher nous fait lire dans la fameuse épître *de Laude eremi*, adressée par lui à son ami Hilaire, l'un des premiers disciples de saint Honorat.

Hilaire, ayant été obligé, vers l'année 426, de quitter un instant Lérins pour accompagner son maître que la voix de Dieu et du peuple venait d'appeler au siège archiépiscopal d'Arles, c'est à son retour qu'Eucher l'accueillit par cette épître, où il célèbre les louanges de cette chère solitude, que tous deux, à leur tour et à leur grand regret, allaient quitter bientôt, l'un pour succéder à Honorat sur le siège d'Arles, l'autre pour présider aux destinées de l'Église de Lyon.

LIII

Bénédiction de Dieu dans la solitude.

(Mélanges, t. II, p. 351.)

Après avoir donc félicité Hilaire sur son retour, l'orateur entonne tout d'abord l'éloge de la solitude en général. Nous

[1] Le comte de Montalembert, *les Moines d'Occident*, t. I, p. 224.

[2] Saint Eucher et saint Césaire.

avons donné à ce fragment le titre d'une des plus célèbres *Harmonies* de Lamartine. Il nous a semblé que c'était là aussi une poésie, qui, pour être moins vague, n'était pas moins harmonieuse : *l'hymne au désert*, comme l'appelle M. Ampère[1].

Eremum ergo recte incircumscriptum Dei nostri templum dixerim[2]; etenim quem certum est habitare in silentio, credendum est gaudere secreto. Sæpius se illic videndum sanctis suis præbuit, et, conciliante loco, congressum non est adspernatus humanum. In deserto quippe Moyses glorificato[3] Deum vultu conspicit; in deserto Elias vultum, pavens ne Deum conspiciat, obvolvit[4]. Et quamvis omnia ipse tanquam sua revisitet neque uspiam desit, tamen, ut æstimare licet, peculiarius visitationem dignatur eremi et cæli secretum. Ferunt quemdam alii quærenti quali inesse loco Deum crederet, respondisse ut quo se duceret impiger sequeretur; tum, comitante eodem, ad late patentis eremi secreta venisse. Et ostendens[5] solitudinis vastæ recessum : « En, inquit, ubi Deus est. » Nec immerito ibi esse promptius creditur, ubi facilius invenitur. Nam et in primordiis rerum, cum omnia Deus in sapientia[6] faceret, et singula quæque futuris usibus apta distingueret, non utique hanc terræ partem inutilem et inhonoratam dimisit ; sed cuncta non magis præsenti magnificentia quam futuri præscientia creans[7], venturis,

[1] *Hist. litt. de la Fr.*, t. I, p. 429.

[2] « Le désert! je pourrais véritablement l'appeler le temple sans limites de notre Dieu. » *Eremus*, *i*, mot traduit du grec, qui ne se rencontre pas dans les classiques. On n'y rencontre pas non plus *incircumscriptus*, quoique le simple *circumscriptus* y soit fréquent. Quant au subjonctif *dixerim*, c'est le mode *potentiel*, servant à donner à une affirmation un caractère moins tranchant et moins absolu. (Cf. Riemann, § 161.)

[3] *Glorificato*, pour *illustrato*, n'appartient qu'au latin ecclésiastique.

[4] III Reg., XIX, 13.

[5] Passage du style indirect au style direct, donnant plus de vivacité au discours.

[6] *In sapientia*, pour *cum sapientia*. (Cf. p. 4, n. 6.)

[7] *Præsenti magnificentia* (en prenant *magnificentia* dans le sens subjectif, la « grandeur » dans la pensée, dans l'entreprise), par opposition à *futuri præscientia* (ce dernier mot appartenant à la latinité ecclésiastique, mais facile à comprendre). Remarquer aussi l'emploi de l'ablatif, pour exprimer le sentiment sous l'influence duquel une chose se fait. (Cf. Riemann, § 78, 4°.)

ut arbitror, eremum sanctis paravit. Credo his illam locupletem in fructibus [1] voluit, et pro indulgentioris naturæ vice hanc sanctorum dare fecundam, ut sic pinguescerent fines deserti [2], et cum rigaret de superioribus suis montes [3], abundarent quoque multiplicata fruge convalles, locorumque damna suppleret cum habitationem sterilem habitatore ditaret...

O quam jucundæ sunt sitientibus Deum etiam deviæ illæ saltibus solitudines! quam amœna sunt quærentibus Christum illa secreta, quæ longe lateque natura excubante porrecta sunt [4]! Silent omnia. Tunc in Deum suum læta mens quibusdam silentii stimulis excitatur, tunc ineffabilibus vegetatur excessibus. Nullus interstrepens illic sonus, nulla nisi forte cum Deo vox est. Solus ille admodum suavis sonitus silentium secretæ stationis intervenit [5], interpellatque illum placidæ quietis statum strepitus quiete dulcior, et sanctus modestissimæ conversationis tumultus. Tunc hymnis suave resonantibus excelsa ipsa ferventes chori pulsant, atque in cælum non minus pene vocibus quam orationibus pervenitur. Fremit frustra tunc circumveniens adversarius [6], tanquam intra caulas ovibus septis lupus. Invisit sane spatiosa deserti lætantium Angelorum chorus, et per illam Jacob scalam commeantes eremum frequentiam abditæ visitationis illustrant [7]; ac ne in vanum vigilent qui custodiunt civitatem [8], peculiarius Christo propugnatore munitur, qui tanquam murorum objectu ita eremi ambitu hostes suos submovet, ut adoptiva Deo gens quantum secreti spatiis exposita, tantum hostibus suis clausa sit. In illo quoque meridie sponsus recubat [9], habitatoresque deserti caritate vulnerati

[1] *In fructibus* : on met plus ordinairement après *locuples* l'ablatif sans préposition.

[2] Ps. LXIV, 13.

[3] Ps. CIII, 13. *Superiora*, comme plus bas *excelsa*, pour désigner le ciel.

[4] « Qui s'étendent au loin et au large sous la garde de la nature! »

[5] *Intervenit*, avec le rég. à l'accusatif : construction particulière à Tacite.

[6] « L'adversaire, » savoir, le démon.

[7] Gen., XXVIII, 12.

[8] Ps. CXXVI, 1.

[9] Cant., I, 6.

contemplantur eum, dicentes : Invenimus quem diligit anima nostra : tenebimus eum et non dimittemus [1].

De laude eremi, n. 3-5, 37 et 38.

LIV

Lérins.

(Mélanges, t. II, p. 353.)

Après ces élévations de cœur, l'auteur s'adresse directement à l'île sainte, où Dieu lui a fait connaître ces douces extases de la solitude ; tout à l'heure nous entendions le poète, maintenant c'est l'enfant qui va nous parler de sa mère et chanter les joies de son berceau.

Equidem cunctis eremi locis quæ piorum illuminantur secessu, reverentiam debeo, præcipuo tamen Lerinam meam honore complectens, quæ procellosi naufragiis mundi effusos piissimis [2] ulnis receptat venientes : ab illo seculi [3] flagrantes æstu blande introducit sub umbras suas, ut illic spiritum sub illa interiore Domini umbra anheli resumant. Aquis scatens, herbis virens, floribus renitens, visibus [4] odoribusque jucunda, paradisum [5] possidentibus se exhibet ; digna quæ cælestibus disciplinis Honorato auctore fundata sit, quæ tantis institutis tantum nacta sit patrem, apostolici spiritus vigore et vultus honore radiantem : digna quæ illum suscipiens, ita emitteret [6] : digna

[1] On reconnaît les paroles de l'épouse des Cantiques. (Cant., III, 4.)

[2] *Piissimis :* superlatif blâmé par Cicéron, mais devenu fréquent après lui, dans l'âge *d'argent*.

[3] *Seculi :* cf. p. 82, n. 4.

[4] *Visibus*, dans le sens objectif, « par son aspect. »

[5] Voir p. 22, n. 3.

[6] « Digne d'avoir été l'asile d'où il devait prendre un tel essor : » allusion à l'élévation du fondateur de Lérins au siège d'Arles. Le reste de la phrase nous résume bien l'histoire de l'illustre abbaye, qui, en même temps qu'elle fut un foyer de vie monastique (*monachos*, mot passé du grec dans la langue ecclésiastique), devint, comme M. de Montalembert nous l'a dit, une vraie pépinière d'évêques (voir sur le mot *sacerdotes*, p. 15, n. 2), que les églises de la Gaule se disputaient, *ambiendos*.

quæ præstantissimos alat monachos, et ambiendos proferat sacerdotes. Hæc nunc successorem ejus[1] tenet Maximum nomine clarum, quia post ipsum meruit adsciri. Hæc reverendi nominis Lupum, qui nobis illum ex tribu Benjamin lupum retulit. Hæc habuit germanum ejus Vincentium, interno gemmam splendore perspicuam. Hæc possidet venerabilem gravitate Caprasium, veteribus sanctis parem. Hæc nunc habet sanctos senes illos, qui divisis cellulis Ægyptios patres Galliis nostris intulerunt[2].

Quos ego illic, Jesu bone, sanctorum cœtus conventusque vidi! pretiosa in his suavi unguedine alabastra fragrabant : spirabat passim odor vitæ[3]. Interioris hominis faciem exterioris habitu præferebant : constricti caritate, humilitate dejecti[4], mollissimi pietate, firmissimi in spe, incessu modesti, obedientia citi, occursu taciti, vultu sereni, prorsus ipsa protinus contemplatione angelicæ quietis agmen ostendunt. Nihil concupiscunt, nihil desiderant, nisi eum tantum quem solum desiderantes concupiscunt. Dum beatam quærunt vitam, beatam agunt; eamque et dum adhuc ambiunt, jam consequuntur. Itaque optant a peccatoribus segregari? jam segregati sunt.

[1] Les autres solitaires dont l'auteur va célébrer les vertus ont presque tous laissé un nom illustre dans les fastes de l'Église. Maxime, successeur d'Honorat sur le siège abbatial, devint évêque de Riez. Loup, dont le nom va amener une ingénieuse allusion à un texte connu de la prophétie de Jacob, devait illustrer ce nom en arrêtant, aux portes de Troyes, un loup bien autrement dévorant qui menaçait de dévaster la Gaule entière. Vincent, qui, selon l'opinion la plus probable, est distinct de l'auteur du *Commonitoire*, serait un frère de saint Loup, qui, s'il faut en croire la *Chronologie de Lérins*, fut élevé sur le siège de Saintes. Quant à Capraise, après s'être fait, à Lérins, le disciple de celui dont il avait été le premier maître, il s'y éteignit entre les bras de saint Hilaire et de saint Maxime, comme un aïeul entre les bras de ses petits-enfants.

[2] « Qui ont introduit dans nos Gaules les solitaires de l'Égypte avec leurs cellules séparées. » (Voir, sur ce grand fait historique, les *Moines d'Occident*, de M. de Montalembert, l. I, c. 3, les *Précurseurs monastiques en Occident.*)

[3] *Odor vitæ*, expression de saint Paul. (II Cor., I, 16.) *Vitæ :* génitif de la qualité ou de l'objet.

[4] *Humilitate dejecti :* remarquer de nouveau le sens chrétien de ces deux expressions, qui, dans les classiques païens, ne se prennent qu'en mauvaise part. (Cf. *Cinq.*, p. 81, n. 1.)

Castam possidere vitam volunt? possident. Omne in Dei laudibus tempus habere ambiunt? habent. Desiderant gaudere sanctorum cœtibus? gaudent. Christo frui cupiunt? spiritu fruuntur. Vitam eremi adipisci gestiunt? corde adipiscuntur. Ita per largissimam gratiam Christi, multa ex his quæ in futurum exoptant, impræsentiarum merentur. Rem porro jam capiunt dum spem sequuntur. Habent non parvum etiam in labore ipso præmium laboris, quia pene jam in opere est quod merces erit.

De laude eremi, n. 42 et 43.

SAINT HILAIRE D'ARLES

Le fondateur de Lérins ne demeura pas longtemps sur ce trône archiépiscopal d'Arles, où il avait porté le parfum des vertus cénobitiques. Saint Honorat mourut en 429, après trois ans de règne.

Comme on le priait, à son lit de mort, d'indiquer celui de ses disciples qu'il jugeait le plus digne de lui succéder, il étendit le doigt vers un jeune moine qui fondait en larmes au pied de sa couche : c'était celui-là même qui l'avait accompagné de ses tendresses à son départ de l'île sainte, et dont saint Eucher saluait le retour par la touchante épître dont nous venons de lire les principaux passages.

Né à Toul, d'une famille illustre, Hilaire avait passé les premières années de sa jeunesse au milieu du monde, aux périls duquel l'élévation de sa fortune semblait le condamner. Mais Honorat, du fond de sa solitude, ne pouvait s'empêcher de reporter sa pensée vers cet enfant chéri de son cœur, sur le front de qui son œil avait cru lire le signe des hauts desseins de Dieu. Longtemps il se contenta de l'appeler à lui par ses larmes et ses prières. Enfin, se souvenant du pasteur qui quitte son troupeau pour aller chercher la brebis égarée, le vieillard se mit en route, et, traversant la Gaule, s'en alla livrer assaut, avec les armes de son zèle et de sa tendresse, à cette âme que Dieu voulait se conquérir.

Nous citerons plus loin le récit des longues luttes au prix desquelles Dieu lui fit acheter la victoire. C'est la scène des *Confessions* d'Augustin, aussi touchante, aussi émouvante ; seulement l'ardeur indomptable du vieillard a remplacé les discrètes et silencieuses supplications de Monique.

A peine baptisé, le jeune néophyte apportait aux exercices du cloître la fougue d'une âme dont rien ne pouvait abattre l'énergie. Mais cette ardeur devait s'exercer bientôt sur un plus vaste théâtre. Quelques années s'étaient à peine écoulées, et le choix de son maître l'appelait au périlleux honneur de l'épiscopat. C'était en 429 : Hilaire n'avait que vingt-huit ans.

On dut employer des soldats pour traîner au trône le nouvel élu, et, pour vaincre ses résistances, il fallut qu'une colombe

miraculeuse vînt lui apporter le témoignage des volontés du Ciel.

Le jeune évêque inaugura son épiscopat par un sermon où il avait retracé la vie de celui à qui il devait tout. Chef-d'œuvre de touchante éloquence et de sensibilité[1], où la décadence apparaît toutefois, dans une recherche dont le style n'est pas exempt[2], cet éloge funèbre, dont nous allons citer quelques fragments, est, avec un court poème sur la Genèse, l'unique monument qui nous reste de cette parole que les contemporains comparaient à celle d'Augustin [3].

LV

Un bon supérieur.

(Mélanges, t. II, p. 427.)

« Il n'y a peut-être rien de plus touchant, dans les annales monastiques, que le tableau tracé, par un des plus illustres fils de Lérins, de la tendresse paternelle d'Honorat pour la nombreuse famille de moines qu'il avait réunie autour de lui [4]. »

Omnium ille passiones[5] suas credidit et tanquam suas flevit; profectus laboresque omnium suos computavit[6]; sciens *gaudere cum gaudentibus, flere cum flentibus* (Rom., XII, 15), simul et vitia et virtutes omnium in meriti sui[7] cumulum transferebat. Prout cujusque natu-

[1] Charles Nodier, *Bibliothèque sacrée.*

[2] J.-P.-B. Nault, *Notice analytique des Pères de l'Église.*

[3] Nous ne disons rien des luttes diverses qui agitèrent l'épiscopat de saint Hilaire, et où le saint évêque, malgré la pureté de ses intentions, fut plus d'une fois entraîné par la fougue naturelle de son caractère. On peut lire à ce sujet, dans la *Défense de l'Église*, le beau chapitre où l'abbé Gorini défend l'autorité pontificale contre les injustes accusations auxquelles ces luttes ont servi de texte dans les écrits de quelques écrivains modernes.

[4] M. de Montalembert, *ubi supra.*

[5] Voir p. 11, n. 5.

[6] *Computare*, pour *putare* : acception familière aux écrivains ecclésiastiques et qui va se présenter quatre fois dans le seul fragment dont nous commençons la traduction. C'est le contraire du procédé que nous avons signalé p. 53, n. 2, et p. 87, n. 3.

[7] Sur le sens de *meritum*, voir p. 53, n. 2.

ram moresque perspexerat, hunc secreto, illum palam, hunc severus, illum blandus aggreditur; et ad castigandi immutationem, ipsam plerumque faciem castigationis immutat. Inde illud erat, quod [1] non facile quemquam tantum vel amari vidimus vel timeri : ita enim duos hos affectus sui in unoquoque suorum collocabat, ut et amor suus [2] delicti metum, et timor disciplinæ amorem introduceret.

Incredibile est quantæ illi curæ fuerit ne quem tristitia affligeret, ne cogitatio secularis [3] urgeret; quam facile perspexerit quid quemque vexaret, tanquam singulorum mentes mente gestaret. Quanta præterea pietatis [4] dispensatione providit, ne quem nimius labor gravaret, ne quis nimia quiete torpesceret! Ipsos, si dici potest, singulorum fratrum somnos pio pensavit affectu. Valentes corpore a desidia semper excutiens, ferventes spiritu [5] cogebat ad requiem. Omnium vires, omnium animos, omnium stomachos instinctu, credo, Dei noverat, vere servus omnium factus [6] propter Jesum Christum.

Mirandum est quomodo unus tot simul officia compleverit, tam varia præsertim infirmitate vexatus. Fortissimos quosque et recenti adhuc conversione prævalidos in jejuniis vigiliisque, impar viribus, pari lege comitatus est. Infirmos ipse infirmior visitavit; refrigeria animarum simul providit et corporum; et ne quid cuiquam minus fuisset impensum, animo semper recurrebat : hic alget, hic cogitat [7]; illi labor gravis est, huic hæc esca non convenit; ille ab alio læsus est; grave est quod hic intulit [8], nec minus grave quod iste sensit : grandi instan-

[1] *Illud quod...*, tournure expliquée p. 32, n. 1, et que nous allons retrouver à la page suivante.

[2] *Suus*, dans le sens du génitif objectif *sui*, que l'auteur vient d'ailleurs d'employer à la ligne précédente.

[3] L'auteur va prendre plusieurs fois, dans ce fragment et dans le suivant, les mots *seculum* et *secularis* dans le sens marqué p. 8, n. 3.

[4] L'auteur va employer plusieurs fois, dans ce fragment et dans le suivant, les mots *pietas* et *pius* pour exprimer soit l'affection du père envers les enfants, soit celle de Dieu envers les hommes. (Cf. p. 89, n. 5.)

[5] Rom., XII, 11.

[6] C'est ce que saint Paul dit de lui-même. (I Cor., IX, 19.)

[7] *Cogitat*, « a des soucis. »

[8] *Quod hic intulit*, id est, *injuria quam hic intulit :* explication

tia opus est ut offensa gratiam consequatur, et hic sibi illatas contumelias aut leves aut nullas computet, hic autem se gravissimas intulisse suspiret [1]. Hæc illi jugis opera, jugis intentio erat, levigare [2] omnibus jugum Christi, et quidquid diabolus injecisset, avertere, discusso culparum nubilo, gratiarum serena revocare, amorem Christi et proximorum amando inserere, et mentes omnium tanquam suum pectus excolere : innovare gaudia, et ad Christi semper desiderium tanquam primo conversionis die inardescere.

Hinc illud erat, quod omnis congregatio illa divinæ cupida servitutis, ad nomen ipsius ex diversa terrarum parte collecta, tam moribus quam linguis dissona, in illius amorem conspirabat. Omnes dominum, omnes patrem vocabant, in illo sibi patriam, propinquos et omnia simul reddita computantes. Didicerant omnes, ipso sibi compatiente [3], dolores illius suos computare, ut non immerito egregius et in Christo [4] beatissimus vir Salvianus presbyter carorum suorum unus in scriptis suis dixerit, quod [5] sicut cæli faciem pro sua sol aut obscuritate aut serenitate mutaret, ita congregatio illa cælum sitiens et cælestibus studiis mancipata ab ipso vel nubila vel serenitatem mentium, quasi peculiari in Christo sole, susciperet, ipsoque et afflicto afflictaretur, et respirante revalesceret.

Sermo de vita S. Honorati, episcopi Arelatensis, c. III et IV.

que quelques manuscrits ont même insérée dans le texte.

[1] *Suspirare* se rencontre rarement avec la proposition infinitive pour régime.

[2] *Levigare*, plus usité dans le sens de « rendre lisse », que dans le sens de « rendre léger ».

[3] C. p. 14, n. 2.

[4] *In Christo :* nous avons expliqué (p. 181, n. 2) le sens de cette formule, si usitée dans la langue chrétienne.

[5] *Dixerit quod :* cf. p. 74, n. 3. — Il paraîtrait par ce passage que l'éloquent auteur du traité *de la Providence* avait composé, lui aussi, un éloge de saint Honorat, lequel n'est point parvenu jusqu'à nous.

LVI

Conversion.

(Mélanges, t. II, p. 429.)

C'est le touchant récit de la conversion d'Hilaire lui-même, dont nous avons parlé dans le préambule.

Interea ego dum multam ejus in omnes gratiam memoro, in me infinitam curam prætermitto : cum ipsius utique mihi cura non minus in Christo salutis attulerit, quam amor inter vos ornamenti et honoris reliquit. Mei enim gratia, quod ad meritum suum [1] et judicium meum pertinet, patriam quam fastidierat [2] non dedignatur accedere; nec refugit laborem tam longi itineris, suis præcipue multis jamdudum infirmitatibus gravem; meque illic jam in illis nimis annis amicum seculo et contumacem Deo, ad amorem Christi blanda manu tentat. Longum est [3] intromittere illam in exhortationibus ingenii sui violentiam [4], in quibus, cum jam ante propositum [5] acerrimos sibimetipsi ad conversionem stimulos admovere potuisset, haustis diu sapientiæ fontibus multipliciter diffundebatur. Sed cum parum in aures meas pietatis illius

[1] Dans les propositions relatives, il arrive quelquefois qu'on renvoie au moyen du réfléchi un sujet de la proposition principale, sans que la proposition relative puisse être considérée comme faisant partie de la pensée de ce sujet. (Voir Riemann, § 9, rem. 5.)

[2] On voit par ce passage que saint Honorat était le compatriote de saint Hilaire.

[3] *Longum est*, pour *longum esset*, se dit très bien dans la langue classique. (Cf. p. 16, n. 1.) Par contre, *intromittere* ne s'y rencontre guère au sens figuré.

[4] *Ingenii sui*, régime de *violentiam*. Remarquer que la syntaxe classique réclamerait rigoureusement *ejus* au lieu de *sui*. La même irrégularité va se présenter deux fois encore dans le même fragment : *affectus sui clamor; orationibus suis contumacia subjugatur*. Ce sont des exemples que les élèves ne doivent aucunement imiter, mais qui n'enlèvent rien au sentiment pathétique de cette belle narration. (Cf. *Cinq.*, p. 23, n. 1.)

[5] Mot à mot : « avant sa résolution; » il s'agit de la résolution par excellence, celle de se donner à Dieu.

verba descenderent, ad solita orationis præsidia convertitur, et affectus suis clamor, repulsus duritia mea, piissimas Dei usque ad misericordiam [1] pulsavit ac penetravit aures. Et vere obluctanti mihi, et, per secularem illam nimis periculosam consuetudinem, obstinationem interdum meam sacramento obstringenti, prophetico, ut ita dicam, spiritu ante promiserat : Hoc, inquiens [2], quod mihi tu non præstas, Deus præstat. Et o quamdiu emollire duritiam meam nisus est imbre lacrimarum! quam piis mecum pro salute mea osculis amplexibusque certavit! Ad præsens tamen, ut ille ait, vici pessima victoria. Sed agitandum me illinc et edomandum dextera Dei suscepit : illi enim me oratione tradiderat.

Qui tunc in corde meo fluctus! quæ tempestates diversarum et inter se compugnantium [3] voluntatum excitatæ sunt! quoties sibi in animo meo velle et nolle successit! Et quid plura? Absente illo partes in me suas Christus exsequitur : post biduum orationibus suis per miserationem Dei mea contumacia subjugatur. Fugaverat enim somnum cogitatio, et invitante me pio Domino, totus eminus cum voluptatibus suis mundus adstabat. Quid expetendum, quid relinquendum suaderetur, animus mecum meus, tanquam collatis apud amicum tractatibus [4], ventilabat. Gratias tibi, Jesu bone, gratias, qui *dirupisti vincula mea* (Ps. cxv, 16), famuli tui Honorati pia supplicatione permotus, et injecisti mihi vincula amoris tui [5], quibus si tenear, nunquam peccati vincula revalescent. Occurro itaque subditus, qui superbus abscesseram, et omni contradictione deposita novus precator accedo. Sic,

[1] *Usque ad misericordiam :* explication du mot *piissimos.*

[2] *Inquiens :* participe inusité dans la langue classique.

[3] *Compugnantium :* expression postérieure au siècle classique, mais dont le sens est clair.

[4] Cicéron aurait dit : *collatis sermonibus.* Le mot *tractatus* employé par l'auteur n'est que la traduction du mot grec ὁμιλία, qui signifie pareillement « conversation, entretien ».

[5] L'abbé Gorini a cité ce passage dans sa *Défense de l'Église*, pour montrer à M. Ampère combien saint Hilaire était loin de partager l'hérésie semi-pélagienne et d'attribuer à la nature les premiers efforts pour l'œuvre de la sanctification.

sic sancti oratio fugitivos suos reducit, sic contumaces subjugat, sic expugnat rebelles.

Jam quibus ille tunc lacrimis ariditatem meam irroravit, quam pio fletu me quoque traxit in lacrimas! Tali me humilitate et blandimento, tanquam si ipse exciperetur, excepit. Ablata est illico causa remorandi. Tunc primum illam patriam, quam fugiendam dudum crediderat, agnovit. Educit me secum, suam prædam; gaudet, triumphat, exsultat. Eremo me jam tamen exemplo suo secreti cupidum festinat includere. Alit primum lacte, et postmodum cibo. Potat etiam profluo illo, qui in se erat [1], cælestis fonte sapientiæ. Atque utinam tantum angustiæ spiritus mei recepissent, quantum ille studuit infundere! Præparasset me profecto vobis, et desiderio vestro dignum dedisset, et successorem sibi idoneum nesciens erudisset.

Sermo de vita S. Honorati, episcopi Arelatensis, c. v.

LVII

Mort d'un évêque.

(Mélanges, t. II, p. 131.)

On a souvent remarqué l'abondance de détails et la complaisance visible avec lesquelles Bossuet, dans ses oraisons funèbres, s'arrête à raconter les derniers moments des héros qu'il célèbre. Le grand orateur ne faisait en cela que se conformer aux traditions chrétiennes, pour qui, selon le mot que nous avons cité au commencement de ce volume, le dernier acte de la vie en demeure le principal.

Nous avons déjà entendu saint Bernard nous raconter ainsi, à travers ses larmes, la mort de son frère Gérard. Saint Jérôme, dans ses oraisons funèbres de sainte Paule et de Népotien, nous fera assister au même spectacle. Le récit que nous allons lire mérite d'être mis à côté de ces scènes touchantes.

Impollutæ illius [2] mentis vigorem incredibile est quam integrum usque in extrema servaverit. Ac primum sem-

[1] Cf. p. 196, n. 1.

[2] *Illius*, dans le sens emphatique.

per uberrime consolatus est suos, ac nihil magis timuit, quam [1] ne diutina desperatione conficerentur, intelligens pene facilius ferri extrema quam dubia. Abstersit semper sermone condito circumstantium lacrimas : quas tamen, quo magis abstersit, irritavit. Inde graviorem suo dolorem nostrum computabat [2]. Non facile quisquam tam forti pectore inter quælibet aspera et dura toleratu, nec optavit aliquando mortem, nec expavit [3]. Nam is quem vivere inter quælibet gravia in Christi servitute non piguit, ad novam vitam per communem illam novæ vitæ januam transire non timuit. Præmeditata enim illi ultima hominum necessitas, non repentina advenerat. Itaque sub ipso jam finis adspectu, tanquam emigraret, tanquam valediceret, ne quid imperfectum derelinqueret, ne quid minus plene quam proposuerat ordinaret, interrogare singulos nostrum, et ad suggerendum, si quid memoriam suam subterfugisset, hortari : omnia interim subscriptione firmare, et parcentes nos fatigationi suæ ad omnia quæ agenda erant cogere [4] : cogere autem blando illo, sicut semper, imperio.

Quadam autem vice, cum comprimere lacrimarum mearum tempestatem et abrumpere rivos fletuum laborarem : Quid, inquit, fles? inevitabilem humani generis necessitatem ? Imperatum ergo te invenire meus transitus [5] debuit, cum me non invenerit imparatum? Cum-

[1] *Quam*, sous-ent. *id.*, lequel est expliqué par la prop. *ne diutina...*, selon la construction signalée p. 32, n. 1.

[2] *Suo*, id est, *dolore*, complément du comp. *graviorem*. — *Computabat :* cf. p. 193, n. 6.

[3] Comparez (*Cinq.*, p. 50) les belles paroles de Sulpice Sévère au sujet de saint Martin.

[4] *Interrogare*, *hortari*, *cogere :* infinitifs historiques. (Cf. p. 34, n. 1.) — Quant à l'emploi du réfléchi *fatigationi suæ*, c'est une application de la règle rappelée par Riemann, (§ 9, rem. 2), au sujet des propositions participiales. Mais il n'en est pas de même de plusieurs autres exemples qui se rencontrent dans toute la suite de ce récit (*memoriam suam, orationum suarum*, et, plus loin, *sermoni suo, spiritui suo*, etc.) et contre l'imitation desquels nous prémunissons encore une fois nos jeunes lecteurs.

[5] La langue classique employait déjà le mot *exitus* pour désigner la fin de la vie, la « mort ». La langue chrétienne, plus profondément pénétrée de l'idée d'une autre vie, a dit plus significativement *transitus*, belle expression dont l'évêque mou-

que ego impedita singultibus utcumque poteram verbis ipsius verba subnecterem, quod jam non destitutionem [1] ejus dolerem, quippe qui mihi orationum suarum patrocinia nunquam defutura confiderem, quin et post transitum suum validiora præsumerem, uno me dolorum suorum vulnere et difficilium inter extrema luctaminum graviter affligi : Et quid ego, inquit, minimus omnium fero, ad ea quæ sanctorum plurimi in supremis suis acerbissima pertulerunt? Et commemoratis aliquot, adjecit, quod, credo, alicubi legerat : Magni, inquit, viri multa patiuntur, et ut alios pati doceant, nati sunt in exemplum.

Confluentibus autem ad se potestatibus [2], præfecto et præfectoriis viris, quam ferventia sub mortali jam frigore mandata deprompsit [3], ab ipso exitu suo sumens acerrimum exhortationis exordium! Et dignum plane erat, ut qui vitæ semper exempla præbuerat, etiam mortem suam in exemplum advocaret. Videtis, inquit, quam fragile habitemus hospitium. Quolibet vivendo ascenderimus, illinc morte detrahemur. Ab hac necessitate neminem honores, neminem divitiæ redimunt. Hæc justis et injustis, hæc potentibus et humilibus communis est. Magnas Christo debemus gratias, qui morte et resurrectione propria mortem nostram spe resurrectionis animavit [4], æternam vitam offerens, discusso æternæ mortis horrore, Sic ergo vitam agite, ne vitæ extrema timeatis; et hoc quod mortem appellamus, quasi commigrationem exspectate. Mors pœna non est, si non ad supplicia deducit. Dura quidem est carnis animæque divulsio ; sed multo durius in gehennæ [5] flammis erit carnis animæque consor-

rant va bientôt nous donner l'explication dans cette sentence : « Hoc quod mortem appellamus, quasi commigrationem exspectate. »

[1] *Destitutio*, dans le sens actif, « l'action d'abandonner : » acception très classique du mot.

[2] *Potestatibus :* l'abstrait employé métonymiquement pour le concret, comme nous dirions, en français, « les autorités : » acception qui peut d'ailleurs s'autoriser de plusieurs exemples de Cicéron et de Suétone.

[3] *Mandata*, « des recommandations. » — *Deprompsit :* les classiques diraient plutôt *exprompsit.*

[4] *Animare*, dans le sens propre, « animer, vivifier. »

[5] Voir p. 8, n. 7.

tium; nisi in omni vita generositatem suam spiritus recognoscens, bellum corpori, et corporalibus vitiis certamen indixerit, et felici discretus a carnis colluvione divortio, æternæ paci impollutam servet utramque substantiam, illic feliciter copulandam, ubi *exsultabunt sancti in gloria et lætabuntur in cubilibus suis* (Ps. CXLIX, 5), hoc est, corporibus tanquam in receptaculis suis [1]; cum ea quæ justitiæ dedicaverant membra socialia [2], tanquam consueta hospitia recognoscent. Hoc itaque agite : hanc vobis Honoratus vester hereditatem relinquit : supremo halitu suo ad hereditatem vos regni cælestis invitat. Nullus nimium mundi hujus amore teneatur. Optimum est ut voluntate fastidias, quo te vides necessitate cariturum. Nemo opibus diffluat, nullus pecuniæ inserviat, neminem vana divitiarum pompa corrumpat. Scelus est pretium salutis in materiam perditionis assumere, et illo capi quemquam, quo redimi potest.

Plus interea vultu, plus oculis, plus emicante in cælum sensu monebat. Impar est quidem ignito sermoni suo sermo referentis; sed non minus imparia spiritui suo verba erant monentis. Tali itaque exhortatione et insolito quodam motu oratione profusa, inusitatum quoddam munus benedictionis impendit...

Interea gravior illum somnus urgebat; quem cum interdum pavidi interpellaremus : Miror, inquit, in tam gravi mea lassitudine, post tam longa insomnia quæ præcesserunt, gravem vobis meum somnum videri. Et cum, suspectis omnibus, sedere eum in ultimo diutius perhiberemus [3], joculari, ut erat solitus, blandimento et

[1] *In receptaculis*, expression employée absolument dans le même sens par Cicéron : « Corpus quasi vas est aut aliquod animi receptaculum. » (*Tusc.*, I, 22, 52.) Quant au verset du psaume que le saint évêque commente, le mot *in cubilibus* y désigne simplement « un lieu de repos ».

[2] *Ea quæ justitiæ dedicaverant membra* : expressions de saint Paul. (Rom., VI, 13 et 19.) — *Socialia*, « associés, qui partagent leur existence. »

[3] « Et comme, craignant toujours, nous lui disions à la fin qu'il restait trop longtemps en repos... » Remarquer le mot *diutius* (de même que *longius*, au commencement du fragment suivant) dans le sens marqué p. 18, n. 3.

consuetudinaria [1] mentis serenitate respondit, quod [2] molestos nos in hac sollicitudinis parte pateretur. Ita pene ante vita ejus quam dulcedo consumpta est.

Somno deinde ultimo exceptus, in mortis quietem dormiens transiit sine ullo, ut se habent suprema, luctamine. Nullas difficiles obitus moras sensit. Angelicis choris anima illa sancta, generosa, sincera, et ab omni contactu mundi incontaminata suscipitur...

Sermo de vita S. Honorati, episcopi Arelatensis, c. VII.

LVIII

Le successeur.

(Mélanges, t. II, p. 431.)

Nous avons dit que le choix populaire, docile aux indications de l'évêque mourant, avait imposé à son jeune pupille le redoutable fardeau de sa succession.

Il est touchant de voir l'orateur s'incliner, dans sa péroraison, devant les inscrutables conseils de Dieu, qui imposaient à sa jeunesse une si lourde charge, et, s'adressant au saint pontife dont il vient de célébrer les vertus, le prier de continuer, du sein de la gloire, à veiller sur ce fidèle troupeau dont il reste le patron.

Pius Dominus, qui, stimulando animos vestros ad electionem parvitatis meæ, dedit ne a sepulcro illius longius abessem, illud etiam vobis orantibus dabit, ne a viis ejus longe recedam, sed ut quidquid illum egisse cognovero, id sine exploratione aliqua aut disceptatione factorum agere festinem. Vobis enim me, ut video, jam tunc [3] per illum Deus genuit, vobis licet indignum præparavit; vobis tam propensa sollicitudine et cura utcumque erudivit,

[1] *Consuetudinarius, a, um*, n'appartient pas à la latinité classique.

[2] *Respondit quod* : voir p. 74, n. 3.

[3] Dans l'œuvre de sa conversion, dont il nous a fait entendre plus haut le récit émouvant.

quærens in me fidei, sicut sanguinis sui venam [1]; vobis me tanto labore per litteras, tanto per excursum suum ambitu, ab insula, cui me, derelictis episcopatus sui principiis [2], secreti amore reddideram (non audeo dicere, nesciens) fortasse præscius amovere satagebat, uti juxta sepulcri sui sedem in amore vestro patriam collocaret. Sed quid agimus, quod immaturum me maturo excessu tradidit? Non est nostrum secretum æterni Regis in ullo vel leviter culpare judicium : non facile senseratis [3] quid amisissetis boni, si redintegratum vobis bonum vestrum fuisset...

Memento itaque, amice Dei, memento jugiter [4] nostri, Deo incoinquinatus [5] assistens, canens illud [6] canticum novum, et sequens Agnum quocumque vadit. Tu illi pedissequus, tu nobis patronus, orationum nostrarum interpres acceptabilis [7], et fortis assertor [8], perfusas ad sepulcrum tuum alumni gregis preces perfer : impetra ut conspiratione communi omnes simul, sacerdos et populus, quæ jussisti, quæ docuisti, aliquatenus obtinere mereamur.

Sermo de vita S. Honorati, episcopi Arelatensis, c. VIII.

[1] Ces derniers mots semblent supposer que le jeune Hilaire, avant d'être engendré par Honorat à la foi et à la perfection chrétiennes, lui était déjà uni par les liens du sang.

[2] Il s'agit du retour à Lérins, que saint Eucher célébrait par la belle épître dont nous avons lu plus haut des fragments. Mais il paraîtrait que les paternelles instances d'Honorat l'auraient emporté sur les poétiques exhortations d'Eucher et auraient enfin réussi à ramener le jeune solitaire auprès du vieil évêque, dont il allait si inopinément recueillir la succession. — Sur l'emploi de *sui*, voir p. 199, n. 3.

[3] *Facile senseratis*, pour *sensissetis*. (Cf. p. 16, n. 1.)

[4] *Jugiter* : voir p. 39, n. 1.

[5] *Incoinquinatus* : néologisme.

[6] *Illud*, dans le sens emphatique, et en renvoyant aux paroles de saint Jean dans l'Apocalypse. (*Ap.*, XIV, 4 et 5.)

[7] *Acceptabilis*, « digne d'être agréé, agréable, » usité seulement dans la langue ecclésiastique.

[8] *Assertor*, dans le sens où saint Paulin dit plus haut, en s'adressant au Christ lui-même :

Hæc pia, sed mæsto trepidatio vota reatu,
Christe, apud æternum placabilis assere Patrem.

LIX

Origines et suites du péché.

(Mélanges, t. II, p. 434.)

Nous empruntons ce fragment à un poème sur l'*Origine du monde,* que l'on a coutume d'insérer à la suite des œuvres de saint Hilaire d'Arles, mais dont l'authenticité reste pourtant douteuse.

Le sujet est familier à nos auteurs chrétiens. Nous verrons, dans les volumes suivants, Prudence, dans son *Hamartigenia,* et, après lui, Claudius Marius Victor, dans son 'Αλήθεια, le revêtir de toutes les splendeurs de la poésie. Saint Grégoire le Grand y portera cette inexorable vérité d'observation avec laquelle il a coutume de sonder les misères du cœur humain. Mais il nous a semblé que ces quelques vers du poète inconnu méritaient dès maintenant, par leur brève et forte énergie, l'honneur d'être cités.

Postquam primus homo vetito se pascere ligno
Non timuit, captusque dolis se præbuit angui,
Stat reus et nudus, dejecto lumine [1], vestem
Implorans : Dominumque fugit, vultumque recondit.
Culpa comes sequitur : peccato obnoxia vita
Debilitat vires, cælo venientia dona [2]
Æthere demissus paulatim deficit ignis [3] :
Frigore peccati torpentia corda rigescunt :
Cura cibi ventrisque subit, ac cura tegendi
Corporis, et sacrum subeunt mortalia pectus.
Nascitur hinc proles peccati [4], germinat inde
Deterior soboles, multo pejorque priori

[1] *Dejecto lumine :* expression virgilienne. (*Æn.*, VI, 863.)

[2] *Cælo venientia dona*, apposition au mot *vires*. Remarquer la prép. sous-entendue devant *cælo*, licence déjà notée comme familière aux poètes et dont les vers suivants présentent plusieurs autres exemples.

[3] Nous avons déjà vu saint Paulin employer pour désigner l'âme une image pareille : *ignitus sensus.*

[4] *Peccati*, gén. de *qualité*.

Progenies sequitur [1], gradibus per crimina crescens,
Crimina quæ stimulis acuunt dementia corda.
Tum primum mala cœperunt incumbere terris :
Intempestivus descendit nubibus imber [2].
Fulmina tum primum cælo dejecta sereno,
Horrida tum grando turbatos verberat agros [3],
Et tonitru altisono confractus murmurat æther.
Nec tamen ista malos revocant : furor impius orbem
Obsidet, et laxis rabies defertur habenis :
Bella placent, cædesque simul, perjuria, fraudes.
Mentirique libet, rapere est amor, abdere furta :
Nulla fides populis, nulla est reverentia veri.

Metrum in Genesim, V. CLX-CLXXXIII.

[1] Cf. Hor., *Od.*, III, 6, 46-48. — *Multo pejorque*, pour *multoque pejor* : chez les poètes classiques eux-mêmes les conj. copulatives sont parfois placées d'une façon très irrégulière ; d'ailleurs, l'exemple de notre poète peut s'autoriser de cette formule cicéronienne : « Tanto tam immensoque campo ». (*De Or.*, 3, 31, 124.) Cf. Riemann, § 271, rem. 4 et 5.

[2] *Intempestivus imber* : épithète familière à Lucrèce. (*De Nat. rerum*, II, 873 et 929 ; VI, 1101.)

[3] Cf. Virg., *Georg.*, I, 449.

SAINT VALÉRIEN

Saint Valérien appartenait aussi au monastère de Lérins ; mais, comme Honorat, comme Eucher, comme Hilaire et tant d'autres, il fut obligé de quitter sa sainte retraite pour subir les honneurs périlleux des dignités ecclésiastiques, et fut évêque de Cimiès[1], vers l'an 439.

Il nous reste de lui une lettre adressée aux religieux d'un monastère au gouvernement duquel il avait été appelé avant son élévation à l'épiscopat, et vingt discours en forme d'homélies.

Ces discours ont été retrouvés par le jésuite Sirmond, qui en porte ce jugement au point de vue littéraire : « Stilus, optimus judicandi magister characterque dictionis Valerianæ ; gravis, inquam, ac splendida, et dignitatis succique plena facundia, quæ in his Homiliis elucet, satis hanc ejus quam dixi ætatem prodit ; illam scilicet, qua Eucherius Lugdunensis, Hilarius Arelatensis episcopi, Vincentius Lirinensis, Prosper et Salvianus presbyteri, Galliam nostram non dissimili eloquentiæ laude et gloria decorabant. »

LX

La loi.

(Mélanges, t. II, p. 448.)

Loi ou bien *règle :* c'est ainsi qu'il faut traduire le mot de *discipline* employé par l'orateur, et qu'il oppose, dès la pre-

[1] Cimiès, dont le siège épiscopal dépendait de la métropole d'Embrun, était autrefois une cité considérable, mentionnée par Pline et par Ptolémée, et dont il reste encore quelques vestiges sur la colline de ce nom qui s'élève aux portes de Nice. Mais, à cause de cette proximité même, saint Léon le Grand crut devoir réunir ce siège épiscopal à celui de Nice ; il est probable que saint Valérien fut le dernier à en porter le titre. La ville de Cimiès ne survécut pas longtemps à cette perte. Après avoir été saccagée plusieurs fois, elle fut à la fin entièrement détruite par les Lombards.

mière phrase, aux prescriptions de ce qu'il appelle *imperium, superbia :* le premier de ces mots ne devant, selon lui, s'employer que pour désigner le commandement injuste, et le second supposant précisément le mépris de la règle même.

Pour nous faire ressortir les bienfaits de la loi, *bonum disciplinæ,* l'orateur, s'inspirant d'un beau chapitre du livre des Proverbes, où le Sage nous montre les êtres inanimés soumis aux lois physiques dont le Créateur fit la règle de leur nature, en conclut pour l'homme l'obligation d'obéir aux lois morales que Dieu a dû imposer à toute créature raisonnable, et nous montre dans cette obéissance l'unique fondement de la sécurité publique et de l'ordre social.

Multi qui sanæ doctrinæ adversantur, justitiam [1] culpant, et disciplinam imperium esse judicant, ac rationabilem castigationem superbiæ assignant : cum non sit imperium, nisi ubi aliquid jubetur injustum, nec sit superbia, nisi ubi negligitur disciplina. Disciplina igitur magistra est religionis, magistra veræ pietatis : quæ [2] nec ideo increpat ut lædat, nec ideo castigat ut noceat : denique mores hominum irata corrigit, inflammata custodit, ita Salomone dicente : *Fili, ne deficias a disciplina Domini, neque fatigeris cum ab eo increparis : quem enim diligit Dominus increpat : flagellat autem omnem filium quem recipit* [3]. (Prov., III, 11.) Nihil profecto est, quod non disciplina aut emendet, aut salvum faciat. Quam si quis sapiens apprehenderit [4], nec gratiam amicitiarum perdit, nec periculum damnationis incurrit [5]. Nemo disciplinam irrationabilem putet, sub qua [6] videt,

[1] *Justitia*, dans le sens où Florus dit : « Ordinata erat in duodecim tabulis tota justitia : » la « justice » donc, en tant qu'elle a son expression dans les prescriptions de la loi.

[2] *Quæ* se rapporte à *disciplina*.

[3] D'après la version des Septante : cf. Hebr., XII, 5 et 6. — *Recipit*, dans le sens de *suscipit*.

[4] Expression du Sage dans un des versets suivants (Prov., III, 18), et que nous allons retrouver aussi dans la citation du psaume qui va se présenter bientôt : « Quiconque a la sagesse de s'y attacher... »

[5] Dans la langue classique on dirait : *Nec in periculum incurrit.*

[6] *Sub qua*, « sous la direction de qui ; » c'est la pensée du Sage dans les versets qui suivent : *Dominus sapientia fundavit terram, stabilivit cælos prudentia*, etc. (Ibid., 19 et seq.)

universis quæ in cælo et sub cælo sunt Verbo operante compositis, omnipotentis Dei stare consilium. In principio enim operis sui Deus nihil prius quam disciplinam fecit. Nam cum assistente Sapientia [1] cælum suspenderet, terram pararet, maria concluderet, et suis locis suisque temporibus cursum solis lunæque globum disponeret, omnia sub disciplina constituit. Quid autem non esset tenebrosum, quid non incompositum, quid non haberetur absurdum, nisi constitutis legibus cuncta starent elementa? Numquid sine disciplina agitur solis cursus, qui quamvis diurni itineris necessitatem infatigatus impleverit, ad officium tamen suum matutinus occurrit, et se in parte cæli quotidie terrarum spatia lustraturus ostendit? Tanta est disciplinæ ratio, ut intra temporum metas lege conscriptas ita indefessi itineris alternis vicibus siderum cursus agitetur, ut nec luna defectionis suæ damna effugiat, nec solem diurni luminis flamma destituat. Numquid sine disciplina est, quod [2] tanti maris fluctus humili terrarum littore continentur, et in suo sinu [3] frequenter incitata ventis altior aggere unda concluditur? Omnia profecto insipiens natura confunderet, nisi mundum disciplinæ ratio gubernaret.

Hæc ideo proposuimus dicere, ut disceretis obedire evangelicis præceptis et cælestibus obtemperare mandatis. Quid autem rationalem animam et ad Dei imaginem factam expediat [4], facile potest homo intelligere, cum videt sacratis per voluntatem Dei constitutionibus disciplinæ etiam elementa servire. Audite prophetam dicentem : *Servite Domino in timore, et exsultate ei cum tremore* [5]*; apprehendite disciplinam, ne quando irascatur Dominus, et percatis de via justa* [6]. (Ps. II, 11

[1] Voir encore Prov., VIII, 22-31.

[2] *Numquid sine disciplina est* (s.-ent. *illud*), *quod...*, avec l'indicatif : tournure signalée p. 32, n. 1, et que nous allons retrouver plus loin : *Qui pro hoc ipso, quod...*

[3] *In suo sinu* : rég. de *concluditur*.

[4] Après *expedire*, « être utile, convenir, » la langue classique mettrait le datif et non l'accusatif.

[5] *In timore*, dans le sens de *cum timore; exsultate ei*, le datif étant pris dans le sens de « en son honneur » : tournures particulières à la langue biblique. (Voir, au sujet de la première, p. 11, n. 3.)

[6] *Perire de*, « s'égarer loin

et 12.) Bene in omnibus causis timor obtemperat disciplinæ : qui pro hoc ipso, quod imminentes periculorum casus aut iras judicum cavere novit, potestatem conservandæ salutis obtinuit. Quid furi esset tutum [1]? quid latroni non pervium? quis non expavesceret concava littorum [2], secreta silvarum? quid non præsumptio [3] possideret, nisi furorem animorum sub metu pœnæ disciplina compesceret? Ac nisi constitutus esset ordo vivendi, nunquam profecto finem poneret natura peccandi. Nihil est quod non gula suadeat, si gulæ disciplina consentiat. Nihil est quod non perdat luxuria, si amore vitiorum a te disciplina discedat. Nihil est quod non habendi ac possidendi cupiditate animus occupet, nisi avaritiæ vitium disciplina condemnet. Omnia sub metu disciplinæ vitia jacent.

Homilia I, *de Bono disciplinæ,* n. 1 et 2.

LXI

L'humilité.

(Mélanges, t. II, p. 450.)

Un autre patriarche de la solitude, Cassien, abbé de Saint-Victor, nous a déjà tracé [4], en quelques traits pleins de finesse, le portrait de la fausse humilité. Voici le gracieux portrait de la vraie : nous l'empruntons à une homélie que notre saint a écrite *de Bono humilitatis,* homélie dont Cicéron n'aurait pas même compris le titre ; car nous avons déjà remarqué [5] que, dans la langue classique, le sens chrétien du mot *Humilitas* était aussi inconnu que la chose.

Blanda est et officiosa semper humilitas, in amicitiis grata, in contumeliis otiosa [6] : non extollitur prosperis,

de :» acception usitée dans la langue sainte.

[1] *Furi tutum,* « à l'abri du voleur ; » on dirait mieux *a fure tutum.*

[2] *Concava littorum :* voir p. 50, n. 3.

[3] *Præsumptio,* « audace : » acception néologique.

[4] *Cinq.,* p. 81.

[5] Voir p. 190, n. 4.

[6] *Otiosa,* « calme, tranquille,

non mutatur adversis ; non indicit servitium, non extorquet; officio prior ad salutandum, tardior ad sedendum, non se adulantium grege exspectat adduci; non se ambitiose desiderat salutari; non laudis studia postulat, non favorem vocis exspectat : odit acclamantium choros, quia non sine verecundia laudatur bona conscientia. Non requirit voces adulantium, nisi qui se laudatione novit indignum : verecundius autem semper laudatur amicorum studiis, qui meretur. Verum ubi indignitas dominatur, notari actus suos æstimat [1], si illaudatus abscedat.

Circumsepta est humilitas bonitate [2]. Ut facere injuriam nescit, ita a contumelia non requirit [3]. Vir humilis in contentionibus magis vult tacere quam vincere, in judiciis acquiescit imperitus videri quam impudens judicari; non in verbis promptus, non ad respondendum paratus. Citatus vero et facilis est superborum sermo, plenus contumeliis et refertus injuriis, nunquam sine vulnere missus, nunquam sine dolore jaculatus [4]; cujus insanabilis plaga est, et irremediabilis macula.

Homilia XIV, *de Bono humilitatis*, n. 6.

LXII

Les héritiers.

(Mélanges, t. II, p. 451.)

Tableau de mœurs, dont les tristes détails, hélas ! sont de tous les temps.

Hic parricidali animo, aut patris vitam increpat, aut

sans passion, » comme dans cette phrase de Cicéron : « Cum *otiosus* stilum prehenderat, motusque omnis animi tanquam ventus hominem defecerat, flaccescebat oratio. » (*Brut.*, 24, 93.)

[1] *Æstimat* : voir p. 87, n. 3.

[2] *Circumsepta*, au sens figuré : « L'humilité est défendue par le rempart de la bonté. »

[3] « Comme elle ne sait faire tort à personne, elle ne regarde pas elle-même aux injures. »

[4] *Jaculatus*, part. passé du déponent *jaculor*, employé dans le sens passif.

matris mortem exspectat [1]. Tueatur illum forte ab hoc crimine causa debitæ hereditatis [2]. Verum est : sed quanquam legitimus heres sit, non tamen sine cupiditatis vitio successionis vota componit. Vellet denique unicus esse, si posset : modo de patris morte cogitat, modo de fratris vita suspirat. Non est hoc sine grandi scelere impietatis [3]. Nam quisquis hominum parentivæ mortis exspectatione animam pascit [4], parricidali crimine in hereditate succedit.

In quo loco [5] cupiditatis impulsu nutriuntur inter coheredes odia. Necdum funus effertur, et jam testamenti fides juris interpretatione vacuatur. Alter de subscriptione patris disputat ; alter de fratris persona desperat. Hic astruit scripturam non stare testibus ; ille assignat [6] testamentum non convenire temporibus. Ita vacillat prædium in collisione causarum [7]; et quod acquisivit avaritia parentum, perdit cupiditas filiorum.

Homilia xx, *de Avaritia*, n. 5.

[1] « Celui-ci, dans son âme parricide, accuse la longue vie d'un père, ou souhaite la mort d'une mère. »

[2] *Causa debitæ hereditatis*, « le motif de l'héritage dû, la pensée que l'héritage ne peut lui manquer. »

[3] *Impietas*, expression propre pour désigner le contraire des sentiments d'affection que les enfants doivent à leurs parents. (Voir p. 89, n. 5.)

[4] « Car tout homme qui nourrit son âme de l'attente de la mort d'un père... » *Parentivus, a, um*, adj. de *parens*, étranger à la langue classique.

[5] *In quo loco :* « et à cette occasion, en cette occurrence. »

[6] *Assignat*, « allègue. »

[7] « Ainsi l'héritage est ballotté dans le choc des plaidoiries, dans les luttes de la chicane. »

FAUSTE DE RIEZ

Originaire de la Grande-Bretagne, il s'était déjà fait un nom dans les luttes du barreau, quand l'esprit de Dieu le poussa aussi à venir, à la suite de tant d'autres beaux génies, s'abriter contre la vanité du siècle dans la studieuse solitude de Lérins. Mais il n'y trouva point l'oubli qu'il y venait chercher ; et, saint Maxime, successeur de saint Honorat, ayant été transféré, comme nous l'avons dit [1], de la chaire abbatiale de Lérins au siège épiscopal de Riez, Fauste fut élu à sa place, en 433, et devint le troisième abbé du célèbre monastère. Pendant vingt-sept ans, il en soutint la réputation par la sagesse de son gouvernement. Aussi, à la mort de saint Maxime, les habitants de Riez crurent que nul autre ne pouvait mieux recueillir l'héritage de son épiscopat que celui qui avait si bien conservé le legs de ses vertus monastiques.

Le style de Fauste a été très vanté. Saint Sidoine Apollinaire lui donne cet éloge singulier, qu'il écrivait mieux qu'il n'avait appris, qu'il vivait mieux encore qu'il ne parlait. C'est la double remarque que nous avons eu souvent l'occasion de faire en parcourant nos auteurs chrétiens : chez eux, en effet, l'éloquence de la vie dépasse presque toujours celle de leurs écrits, et cette dernière, sans se soustraire entièrement aux défauts de leur siècle, les rachète presque toujours par des qualités dépassant de beaucoup leur éducation littéraire.

LXIII

De la véritable nature des vocations monastiques.

(Mélanges, t. III, p. 15.)

Le comte de Montalembert nous la décrit ainsi dans l'éloquente introduction de ses *Moines d'Occident :*

[1] Page 190, note 1.

« Le caractère distinctif qui éclate dans toute la série des grandes créations, des grandes existences monastiques, que je voudrais dérouler devant mes lecteurs, c'est la force... Non pas cette force qui consiste à imposer à autrui ses convictions ou ses intérêts ; mais celle qui consiste à se discipliner soi-même, à se régler, à se contenir, à dompter la nature rebelle ; celle qui est une vertu cardinale et qui règne sur le monde par le courage et par le sacrifice. Je n'hésite pas à dire que les moines, les vrais moines des grands siècles de l'Église, sont les représentants de la virilité sous sa forme la plus pure et la plus énergique, de la virilité intellectuelle et morale, de la virilité condensée en quelque sorte par le célibat, protestant contre toute bassesse et toute vulgarité, se condamnant à des efforts plus grands, plus soutenus, plus profonds que n'en exige aucune carrière mondaine, et arrivant ainsi à ne faire de la terre qu'un marchepied vers le ciel et de la vie qu'une longue série de victoires. »

Ces belles paroles ne semblent-elles pas le commentaire des exhortations suivantes que l'éloquent abbé adressait aux compagnons de sa solitude?

Ad locum hunc [1], carissimi, non ad quietem, non ad securitatem, sed ad pugnam, ad certamen convenimus; ad agonem [2] huc processimus, ad exercenda cum vitiis bella conscendimus [3]. Vita enim nostra hostes nostri sunt; de quibus Scriptura pronuntiat dicens : *Cave ne unquam habeas cum eis sedem* [4]. Necessaria nobis est, fratres, pervigil cura, indefessa custodia, quia conflictus iste sine fine, hostis iste sine pace est. Hostis iste vinci potest, recipi in amicitiam non potest. Et ideo prœlium istud [5] quod suscepimus satis [6] durum satisque periculosum est, quia inter hominem geritur, et nisi cum ipso homine non

[1] Le premier *ad*, dans le sens local; les autres, dans le sens moral, pour indiquer la fin.

[2] Voir p. 10, n. 3.

[3] *Conscendimus :* dans la langue biblique, les verbes *ascendere*, *conscendere*, s'emploient absolument dans le sens de « aller combattre, marcher contre ».

[4] « Prends garde de cohabiter, de résider jamais avec eux. » Cette recommandation se trouve en termes analogues au ch. XXIV de l'Exode, v, 12.

[5] On remarquera dans tout ce passage l'abus du démonstratif *iste :* c'est une tendance du latin ecclésiastique que nous avons souvent signalée. (Cf. *Cinq.*, p. 10, n. 5.)

[6] *Satis*, employé par litote : cf. p. 75, n. 8.

finitur. Ideo nos ad tranquilla hæc secreta et spiritalia[1] castra contulimus, ut quotidie contriti, passiones[2] nostras infatigabili congressione certemus; ut quotidie moribus nostris[3] quasi famulas voluntates nostras subjiciamus, ut cordis nequitias circumcidamus[4], vel linguæ gladium retundamus, non solum invicem non inferamus injurias, sed nec ab aliis sentiamus illatas.

Peculiariter enim ista ad professionem nostram pertinent, nihil in hac vita consolationis requirere, nihil honoris; præsentium rerum solatia refugere, et ad promissa æternæ remunerationis præmia animum præparare; subjectione et abjectione[5] gaudere, et paupertatem studio quærere; et non solum facultates, sed ipsas voluntates de cordibus eradicare[6]. Nihil enim proprium habere interdum res necessitatis exigit, nihil autem concupiscere res virtutis[7]...

C'étaient là, sans doute, de beaux et forts enseignements. L'orateur les rend plus pressants encore, en leur associant le souvenir des vertus dont leur premier père, saint Honorat, leur a légué le glorieux héritage. Ces vertus, dont un autre de ses disciples nous a laissé le tableau en action, deviennent pour le prédicateur l'objet d'une exhortation finale, qui demeure touchante, malgré la légère affectation du langage.

Hæc itaque, carissimi, cogitantes, et in hoc agone desudantes, gloriosi et præclari patris nostri nos et discipulos meminerimus esse et filios. Rapiamus unusquisque

[1] *Spiritalia*, dans le sens marqué p. 8, n. 1.

[2] *Passio*, *onis*, traduction postérieure à l'époque classique (voir p. 11, n. 5) du mot grec πάθος. Dans le sens moral où il est pris ici, Cicéron le traduit par *perturbatio* : « Quæ Græci πάθη vocant, nobis perturbationes appellare magis placet, quam morbos. » (*Tusc.*, IV, 5.)

[3] *Moribus nostris*, « à nos règles. » (Cf. Virg., *Æn.*, I, 264 : VI, 853.)

[4] Expression biblique. (Rom., II, 29.)

[5] Voir, au sujet du sens chrétien de ces mots, p. 190, n. 4.

[6] « Arracher de nos cœurs, non seulement les richesses (*facultates*), mais la volonté même, les désirs mêmes (*voluntates*). » Cf. pour l'emploi de *de*, p. 22, n. 3.

[7] « Car n'avoir aucune chose en propre, c'est parfois le fait de la nécessité ; mais n'avoir aucun désir, c'est le fait de la vertu. »

quod possumus de bonis intestati parentis [1]. Hic de hereditate assumat fidei olosericam [2] gestorum varietatem pretiosam. Hic mansuetudinis ac simplicitatis occupet talentum [3]. Ille decus pectoris benevolentiæ ac sapientiæ monile sibi vindicet. Hic margaritam compunctionis [4] et thesaurum castitatis invadat. Licet enim ille locupletissimus Dei amicus, quidquid habuit integrum secum tulerit, et nobis tamen, si volumus, totum reliquit. Ita ergo agamus bona illius sectantes, ut qui in æternam gloriam suscitandus sub fine seculorum reddetur, nunc Ecclesiæ prole divina [5] in filiis per merita jam resurgat.

Sermo I, *Ad monachos*, c. I, II et VI.

LXIV

Au moine qui veut retourner dans le monde.

(Mélanges, t. III, p. 17.)

Devant les épreuves de cette vie religieuse, que l'enseignement claustral, on vient de le voir, était loin de dissimuler, il n'est pas étonnant que les natures qui n'étaient pas fortement trempées se sentissent défaillir, et fussent parfois tentées de retourner le regard vers ces joies faciles du siècle auxquelles elles avaient une première fois renoncé. Fauste a un sermon

[1] « Que chacun de nous prenne ce qu'il peut des biens que notre père a laissés en déshérence. » L'auteur va expliquer, dans une phrase suivante, comment ces biens sont restés *en déshérence* : « Licet enim, etc. »

[2] *Olosericam*, mot traduit du grec, proprement, « toute de soie : » image faisant antithèse avec les mots *gestorum varietatem pretiosam*, c.-à-d. des actes qui, sous leur précieuse variété de formes, gardent un fonds commun de foi, comme ces étoffes qui, sous la variété des nuances, gardent partout leur trame de soie pure.

[3] *Talentum*, le « talent » : terme dont se servaient les anciens pour désigner une grande somme d'argent. Nous dirions en français : « le lingot d'or de sa douceur et de sa simplicité. »

[4] *Compunctio*, *onis* (de *compungere*, proprement, dans la langue classique, « piquer de tous côtés »), désigne, dans la langue de la Bible, l'état de l'âme sous l'action du repentir de la conscience.

[5] *Prole divina*, apposition au mot *filiis* : voir, sur cette interversion, Madvig, § 467, *b*.

touchant, où il essaye de défendre ces âmes faibles contre leur propre inconstance, en leur montrant les cruelles déceptions auxquelles les expose leur infidélité.

Aves ipsæ diligunt nidos suos; amant feræ loca in quibus nutritæ sunt, amant cubilia et pascua sua ; quamlibet naturali libertate variis partibus [1] rapiantur, sæpius tamen ad cara sibi loca quodam desiderio revertuntur : et tu intellectu præditus, ratione munitus, ita interdum sensu alienus efficeris, ut præferas Dei beneficiis voluntates vel intentiones tuas, et diaboli insinuationes sequaris! Quæ quamlibet ad duros labores, quamlibet ad salutis naufragia atque animæ detrimenta te rapiunt, totum hoc præ nimia cordis indignitate non sentis! Tempore enim discessionis, multa promittit inimicus, te illic quo tendis, majorem profectum, multam gratiam atque omnium rerum abundantiam reperturum, ac te tanquam angelum suscipiendum [2]. Et post hæc, quando anxietate repletus et pace nudatus, profectus tui studium et sacrum ovile reliqueris, tunc animadvertis, quasi sedata temporis tempestate, inde [3] quid de te male egeris; tunc recognoscis quid periculi incurreris [4], cum de loco, ad quem cum gaudio veneras, sine pace cum scandalo discessisti; tunc sera pænitentia super ruinas suas pænitet ac deflet [5].

Sermo VII, *Ad monachos.*

[1] Il serait plus naturel de dire *in varias partes ;* mais la Vulgate, et les auteurs ecclésiastiques avec elle, emploient quelquefois les formes de la question *ubi* avec la question *quo*.

[2] Ce sont les illusions dont Cassien fait une si piquante peinture dans un fragment de ses *Institutions monastiques*, que l'on peut lire au tome II des *Mélanges* de l'abbé Gorini, p. 387 : *le Moine ennuyé.*

[3] *Inde*, exprimant, comme souvent *hinc*, le rapport de causalité.

[4] Voir p. 207, n. 5.

[5] Remarquer dans cette dernière phrase, dont *sera pænitentia* est le sujet, l'emploi de *pænitet* comme verbe personnel, qui se rencontre quelquefois dans la latinité ecclésiastique; l'emploi du verbe *deflet* comme verbe neutre, acception classique, quoique très rare (cf. Prop., I, 16, 13); enfin, le régime *super ruinas*, particulier à la latinité ecclésiastique.

SALVIEN

« A Lérins se rattache encore la grande renommée de Salvien, l'homme le plus éloquent de son siècle après saint Augustin [1]. » Nous avons, en effet, entendu plus haut saint Hilaire d'Arles, dans son oraison funèbre du fondateur de Lérins, invoquer son témoignage comme celui d'un des plus chers disciples de l'illustre patriarche [2].

Né probablement à Cologne [3], Salvien avait dû être élevé à Trèves, centre de la culture gallo-romaine dans le Nord. Mais l'invasion des Francs le força de venir chercher un refuge dans des contrées moins atteintes par la barbarie : ce refuge, il le trouva dans l'île célèbre où tant d'hommes saints et savants, nous dit M. Ampère [4], conservaient pour les provinces du midi de la Gaule le dépôt des lettres chrétiennes.

Ce fut là qu'il écrivit ses ouvrages.

« Dans la première portion de sa carrière, ajoute l'auteur que nous venons de citer, au sein des catastrophes qui l'avaient agitée, son imagination avait contracté une mélancolie à laquelle le Midi vint mêler ses ardeurs. » Le premier ouvrage dans lequel ses ardeurs éclatèrent fut une épître *contre l'Avarice* adressée par l'auteur, sous le pseudonyme de Timothée, à l'Église catholique répandue dans tout le monde.

Dès le début, son zèle fougueux y déplore avec force la décadence de l'Église, « dont les vices se sont multipliés en même temps que se multipliaient ses peuples, et qui a trouvé la faiblesse dans les développements de sa fécondité, la décadence dans le progrès, et la débilité en quelque sorte dans sa force même. »

Ce tableau, où l'énergie du langage n'est pas exempte du

[1] Montalembert, *les Moines d'Occident*, t. I, p. 229.

[2] Saint Hilaire parlait en 429; or Salvien était alors déjà prêtre, et, qui plus est, déjà renommé par son savoir et sa vertu : ce qui nous force de reculer la date de sa naissance au moins jusqu'à l'an 400.

[3] On l'infère avec quelque vraisemblance d'un passage de ses épîtres. Ce qui est certain, c'est qu'il avait vu le jour dans les Gaules : *In solo patrio*, dit-il en parlant de cette contrée.

[4] *Hist. litt. de la France avant le XIIe siècle*, t. II, p. 179.

vice d'exagération que le cardinal Bellarmin reprochait à Salvien[1], nous donne le ton général du traité, où l'auteur ne sait pas toujours se renfermer dans les limites étroites imposées au moraliste, mais où il trouve, pour flétrir les vices, des accents vigoureux que nos prédicateurs ont souvent empruntés. Seulement, chose étrange! à cette éloquence impétueuse se mêlent souvent, il faut bien le dire, les recherches du bel esprit. Car Salvien, quoi qu'il en dise dans une de ses préfaces [2], a conservé dans son style les habitudes de rhétorique qui régnaient dans les écoles de son temps : « Scripsit scholastico sermone, » nous dit de lui Gennade. Mais de lui aussi on peut dire ce que saint Sidoine Apollinaire nous a dit de Fauste, qu'il écrivait mieux qu'il n'avait appris. Car si, d'un côté, les tours affectés, l'élégance minutieuse, la pompe déclamatoire, trahissent la vieillesse de l'art romain ; de l'autre, on sent, à la gravité des pensées, à je ne sais quel frémissement qui court parfois sous ces formes maniérées, la présence d'un esprit nouveau et l'action d'une sève plus jeune. Tel est Salvien : un Jérémie parlant souvent le langage d'Isocrate.

Mais le traité *Adversus avaritiam* n'était qu'un prélude. Si l'on veut voir Salvien dans toute la fougue de son génie, avec ses qualités et ses défauts, il faut lire son ouvrage capital, celui où il s'est mis tout entier, le traité *de Gubernatione Dei*, ou, comme le désigne Gennade, *de Præsenti judicio*. Mais c'est une lecture qui réclame des esprits plus mûrs : nous la réservons pour le volume de la *Rhétorique*.

[1] Bossuet s'écriait toutefois, après avoir cité quelques-uns des traits de ce tableau : « Voilà une plainte bien éloquente ; mais, mes frères, à notre honte, elle n'est que trop véritable ! » (Sermon pour le samedi après les Cendres, *sur l'Église*, 3e point.)

[2] La phrase même où il nous fait sa profession de foi littéraire n'est pas exempte des défauts contre lesquels il s'élève. « Nos autem, dit-il, qui, rerum magis quam verborum amatores, utilia potius quam plausibilia sectamur, neque id quærimus ut in nobis inania seculorum ornamenta, sed ut salubria rerum emolumenta laudentur ; in scriptiunculis nostris non lenocinia esse volumus, sed remedia, quæ scilicet non tam otiosorum auribus placeant quam ægrotorum mentibus prosint, magnum ex utraque re cælestibus donis fructum reportaturi. » (*De Gubernatione Dei*, præf.)

LXV

Les héritiers.

(Mélanges, t. III, p. 23.)

Sous la plume de l'éloquent écrivain, le tableau de mœurs que nous a tracé plus haut saint Valérien va devenir un véritable drame.

Transportons-nous au lit de mort de ce riche du siècle, qui, après avoir, pendant tant d'années, fermé son âme aux inspirations de la charité, se montre encore, à sa dernière heure, plus occupé de satisfaire des collatéraux avides que d'expier au moins, par des aumônes posthumes, les crimes de toute une vie. *Mon fils, aie pitié de ton âme,* lui dit le Seigneur dans une scène pathétique dont le P. de la Colombière a quelque part reproduit le mouvement...

Sed videlicet [1] causa grandis est, qua [2] Deum audire non possis. Circumstant enim te ægrotantem cognati atque agnati tui, circumstant locupletes matresfamiliæ, circumstant nobiles viri, obsidet lectum infirmitatis tuæ sericis atque auratis vestibus circumfusa numerositas [3]. O quantus fructus æternitatis [4] est, talibus bona propria erogare mendicis! Digna videlicet causa et satis justa est, ut tu animæ tuæ auferas quod [5] egenis talibus derelinquas.

[1] *Videlicet*, de même que *nimirum* quelques lignes plus loin, dans le sens ironique : cf. p. 46, n. 2. D'ailleurs, nos jeunes lecteurs vont s'en apercevoir, c'est l'ironie qui est le ton général de tout ce beau fragment.

[2] *Causa* se construit ordinairement avec *quare*, *quamobrem*, *cur* et quelquefois avec *ut ;* mais la construction *causa qua* est très rare.

[3] *Numerositas*, « grand nombre, foule, » expression abstraite postérieure à l'époque classique. C'est, d'ailleurs, un des caractères distinctifs de la langue ecclésiastique, que l'emploi fréquent des noms abstraits : ainsi, remarquer, dans cette même phrase, la locution : *lectum infirmitatis tuæ.*

[4] *Fructus æternitatis*, « fruit pour l'éternité : » cet emploi du génitif dans des locutions où la langue commune réclamerait l'emploi d'une préposition est un hébraïsme familier aussi à la langue de la Vulgate.

[5] *Quod* avec le subj., pour la raison notée p. 5, n. 2.

Sed nimirum misericordia frangeris, et lamentantium propinquorum pietate superaris. Est certa ratio [1]. Vides quippe opulentissimi ac splendidissimi cultus homines, tibi anxios, tibi flentes [2], tristi vultu et festo habitu, compositas ad mæstitudinem facies tibi ostentantes, per imaginariam sollicitudinem suam ementes hereditatem tuam. Quem non moveat tanta pietas, quem non moveat talis dolor? Aut quomodo, cum hæc talia videas, non obliviscaris tui? Vides enim extortas lacrimas, simulata suspiria, fictam anxietatem, non optantem ut convalescas, sed exspectantem quando moriaris : vides defixos in te, quasi accusantes tui obitus tarditatem, omnium vultus.

O infelicem te ac miserrimum, cujus supremum exitum tantus desiderat ac precatur numerus propinquorum! nisi quod scio et satis certus sum [3], nihil omnino apud Deum vota talium prævalere. Nam mirari possem forte quod viveres, quem mori tam multi velint [4]. Et propter hos, quisquis ille es, propter hos tales animam tuam deseris? et credere te judicium Dei dicis, cum ad hoc ejus jussa despicias, ut [5] patrimonium tuum talibus derelinquas?... Erige animum, et vim sanctæ auctoritatis [6] assume. Si enim illi tantopere annituntur ut pereas, cur non majore tu animo annitaris ut vivas? Confortare ergo, et constanti animo tibi consule. Satis infidelis ac satis stultus est, qui mavult præstare aliis ut sit miser, quam sibi ut sit beatus; et ut alios affluere faciat [7] deliciis temporariis, se tradit urendum ignibus sempiternis?

Adversus avaritiam, l. III, c. XIX et XX.

[1] C'est l'ironie qui continue.

[2] *Tibi..., tibi... :* datif intentionnel.

[3] *Satis certus sum*, et, plus loin, *satis infidelis ac satis stultus est :* litotes que nous avons déjà rencontrées plusieurs fois.

[4] *Quem... velint :* cf. p. 60, n. 2.

[5] *Ad hoc..., ut... :* cf. p. 32, n. 1.

[6] *Sancta auctoritas,* « une sainte résolution. »

[7] *Affluere faciat :* cf. p. 91, n. 2.

LXVI

Le Christ dans les pauvres.

(Mélanges, t. III, p. 24.)

Mais l'écrivain élève plus haut nos pensées : et, pénétrant dans l'essence même du précepte chrétien de l'aumône, il nous fait entendre le Sauveur lui-même, réclamant, en son propre nom, le secours que notre insensibilité refuse aux souffrances de nos frères. *J'ai eu faim,* dit-il, *et vous ne m'avez pas donné à manger,* etc.

Ubi ergo sunt qui dicunt Dominum Jesum Christum officio nostrorum munerum non egere? Ecce et esurire se pariter et sitire et algere commemorat. Respondeat quilibet horum, si [1] non eget qui esurire se queritur, si non eget qui se sitire testatur. Ego plus addo aliquid: Christum non solum egere cum ceteris, sed plus multo egere quam ceteros. In omni enim pauperum numero non est universorum una paupertas. Sunt enim quidam quibus, etiamsi vestimenta desunt [2], alimenta non desunt [3]; multi sunt hospitio egentes, vestibus non egentes; multi domo carentes, sed non substantia; sunt denique quibus, etsi desint multa, non desunt omnia. Christus tantummodo

[1] *Si* s'emploie quelquefois, quoique bien rarement, à la place de *num* dans les propositions interrogatives et dubitatives subordonnées : seulement il ne forme pas une liaison aussi étroite, ce qui explique d'une certaine façon sa construction avec l'indicatif, qui n'est pas sans exemple chez les classiques eux-mêmes. (Voir Madvig, § 451, *d.*)

[2] Nous voyons *etiamsi* avec l'indicatif, et, plus loin, *etsi* avec le subjonctif : sur la nuance de sens de ces deux constructions, cf. p. 48, n. 3, et p. 80, n. 2.

[3] *Sunt quidam quibus non desunt.* Dans les phrases de ce genre, le verbe de la proposition subordonnée se met régulièrement au subjonctif, et c'est la construction que l'auteur va employer à plusieurs reprises dans les lignes suivantes : *Nihil est quod non desit, nullus torquetur cum quo non algeat, solus est qui mendicet.* Mais l'indicatif peut très bien s'employer quand un pronom déterminatif ou un adjectif numéral est joint, comme c'est ici le cas, à l'énoncé affirmatif de la phrase principale : *sunt quidam.* (Cf. Riemann, § 224, 1°, avec la rem. 2.)

solus est, cui nihil est quod in omni humano genere non desit. Nullus suorum exsulat, nullus frigore ac nuditate torquetur, cum quo ille non algeat. Solus cum esurientibus esurit, solus cum sitientibus sitit. Et ideo, quantum ad pietatem[1] illius pertinet, plus quam ceteri eget : omnis enim egestuosus pro se tantum et in se eget : solus tantummodo Christus est, qui in omnium pauperum universitate mendicet[2].

Et cum hæc ita sint, quid ais, o homo, qui Christianum te esse dicis? Cum Christum egere videas, tu facultates tuas quibuscumque non indigentibus derelinquis? Christus pauper est, et tu opes divitum cumulas? Christus esurit, et tu delicias affluentibus paras? Christus etiam aquam sibi deesse queritur, et a te apothecæ[3] ebriosorum vino replentur? Christus rerum omnium egestate conficitur, et a te luxuriosis copiæ congregantur? Christus tibi pro muneribus a te datis præmia sempiterna promittit, et tu nil præstaturis cuncta largiris? Christus tibi et pro bonis bona immortalia et pro malis mala æterna proponit; et tu nec bonis cælestibus flecteris, nec malis perennibus commoveris? Et credere te Domino tuo dicis, cujus nec remunerationem desideras, nec iracundiam contremiscis?

Adversus avaritiam, l. IV, c. IV.

[1] Cf. p. 158, n. 3.

[2] Les lecteurs de Bossuet reconnaissent ces belles paroles. Rarement, en effet, le grand orateur citait le texte évangélique sur l'aumône, sans y joindre l'énergique commentaire du « saint et éloquent prêtre de Marseille », ainsi qu'il aime à l'appeler.

[3] *Apotheca*, *æ*, cellier où se conservait le vin destiné à vieillir en amphores, et qui se trouvait dans la partie supérieure de la maison; tandis que le vin nouveau et en futailles était placé en bas dans la *cella vinaria*. (Voir le dict. de Rich.)

FIN DU VOLUME DE LA QUATRIÈME

TABLE

Saint Cyprien. Notice 1
I. Au clergé en temps de persécution. 3
II. Aux confesseurs de Carthage 6
III. Règles de conduite à l'égard de ceux qui sont tombés. 12
IV. Justification de l'évêque 17
V. L'année du martyr 20
VI. Une ordination. 23
VII. Triomphe après la bataille. 27
VIII. Lamentations. 31
IX. L'apostasie 33
X. Fausse pénitence. 37

Lactance. Notice. 40
XI. A un ancien disciple, le rhéteur converti 42
XII. La raison rend l'homme supérieur aux animaux . . 45
XIII. La bouche. 48
XIV. La main. 51
XV. Triomphe de l'Église. 52
XVI. L'empereur Dèce. 54
XVII. L'empereur Valérien. 55
XVIII. Abdication de Dioclétien 57
XIX. Tyrannie de Galère. 62
XX. Mort de Galère 67
XXI. Épilogue. 70

Saint Ambroise. Notice. 72
XXII. Sur son ordination. 73
XXIII. L'évêque. 74
XXIV. L'homme. 76
XXV. La mer. 79
XXVI. L'épi de blé. 84
XXVII. L'apparition du soleil. 85
XXVIII. Le petit agneau et sa mère 88
XXIX. Le nid d'hirondelle. 90
XXX. Les abeilles. 91
XXXI. Les oiseaux du soir et de la nuit. 96
XXXII. Hymne du soir. 100
XXXIII. Hymne pour le chant du coq. 103
XXXIV. Hymne de l'aurore 107

Prudence. Notice 110
XXXV. Hymne avant le sommeil 110
XXXVI. Hymne pour le chant du coq 117
XXXVII. Hymne de l'aurore 122

Saint Paulin de Nole et Ausone. Notice 129
XXXVIII. Bordeaux 130
XXXIX. Aux mânes des professeurs bordelais 133
XL. Confession du poète 134
XLI. *Otium cum dignitate* 139
XLII. La miséricorde de Dieu 140
XLIII. La prière du néophyte 142
XLIV. Plaintes d'Ausone sur la retraite de Paulin 144
XLV. Nouvelles plaintes d'Ausone 149
XLVI. Réponse de Paulin aux plaintes d'Ausone 153
XLVII. L'amitié chrétienne 167
XLVIII. Les époux chrétiens 171
XLIX. Dernier appel de la grâce 177
L. Sur son ordination 179
LI. Premier salut à saint Félix 181
LII. Le renoncement chrétien 183

Saint Eucher. Notice 186
LIII. Bénédiction de Dieu dans la solitude 186
LIV. Lérins 189

Saint Hilaire d'Arles. Notice 192
LV. Un bon supérieur 193
LVI. Conversion 196
LVII. Mort d'un évêque 198
LVIII. Le successeur 202
LIX. Origines et suites du péché 204

Saint Valérien. Notice 206
LX. La loi 206
LXI. L'humilité 209
LXII. Les héritiers 210

Fauste de Riez. Notice 212
LXIII. De la véritable nature des vocations monastiques. 212
LXIV. Au moine qui veut retourner dans le monde . . . 215

Salvien. Notice 217
LXV. Les héritiers 219
LXVI. Le Christ dans les pauvres 221

26438. — Tours, impr. Mame.